TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9949

40 PAGES

— MARDI 25 JANVIER 1977

Après les émeutes d'Egypte

M. SADATE MET A L'ÉTUDE DES MESURES DE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 35

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Élections anticipées au Danemark

Des élections législatives anticipées auront lieu au Danemark le *15 février*. M. *Anker Joergensen*, chef d'un *gouvernement* social-démocrate homogène qui ne dispose même pas du tiers des députés au Parlement, l'a *annoncé le samedi 22 janvier*.

Une consultation anticipée est nécessaire, a-t-il dit, parce qu'il n'est pas parvenu à avoir une *majorité parlementaire* « acceptable », suffisante pour faire voter toutes les mesures qu'il juge indispensables pour résoudre les problèmes les plus urgents : logement, chômage, budget de la défense et création d'une taxe spéciale sur la *consommation* d'énergie.

M. Joergensen rend « l'entêtement et l'égoïsme » du parti libéral, dirigé par son prédécesseur, M. Poul Hartling, responsables de l'appel à l'arbitrage d'une opinion qui a accueilli sans le moindre enthousiasme la perspective de ce scrutin. Il est vrai que ce sera la troisième consultation en trois ans et demi et la sixième en douze ans.

M. Hartling a aussitôt protesté vigoureusement. Il était d'autant moins pressé d'entrer lui-même en campagne que pas un seul des soixante-quatre sondages publiés depuis janvier 1975 ne prévoit une progression des libéraux. Selon lui, *son successeur* a dû *céder* aux pressions croissantes de l'aile gauche de la social-démocratie, de moins en moins disposée à accepter *que* le gouvernement minoritaire continue à gouverner à coups de compromis avec l'« aile bourgeoise » du Folketing.

Il est vrai que le gouvernement de M. Joergensen, formé le *13 février 1975*, ne disposait que de cinquante-trois députés sur cent soixante-dix-neuf à la Chambre, alors que les six formations non socialistes en comptaient cent deux ; les autres parlementaires *appartenant* à des groupes marginaux ou d'extrême gauche, le cabinet n'a pu se maintenir au pouvoir qu'en marchandant l'appui de ses adversaires.

M. Joergensen a dû se débattre constamment dans d'inextricables difficultés économiques, dues aussi bien au déséquilibre chronique de la balance des paiements qu'à un taux de chômage de plus de 6 % et au gonflement alarmant de la dette extérieure. Ainsi, *l'automne dernier*, pour consolider ses réserves de devises fortement ébranlées par la réévaluation du mark, le Danemark avait-il contracté un nouvel emprunt de *400 millions de dollars* auprès d'un consortium de banques de dix-huit pays différents.

Le moment choisi pour les élections semble peu opportun : les conventions collectives arriveront toutes à expiration le 1er mars ; leur renouvellement nécessitera une intervention énergique du gouvernement. A la même date s'achèvera la période de gel des prix, des salaires et des loyers, fixée pour trois mois. Les mesures de blocage n'ont pas donné de résultats probants, et aucune nouvelle disposition n'a été arrêtée pour les relayer. M. Joergensen a-t-il redouté d'affronter, avec les moyens dont il disposait, cette double échéance ?

La partie se joue entre les sociaux-*démocrates* et les libéraux. Mais le principal bénéficiaire de la bataille pourrait être le Parti du progrès, dirigé par un avocat, M. Mogens Glistrup, opposé à la *fiscalité*. Lors de la dernière consultation il avait fait élire vingt-trois députés en recueillant les suffrages de mécontents.

Quelle que soit l'évolution du corps électoral, la formation du prochain gouvernement risque une fois encore d'être longue et malaisée. D'autant que le scrutin aux îles Féroé ne pourra avoir lieu avant le début de mars. Or, l'appoint des deux députés féroïens peut être décisif. Les élections anticipées auront sans doute pour effet de retarder la conclusion des conventions collectives et l'adoption d'un train de mesures économiques indispensables.

Le voyage du vice-président américain en Europe et au Japon

M. Mondale entend renforcer les consultations avec les alliés des États-Unis

Arrivé dimanche soir 23 janvier à Bruxelles, M. Mondale, vice-président des Etats-Unis, passe ce lundi en consultations avec M. Tindemans, chef du gouvernement belge, puis avec M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, et les quinze représentants permanents au Conseil de l'alliance atlantique, avec M. Jenkins, président de la commission des Communautés européennes, et les autres membres de cet organisme, enfin avec M. Van Der Stoel, ministre néerlandais des affaires étrangères.

Après avoir tenu une conférence de presse, il devait repartir dans l'après-midi pour Bonn, pour Berlin-Ouest, pour Rome et pour Londres. Il sera à Paris vendredi 28 et samedi 29 janvier, avant de s'envoler pour Tokyo, d'où il regagnera Washington le 1er février. En prévision de ces consultations, M. Schmidt, chancelier ouest-allemand, s'entretient ce lundi, en Grande-Bretagne, avec M. Callaghan.

Après s'être entretenu avec le vice-président américain, M. Tindemans a précisé, lundi matin 24 janvier, que la conférence « au sommet » des pays économiquement avancés, prévue pour le mois de mai, ne se limitera pas aux affaires économiques et que M. Mondale a souhaité une participation de la Communauté européenne en tant que telle à cette réunion. Auparavant, le vice-président américain avait affirmé qu'en entreprenant cette visite aussitôt après son entrée en fonctions, il entendait démontrer la « priorité absolue » accordée par M. Carter aux « consultations les plus étroites possibles avec ses alliés ».

La fin du « fascisme extérieur » ?

par MAURICE DUVERGER

Avant de prendre ses fonctions, M. Carter avait déclaré que les alliés de son pays doivent respecter les droits de l'homme. Dans son discours inaugural, il est revenu deux fois sur ce propos : « *Nous ne devons pas nous comporter à l'étranger au mépris des règles et des normes que nous appliquons dans notre pays... Nous qui sommes libres, nous ne pouvons à aucun moment être indifférents au sort réservé à la liberté ailleurs dans le monde. Notre sens moral nous incline à préférer nettement les sociétés qui partagent avec nous un respect constant des droits de la personne humaine.* » Ces paroles annoncent-elles un changement radical de la politique américaine ? Dans les dernières décennies, la contradiction s'était accentuée entre les principes proclamés par les Etats-Unis et les méthodes qu'ils favorisaient dans les nations du tiers-monde. On avait pu qualifier de « fascisme extérieur » un système qui développait la liberté chez soi et l'oppression chez les autres.

(Lire la suite page 3.)

Un général est enlevé à Madrid

Le général Villaescusa, président du Conseil suprême de la justice militaire, a été enlevé, ce lundi matin 24 janvier, à Madrid, devant son domicile, par quatre inconnus armés. Le Conseil est la plus haute juridiction des forces armées.

Le général Villaescusa, qui est âgé de soixante-quatre ans, se disposait à rejoindre son bureau lorsque les quatre hommes l'ont fait *monter de force dans un véhicule* immatriculé dans la capitale.

Cet enlèvement d'une haute personnalité militaire, qui intervient un mois et demi après la séquestration *de M. Antonio de Oriol, président du* Conseil d'Etat, a soudainement fait monter la tension à Madrid. D'autant plus que ce nouveau rapt a lieu au lendemain d'une violente manifestation contre *l'amnistie au cours de* laquelle un étudiant a été froidement tué dans la rue par des membres d'une organisation d'extrême droite.

M. de Oriol, enlevé le 11 décembre dernier dans un quartier proche de celui où a eu lieu l'agression de ce lundi contre le général Villaescusa, n'a toujours pas été retrouvé. Ses ravisseurs prétendent appartenir au GRAPO, groupe de résistance antifasciste du 1er octobre, que les *organisations de gauche et d'extrême* gauche affirment ne pas connaître.

Mais des doutes sérieux sur la véritable appartenance politique du GRAPO ont été émis dans les *milieux politiques espagnols* et des membres du gouvernement eux-*mêmes ont* laissé entendre que les ravisseurs de M. de Oriol pourraient bien en réalité se situer à l'extrême droite. Leur but serait d'éviter la proclamation d'une amnistie totale, *préparée par le gouvernement* et réclamée avec de plus en plus d'insistance par l'opposition de gauche et du centre. L'enlèvement du général Villaescusa n'a pas été confirmée *par le* gouvernement, *mais* la police l'attribue déjà au GRAPO.

(Lire nos informations page 2.)

MM. Barre et Poniatowski jugent sévèrement l'action de M. Chirac

M. Raymond Barre, qui visite lundi et mardi la région du Centre, et plusieurs membres du gouvernement, dont M. Poniatowski, ont porté des *appréciations sévères, pendant le week-end, sur l'entreprise* de M. Jacques Chirac, accusé de *méconnaître* les institutions de la Ve République. Le président du R.P.R., qui participera mardi et mercredi soir à des émissions télévisées et qui présidera vendredi soir un meeting à Marseille, ne s'est pas borné, dimanche soir sur les ondes *d'Europe 1, à commenter sa décision d'être candidat à la mairie* de Paris. Il a longuement traité de l'ensemble des perspectives électorales et a notamment estimé qu'au cas où la gauche gagnerait les élections législatives, le président de la République ne pourrait pas continuer d'assumer son rôle.

A *l'arrivée de M. Barre à Orléans, lundi en fin de matinée,* quelques dizaines de manifestants brandissant des pancartes de la C.G.T. ont scandé des slogans hostiles : « *Non au plan Barre-Ceyrac* », « *non au blocage des salaires* ». Le premier ministre s'est dirigé vers les protestataires et il s'est efforcé de prendre la parole, interrompu *à plusieurs reprises par de nouveaux slogans. M. Barre a pu, toutefois,* dire : « *Sommes-nous en démocratie ou non ? Je viens vers vous et vous criez des slogans. Vous dites : blocage des salaires. Ce n'est pas vrai et vous le savez bien. Si c'est cela la démocratie, je crains pour le pays. Vous ne voulez pas me laisser parler et le pays le saura.* »

M. Jacques Chirac, qui était dimanche soir 23 janvier l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, s'est indigné d'avoir à observer « *un déferlement de déclarations... plus insensées les unes que les autres* », et a ajouté : « *Je voudrais dire à ces messieurs qu'ils reprennent leur sang-froid et qu'ils cessent ces outrances.* »

Ce n'est pas aux porte-parole de l'opposition qu'en avait le président du Rassemblement pour la République, mais à ses partenaires au sein de la majorité et plus particulièrement à quelques hommes qui étaient encore ses ministres le 25 août 1976. *MM. Barre, Fourcade*, Lecanuet, d'Ornano, Poniatowski, lui ont, en effet, tous reproché avec plus ou moins de brutalité depuis mercredi dernier, et en en « rajoutant » pendant le week-end, de transgresser les institutions de la Ve République et même de les mettre en péril.

La querelle est trop violente au sein de la « *majorité pluraliste* » et elle dépasse de beaucoup trop loin la « *bataille de Paris* » pour que l'on puisse souscrire au jugement de M. Michel Jobert, selon lequel il ne s'agit que de « chipotages entre frères ennemis ». La Ve République vit en effet une crise sérieuse que M. Giscard d'Estaing n'a rien fait pour prévenir depuis sa rupture avec M. Chirac, le 25 août, et au regard de laquelle les difficultés auxquelles s'était heurté Georges Pompidou, *notamment* à *l'époque* du deuxième gouvernement Messmer (3 avril 1973 - 27 février 1974), apparaissent comme des péripéties mineures.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

VOYAGES

Pour son premier voyage officiel, M. Raymond Barre s'est rendu moins loin que son président. Mais c'est un sage : il commence par aller là où le poète dit qu'il fait bon revenir.

Après tout, le vin de Loire a fait davantage que le pétrole pour la qualité de la vie. Quant au charme exotique des courses de chameaux, on n'a pas besoin d'aller à Ryad pour voir tout aussi divertissant : nous n'avons pas de pétrole, mais des parcours comme celui de l'Hôtel de Ville de Paris, ils n'en ont pas en Arabie Saoudite.

ROBERT ESCARPIT.

Repoussoirs et modèles économiques

par PIERRE DROUIN

La « politique de l'escarpolette » dénoncée par M. Raymond Barre est notre manière à nous de traduire *stop and go*. Il est une autre forme de « *jeu de l'escarpolette* », qui consiste à présenter alternativement un repoussoir et un modèle économique aux citoyens pour les aider à avancer dans le bon chemin. L'utilisation de cette méthode n'a pas que des avantages, car elle schématise abusivement les réalités ou conduit à des transpositions douteuses. Mais l'on peut aussi tirer certaines leçons de ce qui se passe chez nos voisins.

L'Italie n'est pas, hélas ! d'un grand secours. Elle a dépassé le seuil de risque imaginable en ce moment pour la France. Lorsqu'on lit dans *Newsweek* les prédictions de M. Giovanni Agnelli pour l'Italie en 1977, on croit arriver au dernier cercle de l'enfer de Dante :

« *Ce sera pire que ce que nous avons subi jusqu'à maintenant... l'emploi n'augmentera pas. L'inflation se maintiendra aux environs de 20 %. Je ne sais pas si nous accroîtrons notre dette nationale à l'étranger simplement parce que j'ignore si nous trouverons des crédits dans les autres pays. Notre balance des paiements se détériorera tant qu'il n'y aura pas de croissance économique et je crois que le rythme de croissance, l'an prochain, sera proche de zéro.* » M. Carli, ancien directeur général de la Banque d'Italie, aujourd'hui président du patronat de son pays, estime, quant à lui (1), que le modèle de développement italien se rapproche à grands pas de celui du tiers-monde.

La dégringolade est très forte aussi en Grande-Bretagne, mais on a bien senti en France qu'il eût fallu peu de chose pour qu'elle ait bien pu elle aussi filer le même mauvais coton. L'inflation se poursuit à un rythme de 18 % outre-Manche et le gouvernement britannique ne croit pas pouvoir la ramener cette année à moins de 15 %. Le chômage tourne autour de 5,8 % de la population active ; c'est le niveau le plus élevé depuis la dernière guerre et les experts estiment qu'il pourrait encore s'aggraver, touchant un million cinq cent mille travailleurs au milieu de 1977. Les très nombreux achats des *visiteurs étrangers, attirés* par la dépréciation de la livre, expliquent en partie l'accélération des ventes de détail à la fin de l'année dernière, mais la stagnation du pouvoir d'*achat des ménages* — et même leur baisse, après le versement de l'impôt en 1977 — ne permet pas d'attendre une progression sensible des dépenses de consommation.

Le prêt du F.M.I. ne pourra *guère que* donner un répit à la Grande-Bretagne. Certes, le plan de stabilisation, présenté le 15 décembre à la Chambre des Communes, a tenu compte des exigences du *Fonds monétaire*, mais aussi de celles de l'aile gauche du parti travailliste, si bien que le scepticisme prévaut aujourd'hui sur les chances qu'a M. Healey de tirer son pays *en 1977 de* l'ornière économique.

Le « mal anglais »

Quel enseignement tirer du « mal anglais » ? D'abord que la « politique des revenus » a moins de vertus qu'on lui en prête. Le « contrat social », dont le gouvernement *travailliste était si fier*, n'a pas extirpé le mal inflationniste. La stratégie qui consistait à ne pas accorder de salaires supérieurs aux hausses des prix a conduit, de *juin 1974 (date où* elle fut lancée) à juin 1975, à un taux d'inflation de... 25 % et à une augmentation des rémunérations de 30 %. Le rythme de l'inflation est encore, à l'heure actuelle, de 18 %. A quoi tient l'échec ? Sans doute au fait que des « cas spéciaux » ont été invoqués par les travailleurs pour *tourner la rigueur des principes*. Mais bien d'autres facteurs que les salaires nourrissent l'inflation et notamment l'excès des dépenses publiques.

Il *convient de ne pas oublier*, en outre, qu'une politique des revenus ne peut être maintenue trop longtemps sans risquer, « à la sortie » (comme le blocage des prix), d'engendrer des phénomènes de rattrapage qui effacent les quelques effets de freinage de l'inflation qui avaient pu être constatés.

(Lire la suite page 36.)

(1) Lire *le Monde* du 14 janvier.

LES TROIS JOURS D'ANGOULÊME

La bande dessinée fait culturel

D'année en année, le Salon international de la bande dessinée, qui vient de se tenir à Angoulême pour *la quatrième fois*, s'affirme et paraît avoir aujourd'hui atteint un point de non-retour.

Trois jours durant, la ville entière vit pour la B.D., et les interviews de *dessinateurs*, par l'intermédiaire de la radio, sont diffusées jusque dans les taxis. Des bénévoles, de plus en plus nombreux, ont permis, malgré un *budget stationnaire*, de *multiplier* les activités du Salon : les dessinateurs amateurs exposaient leurs œuvres à la chambre de commerce, les enfants travaillaient en atelier *à l'hôtel de ville en compagnie* des professeurs d'arts plastiques et Mic Delinx *dédicaçait* « la Jungle en folie » — le Pogo français — en compagnie de Godard, ce vieux complice, à *l'entrée* d'une *rue* piétonne fraîchement inaugurée. *C'était de l'animation* culturelle au meilleur sens du terme, c'est-à-dire de l'animation tout court, peu *d'argent et beaucoup de bonne* volonté, tout autre chose que le Centre Pompidou !

Cette effervescence facilite la reconnaissance de la B.D. comme *fait culturel. Le musée de la ville* s'est mis à collectionner les planches originales, *d'abord* grâce *à des donations*, puis en lançant une politique d'achat avec l'aide de *la direction des musées de France*. La « galerie de la B.D. », embryon d'un futur musée national, a été inaugurée en toute sérénité par *Hergé, qui est aussi l'un des principaux* donateurs. On parle d'ouvrir un *département* B.D. à l'école des beaux-arts. En revanche, la bibliothèque municipale n'envisa*gerait pas de collectionner* les périodiques et les albums. Beaucoup reste à faire dans ce domaine, malgré l'exemple donné par Jean Adhémar à la Bibliothèque *nationale*.

Il y eut des prix comme toujours, et — *comme toujours* — ils n'ont pas entièrement convaincu. Il est bien tard pour s'apercevoir que Lob est *un grand* scénariste, Giraud-Mœbius un grand dessinateur, Smythe un grand scénariste et un grand dessinateur à la fois ; un peu tôt en *revanche pour couronner* Annie Goetzinger, qui deviendra certainement une très grande dessinatrice, avec un « *Casque d'or* » qui n'est pas sans défauts. Curieusement, les *deux prix les moins* discutables se situent aux deux extrémités de l'échelle des âges : Régis Frank, espoir de la B.D., et Joseph Gillain, récompensé au soir de sa carrière par le grand prix de la ville d'Angoulême, ont bien mérité leurs distinctions.

JACQUES GOIMARD.

(Lire la suite page 23.)

EUROPE

LA CONTESTATION DANS LES PAYS DE L'EST

En Pologne

Le gouvernement cherche à affaiblir l'association des intellectuels catholiques proches de l'épiscopat

De notre correspondant en Europe centrale

Varsovie. — Une grande effervescence règne à Varsovie parmi les membres du Club des intellectuels catholiques (KIK). Cette association, qui regroupe près de deux milles membres et dont les activités constituent, notamment avec la publication de la revue *Wiez*, l'un des foyers les plus vivants de la vie culturelle polonaise, est, en effet, menacée par les autorités d'être privée de ses moyens financiers d'existence. Cette nouvelle attaque contre les milieux catholiques les plus proches de l'épiscopat paraît s'inscrire dans une action plus vaste, en cours depuis environ deux ans, et qui tend à semer la zizanie parmi les différents groupes d'intellectuels chrétiens, tout en essayant de briser l'indépendance des cercles jusqu'à présent les moins dociles.

Les prémices de l'affaire actuelle, dont l'importance ne saurait être sous-estimée pour l'avenir des relations entre l'Eglise et l'Etat polonais, remontent à l'automne dernier, lorsque le ministère des finances, sur proposition du ministre des cultes, M. Kakol, décidait d'accorder au Club des intellectuels catholiques polonais (P.K.I.K.), nouvellement créé, le droit d'exercer des activités économiques. Ce nouveau club, présidé par M. Constantin Lubienski et animé par M. Janusz Zablocki, a vu le jour en octobre 1976 à Varsovie. Deux autres clubs de la même tendance ont été créés, à peu près au même moment, à Lublin et Poznan. Ils ne compteraient, à eux trois, que quelques dizaines de membres.

La dissidence de MM. Lubienski et Zablocki est le résultat d'un conflit né au sein de l'ancien groupe parlementaire catholique Z.N.A.K., au début de 1976, lors du débat sur la nouvelle Constitution. A l'époque, seul parmi ses quatre autres collègues, M. Stomma, le chef du groupe, s'était abstenu dans le vote à la Diète, scellant de ce fait la disgrâce de ses amis du KIK aux yeux du pouvoir. Ceux-ci devaient d'ailleurs se voir évincés quelques semaines plus tard du Parlement, au profit des partisans de M. Zablocki.

Une gestion difficile

Quelques jours à peine après avoir donné au nouveau club de M. Zablocki la possibilité d'exercer des activités économiques, le ministère des finances retirait, le 10 décembre dernier, à l'ancien club les mêmes facilités grâce auxquelles il avait créé, il y a plusieurs années, une société appelée Libella, d'où il tirait, ainsi que la revue *Witz*, la majeure partie de ses revenus.

Depuis l'entrée en vigueur de cette mesure, le 1er janvier de cette année, le Club des intellectuels catholiques de Varsovie et *Wiez* se trouvent ainsi dans une situation paradoxale : tout en restant propriétaires majoritaires de Libella (dix parts sur treize), ils sont mis dans l'impossibilité de tirer aucun profit de l'activité de leur entreprise. Pour justifier l'opération, les autorités invoquent le mauvais fonctionnement de Libella depuis deux ans et assurent aux dirigeants du K.IK qu'ils sont prêts à leur verser des subventions.

La gestion de Libella entreprise fabriquant de la papeterie, de la petite mécanique, etc., paraît, en effet, avoir été assez difficile au cours des deux dernières années, mais essentiellement en raison des obstacles mis par l'actionnaire minoritaire, en l'occurrence M. Zablocki et son Centre de documentation et d'études sociales (ODISS). Quant à la proposition de subvention faite par le gouvernement au KIK, elle présente pour les dirigeants de ce dernier le danger évident de les mettre dans un rapport de dépendance directe vis-à-vis des autorités, ce qu'ils avaient pu jusqu'à présent éviter.

A deux reprises, ces derniers temps, le 18 décembre et le 10 janvier, les représentants des huit centres d'activité catholiques se rattachant, de près ou de loin, aux KIK (les quatre clubs de Varsovie, de Wroclaw, de Cracovie et de Torun), les revues *Wiez* et *Znak*, l'hebdomadaire *Tygodnik Powszechny*, la maison d'édition Znak) ont adopté des résolutions : ils insistent sur leur volonté de rester indépendants, dénoncent les attaques contre les milieux catholiques comme étant particulièrement néfastes aux relations entre l'Eglise et l'Etat et proposent aux autorités d'accepter une solution de compromis consistant en une division en deux de l'entreprise Libella, chaque groupe exerçant un droit de propriété et de gestion sur sa propre société.

De son côté, l'épiscopat, très inquiet de la nouvelle situation, est intervenu en faveur des membres du KIK. Il indique que toute pression sur les milieux intellectuels catholiques serait considérée par lui comme une pression contre l'Eglise.

Dans l'état actuel, un compromis paraît toutefois peu probable. M. Kakol, ministre des cultes, que nous avons interrogé à ce sujet, a en tout cas exclu qu'un accord puisse se faire sur le partage en deux de Libella. Selon lui, la solution devrait être trouvée par les intéressés des deux bords, lui-même se retirant dans une position d'arbitre. Certains intellectuels catholiques observent que, s'ils doivent s'incliner, ils ne le feront que devant la force du pouvoir d'Etat.

Plus généralement, les dirigeants du Club de Varsovie, qui, comme leurs collègues de Wroclaw et de Cracovie, ont été soumis ces jours derniers à des tracasseries policières et administratives (dans un cas on a même tenté d'impliquer l'un des leurs dans une affaire de drogue), font remarquer que l'attaque du pouvoir fait partie d'une contre-offensive pour briser les liens des catholiques proches de l'épiscopat avec les milieux libéraux et démocratiques. La dépendance matérielle ne peut être, en effet, selon eux, que le premier pas vers une dépendance politique.

D'autre part, la tactique du gouvernement, notent les mêmes interlocuteurs, vise à renforcer les éléments opportunistes afin de mieux contrôler l'Eglise en général. Il s'agit, estiment-ils, d'une attitude très dangereuse, y compris pour les autorités, car, si elles sont détruites, les forces modérées qu'ils représentent en réalité n'auront plus le choix qu'entre un opportunisme sans écho dans la masse des croyants ou une hostilité délibérée au régime, également peu souhaitable.

MANUEL LUCBERT.

● *Deux membres du « Comité de défense des ouvriers »*, l'écrivain Jerzy Andrzejewski et l'actrice Halina Mikolajska, ont été condamnés à payer chacun une amende de 5 000 zlotys (1 000 F environ) par le tribunal populaire de Varsovie-Centre. Ils étaient accusés d'avoir organisé une *« collecte illégale »* au profit des familles ouvrières nécessiteuses à la suite des licenciements survenus après les événements de juin. — *(A.F.P.)*

● *Mundo Obrero*, hebdomadaire clandestin du P.C.E., dénonce la répression dans les pays de l'Est contre des *« représentants légitimes du mouvement communiste international »*. Il accuse les autorités de confondre délibérément les marxistes authentiques, qui s'efforcent d'obtenir une démocratisation des structures, avec des *« réactionnaires comme Soljenitsyne »* et de risquer de faire ainsi le jeu de *« forces véritablement antisocialistes »*. L'hebdomadaire note que, en U.R.S.S. notamment, les organes d'information et la propagande officielle ont tenté de présenter les *« dissidents comme des individus isolés, à l'écart de la société dans laquelle ils vivent »*. Il remarque que les autorités ont refusé tout débat public et préfèrent les procédures administratives et judiciaires, voire *« les honteux procédés de l'arrestation et de l'internement dans les hôpitaux psychiatriques »*. — *(A.F.P.)*

En Tchécoslovaquie

Les animateurs de Charte 77 dénoncent les mesures discriminatoires dans l'enseignement

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les animateurs de Charte 77 ont rendu public dimanche 23 janvier un nouveau document. Ce texte décrit les discriminations politiques, sociales ou religieuses appliquées lors de l'entrée dans l'enseignement supérieur et demande instamment qu'il y soit mis fin. Il critique la pratique consistant à utiliser des *« critères purement de classe »* pour l'admission à l'Université.

Se référant au droit fondamental à la culture et à la liberté de l'éducation inscrit dans la Constitution, les rédacteurs du document soulignent que les mesures discriminatoires touchent particulièrement les enfants de parents qui pendant le « printemps de Prague » 1968 avaient *« soutenu la démocratisation de notre vie publique et politique »*. Ces enfants ne sont même pas autorisés à fréquenter des établissements d'enseignement secondaire. Les défenseurs des droits civiques révèlent l'existence d'une instruction secrète du ministère de l'intérieur rendant obligatoire la présence d'une fiche politique dans le dossier scolaire de chaque élève. Ils dénoncent cette instruction comme étant illégale.

D'autre part, dans une interview à l'agence Associated Press, l'écrivain Pavel Kohout a déclaré : *« Je commence à détester le mot « dissident ». L'Etat essaie de nous coller cette étiquette qui sous-entend quelque acte inconvenant et militant dirigé contre l'ordre étatique. Or nous sommes engagés dans la défense des droits de l'homme et, tout compte fait, nous le faisons dans un pays qui a inscrit dans ses lois la garantie de ces droits. »*

Selon l'écrivain, la campagne de diffamation contre les signataires de Charte 77 serait sans précédent depuis les opérations de la période stalinienne dans les années 50. Il a qualifié d'*« absurdité totale »* les accusations portées contre lui, et selon lesquelles le succès de ses pièces de théâtre à l'étranger serait dû à l'aide financière des services de renseignements de la République fédérale.

A plusieurs reprises, le régime de M. Husak a rappelé M. Pavel Kohout, a annoncé que la Tchécoslovaquie avait surmonté le traumatisme de 1968 et qu'il n'existait plus de danger contre-révolutionnaire dans le pays. C'est pourquoi il s'étonne de l'importance de la campagne lancée par les autorités *« comme si trois cents personnes pouvaient influencer le climat politique du pays »*. Pour l'écrivain, il reste une chance pour que le communisme est-européen abandonne sa mentalité policière et se rapproche de sa propre conception d'un socialisme plus humain, tel qu'il est actuellement préconisé par les P.C. italien, français et espagnol.

Pour la première fois depuis le déclenchement de cette affaire, deux dirigeants tchécoslovaques, MM. Husak, secrétaire général du parti, et Indra, président de l'Assemblée fédérale, ont fait publiquement allusion, samedi, au manifeste de Charte 77. Le ton relativement modéré de leurs attaques par comparaison avec celles qui sont publiées dans *Rude Pravo*, par exemple, a été remarqué. Devant le congrès du parti socialiste tchécoslovaque, organisation fantoche entièrement soumise au P.C., M. Husak a déclaré : *« Les attaques furieuses contre le socialisme sont aussi anciennes que le socialisme lui-même. Ce qui est nouveau, c'est seulement la combinaison de campagnes et d'attaques telles que celles auxquelles nous sommes en train d'assister. Mais un pamphlet signé par deux ou trois cents personnes contre la Tchécoslovaquie socialiste ne peut avoir aucun effet sur la situation dans notre pays. »* M. Indra, quant à lui, s'en est pris à la démagogie des auteurs de Charte 77. — M. L.

● *« Le Comité international pour le soutien des principes de la « Charte 77 »* (adresse : Mme France de Nicolay, 3, rue des Lions, 75004 Paris) a adressé un télégramme à M. Husak, président de la République tchécoslovaque. Il s'y déclare décidé à aider de façon efficace et permanente les citoyens tchécoslovaques qui luttent pour l'application des droits de l'homme dans leur pays. Le texte de ce communiqué a été envoyé aux signataires de la « Charte ».

Le comité compte parmi ses membres, en France : MM. R. Allio, L. Astre, Claude de Boisanger, P. Daix, J.-M. Domenach, Pierre Emmanuel, André Henry, A. Kastler, E. Maire, G. Martinet, Yves Montand, Pierre Seghers, Mme Simone Signoret ; en République fédérale d'Allemagne : MM. Heinrich Boell, G. Grass, Carlo Schmidt ; en Grande-Bretagne : MM. Graham Greene, Iris Murdoch, Stephen Spender, Tom Stoppard ; aux Etats-Unis : M. Saul Bellow, Mme Mary McCarthy, M. A. Miller ; en Suisse : MM. Durrenmatt, Max Frisch, Denis de Rougemont ; en Espagne : MM. Jose Luis Aranguren, Pedro Laim Entralgo ; aux Pays-Bas : M. A. Den Doolard ; en Norvège : M. Johan Vogt ; en Suède : M. Per Wastberg.

A Paris

Un symposium a étudié le renouveau de la conscience juive en Union soviétique

Le symposium sur la culture juive, organisé par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) à Paris, dimanche 23 janvier, a toute une histoire. Il aurait dû avoir lieu à Moscou à partir du 21 décembre, mais se réduisit, du fait de l'action des autorités soviétiques, à une séance de quelques heures dans la nuit du 21 au 22 décembre dans l'appartement d'un biologiste soviétique, M. Grigory Rozenstein, lui-même alors en prison. Sur cinquante-quatre communications prévues, sept seulement purent être présentées à Paris les débats ont été présidés successivement par MM. Ady Steg et Raymond Aron.

L'histoire de ce symposium a été racontée dimanche par l'un des organisateurs, un électromécanicien, M. Lazare Loubarsky. Il venait d'être libéré de prison où il avait passé quatre années lorsqu'il apprit, à son arrivée à Moscou, le projet de symposium. Il s'y associa et fut expulsé de Moscou vers l'Ouest deux jours avant la date prévue pour le symposium. M. Loubarsky a parlé de ses expériences de prison et de son aventure d'organisateur de symposium. Il en a tiré deux conclusions : l'attitude des autorités soviétiques devant la résurgence de la conscience juive est, selon lui, totalement négative ; cette résurgence provoque un intérêt immense en U.R.S.S. et dans le reste du monde.

Les rapports qui devaient être présentés à Moscou aboutissaient tous à la même conclusion : les instruments officiels de la culture juive en U.R.S.S. se réduisent pour le moment à un mensuel rédigé en yiddish et tiré à vingt-cinq mille exemplaires. Cela ne correspond nullement à la réalité d'une communauté juive forte de deux à trois millions de personnes, dont les deux tiers habitent dans la partie européenne de l'U.R.S.S. et qui prend de nouveau conscience, soit pour des motifs religieux, soit pour d'autres mobiles, de son identité.

Face à ce renouveau de la conscience juive, surtout parmi les jeunes, les autorités soviétiques paraissent désorientées. Successivement, M. Simon Markisch, chargé d'enseignement à l'université de Genève, et Alex Derczansky, chargé de cours à l'université de Paris, retracèrent l'histoire de la culture russo-juive qui s'exprima d'abord en yiddish jusque dan sles années 30, puis, après la période stalinienne, en russe. M. Gérard Israël, président de la commission d'études politiques du CRIF, et Mme Annie Kriegel, professeur à l'université de Paris-Nanterre, analysèrent l'embarras des autorités soviétiques encore accentué depuis la signature des accords d'Helsinki. L'histoire du symposium est la dernière illustration de cet embarras. Mme Kriegel insista aussi sur l'importance du choix devant lequel les jeunes juifs soviétiques sont placés : s'assimiler, se considérer comme juifs tout en restant en U.R.S.S., ou encore émigrer en Israël.

ROLAND DELCOUR.

Espagne

L'offensive diplomatique du gouvernement se développe dans plusieurs directions

De notre correspondant

Madrid. — L'Espagne a lancé une offensive diplomatique en vue de normaliser ses relations avec les pays de l'Est. M. Marcelino Oreja, ministre des affaires étrangères, a déclaré à Malte, samedi 22 janvier, où il se trouvait en visite officielle : *« L'établissement de relations diplomatiques au niveau des ambassades avec la Roumanie est un exemple qui sera suivi par d'autres pays dans de brefs délais. »* M. Tierno Galvan, président du Parti socialiste populaire, a affirmé de son côté, à son retour de Moscou, vendredi dernier : *« Des relations diplomatiques seront établies bientôt entre l'Espagne et l'U.R.S.S. »*

Le vice-ministre yougoslave des affaires étrangères, M. Dragan Bernaditch, se trouve depuis le 30 janvier, à Madrid. D'autre part, les négociations entre l'Espagne et la R.D.A. (cette dernière était le seul pays de l'Est ayant un ambassadeur lors de l'exécution, en septembre 1975, de cinq militants appartenant au FRAP et à l'ETA, ambassadeur qu'elle rappela à la suite de cet événement) sont en bonne voie. Enfin, la visite de M. Oreja à Malte annonce un proche échange d'ambassadeurs.

Selon M. Oreja l'Espagne a trois zones « préférentielles » : 1) Le monde européen et atlantique *« en raison du type de société que nous recherchons »*. M. Bassols, ambassadeur espagnol auprès de la Communauté économique européenne, a récemment déclaré que l'Espagne pourrait commencer à négocier son entrée dans la Communauté à la fin de 1977 (M. Oreja est attendu à Bruxelles prochainement et le roi doit se rendre en Allemagne fédérale en avril prochain) ; 2) Les pays d'Amérique latine : *« C'est dans cette zone que nous développerons notre action »*, a précisé le ministre. Les relations avec le Mexique, rompues à la suite de la victoire franquiste en 1939, pourraient être rétablies dans les trois ou quatre prochains mois ; 3) La Méditerranée et les pays arabes.

Le président du gouvernement, M. Suarez, est attendu le 27 janvier au Caire d'où il se rendra en Irak et en Syrie, et au mois de mars Juan Carlos effectuera une visite officielle en Egypte, en Arabie Saoudite et en Jordanie. En revanche, l'établissement de relations diplomatiques avec Israël semble « bloqué ». M. Oreja déclare à ce sujet : *« A moins que les circonstances changent* (à savoir la reconnaissance par les Israéliens des droits du peuple palestinien) *les relations diplomatiques avec ce pays ne seront pas renouées. »*

Il faut encore noter que M. Landavilla, ministre espagnol de la justice, a été reçu en audience par le pape la semaine dernière. Il a assuré que les négociations entre les deux Etats *« progressent de manière satisfaisante »*. Et M. Oreja ajoute : *« Les rapports entre l'Espagne et le Saint-Siège pourraient se développer dans un nouveau cadre juridique avant l'été 1978. »* Actuellement, ces relations sont réglées par le Concordat de 1953. Très tendues dans les dernières années du franquisme, elles se sont beaucoup améliorées depuis que Juan Carlos a renoncé au privilège de « présentation » des évêques. La visite que le roi doit faire en février au Vatican concrétisera cette détente.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

Au cours d'une manifestation en faveur de l'amnistie

Un étudiant est tué à Madrid par des militants d'extrême droite

La police espagnole recherche deux militants d'extrême droite soupçonnés d'être les meurtriers d'un étudiant âgé de dix-neuf ans, Arturo Ruiz Garcia, tué dans le centre de Madrid le dimanche 23 janvier pendant une manifestation de l'opposition en faveur de l'amnistie. Selon plusieurs témoignages, les assassins, en civil, se sont identifiés comme membres des guérilleros du Christ-Roi avant de faire feu à bout portant sur le jeune homme. Le 27 septembre, un étudiant participant à un défilé avait déjà été tué par des inconnus aux cris de *« Vive le Christ-Roi »*.

La police a réprimé avec brutalité la manifestation madrilène de dimanche, l'une des plus importantes depuis un an. Plusieurs milliers de personnes avaient répondu à l'appel des organisations de gauche et des associations de quartier, mais les autorités avaient refusé l'autorisation. D'autres manifestations en faveur de l'amnistie ont eu lieu dimanche à Saint-Sébastien, à Bilbao et à Barcelone, où près de deux mille personnes ont été énergiquement dispersées par la police. A Carabanchel, près de Madrid, des détenus de droit commun ont pris position samedi sur les toits de la prison en criant : *« Nous voulons voir la presse. »* Les visites ont été suspendues à la suite de ces incidents.

Pour la seconde fois, les délégués de l'opposition démocratique devaient être reçus ce lundi 24 janvier par M. Suarez, chef du gouvernement. Les six délégués avaient l'intention de soumettre un projet de loi électorale à M. Suarez : abaissement de la majorité électorale à dix-huit ans, liste des incompatibilités excluant en particulier des hauts fonctionnaires, des hiérarques du Mouvement, des dignitaires de l'Eglise et des officiers supérieurs. L'opposition souhaite la création d'une junte électorale nationale pour assurer l'égalité de tous les partis et de tous les candidats pendant la campagne.

Enfin, on déclare à Madrid dans les milieux bien informés que Don Juan, comte de Barcelone, ne s'est pas opposé à la nomination de son petit-fils, Felipe, comme prince des Asturies (*le Monde* daté 23-24 janvier), mais qu'il aurait préféré que cette décision ne soit prise qu'après son propre renoncement public à ses droits au trône. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

● *Le gouvernement* aurait envoyé des instructions aux autorités du Pays basque pour autoriser l'utilisation de leur drapeau dans des manifestations et cérémonies non officielles, a-t-on appris récemment à Madrid de source digne de foi. L'autorisation du drapeau blanc, rouge et vert est, avec l'amnistie générale pour les prisonniers politiques et un statut d'autonomie, l'une des trois revendications principales du peuple basque. — *(A.F.P.)*

● *Le quotidien madrilène Diario 16* est distribué à Paris dans la soirée le jour même de sa parution. Son prix de vente est de 2 F. *Diaro 16* est le dernier-né des journaux de Madrid, où il a été lancé, le 18 octobre 1976, par l'équipe qui a créé, il y a cinq ans, l'hebdomadaire *Cambio 16* (ce chiffre représente le nombre de ses fondateurs). Tirant entre 130 000 et 150 000 exemplaires, *Diairo 16*, comme l'hebdomadaire dont il est issu, s'est donné pour but de lutter *« pour l'instauration d'une véritable démocratie en Espagne »*.

● *M. Hugh Beesley*, haut fonctionnaire britannique de cinquante ans, vient d'être officiellement nommé directeur des services de presse et d'information du Conseil de l'Europe (les Dix-Neuf), dont le siège est à Strasbourg. «Ancien» du Conseil de l'Europe, où il est arrivé peu après sa fondation, en 1949, il succède à M. Goeran Loefdahl (Suède), nommé directeur de l'Institut suédois à Stockholm. — *(A.F.P.)*

● *MM. Georges Spénale, président du Parlement européen et Philippe Yace, président de l'Assemblée nationale de Côte-d'Ivoire*, viennent de se voir attribuer, pour la part qu'ils ont prise dans l'élaboration de la Convention de Yaoundé, le prix Eurafrique 1976 décerné pour la première fois par le comité de rédaction et les lecteurs de la revue *France-Eurafrique*, éditée à Paris. — *(A.F.P.)*

En février et en mars

LA GRANDE-BRETAGNE ATTRIBUERA LES PERMIS DE PÊCHE A L'U.R.S.S.

Bruxelles (Reuter). — Les représentants permanents des Neuf à Bruxelles sont tombés d'accord sur une formule conférant à la Grande-Bretagne la responsabilité de l'attribution de permis de pêche — à l'intérieur des nouvelles limites communautaires — à l'Union soviétique, à la Pologne et à l'Allemagne de l'Est.

En vertu de cet accord, qui nécessitera encore un important travail technique ainsi que l'approbation des gouvernements des Neuf, trente-huit bâtiments des trois pays concernés seraient autorisés à opérer à l'intérieur des limites communautaires de 200 milles pendant les mois de février et de mars. Les quotas fixés par la C.E.E. pour les trois premiers mois de l'année s'établissent à 38 000 tonnes pour l'Union soviétique et 6 000 tonnes au total pour les deux autres pays.

Chine

Les bruits les plus divers ... sur les responsabilités ... prochainement M. Teng ...

De notre correspondant

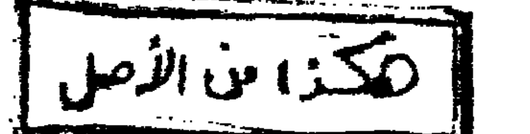
Japon

Le gouvernement n'a pas voulu ... toute la lumière sur l'affaire Lockhe...

De notre correspondant

Le parti conservateur en cause

Philippines



ASIE

Chine

Les bruits les plus divers courent sur les responsabilités qu'assumerait prochainement M. Teng Hsiao-ping

De notre correspondant

Pékin. — Les membres pékinois de la direction du P.C. sont apparus au grand complet, dimanche 23 janvier, pour recevoir les délégués d'une conférence nationale sur l'industrie charbonnière. Parmi les membres du bureau politique présents autour de M. Hua Kuo-feng figuraient le maire de la capitale, M. Wu Teh, et le commandant de la région militaire de Pékin, le général Chen Hsi-lien, qui avaient l'un et l'autre été critiqués dans les journaux muraux affichés place Tien-An-Men à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Chou En-lai. Il y a près d'un mois qu'ils n'avaient pas été vus en public et qu'un tel rassemblement des hauts dirigeants n'avait pas eu lieu.

Cette démonstration de la stabilité du pouvoir intervient à un moment où Pékin fourmille de rumeurs sur les mouvements de personnel en cours dans les organes dirigeants du régime, rumeurs que risque d'encourager encore une formule de l'agence Chine nouvelle suivant laquelle les « *camarades dirigeants* » sont « *très occupés* ».

Les bruits les plus divers courent sur le sort de M. Teng Hsiao-ping, dont la réapparition est attendue dans un avenir relativement proche, dès la fin du mois selon certaines sources. Personne ne sait, en revanche, à quel poste l'ancien vice-premier ministre pourrait « reprendre son travail ». L'hypothèse, avancée par des sources sujettes à caution, selon laquelle il pourrait être nommé « *premier vice-président du comité central* », est considérée comme peu vraisemblable, car ce poste le placerait en position de numéro deux du régime, immédiatement après M. Hua Kuo-feng. Or il se conforme que la seule limite à une nouvelle promotion de M. Teng Hsiao-ping est précisément qu'il ne dépasse pas la position de numéro trois, c'est-à-dire qu'il ne prenne le pas ni sur le président Hua ni sur le maréchal Yeh Chien-ying, que tous les textes présentent scrupuleusement comme le deuxième personnage du parti et de l'Etat.

La plupart des observateurs estiment, en revanche, que la *nomination* de M. Teng Hsiao-ping à la tête du gouvernement n'a désormais rien d'impossible, même si elle n'intervenait qu'à terme, après un « stage » à l'un des postes de vice-premier ministre, où sa prééminence s'affirmerait nécessairement.

La conférence sur l'industrie charbonnière, dont les trois mille délégués viennent d'être reçus par les hauts dirigeants du parti, s'était ouverte le 10 janvier à Pékin. Peu d'indications ont été données sur ses travaux, sinon que le vice-ministre de l'industrie du charbon, M. Hsiao Hua, y a pris la parole, et que le plan de production houillère pour 1977 a été discuté. Cette conférence fait partie des multiples assemblées, sectorielles ou provinciales, préparatoires à la conférence nationale sur l'industrie annoncée pour « *avant le 1er mai 1977* » et dont la réunion est prévue pour mars.

ALAIN JACOB.

● *Mme Chen Mu-hua, membre du comité central du P.C.C.*, ancien vice-ministre du commerce extérieur, a été nommée ministre des relations économiques avec les pays étrangers, en remplacement de M. Fang Yi, dont le sort n'est pas précisé. Cette nomination a lieu alors que la Chine précise ses intentions d'acquérir à l'étranger les équipements et la technologie nécessaires au développement de son économie.

Japon

Le gouvernement n'a pas voulu faire toute la lumière sur l'affaire Lockheed

De notre correspondant

Tokyo. — Le procureur du tribunal de Tokyo vient de procéder à deux nouvelles inculpations dans l'affaire des pots-de-vin versés par Lockheed à des hommes d'affaires et des politiciens japonais. Il s'agit de MM. Yoshio Kodama, multimillionnaire, figure de premier plan de l'extrême droite, et Osano, richissime homme d'affaires, très lié à l'ancien premier ministre, M. Tanaka, également impliqué dans l'affaire. Ces deux inculpations pour des motifs mineurs (fraude fiscale pour M. Komada, faux témoignage devant la commission de la Diète en ce qui concerne M. Osano) mettent fin à l'enquête sur le scandale. Le comité qui était chargé des investigations par le tribunal de Tokyo sera prochainement dissous, malgré les demandes répétées des partis d'opposition pour que toute la lumière soit faite.

En réalité, on a le sentiment à Tokyo que l'enquête a tourné court. Non seulement le rôle réel qu'ont joué MM. Kodama et Osano reste dans l'ombre, mais on ignore ce que sont devenues les sommes (quelque 1,9 milliard de yens) versées entre 1972 et 1976 à M. Kodama. Le ministère de la justice a en effet annoncé que le nom des personnalités politiques mêlées à l'affaire ne serait pas révélé.

En mettant un terme à une enquête qui, pour les milieux dirigeants nippons, n'a déjà que trop duré, le ministère de la justice a surtout voulu éviter que le scandale ne s'étende. MM. Kodama et Osano sont, en effet, au centre de circuits où se mêlent étroitement politiciens et hommes d'affaires, qu'un approfondissement des investigations aurait éclaboussés.

Le parti conservateur en cause

Avec M. Kodama, c'est le parti conservateur qui est indirectement en cause. Cet homme fit fortune à Changhaï en dirigeant une organisation d'espionnage qui comptait plus de dix mille agents. Il fut particulièrement actif dans le pillage des richesses de la Chine. Son trésor de guerre (quelque 100 milliards de yens en diamants et en platine) lui servit, au lendemain de la défaite du Japon, pour financer la création du parti conservateur. Déjà redouté à cause des gangs et des sociétés d'extrême droite qu'il contrôlait, il devint l'un des plus puissants *kuromaku* (éminence grise) du parti libéral-démocrate. Familier des premiers ministres, distributeur de fonds, il fera et défera en sous-main les gouvernements. Ses réseaux sont puissants et s'entrecroisent avec ceux de l'autre grand « *kuromaku* », M. Sasakawa, lui aussi de l'extrême droite.

Ces réseaux passent par Séoul. MM. Kodama et Osano sont très liés au président Park et contrôlent les circuits d'« *arrosage* » du « *lobby* » sud-coréen au Japon.

Agé de cinquante-neuf ans, M. Osano monta pendant la guerre une société de transports et se mit au service de l'armée impériale. Après la défaite, il s'appropria des équipements militaires qu'il revendit au marché noir. Ayant fait fortune, il se lia avec M. Tanaka, alors au début de sa carrière politique. Même ambition, même absence de scrupules : les deux hommes deviennent inséparables. M. Osano fut l'un des principaux financiers du futur premier ministre. En même temps, il se met au service des forces américaines et participe aux transports de troupes, d'abord en Corée puis au Vietnam. Sa société, Kokusai Kogyo, est prospère et il multiplie les opérations immobilières à Hawaï et dans le Pacifique sud, avec le puissant groupe Tokyu (tourisme, transports, chaîne de grands magasins, etc.), dont il est actionnaire. Propriétaire d'une partie de la compagnie aérienne intérieure All Nippon Airways, et actionnaire de la Korean Air Lines, M. Osano fut mis en contact avec Lockheed par M. Kodama. Il touchera 500 millions de yens pour ses bons offices.

Artisan de l'arrivée au pouvoir de M. Tanaka (c'est lui, dit-on, qui versa 700 millions de yens à M. Nakasone, ancien secrétaire général du P.L.D., pour qu'il bascule, avec sa fraction, du « *bon côté* » et provoque ainsi l'échec de M. Fukuda lors de l'élection du premier ministre, en 1972), M. Osano fut également l'un des hommes-clés des réseaux japonais à Djakarta. Il contribua à la création, pour le bénéfice de M. Tanaka, d'un « lobby » indonésien.

L'arrêt de l'enquête sur le scandale Lockheed permet de maintenir le voile sur nombre d'affaires louches. Le procès des treize inculpés (dont M. Tanaka) doit commencer le 27 janvier. Il peut durer cinq ans, si les accusés utilisent, comme c'est probable, toutes les procédures d'appel.

PHILIPPE PONS.

Philippines

● DIX PERSONNES accusées de complot contre le président Marcos seront jugées par un tribunal militaire le 7 février. Parmi elles figurent M. Sergio Osmena, candidat à l'élection présidentielle de 1969, trois Américains et un Britannique. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LA MAISON BLANCHE ATTACHE « UNE IMPORTANCE PARTICULIÈRE » AU VOYAGE DE M. MONDALE EN EUROPE ET AU JAPON

(De notre correspondant.)

Washington. — Le départ de M. Mondale pour l'Europe et le Japon, trois jours à peine après son entrée officielle en fonctions, illustre l' « *importance particulière* », selon l'expression de M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, d'un voyage éclair de neuf jours dont aucun résultat immédiat ou spectaculaire n'est pourtant attendu.

Ce voyage, consciencieusement préparé par M. Mondale, qui s'est entretenu trois fois avec le secrétaire d'Etat, M. Vance et une fois avec les secrétaires à la défense, au Trésor et au commerce, répond en effet au souci du nouveau gouvernement de rétablir avec les pays alliés des Etats-Unis la consultation et la coopération, dont on laisse entendre qu'elles avaient été négligées pendant les années où M. Kissinger donnait la priorité aux relations bilatérales américano-soviétiques. En même temps, le gouvernement Carter entend souligner la continuité de la politique étrangère américaine et la permanence des engagements américains, notamment à l'occasion de la visite qu'il fera à la porte de Brandebourg, entre les deux Berlin.

Les conversations de M. Mondale auront trait à une variété de problèmes : relations Est-Ouest et Nord-Sud, questions relatives à l'énergie et à la coordination des politiques des pays qui en sont les plus grands consommateurs, Chypre, le Proche-Orient, les ventes d'installations nucléaires par la France et l'Allemagne au Pakistan et au Brésil... A Londres, M. Mondale discutera essentiellement de l'affaire de Rhodésie et de l'Afrique australe en général, et à Tokyo de la réduction envisagée de la présence militaire américaine en Corée du Sud.

Cependant, on prévoit à la Maison Blanche que les problèmes de la concertation économique domineront les entretiens. L'envoyé spécial de M. Carter se propose d'expliquer en détail le plan de relance récemment annoncé par le président. Il attend de ses interlocuteurs des précisions sur les moyens par lesquels ils envisagent de faire face aux problèmes de l'inflation et du chômage. Dans ce contexte, le voyage de M. Mondale est considéré comme le premier pas vers la réunion d'une conférence économique internationale, qui se tiendrait au printemps dans une capitale (Tokyo) ou Londres) qui pourrait être choisie à l'occasion de la visite du vice-président américain

L'importance donnée aux problèmes économiques par le gouvernement apparaît également dans la réorganisation annoncée du Conseil national de sécurité (N.S.C.), dont le nombre des commissions a été réduit de sept à deux. L'objectif recherché par M. Carter est de rendre aux départements ministériels l'autorité que la Maison Blanche avait partiellement confisquée pendant les présidences « impériales » du passé. En même temps, le président Carter, conscient des effets de la politique économique intérieure sur la politique étrangère, a décidé que, lorsque les questions économiques seraient discutées, la présidence du N.S.C. serait confiée à M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, ou à M. Shultze, chef du conseil économique présidentiel.

HENRI PIERRE.

La fin du « fascisme extérieur » ?

(Suite de la première page.)

La plus grande démocratie du monde est aujourd'hui le plus grand exportateur de dictatures. En Amérique latine, où les Etats-Unis ont plus d'influence que nulle part, 80 % des nations subissent aujourd'hui des régimes autoritaires. Au Proche-Orient, en Asie du Sud-Est, en Afrique, les pays les plus fidèles à Washington sont dans la même situation pour la plupart. Seuls ou à peu près, les Etats industriels (Europe de l'Ouest, Japon, Canada, etc.) respectent les droits de l'homme comme leur grand allié.

Ce phénomène indiscutable reste méconnu en Occident. Il est frappant qu'on en ait très peu parlé à propos du bi-centenaire de la Déclaration d'indépendance. Comment comprendre les Etats-Unis, cependant, si l'on ferme les yeux sur la contradiction entre leur politique intérieure toujours fidèle aux idéaux démocratiques proclamés en 1776 et leur politique extérieure de plus en plus fondée sur l'exportation des dictatures ? Le prétendu messianisme américain apparaît singulièrement limité en pratique. Il concerne le capitalisme beaucoup plus que les droits de l'homme. Pour être équitable, on doit ajouter qu'un tel comportement n'est pas le monopole de Washington. Les autres nations démocratiques agissent de la même façon quand elles le peuvent : mais elles le peuvent moins parce qu'elles sont plus faibles. La France n'hésite pas à favoriser des dictatures dans certains des pays africains où elle garde quelque influence.

Les dictatures de type communiste sont monolithiques et homogènes. Elles forment un ensemble facilement repérable avec leur parti unique, leur idéologie imposée, leur propagande pesante, leur presse uniforme, leur absence de décision, leur régime policier. Au contraire, les dictatures exportées ou soutenues par Washington sont multiformes. Certaines tolèrent quelques opposants, même au niveau électoral, quitte à les emprisonner ensuite, voire à les torturer et à les faire disparaître. Quelques-unes sont même des semi-dictatures où demeurent encore des restes de liberté et de sécurité. Souvent les basses besognes de la répression sont laissées à des organismes plus ou moins privés, à des milices ou à des polices parallèles qu'on peut désavouer officiellement en jouant les Ponce-Pilate. Mais surtout, ces dictatures ne sont pas idéologiques. Elles ne cherchent pas à enrégimenter les esprits. Elles se bornent à faire plier les volontés.

En Amérique latine

Cependant plusieurs dictateurs d'Amérique latine sont pires que celles de l'Europe de l'Est, si l'on en croit le dernier rapport annuel d'Amnesty International (1975-1976) précisé pour le Chili par le rapport du groupe de travail spécial constitué par le Conseil économique et social de l'ONU (octobre 1976). On doit se reporter à l'un et à l'autre de ces documents sérieux sans oublier que la situation s'est aggravée depuis l'époque où les enquêteurs ont réuni les faits consignés. Le Chili semble perdre la première place dans la répression violente que l'Argentine est en train de lui ravir, avec 1 500 exécutions d'opposants en 1976 (et 50 dans les *six* premiers jours de janvier 1977) (1). Ni à Santiago ni à Buenos-Aires, on ne pourrait concevoir la publication d'un manifeste analogue à celui des intellectuels de Prague : ses signataires auraient en même temps signé leur arrêt de mort.

D'autres pays moins connus et moins dénoncés sont très proches des leaders de la terreur. Le Guatemala a subi 15 000 exécutions d'opposants entre 1970 et 1975, soit deux fois plus par an que l'Argentine pour une population quatre fois moindre. L'Uruguay possède un prisonnier politique par 500 habitants, ce qui en fait le champion d'Amérique ; il est également très bien placé quant à l'usage de la torture et aux exécutions capitales. Le Brésil tient aussi une bonne place dans le palmarès de la répression. Une évolution importante est en cours sur ce plan. Autrefois, la terreur était plus violente dans les pays les moins développés, tels que Haïti, le Paraguay, le Nicaragua. Aujourd'hui, ce sont les pays du plus haut niveau de répression (Chili, Argentine, Brésil, Uruguay), bien que ce niveau n'ait pas baissé dans les autres.

Le président Carter ne peut pas ignorer ces faits. Il ne peut pas ignorer la part que les Etats-Unis ont prise et continuent à prendre dans le développement des dictatures en Amérique latine. Il y bénéficient sans doute de conditions favorables, les nations concernées étant particulièrement vulnérables aux régimes de ce genre. L'intervention de Washington reste néanmoins décisive dans la plupart des cas. Relativement fréquentes au début du siècle, les actions militaires ouvertes et directes sont devenues très rares depuis 1945. On peut citer seulement celle de Saint-Domingue en 1965. Des révélations montrent qu'une autre avait été envisagée au Brésil en 1964 : mais plutôt sous la forme d'un soutien logistique à l'armée locale.

L'action de la C.I.A.

L'action de la C.I.A. est plus fréquente et plus continue. Les multiples enquêtes des journalistes américains, les rapports des commissions du Congrès ont fourni beaucoup de détails sur quelques opérations importantes, depuis l'invasion du Guatemala en 1954 à partir du Honduras et du Nicaragua par une troupe d'exilés équipée et armée par les Etats-Unis. On sait, par exemple, que 8 millions de dollars ont été distribués à l'opposition de droite, pour renverser le président Allende, dont 1 million versé au moment critique d'août 1973. Ces parties visibles de l'iceberg suggèrent l'existence de parties cachées probablement plus importantes. Par plusieurs exemples précis on connaît également les liens étroits établis entre les ambassades des Etats-Unis, leurs militaires, la C.I.A., et certaines firmes privées américaines ou multi nationales. L'ensemble constitue une force puissante pour aider à détruire des gouvernements démocratiques comme ceux du Brésil en 1964, ou du Chili en 1974, et les remplacer par des dictatures et maintenir celles-ci en place.

Néanmoins, cette force ne représente qu'un appoint dans la plupart des cas. Le rôle décisif est presque toujours tenu par les armées nationales des pays en cause. Cela semble lié à l'évolution de leurs officiers. Pendant le dernier quart de siècle, la plupart d'entre eux, à partir du grade de commandant, ont fait des séjours plus ou moins prolongés dans les écoles militaires des Etats-Unis. Ils s'y sont américanisés dans les goûts, le comportement, les idées. En même temps, ils y ont appris à donner la priorité à la lutte contre la subversion. On aboutit ainsi à une certaine « dénationalisation » des armées locales et à leur transformation en instruments de conquête du pouvoir.

Autrefois, la formation dans les grandes écoles militaires françaises, anglaises ou allemandes renforçait le sentiment national chez les officiers latino-américains et contrecarrait leurs tendances à intervenir dans la vie politique traditionnelle au sud du Rio-Grande. Aujourd'hui, la formation dans les écoles militaires yankees renforce cette tendance et développe le sentiment d'unité continentale sous la conduite du leader de l'Occident. Là se trouve sans doute le mécanisme essentiel qui permet aux Etats-Unis d'exporter la dictature en Amérique latine. Toutes choses égales, d'ailleurs, les armées de chaque pays jouent un peu là-bas le rôle des partis communistes locaux dans l'Europe de l'Est.

Le président Carter n'ignore pas non plus que son pays a autant de moyens de pousser l'Amérique latine vers la démocratie que vers la dictature. Si le nouveau chef de la plus grande nation du monde le veut vraiment, il peut obliger les alliés des Etats-Unis à mieux respecter les droits de l'homme. Ce faisant, il augmenterait les chances de l'Occident dans la compétition avec les pays de l'Est.

On ne combat pas la dictature communiste en développant en face d'elle un autre type de dictature, différente mais aussi terrible, comme on le fait aujourd'hui en Argentine, au Chili et ailleurs, mais en montrant que la liberté n'est pas seulement un luxe réservé aux riches, une sorte de caviar et de vison pour nations privilégiées. Que tous les peuples peuvent progressivement y accéder, sous des formes et dans un style propre à leurs traditions nationales. Pour s'engager dans cette voie, malgré le poids des C.I.A., des Pentagone, des Wall Street, des multinationales, il faut un grand courage, un réalisme authentique et une puissance de rêve. Le petit entrepreneur de Georgie en a montré beaucoup jusqu'ici. On forme le souhait qu'il ne les perde pas en entrant à la Maison Blanche.

MAURICE DUVERGER.

(1) Voir *le Monde* du 8 janvier, page 5.

PROCHE-ORIENT

Liban

Des «casques verts» syriens auraient pris position dans les quartiers chrétiens de Beyrouth

Plusieurs centaines de soldats syriens ont pénétré, dimanche 23 janvier, dans les quartiers est (conservateurs chrétiens) de Beyrouth, selon des informations dignes de foi parvenues à Nicosie.

Aucun incident n'a marqué ce déploiement de force dont la raison n'est pas connue, mais qui intervient une dizaine de jours après le demi-échec du rassemblement des armes lourdes.

Des « casques verts » se trouvent notamment à Achrafieh, bastion chrétien de Beyrouth-Est, où le Parti des phalanges de M. Gemayel est très influent.

Les forces syriennes effectuent de sévères contrôles, fouillant véhicules et passagers, ce qui suscite un certain mécontentement dans la population.

Le bureau politique du Parti des phalanges s'est réuni dimanche pour examiner la situation, a-t-on appris de même source, à Nicosie.

C'est la première fois depuis le début de l'intervention syrienne au Liban, en juin 1976, que l'armée de Damas pénètre à l'intérieur des quartiers contrôlés par la droite chrétienne, « alliée » du régime du président Assad.

Selon la presse libanaise, M. Joumblatt, chef du parti socialiste progressiste, aurait exprimé son intention de se retirer « prochainement » de la vie politique. Le chef druze préparerait sa démission de son parti, mais aurait indiqué que *« cela prendra du temps »*. Il renoncerait à son siège de député du Chouf (montagne druze), *« dès que les circonstances le permettront »*. M. Joumblatt, qui a été le principal dirigeant de la coalition palestino-progressiste pendant le conflit, abandonnerait toute activité politique active pour se consacrer à des travaux personnels. — *(A.F.P., U.P.I.)*

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris et Ryad ont la « volonté commune » d'accroître leur coopération économique

Interrompant pour une matinée ses entretiens sur les problèmes de la paix au Proche-Orient et de l'énergie, M. Giscard d'Estaing, qui poursuit sa visite officielle en Arabie Saoudite, se rend, ce lundi 24 janvier, à Dharan, principal centre de l'industrie saoudienne du pétrole, puis reçoit les représentants de la communauté française dans le pays.

Dans une interview publiée dimanche par le journal saoudien « Okaz », le président de la République déclare notamment : « La France estime qu'il est nécessaire de parvenir à un règlement juste et durable du conflit du Proche-Orient. Il est inévitable que ce règlement débouche, par le biais des pourparlers de paix de Genève, sur un règlement global de la question palestinienne de manière à donner entièrement satisfaction aux Palestiniens, dont les intérêts et les aspirations ont été négligés pendant de longues années. »

De son côté, le prince Sultan Ben Abdel Aziz, ministre saoudien de la défense et de l'aviation, affirme, dans une déclaration reproduite lundi par la presse locale, que « l'Arabie Saoudite est pleinement disposée à coopérer avec la France sur le plan militaire... Le royaume est disposé à acquérir tout ce dont il a besoin sur le plan militaire de la France ou de tout autre pays ami. Nous sommes libres d'acheter nos armes où bon nous semble et nous ne dépendons pas d'un fournisseur unique. »

De notre envoyé spécial

Ryad. — Suffit-il des fastes un peu rudes de l'Arabie pour oublier Paris ? La chevauchée singulière qui précipite les tribus wahabites du fond de leur désert jusqu'au seuil de la puissance mondiale peut-elle distraire un président français de ses soucis municipaux ? *L'extraordinaire spectacle* de cette capitale fantôme, vaste chantier éventré par les machines venues d'Occident, caravansérail électronique et nickelé où flottent encore la voile des galabayas et les parfums d'avant-hier, pèse-t-il plus lourd que les destinées électorales d'un député de la Corrèze ?

Autant de questions que l'on se pose à Ryad depuis l'arrivée, samedi 22 janvier, à 16 h. 30, du Concorde présidentiel. A aucun moment, jusqu'à présent, le président de la République n'a donné l'impression d'« entrer » vraiment dans un voyage jugé historique par la presse du golfe Persique. Front soucieux, allure un peu crispée, M. Giscard d'Estaing ne s'est abandonné que fort rarement à la curiosité détendue qu'il a montrée ailleurs, et que justifiaient pourtant les efforts du protocole saoudien.

Deux petits événements inattendus avaient marqué, il est vrai, le début de la visite. Deux symboles assez forts pour, dans ce pays du mystère quotidien et du « signe », créer immédiatement tout un climat. La présence imprévue, au pied de la passerelle, du roi Khaled Ben Abdel Aziz, raidi par une arthrose de la hanche, appuyé sur une canne, et qui avait dû faire les derniers mètres dans la Mercedes royale, témoignait du prix qu'attache Ryad à cette visite. Cette arrivée d'un chef d'Etat français au seuil d'une année qui pourrait être l'« année du Proche-Orient », c'est pour l'Arabie Saoudite, non seulement une consécration internationale, mais une étape significative du dialogue « euro-arabe ».

Conforté par les événements de Beyrouth dans son leadership du monde arabe, manœuvrant subtilement, au sein de l'OPEP, entre la solidarité islamique et la « modération » anticommuniste, Ryad, face à une Europe désunie et inquiète, se sent désormais les moyens de peser aussi sur la politique intérieure de Paris, de Rome, de Lisbonne ou de Madrid (1). Au-delà de l'amitié franco-saoudienne, que célèbrent les numéros spéciaux des journaux de Ryad (M. Giscard d'Estaing est *« le grand chevalier venu courageusement sur le coursier de l'amitié »*), ce chef d'Etat, venu offrir tout à la fois les services rémunérés de la technologie française et sa « compréhension » politique, ne pouvait donc être accueilli sans solennité particulière.

Du côté français, en revanche, l'absence de MM. d'Ornano et Lecat — dont l'arrivée était annoncée à Ryad le matin même — marquait bien que d'autres soucis allaient alimenter les conversations du palais Al Nassiriyah, où sont logés les principaux représentants de la délégation française.

Cette concurrence bizarre entre l'actualité de Ryad et celle de Paris allait-elle dominer pendant trois longs jours les préoccupations des visiteurs français et des quelque cent vingt journalistes de la presse internationale présents en Arabie Saoudite ? Tout portait à le croire.

Un « spectacle » à la mesure de l'événement

Du côté saoudien pourtant, le « spectacle », dans ce qu'il a de munificent et d'austère à la fois, est à la mesure de l'événement : accueil à l'aéroport de Ryad par les princes, ministres et dignitaires du royaume dans un envol d'étoffes et de keffiehs blancs, haie d'honneur des fauconniers du roi, Bédouins au visage de brique, munis d'un poignard à garde dorée et d'une cartouchière, alignés sous les marbres et les aciers de cet aéroport futuriste sorti des pierrailles; cavalcade très américaine ensuite, dans les avenues de Ryad, du cortège de Rolls, escorté par les décapotables rouge vif et les mitrailleuses de la garde nationale.

Chacun vit à Ryad avec un pied chez Lawrence d'Arabie et l'autre quelque part près de Los Angeles, la tête remplie tout à la fois des appels du muezzin et du vrombissement des climatiseurs en marche dans toutes les Chevrolet, Buick, Cadillac, qui font l'ordinaire des embouteillages saoudiens.

Avec un art consommé de l'hospitalité, les dirigeants wahabites ont su, samedi et dimanche, faire alterner la politique et la fête. M. Giscard d'Estaing fut convié samedi soir par le roi, à un dîner de cent trente couverts au palais Al Maâzar. Au cours du repas, arrosé de lait de chamelle et d'eau, le président de la République reçut le grand cordon Abdel Aziz, décoration saoudienne réservée aux chefs d'Etat. Il remit à son hôte la grand-croix de la Légion d'honneur, et un service de table en porcelaine de Sèvres.

Dimanche après-midi, le prince Abdallah Ben Abdel Aziz, second vice-président du conseil et chef de la garde nationale, a organisé sur l'hippodrome de Ryad plusieurs concours de chevaux et de dromadaires — dont un Prix du Président de la République — en l'honneur des visiteurs. Assis à la droite du roi dans la tribune officielle, M. Giscard d'Estaing s'est vu offrir, à la fin de la manifestation, deux pur-sang arabes qu'il destine, a-t-il dit, aux haras français.

Dans la soirée, rendez-vous avait été fixé dans le désert proche de Ryad, par le prince Salmane Ben Abdel Aziz, gouverneur de la capitale, pour un dîner bédouin sous la tente, précédé de danses traditionnelles autour d'un feu de camp.

Installé sous un auvent de toile garni de coussins et de tapis précieux, le président de la République a d'abord assisté à une longue *al ardah*, danse du sabre, balancée au coude à coude par des guerriers barbus, au pied du drapeau saoudien, vert, frappé d'un sabre et d'un verset du Coran. Un dîner aussi savoureux qu'inconfortable a rassemblé ensuite tous les invités sous une vaste tente qu'agitait un vent venu de loin. Le roi Khaled, dont la santé demeure fragile, s'était décommandé au dernier moment, et c'est le prince Fahd qui présidait ce pique-nique sous les étoiles.

Pique-nique abrégé, puisque, dès 20 heures, la politique reprenait ses droits, et que les délégations regagnaient Ryad pour de nouveaux entretiens nocturnes entre le président Giscard d'Estaing et M. de Guiringaud, d'une part, et les princes Fahd et Saoud Ibn Fayçal, ministre des affaires étrangères, d'autre part.

La politique n'avait cessé de tenir une place importante tout au long de ces premières trente-six heures. Dimanche matin, visitant le ministère du Plan, M. Giscard d'Estaing s'est montré très attentif à un long exposé du ministre, le cheikh Hisham Nazer, qui faisait le point des projets d'équipement de l'Arabie Saoudite et des difficultés qu'elle rencontre (pénurie de main-d'œuvre, engorgement des ports, inflation, etc.). On indiquait du côté français que les Saoudiens s'étaient montrés très intéressés par les résultats du plan Barre. On insistait également sur la *« volonté commune »* d'accroître la coopération économique franco-saoudienne. Au cours de l'année 1976, différents contrats ont été signés pour une valeur globale de 8 milliards de francs — non compris les livraisons de matériel militaire, — qui permettent d'espérer un redressement de la balance commerciale, pour l'instant très défavorable à la France. De nouveaux entretiens devaient avoir lieu à ce sujet ce lundi entre MM. Durafour, Rossi, de Guiringaud et leurs homologues saoudiens.

M. Giscard d'Estaing a eu ensuite des entretiens plus strictement politiques. D'abord un tête-à-tête de quarante minutes avec le roi Khaled, au cours duquel furent évoquées la situation internationale en général, la crise du Proche-Orient et la question de Djibouti. Cette dernière ne soulève plus de problème entre les deux pays, affirme-t-on du côté français où l'on fait valoir que la volonté de Paris d'assurer, voire de garantir, l'indépendance du futur Etat est propre à satisfaire Ryad. Une conversation élargie a rassemblé ensuite, dimanche, en fin de matinée, les principaux membres des deux délégations.

Le président de la République s'est également entretenu, le matin, en privé, durant une heure, avec le prince Fahd, des problèmes d'énergie. Dimanche soir, après le dîner, une conversation à quatre a réuni, au palais Al Nassiriyah, le prince Fahd, M. Giscard d'Estaing et les deux ministres des affaires étrangères. Elle a duré deux heures et a porté exclusivement, a-t-on indiqué du côté français, sur le problème du Proche-Orient. Aucune précision n'a été donnée quant au contenu de la discussion. On peut penser néanmoins que le souci de Ryad d'obtenir de la France un nouvel engagement sur la question palestinienne et la mise au point du communiqué commun se trouvaient au centre du débat.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(1) Le cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, déclarait le 28 décembre 1976 au *Spiegel* : *« Nous sommes extrêmement inquiets de l'Occident, inquiets de la possibilité d'une nouvelle récession, inquiets de la situation en Grande-Bretagne, en Italie, et même en France et dans certains autres pays. Nous ne voulons pas qu'un autre régime arrive au pouvoir en France ou en Italie. »*

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● M. YOSHIKATSU TAKEIRI, président du Komeito, seconde formation de l'opposition nippone, a été reçu, samedi 22 janvier, à Pékin, par le président Hua Kuo-feng. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● M. FORD, ancien président des Etats-Unis, sera, à partir du 1er février, directeur du Eisenhower Exchange Fellowship, une organisation à but non lucratif qui finance les visites aux Etats-Unis de dirigeants d'entreprise et de personnalités étrangères. — *(A.F.P.)*

● M. SOLJENITSYNE compte se consacrer à la publication d'œuvres sur la culture, la religion et l'histoire russes destinées aux Occidentaux, a-t-il indiqué au correspondant d'un journal du Vermont, où il réside. Il a l'intention de créer une maison d'édition à but non lucratif. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Inde

● LES NEGOCIATIONS ENTRE L'INDE ET LE BANGLADESH sur le partage des eaux du Gange ont pris fin, dimanche 23 janvier, à New-Delhi, sans qu'un accord entre les deux parties ait pu être trouvé. — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIFS. — Plusieurs erreurs se sont glissées dans notre série d'articles consacrée à Madagascar (*le Monde* des 30 et 31 décembre 1976 et du 1er janvier 1977). Le conseiller politique du président Ratsiraka s'appelle M. Charles Ravaojanahary (et non Ravojanhar). Le ministre des finances malgache est M. Justin Rarivoson (et non Ravorison). Avant d'être assassiné, le 11 février 1975 et non le 6), le colonel Ratsimandrava, chef de l'Etat, avait été commandant de la gendarmerie, puis ministre de l'intérieur.

Panama

● LE GENERAL OMAR TORRIJOS, a déclaré le samedi 23 janvier qu'il ne tolérerait pas de présence militaire des Etats-Unis dans le canal de Panama après l'an 2000. Les négociations entre Washington et Panama sur un nouveau traité se poursuivent actuellement. — *(U.P.I.)*

République Sud-Africaine

● QUATORZE PERSONNES, ACCUSEES DE SORCELLERIE, ont été brûlées vives devant des centaines d'Africains dans le Bantoustan Lebowa, au nord-est du pays, a annoncé dimanche 23 janvier la police sud-africaine. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

● LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, M. Ali Mwinyi, et le ministre d'Etat auprès de la présidence chargé de la sécurité, M. Peter Siyovelwa, ont donné leur démission, a indiqué, dimanche 23 janvier, l'agence tanzanienne Shihata, à la suite de *« graves abus commis par des membres de la police et des forces de l'ordre dans le nord-ouest du pays »*. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● LE DAILY NEWS, second journal du pays, a reçu, le 20 janvier, l'ordre de cesser sa parution après avoir publié deux articles critiquant de hauts dirigeants du régime, annonce le *Times* de Londres.

EN ARABIE SAOUDITE

LA RÉ...

II. - Le gâteau e...

L'ANIMATION DES VENTES EST UN MÉ...

L'AGENDA FRANCO-ARABE

هكذا من الأصل

EN ARABIE SAOUDITE

LA RÉVOLUTION PÉTROLIÈRE

II. - Le gâteau et les miettes

L'Arabie Saoudite consacre une partie de ses fabuleux revenus pétroliers à la réalisation d'un plan quinquennal ambitieux, qui vise à créer une économie moderne et diversifiée. La mise en œuvre de ce plan se heurte cependant à divers obstacles (« le Monde » des 22 à 24 janvier).

De notre envoyé spécial par ERIC ROULEAU

Jeddah. — Les nouvelles avenues des villes saoudiennes, aussi larges que nos autoroutes, sont déjà congestionnées par la circulation. A Djeddah et à Ryad, comme à Los Angeles, les piétons sont rares dans certaines artères, où les voitures, aux heures de pointe, avancent péniblement pare-choc contre pare-choc. Les embouteillages du centre de la ville indigneraient les plus blasés des automobilistes parisiens. En dix ans, le nombre des véhicules, pour la plupart des grosses cylindrées américaines, allemandes ou japonaises, a fait un bond de 40 000 à 800 000, pour une population vraisemblablement inférieure à sept millions d'habitants.

Bitumés, propres et nets, bordés de palmiers, parfois agrémentés d'espaces verts, les boulevards, bien éclairés la nuit, contrastent avec les sordides ruelles des vieux quartiers, étroites et sombres, souvent encombrées d'amas de détritus. La moindre averse provoque aussitôt des marécages malodorants. Les grandes agglomérations sont reliées par le téléphone automatique, à l'Amérique, à l'Australie, à l'Europe, à Taiwan, mais sont encore privées de canalisations, de tout-à-l'égout, et — dans certains secteurs — d'électricité et d'eau courante. Le précieux liquide, que l'on distribue avec parcimonie en raison de sa pénurie, est encore livré à domicile par citernes ou, plus prosaïquement, dans des bidons transportés à dos de mulet.

Le rythme du développement ne parvient pas à rattraper celui, plus rapide, de l'urbanisation consécutive au boom pétrolier. Bédouins sédentarisés, pasteurs ou paysans, ouvriers immigrés, à la recherche d'un travail mieux rémunéré, ont afflué vers les villes, qui regroupent désormais près de 80 % de la population totale du royaume, contre 50 % il y a à peine dix ans. Des quartiers entiers ont été démolis pour faire place à d'orgueilleux buildings, qui abritent les bureaux de nouvelles sociétés, des blocs d'appartements qui servent à loger leurs cadres supérieurs, de somptueuses villas en pierre de taille et en marbre.

Mais les bidonvilles, constitués de grossières baraques en torchis, poussent leurs tentacules encore plus vite dans les périphéries et à proximité des entreprises industrielles. Au port de Djeddah, les manœuvres yéménites, frêles, le teint basané, les dockers somaliens ou soudanais, grands gaillards à la peau brune, couchent sous la tente ou à la belle étoile. Des techniciens autrichiens, au hasard d'une rencontre à Ryad, se plaignaient d'avoir été « parqués », avec des dizaines d'autres de leurs collègues, dans un dortoir, où ils grelottaient de froid. Faute d'hébergement convenable, les travailleurs sous contrat s'engagent généralement à ne pas se faire accompagner de leur femme et de leurs enfants.

La frénésie du gain

Si les ouvriers immigrés n'ont d'autre ambition que d'améliorer le sort de leur famille, les Saoudiens, eux, ont été saisis par la frénésie du gain. La hausse du prix du « brut », intervenue en 1973, a permis de sextupler en trois ans les revenus pétroliers du royaume. Le gouvernement s'acharne à vouloir débourser 142 milliards de dollars pour la réalisation du plan quinquennal. Pourquoi, se demande tout un chacun, ne pas s'assurer un morceau de ce fabuleux « gâteau » ?

En fait, la part du lion — mais le réalise-t-on dans les diverses couches de la population ? — a déjà été attribuée aux sociétés étrangères, exportatrices de biens d'équipement et de services, pour la plupart américaines. Selon le ministre de l'industrie, M. Ghazi Kosseibi, 80 % des contrats — et les plus importants — ont été conclus avec des firmes d'Outre-Atlantique, auxquelles a été confié entre autres le soin d'édifier l'ensemble des industries lourdes. La trésorerie de Ryad — précise Edward Sheehan dans le *New York Times Magazine* du 16 novembre dernier — aura versé avant trois ans la coquette somme de 55 milliards de dollars à divers organismes américains, officiels ou privés, en rétribution de travaux d'infrastructure actuellement en cours. Une trentaine de milliards supplémentaires, au bas mot, iront encore se déverser dans les caisses d'industries de guerre, dans leur quasi-totalité anglo-saxonnes, chargées d'équiper les forces royales (1).

Il est non moins vrai que le gouvernement saoudien multiplie les mesures pour répartir ce qu'il reste du revenu national parmi ses propres citoyens. A tout seigneur, tout honneur, la classe dirigeante en est la principale bénéficiaire. Membres de la famille royale, grands bourgeois du Hedjaz, dépositaires d'une tradition séculaire de négoce, notables des steppes du Nejd, berceau de la dynastie d'Al Saoud, n'ont eu aucun mal à se convertir, en association avec des partenaires étrangers ou pour leur propre compte, en entrepreneurs, industriels, banquiers, brasseurs d'affaires internationales.

Quand il le peut, l'Etat n'accorde ses faveurs qu'aux firmes étrangères qui consentent à s'associer à des autochtones. Ces derniers sont seuls, par exemple, à pouvoir prétendre aux prêts généreusement octroyés par le Saudi Development Fund. Il est ainsi possible à un Saoudien de s'attribuer la majorité des parts dans une entreprise mixte en fournissant 1 % seulement du capital, les 50 % lui étant avancés, sans intérêt, par l'organisme de crédit gouvernemental. S'il a la chance de bénéficier d'utiles relations ou de hautes protections, il pourrait même en devenir le propriétaire exclusif en obtenant les 49 % des fonds complémentaires auprès de banques privées et de ses futurs fournisseurs.

Dispensé de droits de douane, de taxes et d'impôt sur le revenu, sans limitation de temps, assuré d'écouler ses produits, dont l'Etat se porte aquéreur prioritaire, libre de fixer sa marge bénéficiaire, il lui est loisible de rembourser ses créanciers dans des délais qui se situent, le plus souvent, entre douze et vingt-cinq ans. Ainsi, un jeune médecin, appartenant à la bonne société de Djeddah, a-t-il réussi, en trois ans, à l'aide d'un modeste pécule, à lancer trois entreprises de transports, de construction et d'articles ménagers ; il s'apprêtait, nous a-t-il dit, à fonder, toujours grâce à des fonds gouvernementaux, un grand hôpital privé.

Les faveurs et les complaisances de l'Etat

Par choix ou par nécessité, l'Etat favorise également l'accumulation du capital dans les couches subalternes de la société. Ayant interdit, le mois dernier, toute activité commerciale aux étrangers, il a contraint des centaines de boutiquiers à céder à vil prix leurs fonds de commerce ou à s'associer à des Saoudiens qui leur servent de prête-nom. Un artifice analogue permet à une foule de « sponsors » (littéralement des parrains) débrouillards de prélever une commission pour servir d'intermédiaires entre les autorités saoudiennes et les hommes d'affaires étrangers. Ces derniers ne peuvent en principe obtenir un visa et des introductions, acquérir un terrain ou des locaux pour leur entreprise sans l'aval du « sponsor », qui se charge en outre d'accomplir les démarches administratives en semant sur son passage des pots-de-vin, réels ou fictifs, qu'il passera, bien entendu, au débit de ses « protégés » étrangers.

La corruption serait-elle aussi étendue qu'on le dit un peu partout ? Les responsables, interrogés à ce sujet, le nient avec plus ou moins d'énergie, tout en invoquant des circonstances atténuantes. L'Arabie Saoudite, disent-ils d'emblée, n'a pas le monopole de ce fléau, comme l'attestent les scandales qui ont éclaboussé récemment des personnalités de premier plan aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Allemagne fédérale et au Japon. « *Par comparaison*, ajoutent-ils, *notre pays est un modèle de vertu quand on songe aux sommes fantastiques qui circulent entre les mains de fonctionnaires relativement mal payés ou que leur offrent des firmes étrangères en rétribution de faveurs demandées.* »

Il n'en reste pas moins que les autorités saoudiennes n'ont jamais, semble-t-il, poursuivi un fonctionnaire indélicat, que les généraux mis en cause par la société américaine Lockheed, à la suite d'une enquête sénatoriale, n'ont pas été inquiétés. Faut-il, dès lors, croire ceux qui soutiennent que cette complaisance, tout comme la récente décision d'autoriser les fonctionnaires à cumuler les emplois, fait partie de la politique visant à favoriser la « promotion sociale » des Saoudiens ? Toujours est-il que des membres de l'administration, de plus en plus nombreux, s'établissent à leur propre compte sans que personne s'inquiète de l'origine de leur capital acquis de fraîche date.

Beaucoup, il est vrai, se sont enrichis, comme tant d'autres, d'une manière strictement légale, par la spéculation foncière ou immobilière. Un lopin acheté en 1973, peu avant le boom pétrolier, pour 100 000 rials (un rial = 1,40 F), a été revendu l'année dernière 6 millions de rials ; un terrain de 10 000 m2 dans un quartier commercial de Djeddah, a été cédé récemment pour 250 millions de francs lourds. Et pour cause : un logement de cinq pièces principales se loue couramment 300 000 francs l'an. Les loyers, qui ont décuplé depuis 1973, sont payables obligatoirement trois ans à l'avance. La propriété immobilière est réservée exclusivement aux citoyens saoudiens ; ceux-ci bénéficient de prêts — sans intérêt — à la construction que leur octroie le gouvernement pour une période de vingt ans.

« *Au cours des dix-sept derniers mois*, nous a indiqué le ministre des finances, M. Mohamed Aba Al Kheil, *nous avons accordé à cet effet quarante-huit mille prêts pour une somme globale de 13 milliards de dollars. Nous sommes les champions de la libre entreprise ; il est donc normal que nous injections dans le secteur privé les revenus que le gouvernement tire des ressources pétrolières.* » « *Soixante-quinze pour cent des actions des entreprises lourdes, dont l'édification est financée par l'Etat, seront cédées au public six ans après leur mise en fonctionnement* », précise pour sa part le vice-ministre de l'industrie, M. Saleh El Tuweijri (2).

Une profonde mutation

La bourgeoisie saoudienne n'a donc aucune raison de se plaindre de la politique économique et financière de son gouvernement. Elle ne peut que se féliciter des bénéfices qu'elle tire d'un plan quinquennal peut-être mythique, mais particulièrement rémunérateur, de la pléthore des revenus due à une surproduction du « brut », même si cela conduit à la dilapidation de fonds, à l'épuisement avant terme des ressources pétrolières.

Les ouvriers — dans leur grande majorité d'origine étrangère — ont moins de raisons d'être satisfaits. Certes, leurs salaires ont en moyenne triplé depuis le début du boom pétrolier. Un manœuvre peut gagner actuellement l'équivalent de 100 F par jour, soit davantage qu'un diplômé universitaire dans la fonction publique. Certes encore ils sont soumis — au même titre que les travailleurs saoudiens — à une législation du travail comparable à celles qui sont en vigueur dans les pays industrialisés : semaine de quarante-huit heures, congé annuel de quinze ou vingt et un jours, selon l'ancienneté, gratuité des soins médicaux et de l'enseignement, et divers autres avantages sociaux.

Mais leur statut subit une érosion constante en raison de l'inflation, évaluée à 50 % l'an, suscitée tout à la fois par le renchérissement des produits d'importation, l'injection à haute dose de capitaux dans l'économie, les profits spéculatifs réalisés par les commerçants. Les logements sont hors de prix et le coût de la vie à Djeddah ou à Ryad est, dans l'ensemble, supérieur à celui qui prévaut à Paris.

La polarisation sociale n'a pas atteint des proportions inquiétantes, enore que des grèves, vite réprimées, se produisent de temps à autre. Plus fondamentale est la profonde mutation qui s'effectue au sein de la société saoudienne : la bourgeoisie d'affaires s'enrichit à un rythme accéléré ; le prolétariat s'étend et se renforce ; de nouvelles classes moyennes font leur apparition et s'affirment ; les vieilles structures économiques s'effondrent sous le poids du développement industriel.

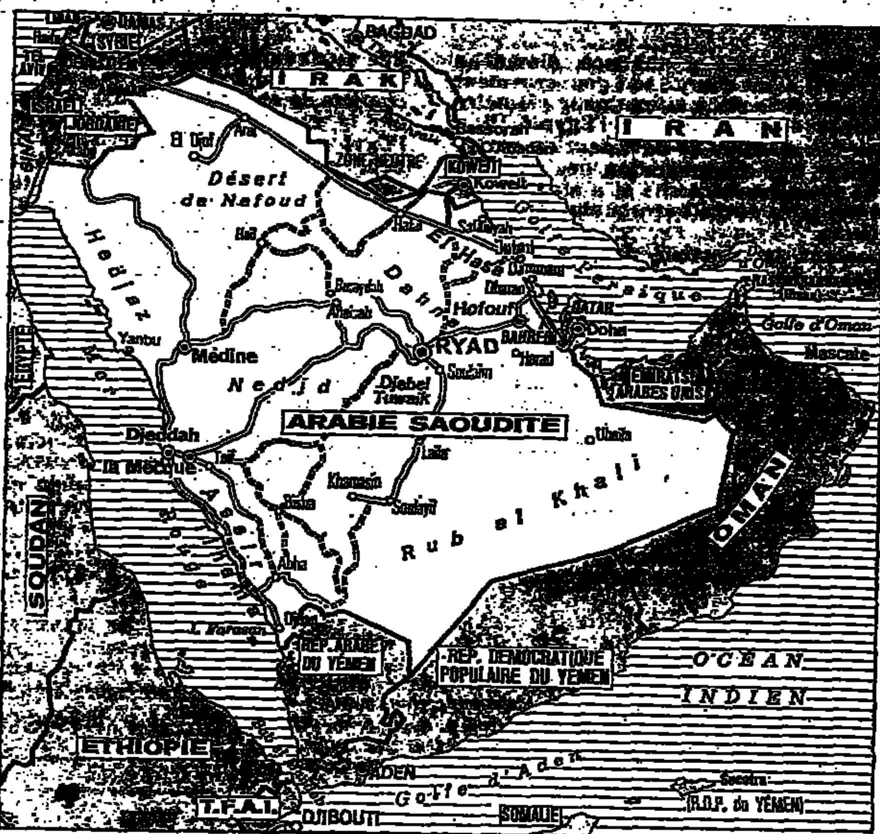
La révolution pétrolière est en marche. Celle des mœurs et des institutions reste à faire.

Prochain article :

LE CORAN ET LE CIMETERRE

(1) L'Arabie Saoudite a consacré à sa défense en 1975, selon l'Institut international des études stratégiques de Londres, l'équivalent de 712 dollars par tête d'habitant. Israël mis à part, il s'agit du taux le plus élevé enregistré dans la trentaine de pays situés entre le golfe Persique et l'Atlantique.

(2) En dehors du domaine pétrolier, la part du secteur privé dans la production intérieure brute est actuellement cinq fois plus grande que celle du secteur public : 11 % contre 2,4 %. Les proportions en 1980 seront respectivement de 12,7 % et 2,7 %, selon le ministre de la planification.



PROCHE-ORIENT

Egypte

Le président Sadate charge son gouvernement d'élaborer des mesures de redressement économique

Le président Sadate a annoncé, dimanche 23 janvier, qu'il avait chargé son gouvernement d'élaborer une série de mesures pour résoudre les problèmes économiques de l'Egypte. Il a précisé que ces mesures ne devraient en aucun cas comporter une augmentation des prix des produits de première nécessité et a affirmé que le budget militaire devrait être maintenu à son niveau actuel.

Commentant la réaction populaire provoquée par les augmentations des prix (auxquelles il a renoncé), le président Sadate a affirmé qu'elle était « naturelle », car « les couches populaires supportent la plus grande partie du fardeau économique ». Mais, a-t-il ajouté, des « saboteurs » ont ensuite « pris le relais pour porter atteinte à la structure économique du pays ainsi qu'aux efforts de paix et à la solidarité arabe à la veille de la conférence de Genève ».

La revue de gauche égyptienne « Rosa al Youssef » a rejeté, dans un article critiquant le ministère de l'intérieur, les accusations du gouvernement selon lesquelles les émeutes avaient été fomentées par les communistes. Elle attribue la responsabilité des actes de violence commis à des « petits groupes subversifs chargés de créer le désordre ». « Heureusement que le ministère de l'intérieur ne gouverne pas l'Egypte, ajoute la revue, sinon Le Caire et neuf autres villes auraient été réduites en cendres. Ce qui a sauvé la situation a été la décision du président Sadate d'annuler les hausses de prix. » La revue estime que les accusations portées contre la gauche et les communistes sont d'autant plus infondées que leurs propres permanences ont été attaquées par les manifestants.

● A MOSCOU, l'agence Tass a dénoncé, samedi, la « campagne anticommuniste » menée en Egypte après les émeutes. Reprenant l'argumentation de la « Pravda » qui, dès vendredi, avait affirmé que la cause principale des événements était la politique d'ouverture économique du Caire, l'agence estime que l'objectif de la campagne anticommuniste « est de camoufler les causes réelles de l'explosion de colère des travailleurs : les difficultés économiques grandissantes de l'Egypte ».

De notre correspondant

Le Caire. — Le couvre-feu imposé au Caire et dans plusieurs autres villes d'Egypte, après les émeutes des 18 et 19 janvier, a été levé le samedi 22 janvier. La vie a repris son cours normal. Cependant, plus de la moitié des quelque deux mille personnes interpellées au cours des troubles restent incarcérées. Les arrestations à domicile se poursuivent. Elles frappent surtout des intellectuels et des étudiants d'obédience marxiste ou nassérienne. Les interpellations opérées dans d'autres cercles sont plus difficiles à connaître, les autorités ne donnant d'informations que sur les « *communistes* ».

Parmi les personnes arrêtées figurent plusieurs journalistes connus, tous marxistes, à l'exception d'un nassérien indépendant. M. Rifaat Saïd est le bras droit de M. Khaled Mohieddine, chef du Rassemblement progressiste et unioniste, qui regroupe une partie de la gauche. M. Abdel Moneim Ghazali est conseiller du syndicat des transports. Tous deux écrivent dans le mensuel *Al Talia* (l'Avant-garde). Le caricaturiste Zohdi, du quotidien *Al Goumhouriya*, a été incarcéré. C'est enfin le cas d'étudiants nassériens du Club de la pensée socialiste. Il est reproché à ces personne « *d'avoir préparé ou favorisé les manifestations et sabotages* ». Les autorités en veulent pour preuve, par exemple que MM. Gallab et Salmaoui — ont été vus « *parmi les émeutiers du centre de la capitale, le 18 janvier* ». (N'était-ce pourtant pas la place de journalistes ?) De même, les récents déplacements à Moscou de MM. Khaled Mohieddine et Mohamed Salmaoui — le premier assistait à une réunion du Conseil mondial de la paix, dont il dirige depuis des lustres la section égyptienne ; le second accomplissait un voyage privé avec sa mère et sa femme — sont montés en épingle par ceux qui soutiennent que « *la gauche égyptienne prend ses directives à Moscou* ».

S'il est sans doute prématuré de parler d'une campagne antisoviétique de la presse, on note que les deux principaux organes cairotes. *Al Ahram* et *Al Akhbar*, ont vivement réagi, le 23 janvier, « *aux comptes rendus perfides des événements du Caire faits par les journaux moscovites* ». *Al Akhbar* parle d'« *immixtion soviétique flagrante dans les affaires de l'Egypte* ». Le grand imam Abdel Halim Mahmoud, cheikh de la mosquée Al-Ahzar, a, quant à lui, exhorté le gouvernement et les musulmans à « *combattre le communisme avec une poigne de fer* ».

Ceux des Egyptiens qui ne croient pas, et ils sont les plus nombreux, que les émeutes ont été organisées par des opposants clandestins, expliquent la rapide propagation des manifestations à travers l'Egypte urbaine par les nouvelles des troubles d'Alexandrie données par les radios étrangères, et par le fait que la hausse des prix concernait tout le pays. Cela dit, chacun convient ici que des contestataires de tous bords ont profité des circonstances pour se manifester, tandis que des pillards s'attaquaient aux biens.

Le Rassemblement progressiste de M. Mohieddine, qui groupe aussi bien des membres de l'ancien parti communiste égyptien que des nassériens orthodoxes ou des réformistes musulmans, nie toute participation aux désordres, tout en reconnaissant officieusement que quelques-uns de ses militants ont cru bien faire en prenant part, à titre personnel, aux manifestations. Ce n'est d'ailleurs pas la « *gauche officielle* » que le pouvoir incrimine au premier chef, mais le parti communiste ouvrier égyptien, mouvement plus ou moins marxisant formé à l'époque de Nasser, après les désordres universitaires de 1968, et distinct du parti communiste égyptien, reconstitué plus tard dans la clandestinité. En fait, il semble que ce soit l'ensemble de la gauche, qu'elle soit légale ou non, dont on veut démontrer la responsabilité. Pour l'instant, les arrestations opérées au sein du Rassemblement progressiste ont seulement été qualifiées de « *petite provocation policière* » par M. Ismaïl Sabri Abdallah, ancien ministre de M. Sadate, actuellement directeur de l'institut de planification et membre de la direction du parti de gauche.

« *Bien que les fauteurs de troubles aient exploité le climat de démocratie, il ne faut nullement renoncer à celle-ci* », écrit *Al Ahram*. On craint néanmoins ici que l'expérience de retour au multipartisme lancée en 1976 par le Raïs ne soit compromise ou retardée par les derniers événements, dans lesquels des Egyptiens voient « *un 14 juillet* », ou « *un commencement* ». Pour le moment, c'est la « *grande peur* » qui règne dans les hautes sphères du régime.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

L'O.L.P. va engager le dialogue avec la Jordanie et accentuer son rapprochement avec la Syrie

De notre envoyé spécial

Damas. — Le conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine, réuni ce week-end à Damas, a confirmé son ouverture en direction du roi Hussein de Jordanie et décidé d'accentuer son rapprochement avec la Syrie. Le conseil a invité le comité exécutif de l'O.L.P., présidé par M. Arafat, à « *entamer le dialogue avec la Jordanie sur la base des résolutions du « sommet » de Rabat* » (novembre 1974). Lors de cette conférence, la Jordanie s'était jointe aux autres Etats arabes pour reconnaître l'O.L.P. comme seul représentant légitime du peuple palestinien.

Les membres du conseil ne sont pas parvenus à s'entendre sur la composition du Conseil national élargi. En conséquence, le report de février à mars de la session de ce dernier organisme, faisant fonction de Parlement, paraît à peu près inéluctable.

Le problème de l'élargissement du Conseil national est donc en suspend, et l'on apprend que, pour le régler, un « *sommet palestinien* » à quatre pourrait se tenir dans les prochains jours. Il grouperait MM. Arafat (Fath), Zouheir Mohsen (Saïka), Nayef Hawatmeh (F.D.L.P.) et Ahmed Jibril (F.P.L.P.-Commandement général). Le Front du refus — essentiellement M. Georges Habache (F.P.L.P.) — en est exclu. Le conseil central a cependant recommandé d'engager le dialogue avec ce Front.

Le « sommet » palestinien, qui a l'agrément de la Syrie, n'aurait pas pour seul objet de réaliser un consensus au sujet des nouveaux membres du Conseil national, dont le nombre devrait être porté de cent soixante-dix-huit à trois cent cinquante, mais également de déterminer la stratégie de la résistance en fonction des perspectives de la conférence de Genève. Raison de plus pour penser que les Palestiniens ne se presseront pas de convoquer leur Parlement, car ces perspectives de leur point de vue sont toujours floues.

La résistance va donc s'efforcer, en priorité, d'effectuer, dans les moins mauvaises conditions pour elle, deux opérations délicates exigées par Damas : la réconciliation avec le roi Hussein et l'acceptation d'une délégation arabe unique à une éventuelle conférence de la paix au Proche-Orient.

La marge de manœuvre de l'O.L.P. est très réduite, comme en témoignent les déclarations insistantes de ministres syriens et de dirigeants palestiniens plus ou moins liés à Damas sur la nécessité, pour l'O.L.P., de s'aligner sur la politique syrienne.

LUCIEN GEORGE.

AFRIQUE

Zaïre

Le président Mobutu propose aux Belges de retrouver un rôle important dans l'économie de son pays

De notre correspondant

Bruxelles. — A l'issue d'une semaine d'entretiens à Bruxelles, le président Mobutu a sans doute obtenu moins qu'il espérait, mais les Belges ont donné au chef de l'Etat zaïrois plus qu'ils n'en avaient l'intention. Bien que les relations entre les deux pays soient redevenues cordiales, les milieux d'affaires belges avaient vu arriver le président zaïrois avec beaucoup de réserves. Ils n'avaient pas oublié la mésaventure de la « *zaïrianisation* » des bien étrangers il y a trois ans.

Le général Mobutu a voulu « effacer » ces souvenirs. Il a eu des paroles élogieuses pour le monde des affaires belges et a procédé à une franche autocritique, reconnaissant les erreurs de la « zaïrianisation ». Il a proposé aux Belges de reprendre une très large place dans l'industrie et le commerce. Les investissements, a-t-il déclaré, seront garantis par l'Etat, qui, au cours des derniers mois, a largement « dézaïrianisé ». Les interlocuteurs du président ont pris acte de cet engagement, qui pourtant ne devrait pas suffire à provoquer un retour massif des capitaux, d'autant que la situation économique du Zaïre est considérée comme catastrophique, en partie à cause de la chute des cours du cuivre (60 % en trois ans), et que les Belges qui sont allés à Kinshasa inspecter leurs biens « dézaïrianisés » sont revenus fort découragés de Kinshasa.

L'aide officielle, en revanche, sera relativement importante, surtout dans le secteur de l'agriculture et des transports. Cent cinquante spécialistes des transports partiront prochainement pour le Zaïre. Bruxelles a accordé un prêt de 100 millions de francs (12 millions de francs français) pour l'achat de pièces de rechange. Le général Mobutu a fait état de son inquiétude devant les difficultés d'évacuation des produits miniers du Shaba (ex-Katanga). Le cuivre ne peut plus être évacué ni vers le port angolais de Lobito ni vers les ports mozambicains at kényans. Il doit emprunter la « voie nationale » jusqu'à Matadi, ce qui prend quarante-trois jours au lieu de douze par le chemin de fer angolais.

PIERRE DE VOS.

Rhodésie

M. SMITH REJETTE LE PLAN BRITANNIQUE DE RÈGLEMENT NÉGOCIÉ

Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a totalement rejeté ce lundi 34 janvier les nouvelles propositions britanniques qui lui avaient été transmises vendredi dernier par M. Richard, président de la conférence de Genève sur la Rhodésie. Ce rejet a été formulé lors d'un entretien entre MM. Richard et Smith. Celui-ci aurait justifié sa décision en assurant que le plan britannique, s'il était appliqué, conduirait son pays au chaos et qu'il était très éloigné de la réalité.

Le plan prévoyait la mise en place — pendant la période intérimaire — de quatre institutions : un représentant de Londres, baptisé « *commissaire intérimaire* », qui, selon M. Richard, devrait disposer d'un « *grand pouvoir constitutionnel* » ; un gouvernement de trente membres composé aux deux tiers d'Africains ; un cabinet restreint de composition identique et un « *conseil national de sécurité* » de dix membres, investi des responsabilités de la défense et du maintien de l'ordre.

Un dirigeant nationaliste victime d'un attentat

M. Jason Moyo, cinquante-trois ans, deuxième vice-président du Conseil national africain (A.N.C.), que dirige M. Nkomo, a été tué, samedi 22 janvier, à Lusaka, par l'explosion d'un colis piégé. Six autres responsables du mouvement ont été blessés.

M. Moyo faisait partie de la délégation à la conférence de Genève conduite par M. Nkomo. En septembre 1976, il avait mené les négociations avec M. Mugabe, qui devaient déboucher sur la création du Front patriotique, formation jouissant désormais du soutien exclusif des pays africains « *de première ligne* ». Il était plus spécialement chargé de la direction des opérations militaires. Rentrant de Maputo, où il avait rencontré le président Machel, M. Moyo avait appelé vendredi à une « *intensification de la lutte armée* », et invité l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) à accroître son aide aux maquisards.

Selon M. Chinamano, autre vice-président de l'A.N.C., l'attentat est « *sans aucun doute le lâche travail des ennemis de la liberté et des droits de l'homme au Zimbabwe* » (Rhodésie). La radio mozambicaine a, dimanche, rendu les « *racistes rhodésiens* » responsables de l'assassinat. Le 19 mars 1975, un autre dirigeant noir, M. Herbert Chitepo, avait été déchiqueté par une mine dans la capitale zambienne. Selon une enquête menée par les autorités de Lusaka, M. Chitepo avait été victime des luttes d'influence entre factions nationalistes.

M. Young, nouveau représentant des Etats-Unis à l'ONU, effectuera prochainement une tournée en Afrique, qui devrait constituer l'initiative américaine, seule en mesure de débloquer la négociation. Il se rendra notamment en Tanzanie début février. L'éventualité d'une visite de M. Young en Rhodésie sera discutée jeudi, à Londres, lors des conversations entre M. Mondale, vice-président américain et M. Callaghan. — *(A.F.P., Reuter.)*

Maroc

LES ASSEMBLÉES PRÉFECTORALES ET PROVINCIALES SONT RENOUVELÉES.

(De notre correspondant.)

Rabat. — Les quelque treize mille conseillers municipaux et communaux élus en novembre doivent désigner mardi 25 janvier, cinq cent seize conseillers préfectoraux et provincieux appelés à siéger dans les assemblées préfectorales et provinciales (1). Ce suffrage à deux degrés ne permet pas un choix parmi des candidats que le suffrage universel n'a pas préalablement désignés, puisque ne peuvent faire acte de candidature à ces assemblées, dont les pouvoirs sont à la fois délibératifs et consultatifs, que des conseillers municipaux ou communaux.

Le vote a lieu au scrutin de liste, et l'attribution des sièges à la représentation proportionnelle, selon la règle du « quotien électoral ». Les trois provinces sahariennes seront pour la première fois pourvues chacune d'une assemblée de onze membres. Celle-ci (comme dans le reste du royaume) gérera les affaires de la province en s'associant dans bien des cas avec le pouvoir central et se représentation.

Le renouvellement des assemblées préfectorales et provinciales est une des phases du processus de démocratisation engagé en novembre, et qui doit aboutir à l'élection d'un Parlement, dont la réunion reste prévue le second vendredi d'avril, selon les dispositions de la Constitution. — L. G.

(1) Le Maroc compte trente et une provinces et deux préfectures (Rabat et Casablanca).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La « bataille » pour la mairie

DEVANT LES CLUBS « PERSPECTIVES ET RÉALITÉS »

M. Raymond Barre : le gouvernement ne se laissera pas détourner de ses objectifs fondamentaux par l'agitation électorale

Les clubs Perspectives et Réalités, que préside M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, ont tenu, samedi 22 janvier, à Paris, une « journée d'études pour un programme d'action municipale », au cours de laquelle M. Philippe Pontet, secrétaire général de la fédération des clubs, a présenté un rapport consacré aux principes et aux priorités de la gestion communale, ainsi qu'aux règles à observer, selon lui, « pour promouvoir des règles d'un nouveau style ». Pour M. Pontet, ces principes sont au nombre de quatre : plein exercice de leurs responsabilités pour les communes ; participation effective du citoyen à la vie municipale ; gestion économe des deniers publics et « animation pluraliste » de la cité.

En dépit de l'effort de préparation et de discussions techniques accompli par les clubs giscardiens à propos de ce rapport, leur réunion a surtout été marquée, compte tenu de la situation politique à Paris, par les interventions de MM. Raymond Barre et Jean-Pierre Fourcade, qui ont tous deux commenté — le premier en termes généraux et le second de façon plus critique — la candidature de M. Jacques Chirac et les difficultés traversées par la majorité.

Dans son discours de clôture, le premier ministre a déclaré : « *Que chacun tienne à préserver son identité, je ne vois rien là que de normal. Cela est même enrichissant pour la majorité, qui s'en trouve empêchée de former un bloc monolithique, sans dynamisme ni vitalité, prisonnier d'une approche unique et dominatrice des problèmes politiques, économiques ou sociaux. Il faut donc se féliciter de cette diversité, pourvu qu'en même temps soit préservée l'unité sur l'essentiel, je veux dire le respect des institutions de la Ve République, l'adhésion aux grandes orientations définies par le président de la République — élu au suffrage universel — pour la politique intérieure et l'action extérieure de la France, le concours à l'œuvre de redressement de l'économie française que le gouvernement a entreprise depuis septembre dernier et pour le succès de laquelle il est capital que règne un climat de confiance. (...) Le combat pour la restauration des équilibres économiques, comme les compétitions électorales ne constituent que les aspects d'une seule et unique action, qui ne saurait se diviser sans s'affaiblir : le mécontentement, c'est faire courir à notre pays un risque grave, qui ne doit pas être pris dans la précipitation et l'insouciance. (...) Quelles que puissent être les péripéties et les agitations électorales, je veillerai, en tout cas, à ce que le gouvernement ne se laisse pas détourner des objectifs fondamentaux qui commandent le redressement de notre économie et l'autorité de la France dans le monde. Il est, à mes yeux, essentiel que le pays n'ait pas le moindre doute sur la détermination du gouvernement, en charge des intérêts de la nation, de les servir et de les défendre.* »

Evoquant, d'autre part, les difficultés des communes, M. Barre a ajouté : « *Le rapport de la commission de développement des responsabilités locales, présidée par M. Olivier Guichard, apporte les premiers éléments d'une réforme qui peut acquérir un caractère historique. (...) Pour être efficace et durable, cette réforme devra tenir compte des différences qui existent entre les réalités urbaines et les réalités rurales. (...) Elle devra en outre s'échelonner sur plusieurs années, et déboucher, enfin, sur une situation telle que les communes aient réellement les moyens de leur autonomie, particulièrement au point de vue financier.* »

M. Jean-Pierre Fourcade, prenant la parole au cours du déjeuner, avait auparavant déclaré : « *On ne peut à la fois s'affirmer le défenseur des institutions de la Ve République et les mettre en péril soi-même par ambition personnelle. (...) Il était parfaitement normal que M. Jacques Chirac ne supporte plus d'être premier ministre. Il est, en revanche, anormal qu'il veuille démolir l'ensemble des organisations de la majorité présidentielle.* » Le ministre de l'équipement a estimé que la candidature de M. Chirac constitue « *une opération personnelle et non un problème politique grave au sein de la majorité* », et qu'il « *ne faut pas confondre M. Jacques Chirac et son petit entourage avec l'ensemble du R.P.R.* ». Il a appelé le mouvement giscardien « *à rester uni derrière M. Raymond Barre, qui représente la sûreté, la solidité et la fidélité au président de la République, dont nous avons besoin* ».

Une action sévèrement jugée

(Suite de la première page.)

Alors que M. Poniatowski ne s'est jamais soucié de consulter qui que ce soit avant de faire les déclarations les plus fracassantes ou de prendre les initiatives les plus audacieuses, on s'amuse de l'entendre reprocher à M. Chirac de s'être investi lui-même « *sans en informer quiconque* ».

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, dont on aimerait une fois de plus savoir s'il s'exprime à ce titre comme chef de file des républicains indépendants, contredit totalement, d'autre part, le président de la République puisqu'il fait grief à l'ancien premier ministre de diviser la majorité, alors que, le 17 janvier, M. Giscard d'Estaing avait pris son parti — et que pouvait-il faire d'autre ? — de l'existence d'une « *majorité pluraliste* ». *La Lettre de la Nation* a beau jeu d'écrire ce lundi : « *Les Français (...) comprennent mal qu'une initiative sans doute inattendue mais parfaitement normale provoque une telle réaction chez des hommes qui venaient précisément de souscrire au « pluralisme » de la majorité défini par le président de la République* ». M. Poniatowski, affirme en troisième lieu, et il n'est pas le seul, que le chef du R.P.R. fait le jeu de la gauche, alors que rien ne prouve, *a priori*, que ce Rassemblement ne mordra pas sur la clientèle électorale parisienne de cette gauche.

Si M. Poniatowski s'évertue à nous faire croire, contre toute vérité et en dépit de toutes les mises au point du R.P.R., que M. d'Ornano était le candidat de toute la majorité et non celui de l'Elysée, M. Chirac persévère dans la fiction avec une obstination aussi remarquable que celle du ministre d'Etat. « *Je ne lance aucun défi, et notamment pas à un gouvernement que je soutiens ni à un président de la République que j'ai soutenu et servi aussi loyalement et aussi longtemps que je l'ai pu* », a-t-il répété une fois de plus dimanche soir.

Servir le président de la Ve République, cela signifiait jusqu'au 25 août se laisser « démissionner » par lui sans broncher. Ce n'est pas ce qu'a fait l'ancien premier ministre lorsqu'il a quitté l'hôtel Matignon, et l'on s'étonne que ceux qui lui reprochent aujourd'hui de transgresser les institutions ne s'en soient pas avisés cinq mois plus tôt. Servir le gouvernement, ce n'est pas démontrer que l'on n'a que faire de l'autorité et de l'arbitrage du premier ministre. On contredit et on ne sert pas M. Giscard d'Estaing en affirmant qu'il est « exclu que son rôle puisse se poursuivre » au cas où la « coalition socialo-communiste » gagnerait les élections législatives alors que le chef de l'Etat avait déclaré le 17 janvier : « *Il y a un président élu pour sept ans, exerçant pendant sept ans son mandat, et garant des institutions, protecteur des libertés des Français.* »

Le président de la République est clairement et directement interpellé par un homme dont l'escalade ne fait à l'évidence que commencer, et il ne s'agit plus du « détail des consultations électorales » dont M. Giscard d'Estaing s'était déchargé sur M. Barre lundi dernier.

Notre envoyé spécial en Arabie Saoudite nous indique que les rumeurs de Paris ont atteint Ryad mais n'affectent pas, outre mesure, le président de la République dont l'entourage précise qu'il est « *en parfaite santé* ». On ne saurait en dire autant ni du régime ni de la majorité, dont les désordres devraient imposer à M. Giscard d'Estaing de prouver sans tarder qu'il gouverne encore.

RAYMOND BARRILLON.

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : rivalité, oui ; hostilité, non.

« *L'affrontement majorité-opposition est finalement occulté par la querelle intestine de la majorité pour la mairie de Paris. C'est une attitude inacceptable et suicidaire. Il est temps, il est grand temps, de faire prévaloir la notion d'adversaire commun sur la notion de rival personnel. Il peut y avoir rivalité, il ne doit pas y avoir d'hostilité entre les amis de M. d'Ornano et les amis de M. Chirac. Il serait intolérable de continuer à faire avec autant d'évidence le jeu de l'opposition.* »

(JEAN D'ORMESSON.)

LIBERATION : l'aventure peut tourner court.

« *C'est aussi pour éviter un retour à la loi commune que le brain-trust de Chirac a décidé de ruer dans les brancards et de provoquer une crise dans la majorité dont on peut se demander si, effectivement, elle n'a pas pour objet de forcer le président de la République, bloqué par une majorité totalement divisée, à des élections législatives anticipées, avant que les indices ne chantent la petite réussite du plan Barre, que les partis de la majorité ne soient plus ou moins nivelés aux dépens du R.P.R. et que son leader, enfin, ne sombre dans la masse des chefs de parti de la majorité. Les risques pris par Jacques Chirac sont énormes (...). L'aventure Chirac ne fait que commencer. Il n'est pas exclu qu'elle tourne court.* »

(SERGE JULY.)

L'AURORE : lamentable !

« *La « majorité » n'y est plus qu'un champ de décombres. (...) Chirac se défend d'avoir engagé un duel contre Giscard, il affiche un attachement inconditionnel aux « institutions » telles que le gaullisme les a forgées, un respect dévotieux pour la magistrature présidentielle. Mais ses amis d'hier, ses adversaires d'aujourd'hui n'en croient pas un mot. (...) C'est lamentable !* »

(JOSE VAN DEN ESCH.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : Jacques Chirac fait ce qu'il veut.

« *Jacques Chirac fait ce qu'il veut, parce que rien dans la majorité ne peut plus s'opposer à rien. La majorité flottait. Chirac prend le gouvernail. Vers quels horizons ? Pour la France qui a peur de la gauche, peu importe l'horizon.* »

(PHILIPPE TESSON.)

L'HUMANITE : aucune opposition sur le fond.

« *Certes, ce n'est pas un secret que les ambitions de M. Chirac le poussent à accéder un jour, si les circonstances s'y prêtent, à la magistrature suprême. De là à croire qu'il déterre la hache de guerre contre le chef de l'Etat, il y a un abîme. Ecoutons le principal intéressé lui-même. Le plan Barre ? Entièrement d'accord avec lui. Défi à M. Giscard d'Estaing ? Non : défi à l'opposition. (...) Sur le fond, rien ne l'oppose à M. Giscard d'Estaing. L'action des deux hommes n'est pas contradictoire, mais complémentaire. Ils avouent poursuivre un même objectif : empêcher la victoire des forces populaires et la mise en œuvre du programme commun.* »

(RENÉ ANDRIEU.)

LA LETTRE DE LA NATION : faux procès pour masquer une opération ratée.

« *Les Français ont été très surpris du tir de barrage déclenché par les responsables de quelques formations de la majorité contre la candidature de M. Jacques Chirac aux élections municipales de Paris. Ils comprennent mal qu'une initiative, sans doute inattendue, mais parfaitement normale, provoque une telle réaction chez des hommes qui venaient précisément de souscrire au « pluralisme » de la majorité défini par le président de la République. C'est effectivement incompréhensible, sauf dans une hypothèse qui offre la seule explication logique : la candidature du républicain indépendant Michel d'Ornano à la tête des listes constituées par ses soins était une nouvelle tentative pour « rééquilibrer » la majorité, autrement dit pour y réduire le Rassemblement à la portion congrue. (...) Tous ces faux procès ne servent qu'à masquer une opération ratée. Mieux vaudrait l'oublier pour ne plus penser qu'à l'essentiel : assurer à la majorité la mairie de Paris.* »

(PIERRE CHARPY.)

A EUROPE 1

M. Chirac : faut-il que ma candidature modifie les manœuvres de certains pour provoquer un tel tohu-bohu !

M. Jacques Chirac s'est à nouveau expliqué, dimanche soir 23 janvier, devant le Club de la presse d'Europe 1, dont il était l'invité, sur les conditions dans lesquelles il a été conduit à faire acte de candidature aux élections municipales à Paris.

Evoquant « *le déferlement de déclarations émanant essentiellement des milieux républicains indépendants* » et « *plus insensées les unes que les autres* », auquel, selon lui, l'annonce de cette candidature a donné lieu, l'ancien premier ministre a déclaré : « *Je voudrais dire à ces messieurs qu'ils reprennent leur sang-froid et qu'ils cessent ces outrances. Nous sommes en France, en 1977, dans un régime de démocratie et, avant-hier, j'ai tout simplement annoncé mon intention, ma décision de me présenter aux élections municipales. Ces élections sont sans aucun doute capitales pour la majorité, je le sais très bien ; je l'ai affirmé, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle je me présente. Mais faut-il véritablement que cela modifie, bouleverse ou gêne les sous-entendus, les arrière-pensées, les manœuvres de certains pour que cela déclenche un tel tohu-bohu ! Je voudrais leur donner un conseil et leur dire s'ils sont aussi respectueux de nos institutions qu'ils le prétendent — je parle de ceux qui crient le plus fort — de cesser de pousser en avant et à tout propos le président de la République sous prétexte de le protéger. C'est dangereux, et ce n'est pas véritablement conforme à l'esprit de nos institutions.* »

A propos de ses attaches avec la capitale et du rôle qu'il entend jouer à la tête de sa municipalité s'il y est élu, M. Chirac a ajouté :

« *J'ai été pendant plus de deux ans premier ministre. Dans l'ancien statut de la capitale, c'était en réalité le gouvernement — et, pour tout dire, le premier ministre — qui assumait les fonctions réelles de maire de Paris, c'est-à-dire qu'il tranchait quotidiennement, chaque semaine ou chaque mois, les problèmes de la capitale qui lui étaient soumis. C'est à l'initiative de mon gouvernement que l'on a fait le nouveau statut de Paris, et transféré à ce qui sera un maire élu, comme dans toutes les grandes villes de France, les pouvoirs de gestion. C'est dire que les problèmes de Paris ne me sont pas étrangers, loin de là, et que j'en ai eu pendant deux ans l'expérience quasi quotidienne. Donc, c'est bien pour gérer la capitale, et pour la gérer de mon mieux, cela va de soi, que je m'engage dans cette voie.* »

Interrogé sur la date à laquelle il a pris sa décision, le député de la Corrèze a indiqué : « *Une décision de cette nature n'est pas un coup de tête et ne se prend donc pas dans un instant. Lorsque j'ai appris la désignation par le premier ministre de M. d'Ornano pour une mission de coordination, j'ai tout de suite compris que cette mission était vouée à l'échec. D'abord parce que je savais que les principaux mouvements de la majorité n'avaient pas donné leur accord à cette solution, ce qui impliquait naturellement une décision prise par le gouvernement et une désignation autoritaire par l'exécutif. Ensuite parce que, bien que connaissant M. d'Ornano et ayant pour lui de l'estime — c'est un homme aimable et libéral, je l'ai eu pendant deux ans comme ministre dans le gouvernement que je dirigeais et je le connais bien, — j'étais persuadé qu'il ne ferait pas l'union autour de lui, et que sa mission était vouée à l'échec. Enfin parce qu'observant le déroulement de cette mission sans y intervenir en quoi que ce soit, pour ne pas gêner la moindre chance qu'elle aurait pu avoir de réussir, je me suis aperçu que les maladresses étaient accumulées, la plus spectaculaire d'entre elles ayant été de décider de présenter contre des candidats sortants, généralement députés, ayant toujours soutenu l'action du gouvernement, des candidats appartenant à ce même gouvernement, ce qui était véritablement une agression inutile et rendait parfaitement illusoire tout espoir d'avoir une union. (...) Quand j'ai appris que le président de la République devait faire une conférence de presse, j'ai pensé qu'il convenait d'attendre celle-ci pour voir s'il prenait une position particulière ou s'il clarifiait la situation sur le plan parisien. Les déclarations qu'il a faites (...) m'ont fait apparaître qu'il ne prenait pas, ce dont j'étais d'ailleurs convaincu, une position dans cette affaire municipale.* »

« Il n'y aurait pas de recours en 1978 »

Comme on demandait à M. Chirac s'il espérait constituer « un *recours* » en cas d'échec de la majorité aux élections législatives de 1978, ou, d'une manière plus générale, de la politique de M. Giscard d'Estaing, l'ancien premier ministre a répondu : « *Dans l'hypothèse où l'opposition gagnerait en 1978, ce qui me paraît d'ailleurs une hypothèse d'école (...), je crois qu'il n'y aurait pas d'occasion de recours. C'est ma conviction profonde et c'est la raison pour laquelle je ne me situe pas en force de recours. Je pense que, quelles que soient les affirmations, et sans faire de procès d'intention aux hommes, les structures qui seraient mises en place par une application, qui ne pourrait être qu'accélérée, du programme commun interdiraient en fait toute chance de recours.* »

S'agissant de sa démission du 25 août dernier, motivée notamment par le refus de M. Giscard d'Estaing de provoquer des élections législatives anticipées, M. Chirac a précisé : « *Pourquoi souhaitais-je des élections anticipées ? (...) Je considérais d'abord que s'accréditait petit à petit dans la nation l'idée que la majorité ne représentait plus la majorité des électeurs du pays. Je pense que cette idée était fausse, néanmoins elle s'accréditait. Or je considère qu'il n'est pas possible, pour des hommes politiques, d'assumer une responsabilité ou de gérer s'ils ne sont pas vraiment légitimes. Pour moi, la légitimité dépasse même la légalité. A partir du moment où il y avait contestation sur notre légitimité, j'ai dit clairement au président de la République que je ne resterais pas à la tête d'un gouvernement dont certains pouvaient estimer qu'il n'était pas légitime. C'était une question de fond. (...)*

» *La deuxième raison, c'est que je considérais que, dans le nécessaire effort de redressement économique, il y avait une donnée très importante qui était l'attentisme d'un certain nombre d'agents économiques, notamment d'investisseurs, attentisme qui était fonction de leur inquiétude à l'égard de l'avenir politique et que le meilleur moyen de débloquer cette situation et de permettre, notamment, les initiatives qui, du plus modeste des artisans jusqu'à la plus importante des sociétés capitalistes, pourraient relancer l'investissement, c'était de lever l'hypothèque politique et donc de faire des élections. (...) Le président de la République a fait une autre analyse, et il a probablement eu raison, car il a des éléments de jugement que seul il peut posséder, en raison de sa propre légitimité, et, donc, il ne m'a pas suivi sur ce point.* »

A propos de l'attitude de M. Giscard d'Estaing en cas de victoire de la gauche en 1978, l'ancien premier ministre a déclaré :

« *C'est son problème, et personne n'est en droit de prétendre savoir, ou même de suggérer, ce qu'il y aura à faire. C'est clair. On peut évidemment avoir une opinion. A mon avis, dans cette hypothèse, il me paraît tout à fait exclu que son rôle puisse se poursuivre, en tous les cas, de la façon dont il a été chargé de l'assumer par la majorité des Français, et qu'il y aura à ce moment-là une crise politique majeure et une remise en cause totale de nos institutions. Eh bien, je veux l'éviter.* »

Evoquant la situation économique et l'analyse qu'il en faisait lorsqu'il était à l'hôtel Matignon, M. Chirac a ajouté : « *Le président de la République a souligné (...) que, pendant toute la première période de l'année 1976, la situation de la France allait s'améliorant. Et il a bien marqué, notamment, que l'année 1976 s'était traduite, contrairement à tout ce que les observateurs avaient imaginé en 1975, par une progression de la production intérieure brute de plus de 5 %, par une amélioration très sensible de nos échanges extérieurs jusqu'à la fin du premier semestre de l'année 1976 (plus de 12 %), par une stabilisation de la situation de l'emploi (...). Il n'en reste pas moins (...) que depuis un certain temps, c'est-à-dire en fait depuis le début de 1975, et notamment à la fin de 1975, j'avais demandé avec insistance qu'un plan de redressement économique soit engagé, oralement et par écrit, et j'avais même souhaité (...) qu'il soit pris de façon très rapide, je dirais un peu musclée, par voie d'ordonnance, ce qui est une procédure constitutionnelle et parfaitement régulière dans notre pays, ce qui permettait de créer un choc qui, dans mon esprit, était de nature à redonner plus rapidement la confiance (...). En juillet et août* [1976], *alors que je savais parfaitement que j'avais l'intention de mettre fin à mes fonctions, j'avais engagé une réflexion importante, notamment en liaison avec un certain nombre de responsables des milieux socio-professionnels, réflexion qui s'était traduite par une note que j'ai laissée au cabinet de mon successeur, le 10 août, et qui prévoyait un certain nombre de mesures qui, dans leur esprit et même dans leur détail, étaient d'ailleurs très proches de ce qu'a été ensuite le plan de M. Raymond Barre. Ce qui explique le fait que je n'ai aucune difficulté aujourd'hui à le soutenir.* »

« C'EST BIEN DANS SON STYLE » disent les Corréziens de Paris

« Chirac à l'Hôtel de Ville » ; la nouvelle a été bien accueillie par les « originaires de la circonscription d'Ussel », la plus ancienne des trois associations de Corréziens de Paris. Il est vrai que Jacques Chirac, président d'honneur de cette association, n'omettait pas, il y a quinze jours, lors de leur banquet annuel, auquel il assiste régulièrement, de faire la distinction entre la « petite » et la « grande patrie ». C'est donc sans surprise — « c'est bien dans son style » — et sans crainte — « il ne nous abandonnera pas » — que les Corréziens de Paris vont, une fois de plus voir l'ancien premier ministre briguer « un destin national ».

« Au contraire, dit M. Jean Orlange, le trésorier de l'association, nous sommes fiers, car il ne serait pas raisonnable de vouloir confiner un tel homme dans la politique locale ». Même optimisme dans un bar du huitième arrondissement, où les Corréziens de Paris ont coutume de se retrouver. On y parle des « bienfaits » de Jacques Chirac, des cinq établissements pour handicapés qu'il a fait construire là-bas, de Mme Chirac, qui « n'hésite pas à apporter dans les hospices — même les plus sordides — des colis aux vieillards ». « Il n'est pas fier, dit-on, il « trinque facile ». Il aime trop la Corrèze pour nous abandonner... » Quand il était jeune, il allait danser avec les groupes folkloriques dans un établissement du quai de la Papée. — C. C.

هكذا من الأصل

La préparation des élections municipales

la mairie de Paris

Les commentaires des milieux politiques

M. D'ORNANO : M. Olivier Guichard n'avait rien objecté à ma candidature.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a notamment déclaré, le 23 janvier, sur les antennes de TF 1, que sa candidature à la mairie de Paris avait été précédée de la consultation de toutes les formations de la majorité, y compris l'U.D.R. « *Le premier ministre*, a-t-il précisé, *avait alors rencontré des représentants qualifiés de ce mouvement tels que M. Guichard, Guéna et Labbé.* » « *Et si M. Barre s'est prononcé sur mon nom*, a souligné M. d'Ornano, *c'est parce qu'il a constaté qu'il ne semblait pas y avoir d'objection sur ce nom.* »

M. JOBERT : je regarde...

M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, qui assistait, dimanche 23 janvier à Paris, au match de football Paris-Saint-Germain — Laval, a déclaré au micro d'Europe 1 : « *L'homme politique que je suis est venu voir au Parc des Princes comment l'arbitre faisait son métier, comment il dominait une situation, s'il s'en tirait bien, et la vigilance qu'il fallait apporter au jeu, au jeu sportif ici, au jeu politique ailleurs. En ce qui concerne la bataille électorale, je la vois de l'extérieur. C'est un chipotage entre frères ennemis, me semble-t-il, et je crois qu'elle n'est pas de très bon aloi...* »

Des placards portant le nom de M. Jobert ayant été collés dans plusieurs secteurs de Paris sur les affiches de candidats déjà déclarés, l'ancien ministre des affaires étrangères a précisé : « *Je ne crois pas qu'il y ait une campagne d'affichage. (...) Ma candidature ? Je n'exclus rien du tout. Je regarde, je m'instruis, je m'informe et, ensuite, je me déciderai dans un sens ou dans l'autre.* »

De son côté, l'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes) a lancé, le 21 janvier, un appel à M. Jobert, « *considérant qu'aucune des candidatures en présence ne correspond aux intérêts de Paris ni aux intérêts de la France* ». « *Dans son refus du partage de la France en deux, en un duel stérile majorité-opposition, Michel Jobert*, estime l'U.J.P., *est le seul en mesure de conduire une liste correspondant aux intérêts réels des Parisiens.* »

LE BUREAU NATIONAL DU P.S.U. estime que, « *à peine ébauché, le dispositif giscardien s'effondre devant la seconde offensive de Chirac* ». Il ajoute : « *On peut ironiser à l'envie sur cette situation, mais ce qu'elle signifie très concrètement, c'est la prise en main par Chirac et le R.P.R. de la conduite du combat contre le mouvement ouvrier, un combat mené, comme l'entend le patronat, avec résolution et brutalité.* »

M. JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national (extrême droite), conduira « *des listes d'union nationale* » aux élections municipales dans la capitale, en mars prochain, sous le label : « *Paris aux Parisiens.* »

M. PONIATOWSKI : cette décision inutile donne à l'opposition un atout important.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a déclaré, dimanche soir 23 janvier, à T.F. 1 et à Europe 1 :

« *Je suis navré que M. Chirac, après les hautes fonctions qu'il a occupées, consacre son activité à diviser la majorité à Paris. Par certains côtés, sa déclaration n'est pas très sérieuse, par d'autres elle est grave de conséquences. Il n'est pas sérieux de s'investir soi-même sans en informer quiconque et vouloir ensuite représenter la majorité. L'appartenance à la majorité se décide avec la majorité. A Paris, un processus de consultation, admis par les différentes formations, a été respecté par M. d'Ornano. C'est la même procédure qui a permis à la majorité de conclure des accords dans six cent cinq villes de plus de neuf mille habitants.* »

« *Il n'est pas très sérieux non plus*, a poursuivi M. Poniatowski, *de dire que cette candidature était nécessaire pour empêcher le succès de l'opposition à Paris. Celle-ci n'avait aucune chance. M. Chirac lui en donne une. Si l'on veut véritablement combattre l'opposition, il faut aller là où elle est puissamment et dangereusement organisée, dans sa propre région à Limoges, ou bien au Havre, par exemple. Elle est grave de conséquences : cette décision inutile donne à l'opposition un atout important à Paris. Elle fait courir à la majorité et aux institutions, et par là même au pays, un risque dont on ne mesure pas assez l'importance.* »

M. PAUL DIJOUD, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, estime : « *L'initiative de M. Jacques Chirac au lendemain d'un appel du président de la République à l'unité de la majorité met en danger la survie de la Vᵉ République. (...) Devant la menace qui pèse sur la mission du président de la République, sur les réformes engagées pour bâtir une société plus juste et sur le résultat des élections — enjeu fondamental pour le pays, — les Français doivent se rassembler autour du chef de l'Etat, garant des institutions et de nos libertés, et de son premier ministre, qui porte actuellement l'espérance de tous ceux qui ne veulent pas désespérer de la France.* »

M. DOMINATI, député de Paris, secrétaire général des Républicains indépendants :

« *Il* (M. Chirac) *prétend jeter un défi au collectivisme et, en même temps, il présente dans les deuxième et troisième arrondissements, secteurs menacés que j'ai arrachés à l'emprise communiste, une liste qui n'a aucune chance. (...) au lieu de se présenter dans un arrondissement sûr, où la majorité ne risque rien, qu'attend-il donc pour faire lui-même sa démonstration dans un secteur où le collectivisme menace. Par exemple, dans les deuxième et troisième arrondissements où je vais être candidat et où j'entends mener le combat qui depuis toujours a été le mien.* »

M. LECANUET : Paris n'était pas menacé par la gauche.

M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, président du Centre des démocrates sociaux a confirmé, le 22 janvier, à TF 1, qu'il apportait son soutien à la candidature de M. Michel d'Ornano, « *candidat choisi par le premier ministre* ». Il a jugé « *inadmissible* » l'initiative de M. Chirac, déclarant notamment à son sujet : « *La gauche socialo-communiste n'a jamais été majoritaire à Paris. Si M. Chirac voulait faire un grand défi à la gauche, il y avait d'autres citadelles à viser, je pense à Marseille, par exemple. (...) On a le sentiment que M. Jacques Chirac saisit l'occasion de l'élection de Paris, d'une élection municipale — qui, normalement est faite pour élire un maire, un administrateur — pour en faire un combat politique, pour tenter d'affirmer son parti politique. Le président de la République est-il visé ? Chacun s'interroge dès lors que l'objectif ne peut pas être le combat contre les socialo-communistes.* »

M. BERNARD STASI, vice-président du C.D.S. (Centre des démocrates sociaux) :

« *L'opinion, à tort ou à raison, ne peut s'empêcher de considérer le geste de Jacques Chirac comme une agression contre l'autorité du premier ministre engagé dans un combat courageux et difficile pour le redressement économique, et comme une nouvelle atteinte à l'unité de la majorité plus nécessaire que jamais dans cette conjoncture.*

» *Etrange retour aux manœuvres partisanes, aux jeux diviseurs et subalternes de la part de ceux qui se présentent comme les héritiers du gaullisme.* »

Deux élections cantonales

INDRE : canton de Châtillon-sur-Indre (2ᵉ tour).

Inscr., 6 075 ; vot., 4 590 ; suffr. expr., 4 474. MM. René Tixier, P.S., adjoint au maire de Châtillon-sur-Indre, 2 738 voix, *élu* ; Roger Marteau, mod. maj., anc. maire de Châtillon-sur-Indre, 1 736.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Guy Rochette, maire de Châtillon-sur-Indre (C.N.I.P.), récemment décédé. Conseiller général depuis 1951, il avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 2 153 suffrages contre 1 875 à M. Marteau et 653 à M. Bourdeau (P.C.) sur 4 681 suffrages exprimés et 4 721 votants.

Les résultats du premier tour, qui a eu lieu le 16 janvier dernier, avaient été les suivants : inscr., 6 075 ; vot., 4 345 ; suffr. expr., 4 277. MM. Tixier, 1 131 voix ; Marteau (mod. maj.), 1 120 ; Roger Cluzeau (soc. ind.), 884 ; Michel Teste (sans étiq.), 790 ; Mme Claude Signoret (P.C.), 352.

M. Tixier a bénéficié au second tour du désistement de M. Cluzeau, ainsi que de celui de Mme Signoret, qui, n'ayant pas obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % du nombre des inscrits, ne pouvait faire acte de candidature au second tour.]

NORD : canton de Pont-à-Marcq (2ᵉ tour).

Inscr., 20 772 ; vot., 15 233 ; suffr. expr., 14 803. MM. Robert Anselin, P.S., 8 661 voix, *élu* ; Noël Dubois, maire d'Ostricourt, R.P.R., 6 142.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Marceau Laurent, P.S., ancien député, décédé le 23 novembre 1976. Conseiller général depuis 1967, Marceau Laurent avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de septembre 1973, avec 6 158 voix, contre 4 192 à M. Dubois, 1 239 à M. Marius Guffroy (P.C.) et 481 à M. Marian Pietka (Centre dém.) sur 17 836 inscrits, 12 352 votants et 12 070 suffrages exprimés.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Anselin était arrivé en tête avec 6 255 voix, contre 3 755 à M. Dubois, 2 286 à M. Jean-Claude Dropsy (R.I.) et 1 763 à M. Jean Tersi (P.C.). Il y avait eu 14 039 suffrages exprimés, et 14 411 votants sur 20 772 inscrits.

M. Anselin réalise au second tour un score supérieur de plus de 1 point (1,39) en pourcentage au total réalisé au premier tour par les deux candidats de gauche.]

LE COMITÉ DIRECTEUR DU P.S.

Un accord d'union de la gauche existe dans 165 des 221 villes de plus de trente mille habitants

Le comité directeur du parti socialiste, qui a siégé samedi 22 janvier, s'est une nouvelle fois penché sur la préparation des listes d'union de la gauche pour les élections municipales. A l'issue des travaux, M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., a indiqué que, en ce qui concerne les 221 villes de plus de trente mille habitants, 165 accords étaient déjà réalisés. Dans 96 cas, les socialistes conduisent ces listes d'union, dans 65 villes la tête de liste est revenue au P.C.F.

Parmi les villes où un accord vient d'intervenir figurent Metz, Strasbourg, Narbonne et Liévin. A Lens, en revanche, la section socialiste continue de se montrer réticente à l'entrée du P.C.F. au conseil municipal. Le comité directeur l'a invitée à conclure l'accord sur les bases acceptées par le P.C.F.

Selon M. Estier, dans une cinquantaine de villes des divergences subsistent pour des raisons diverses :

1) Du fait du refus des communistes de tenir compte de la montée électorale des socialistes. C'est le cas à Rouen, à Créteil, à Roanne et à Mantes-la-Jolie ;

2) Du fait du refus de la continuité de gestion, c'est-à-dire du choix comme chef de file d'un homme appartenant au même parti que le maire sortant, quand celui-ci est membre de l'union de la gauche. Il s'agit de Saint-Brieuc, d'Evreux, de Sevran et de Châtenay-Malabry ;

3) Du fait de conflits entre le P.S. et les radicaux de gauche. A Perpignan, le bureau exécutif du P.S. a décidé d'abandonner la tête de liste à ses alliés radicaux qui menaçaient de faire une liste commune avec le P.C.F. Déjà affecté localement par le départ de M. Alduy, député, maire sortant, le P.S. n'a pas osé se lancer seul dans la bataille. Le conflit entre les deux mouvements subsiste, en revanche, à Bastia.

Parmi les cas évoqués par le comité directeur, a figuré celui de Villeurbanne. La proposition de M. Charles Hernu tendant à proposer 19 des 41 sièges au P.C.F., 4 aux radicaux de gauche et 18 au P.S. a été ratifiée par les dirigeants socialistes. A Toulon, un désaccord a surgi concernant le choix de la tête de liste. Le P.S. propose le vice-amiral Sanguinetti (gaulliste d'opposition), que le P.C.F. avait d'ailleurs suggéré de faire figurer sur la liste d'union. Les communistes tiennent à attribuer cette tête de file à l'un des leurs.

Le comité directeur du P.S. a décidé de confier au bureau exécutif la charge d'examiner le cas de deux sections ayant formulé des propositions excessives au P.C.F. : Livry-Gargan et Bergerac. Le bureau exécutif a, en outre, été invité à demander à toutes les fédérations départementales « *de réduire leurs prétentions parfois excessives, mais de refuser les propositions excessives formulées par les communistes* ».

Dimanche, localement, les discussions entre communistes et socialistes se sont poursuivies. Un accord est ainsi intervenu à Angoulême, où le P.C.F. accepte que M. Jean Pronteau, membre du comité directeur du P.S., ancien député communiste, conduise la liste commune. En revanche, à Avignon, le désaccord sur la répartition des sièges persiste.

Le comité directeur du P.S. a également entendu samedi une communication de M. Gilles Martinet, membre du secrétariat, sur les commissions d'études du P.S. Ce sujet avait, dans la dernière période, provoqué quelques tensions au sein du P.S.

On se souvient que M. François Mitterrand avait jugé nécessaire de noter, dans sa chronique de l'hebdomadaire *l'Unité* (*le Monde* du 24 décembre), que ces travaux n'engagent pas le P.S. De son côté, M. Martinet avait été indisposé par le fait que le premier secrétaire confie de plus en plus de responsabilités aux « experts » qui l'entourent, court-circuitant ainsi les organismes régulièrement mis en place au sein du parti.

Dans son rapport, M. Martinet a notamment souligné que l'évolution de la situation économique oblige les socialistes à reconsidérer un certain nombre d'objectifs fixés en 1972, lors de la signature du programme commun, mais dont la réalisation demanderait maintenant de longues années.

Il a, en outre, insisté sur le fait qu' « *il apparaît très clairement que, compte tenu du lourd héritage que laissera en 1978 l'actuelle coalition gouvernementale, il faudra accomplir un immense effort pour obtenir une amélioration sensible de l'emploi dans l'industrie* ». « *Dans plusieurs secteurs (sidérurgie, aviation, construction navale, etc.) les réductions d'effectifs apparaissent inévitables et, dans les secteurs où un développement de l'activité est à la fois possible et indispensable (biens d'équipement notamment), les effets de ce développement ne se feront sentir qu'au bout de plusieurs années* », a-t-il indiqué.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

ALPES-MARITIMES : le P.C. estime que les exigences du P.S. bloquent les négociations

De notre correspondant

Nice. — Dans les Alpes-Maritimes, les difficultés entre socialistes et communistes ne sont pas aplanies (*le Monde* du 11 décembre). Dans un communiqué, le bureau fédéral du P.C. dénonce l'attitude de nombreux responsables socialistes (notamment dans les grandes villes) et lance un appel pour une rencontre au niveau fédéral des trois partis de gauche.

« *Avec des prétextes les plus divers et contradictoires*, indiquent les responsables communistes, *ces organisations* [socialistes] *présentent des exigences injustifiées qui, toutes, visent à contester à notre parti la place à laquelle les résultats électoraux lui donnent droit. A Nice, alors que pour l'ensemble de la ville et pour chaque secteur pris à part le P.C. arrive devant le P.S., celui-ci exige une tête de liste et s'oppose à l'élargissement de la liste d'union de la gauche. A Vallauris, conformément à l'accord national, nos organisations ont proposé de porter à neuf le nombre des sièges du P.S., c'est-à-dire plus du double qu'en 1971, les dix-huit autres sièges devant être répartis entre des communistes et des sans-parti dont la plupart sont des conseillers municipaux sortants.*

» *Le P.S a exigé treize sièges, le poste de premier adjoint, et a formulé un préalable inadmissible dans toute négociation concernant le cas personnel d'un élu très compétent et très actif à la direction du conseil municipal. Au lieu de répondre à l'invitation du maire, Paul Derigon (P.C.) et à la demande d'une nouvelle rencontre, le P.S. a publié une déclaration qui constitue une attaque personnelle contre le maire et où il annonce que le P.S. ferait une liste séparée.*

» *Dans d'autres grandes villes, où le suffrage universel a placé le P.C. nettement devant le P.S., ce dernier exige la majorité des sièges et la tête de liste. Les mêmes exigences sont également formulées par nos partenaires dans des communes de moins de dix mille habitants. A Puget-Theniers, le maire socialiste sortant refuse de prendre des communistes sur sa liste. Ce sont des exigences, et pas autre chose, qui tendent à bloquer les négociations et à retarder la concrétisation d'accords dans toutes les communes.* »

M. FRANÇOIS MITTERRAND ÉCRIT AUX MAIRES DE FRANCE

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a adressé à tous les maires de France une lettre que publie l'hebdomadaire socialiste *l'Unité* dans son numéro daté 21-27 janvier. Dans ce texte, M. Mitterrand écrit notamment :

« *Vous avez reçu il y a quelques jours une lettre du président de la République consacrée à la réforme communale. En s'adressant ainsi à tous les maire de France, alors que la campagne pour les élections municipales était virtuellement ouverte, M. Giscard d'Estaing s'est comporté en chef de la coalition des partis au pouvoir plutôt qu'en chef de l'Etat, placé par sa fonction au-dessus des controverses et des compétitions politiques. (...) Nous ne pouvons pas oublier que la plupart des réformes évoquées dans la lettre du président de la République ont rencontré l'hostilité constante du ministère de l'économie et des finances pendant les longues années où M. Giscard d'Estaing a occupé ce poste. Que de justes revendications communales repoussées, ignorées ; que de mesures imposées au détriment des collectivités locales !*

» *Vous subissez plus que jamais la lourdeur et la lenteur des procédures administratives.* »

Dans la suite de sa lettre, M. Mitterrand expose les grandes lignes du programme socialiste en matière de collectivités locales, en insistant particulièrement sur la nécessité d'une authentique décentralisation.

LES JEUNES COMMUNISTES METTENT AU POINT UNE PLATE-FORME POLITIQUE

Le Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.) demande aux jeunes et aux étudiants d'apporter leur soutien au P.C.F. dans le combat qu'il mène pour la constitution de listes d'union en vue des élections municipales. Le M.J.C.F. regrette les « prétextes » visant à réduire la place qui revient aux communistes sur ces listes. C'est ce qu'a précisé, jeudi 20 janvier, au cours d'une conférence de presse, M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du mouvement. M. Catala a, en outre, indiqué que le M.J.C.F. réunirait, le 13 février, ses militants candidats aux municipales. Les jeunes communistes vont élaborer, à l'occasion de ces élections, une plate-forme politique qui servira de base à leurs candidats élus pour agir « *avec le soutien de la jeunesse* » au sein des conseils municipaux.

La nouvelle formule de « l'Humanité »

M. MARCHAIS : la discussion et la contestation sont souhaitables.

Le premier numéro de la nouvelle formule de *l'Humanité* (dont le titre, plus large, est assorti d'une faucille et d'un marteau plus discrets) est paru lundi 24 janvier. Il a été tiré à 800 000 exemplaires. A l'occasion de cette relance de l'organe central du P.C.F. — composé sur six colonnes par page au lieu de huit, dans une présentation plus aérée, avec un éditorial par rubrique — M. Georges Marchais déclare, dans une interview :

« *Nous avons pris le vingtième congrès des communistes soviétiques au sérieux. Vingt ans se sont écoulés depuis lors, et nous ne comprenons pas que l'on substitue encore la répression au nécessaire travail de discussion, à la bataille d'idées. Soixante ans se sont écoulés depuis la victoire du socialisme en U.R.S.S., le socialisme y est solide, puissant, et nous ne comprenons pas que l'on puisse craindre la discussion et la contestation, surtout quand elles s'expriment par le livre, le tract ou la chanson.*

» *Pour ma part, non seulement je ne considère pas la discussion et la contestation comme nuisibles, mais je pense qu'elles sont souhaitables.* »

MULHOUSE : les radicaux de gauche présentent une liste autonome.

La fédération du Haut-Rhin du Mouvement des radicaux de gauche, constituée à l'initiative de dissidents du P.S., annonce que, n'ayant pu tomber d'accord avec les fédérations socialiste et communiste elle présentera une liste autonome à Mulhouse.

L'ancien premier secrétaire de la fédération du Haut-Rhin du P.S., M. Edouard Boëglin, qui a créé, en novembre dernier, la fédération haut-rhinoise du M.R.G., a « *vivement regretté* » que l'équipe actuelle du P.S. n'ait pas voulu accepter la participation de ses amis à une liste commune d'union de la gauche.

Les électeurs de Mulhouse auront donc à choisir entre deux listes de gauche, mais également entre deux listes de la majorité présidentielle : d'une part, celle, officiellement investie, conduite par M Emile Muller, député réformateur, maire sortant ; d'autre part, celle de Mulhouse demain, qui comprend plusieurs adjoints et conseillers sortants membres de la majorité présidentielle.

Une cinquième liste est proposée aux électeurs. Elle est formée par des écologistes.

CLERMONT-FERRAND. — Un accord est intervenu entre les partis de gauche sur la constitution d'une liste commune. Sur les 43 sièges à pourvoir (contre 37 en 1971), les socialistes en auront 22, les communistes 11, les radicaux de gauche 5 et les personnalités diverses, 5. La liste sera conduite par M. Roger Quilliot, sénateur socialiste, maire sortant ; le premier adjoint sera également socialiste. L'accord a été âprement négocié, car le P.C., qui n'est pas représenté dans la municipalité, réclamait 16 sièges alors que le P.S. ne lui en offrait que 3. La liste de gauche sera concurrencée par celle de la majorité, conduite par M. Michel Canque.

CORREZE. — La section de Brive du parti socialiste a décidé de ne pas figurer sur la liste du maire sortant, M. Jean Charbonnel, ancien ministre, ex-U.D.R., président de la Fédération des républicains de progrès.

INDRE. — A Châteauroux, M. Marcel Lemoine, député communiste, actuellement maire de Déols (commune proche de Châteauroux), conduira la liste d'union de la gauche. Cette dernière comprendra dix-huit communistes et dix-sept socialistes et radicaux de gauche.

M. Claude Jamet (R.I.), premier adjoint au maire de Châteauroux, a annoncé son intention de constituer une liste. Le maire actuel, M. Bernardet (sans étiquette) n'a pas encore précisé ses intentions.

LE MANS. — Un accord est intervenu au Mans entre le maire sortant M. Jacques Maury, sénateur Union centriste, et son premier adjoint, M. Jacques Chaumont, député R.P.R., qui avaient annoncé leur intention de conduire chacun une liste. Le communiqué rendant public cet accord précise que M. Maury sera candidat au poste de président de la communauté urbaine, et M. Chaumont à celui de maire du Mans. — (Corresp.)

LA RÉGION CENTRE REÇOIT LE PREMIER MINISTRE

M. Raymond Barre entend s'informer et informer

De notre envoyé spécial

Orléans. — En arrivant, lundi matin 24 janvier, à Orléans, M. Raymond Barre a commencé son premier véritable voyage en province en tant que chef du gouvernement. Durant deux jours, il va parcourir la région du Centre.

La volonté de M. Barre d'exercer la plénitude de ses fonctions et de prendre un contact plus fréquent avec la province va se concrétiser par d'autres voyages dans lesquels les préoccupations politiques ne seront pas absentes. Ainsi, le 5 février, il se rendra à Clermont-Ferrand pour assister à un congrès de la F.N.S.E.A. ; le 10, il inaugurera, à Lyon, l'hôtel des communautés urbaines, et les 14 et 15 il se rendra dans le Sud-Ouest. Il pourrait, au mois de mars, retourner à Lyon pour l'inauguration de la Foire internationale.

En décidant de répondre à l'invitation de la région « Centre », M. Barrea choisi de se rendre, en réalité, dans une région moyenne. Bien que composée de six départements (le Loiret, le Cher, l'Indre l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir), cette région, plus que beaucoup d'autres, connaît un certain équilibre entre les activités rurales, industrielles, culturelles, et le secteur tertiaire. Moyenne, la région du Centre l'est aussi quant à sa représentation politique. La majorité y est composée d'élus appartenant à toutes ses tendances, alors que la gauche n'a pu y opérer de percée importante.

Par sa visite, M. Barre a aussi voulu apaiser certaines inquiétudes quant à l'avenir de cette région. Beaucoup d'élus se sont, en effet, interrogés sur les intentions réelles du chef de l'Etat et du gouvernement après la publication du « rapport Guichard » relatif aux collectivités locales et les déclarations faites, en conseil des ministres, par M Giscard d'Estaing, qui ont pu donner à croire que le pouvoir privilégiait les communes et les départements au détriment des régions.

Le voyage de M Barre a ainsi trois objectifs : prendre un contact direct avec les élus et les responsables économiques et sociaux de la région ; étudier sur place les problèmes concernant l'aménagement rural en s'arrêtant, mardi, à Selles-sur-Cher, à Chabris et à Aubigny-sur-Nère ; enfin, s'informer concrètement de la situation économique en s'entretenant à Bourges, mardi après-midi, avec quelque deux cent cinquante chefs d'entreprises moyennes et traiter, à cette occasion, des problèmes de l'emploi et de la formation professionnelle.

ANDRE PASSERON.

LA CONFÉDÉRATION DES INDÉPENDANTS POURRAIT RENAITRE

M. Bertrand Motte, président du Centre national des indépendants et paysans, a évoqué, après la réunion du comité directeur de son parti, le 21 janvier, l'entretien qu'il avait eu avec M. Valéry Giscard d'Estaing le 14 janvier. M. Motte a indiqué que le chef de l'Etat avait émis le souhait que renaisse la confédération des indépendants qui avait été lancée en juin 1975 par les dirigeants du C.N.I.P. et de la Fédération nationale des républicains indépendants. M. Motte avait constaté l'échec de ce projet en novembre 1976 à la suite de difficultés apparues alors qu'il devait succéder à M. Michel Poniatowski à la présidence de la Confédération, comme le prévoyaient les accords établis entre les deux partenaires.

M. Motte a indiqué que le C.N.I.P. retenait la solution présidentielle, « *mais il semble impossible de lui donner suite avant les élections municipales* », a-t-il précisé. Il a rappelé que le C.N.I.P. a établi des accords avec le R.P.R. pour les élections municipales à Paris, alors qu'il a été tardivement et fortuitement contacté par les amis de M. Michel d'Ornano.

● M. *Jean Royer*, député-maire de Tours, ancien ministre, présidera le dîner-débat du Club européen du Val-de-Loire qui, sous le patronage de « L'intérêt européen » (1), aura lieu le mercredi 9 février, à 20 heures, au restaurant « Le Manoir », 4, rue de l'Eglise, à Neuilly-sur-Marne.

(1) M. B. Manceau, 159, boulevard Bineau, Neuilly.

Une expérience originale d'aménagement rural

De notre correspondant

Orléans. — En visite dans la région Centre, le premier ministre, M. Raymond Barre, va se rendre compte « sur le terrain » de l'effort original d'aménagement du territoire rural entrepris par l'établissement public régional, en s'arrêtant notamment dans deux gros bourgs : Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher) et Aubigny-sur-Nère (Cher).

Alors que la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire) distribue avec parcimonie des « contrats de pays », la région a engagé une trentaine de contrats d'aménagements ruraux : ils intéressent plus de 650 000 habitants, près de 700 communes, et 160 millions de francs de subventions seront engagés entre 1976 et 1981.

Mis au point par l'OREAC (Organisation d'études et d'aménagement du Centre), le bureau d'études de la région, deux types de contrat sont offerts aux communes. Le contrat régional d'aménagement rural (CRAR) s'adresse aux communes de moins de cinq mille habitants qui doivent se regrouper — huit au maximum — pour former un ensemble de trois à vingt mille habitants. Un second type de contrat intéresse les villes moyennes régionales de cinq à vingt mille habitants. Le plafond des investissements est de 600 F par habitant pour les premières et de 500 F pour les secondes. La subvention régionale varie de 35 à 45 % du montant des travaux. S'y ajoute celle du département (10 à 15 %), le reste étant couvert par la commune, qui est obligée de recourir généralement à l'emprunt.

Opération « ras de terre » ? Sans doute. Solidarité forcée ? Peut-être. Mais la formule permet de pénétrer jusqu'au plus profond du tissu rural, d'atteindre les « oubliés de la France fragile », les communes qui restent à l'écart de la croissance. Pour éviter que le chef-lieu de canton ne « tire la couverture » à lui, une précaution supplémentaire a été prise : les bourgs de deux à cinq mille habitants ne peuvent présenter que des « opérations profitant directement à leur arrière-pays ou intéressant la partie proprement rurale de leur territoire ». Enfin l'importance de la subvention régionale permet d'engager des travaux que les petites communes ne pourraient engager seules.

La mise en place de ces contrats pose cependant plusieurs questions soulevées, notamment, lors de la dernière réunion du comité économique et social de la région. D'abord, il s'agit d'une occasion de plus pour les communes de s'endetter. Ensuite, faute d'études préalables, faute d'avoir tenu compte des documents d'urbanisme quand ils existent, et en raison d'une concertation limitée aux élus et aux techniciens de l'administration, les communes éprouvent quelques difficultés à tirer parti de cette manne providentielle. Bien des élus cèdent ainsi aux tentations des réalisations « faciles », telles la réfection des bordures de trottoirs ou la construction du stade ou de la salle des fêtes qui font partie généralement de tout programme électoral, sans oublier l'équipement de « prestige », générateur de frais importants de fonctionnement. L'imagination viendra aux élus si la concertation est plus ouverte. Certains s'interrogent également sur l'efficacité des efforts entrepris si, parallèlement, l'administration ferme peu à peu les services publics indispensables quant à la promotion de l'emploi, considération absente des contrats proposés, elle fera l'objet d'un nouveau type de contrat que pourront signer les communes qui se trouvent à l'écart du courant économique. Le financement sera assuré par le Fonds régional de l'emploi.

L'expérience de la région Centre fera-t-elle tache d'huile ? Dans ses intentions et dans ses moyens, elle dépasse largement la politique des « contrats de pays » lancée par la DATAR, et dans laquelle c'est l'Etat, donc Paris, qui choisit les cantons ou les pays où l'aide sera versée. Un accord particulier passé entre l'Etat et la région Centre permet à cette dernière de « récupérer » la dotation de l'Etat et d'en disposer comme bon lui semble. En somme, c'est toute une partie de l'aménagement qui « échappe » aux hommes politiques et aux aménageurs parisiens. Paris peut-il « laisser faire » pour les autres régions ?

RÉGIS GUYOTAT.

(Dessin de PLANTU.)

● *Les Mardis de l'ESSEC* sont consacrés le 25 janvier à 20 h. 30, dans le grand amphithéâtre de l'ESSEC à Cergy, à un débat sur « la démocratie française », auquel participeront MM. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels, et Jean-Pierre Cot, député socialiste de la Savoie.

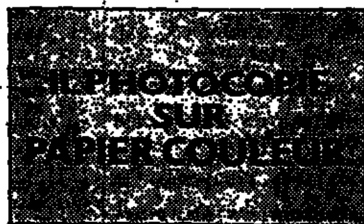
LE PHOTOCOPIEUR SCM 110B. IL FAIT BEAUCOUP DE CHOSES.

IL PHOTOCOPIE RECTO.

Le photocopieur SCM 110 B est un nouveau photocopieur de la gamme Smith-Corona Marchant. Sa nouveauté *n'est évidemment pas qu'il photocopie* recto. Comme vous pouvez le voir dans cette page, il fait bien d'autres choses.

IL PHOTOCOPIE VERSO.

Le SCM 110 B *peut photocopier* sur le recto et le verso de la même feuille, ce qui représente une appréciable économie de papier.



Le SCM 110 B peut photocopier sur n'importe quel papier. Il peut donc photocopier sur du papier de couleur.
Utilisation : tarifs, notes de service, publicité directe...

IL PHOTOCOPIE SUR PLAQUES OFFSET.

Si vous avez une machine offset, vous pouvez utiliser le 110 B pour photocopier sur plaques *offset les documents à* tirer en plusieurs centaines d'exemplaires.

IL PHOTOCOPIE SUR ETIQUETTES ADHESIVES.

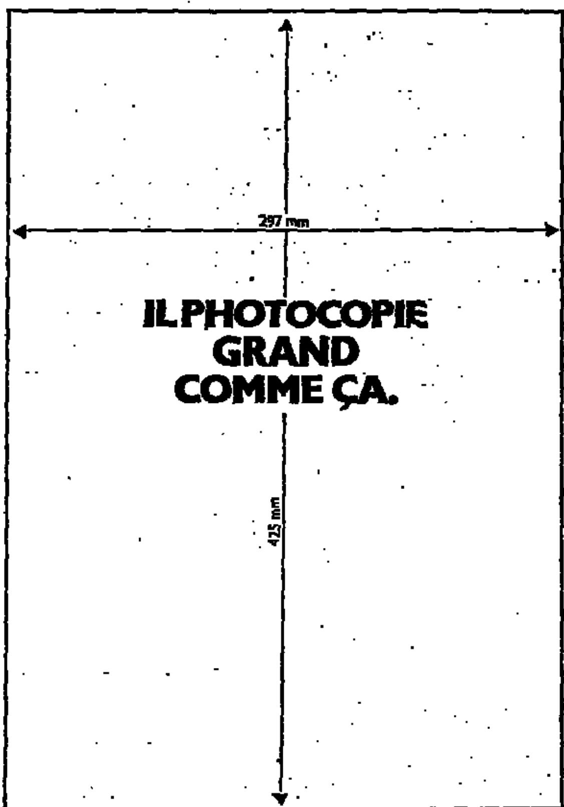
Il suffit de taper les adresses sur un original. Le SCM 110 B les photocopie *sur une feuille* ou un rouleau auto-adhésif et pré-découpé. Vous obtenez ainsi 24 étiquettes par feuille A 4 (21x29,7 cm).



Le SCM 110 B est alimenté non pas par cassette, mais par rouleau.

Avantage pratique : pour changer de format, pas besoin de changer de cassette. Un curseur vous permet de régler la longueur de coupe désirée.

Si vous voulez le format *minimum*, vous réglez sur la longueur de coupe minimum (178 mm). Avantage financier : vous photocopiez chèques, documents administratifs, fichiers, etc., à leurs formats réels. Autant de photocopies, autant d'économies.



Par contre, si vous voulez le format maximum, vous réglez le curseur sur la longueur de coupe maximum (425 mm), indispensable pour photocopier états comptables, maquettes, plans, feuilles d'ordinateurs...

Le curseur vous permet, bien entendu, d'obtenir tous les formats entre 178 mm et *425 mm* de long.

IL PHOTOCOPIE SUR VOTRE PAPIER A EN-TÊTE.

Avec le SCM 110 B, vous pouvez vous servir de votre *propre papier à lettre, pour y* photocopier des circulaires en feuille à feuille ou en continu. (Il suffit d'utiliser un rouleau de papier pré-imprimé à l'en-tête de votre Société).

IL PHOTOCOPIE SUR D'AUTRES CHOSES.

- Le SCM 110 B peut photocopier sur papiers calques pour tirages de plans en diazocopie.
- Avec le SCM 110 B, vous pouvez obtenir des copies sur transparents pour votre rétro-projecteur.

ET VOUS, PAS GRAND CHOSE.



Autant les performances du SCM 110 B sont nombreuses, autant son fonctionnement est simple. Deux boutons : un pour le nombre de photocopies ; un pour la mise en route. Vous réglez le curseur sur la longueur de coupe désirée et c'est parti pour *700 copies sans problème*. Sans problème, puisque le SCM 110 B est alimenté par rouleau. Il ne risque donc pas d'y avoir de bourrage dû à des feuilles mal déramées ou humides, qui viennent stopper la machine, exigent la venue d'un dépanneur, et rendent le photocopieur indisponible juste au moment où l'on en a besoin.

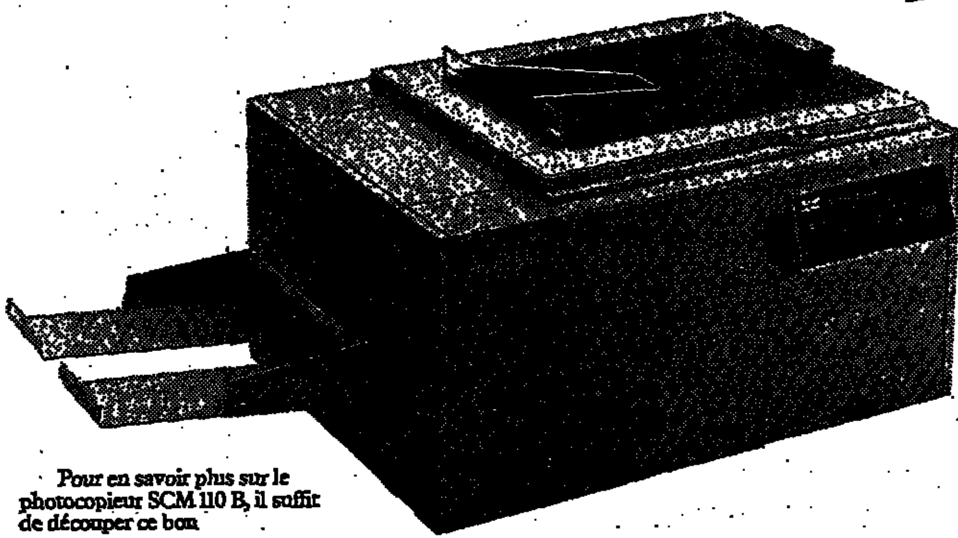
Le photocopieur SCM 110 B fait ce que font plusieurs photocopieurs réunis, mais rassurez-vous, il vaudrait plutôt moins cher que ses concurrents : 28.812 F T.T.C. A ce prix, cela vaut la peine de se renseigner. D'autant plus qu'il fait partie de toute une gamme de photocopieurs disponibles en vente ou location. Il y a donc sûrement un photocopieur Smith-Corona Marchant qui correspond à vos besoins.

Pour en savoir plus sur le photocopieur SCM 110 B, envoyez votre carte de visite à Smith-Corona Marchant S.A. - 86, av. de la République 94701 Maisons-Alfort - B.P. 35 (Tél. 368.49.03).

COPIEUR 110B.

Photocopieurs Smith-Corona Marchant.

63 points de vente dans toute la France.



Pour en savoir plus sur le photocopieur SCM 110 B, il suffit de découper ce bon

Monsieur ____________________

Société ____________________

Fonction ____________________

Adresse ____________________

____________________ Tél. : __________

Désirerait en savoir plus sur le photocopieur SCM 110 B.

Renvoyer à : Smith-Corona Marchant S.A.
86, avenue de la République 94701 Maisons-Alfort
Boîte Postale 35 (Tél. : 368.49.03).

POLITIQUE

A la Guadeloupe

M. Stirn annonce des mesures de relance économique

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, est arrivé, le 20 janvier, à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), pour une visite officielle de quarante-huit heures. Il devait se rendre ensuite en Martinique.

La raison essentielle de ce voyage est l'annonce d'une série de mesures visant à relancer la vie économique du département, gravement atteinte par la crise éruptive du volcan de la Soufrière.

Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée dès son arrivée, M Stirn a présenté l'ensemble des mesures en les regroupant sous les chapitres suivants :

— *La réparation des pertes matérielles :* jusqu'à ce jour, seuls avaient été dédommagés les producteurs de bananes, et ce à concurrence de 45 % de leurs pertes. Ceux-ci ne s'estiment d'ailleurs pas satisfaits par l'ensemble des mesures prises en leur faveur (bien qu'ils aient notamment reçu 1 800 000 F à titre de compensation de la mévente) et ne l'ont pas caché à M. Stirn. 1 450 000 F de crédits sont désormais affectés au dédommagement des pertes subies par les planteurs de canne, les maraîchers, les éleveurs et les commerçants ;

— *La réparation des pertes en ressources :* 5 884 000 F y seront affectés ; il s'agit de verser aux salariés agricoles, aux pêcheurs, aux salariés du commerce, aux artisans et aux employés de services 10 % des sommes qu'ils n'ont pas pu gagner du fait de l'évacuation.

Aux 7 millions de francs déjà touchés par les bananiers s'ajoutent 1,8 million de francs qui leur sont alloués pour compenser la mévente.

Le représentant du gouvernement a aussi annoncé des aides indirectes. Ce sont des crédits d'équipement du Crédit agricole au taux de 4,5 % sur cinq ans, des facilités seront accordées aux banques des Antilles pour qu'elles allouent des prêts plus importants à leurs clients. Il y aura aussi des mesures de relance : le deuxième poste à quai du port de Basse-Terre sera construit en 1977, 20 millions de francs y seront consacrés.

Enfin, le secrétaire d'Etat a inclus, dans les mesures de relance, les investissements prévus au budget 1977 pour les ministères techniques et intéressant l'ensemble du département : éducation, 37 millions de francs ; P.T.T., 16 millions de francs ; jeunesse et sports, 5,2 millions de francs ; agriculture, 19,7 millions de francs, et équipement, 25 millions de francs.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

SOCIÉTÉ

Après le vote des députés italiens

« L'Osservatore Romano » condamne la « loi inique » qui autorise l'avortement

De notre correspondant

Rome. Concluant plus de deux années de débats, la Chambre des députés a adopté, le vendredi 21 janvier, la proposition de loi sur l'avortement, présentée par les partis « laïques ». Ce vote a été acquis par 310 voix contre 296 et une abstention. L'opposition était essentiellement représentée par la démocratie chrétienne et l'extrême droite, mais aussi par quatre députés radicaux qui estiment que la loi ne va pas assez loin. C'est au Sénat qu'il reviendra maintenant de confirmer le vote Il le fera sans difficultés, puisqu'une majorité « laïque » y existe aussi depuis les dernières élections.

La nouvelle loi peut être résumée en cinq points :

1) L'avortement n'est plus un délit quand il a pour but de défendre la santé (physique et psychique) de la femme.

2) La décision revient à celle-ci et à elle seule. Mais si la future mère est âgée de moins de seize ans, l'avortement doit être approuvé par un médecin lequel sera tenu d'en informer les parents ou les tuteurs.

3) L'avortement est gratuit. Il ne peut être opéré que dans des « lieux autorisés », publics ou privés. Les médecins sont tenus de répondre favorablement aux demandes, dans la mesure où ils n'ont pas déclaré leur objection de conscience.

4) Dans les quatre-vingt-dix premiers jours de la grossesse, l'avortement peut avoir pour motifs les circonstances de l'acte sexuel (viol ou inceste), l'état de santé de la future mère, ses conditions économiques, sociales et familiales, ainsi que des malformations prévisibles de son enfant.

5) Après ce délai, l'avortement est consenti quand la vie de la femme est menacée par la grossesse ou quand certains processus pathologiques (dus notamment à de graves malformations de l'enfant à naître) déterminent un sérieux danger pour la santé physique ou psychique de la future mère.

L'adoption de ce texte a été salué par de longs applaudissements sur les bancs de la gauche. Les démocrates-chrétiens y ont vu, en revanche, un « *fait grave* », tant du point de vue moral que politique.

Du côté de l'Eglise, les réactions sont très vives. Ce qui est légal n'est pas forcément licite, a affirmé en substance le président de la conférence épiscopale italienne. Devant cet « *événement douloureux de notre histoire et de notre vie nationale* », les évêques estiment « *devoir rappeler à tous les croyants qu'aucune loi positive ne peut annuler la valeur morale des actions humaines et que l'avortement provoqué ne perd pas son caractère très grave parce qu'il porte atteinte à une loi écrite dans le cœur de l'homme et confirmée par l'Evangile* ». Le Saint-Siège, pour sa part, a condamné très sévèrement le vote des députés italiens dans un éditorial non signé de *l'Osservatore Romano*. Il estime que « *cette loi inique est l'une des plus aveugles approuvées par les Parlements modernes* ». Elle introduit en effet « *l'avortement libre et gratuit à la charge de l'Etat* », ne se préoccupant exclusivement que de l'intérêt de la mère. Elle ouvre ainsi « *la voie à des conceptions encore plus élastiques, permissives, égoïstes et hédonistes des devoirs, engendrant, non pas une limitation — comme on veut l'affirmer — mais une augmentation de l'abominable étendue de l'avortement, clandestin ou non* ».

Le quotidien du Vatican rend hommage à un ancien ministre républicain, M. Bucalossi qui, bien que « laïque », s'est refusé à approuver le texte. *L'Osservatore* oppose cette attitude à celle « *d'autres parlementaires, élus sur les listes des partis favorables à l'avortement qui osent encore s'appeler catholiques* ».

Il s'agit, bien entendu, des six personnalités catholiques qui s'étaient présentées sur les listes du P.C.I. aux dernières élections.

ROBERT SOLÉ.

● *Environ trente-cinq mille personnes* ont manifesté samedi 22 janvier devant le Capitole, à Washington, pour demander que l'avortement soit interdit aux Etats-Unis. — *(U.P.I.)*

LE DEUXIÈME SALON DU MARIAGE

L'industrie du « plus beau jour de votre vie »

« Vous participez à la consolidation de l'idéologie du mariage.

— Non, à sa réalisation. »

Le bref dialogue de sourds amorcé devant le grand hôtel parisien où s'est réuni, du 19 au 23 janvier, le deuxième Salon du mariage a tourné court. Les représentantes de la coordination des groupes femmes parisiens campent sur leurs positions et promettent aux jeunes visiteuses : « *... Vous continuerez toute votre vie à être traitée comme une mineure, comme un objet sexuel, comme un faire-valoir du mâle. Tous nos vœux de bonheur.* » Qualifié de « *jeune cadre dynamique et démagogue* », l'inventeur de cette industrie naissante retourne à ses stands, pendant que les agents de police, aussi nombreux que les manifestantes, veillent à la sécurité des belles-mamans en puissance et des futurs époux qui, ce samedi après-midi, se bousculent pour apprêter « *le plus beau jour de votre vie* ».

Le mariage ? « *Une affaire qui tourne* », accusent les féministes. « *Pas suffisamment* », semblent se plaindre les promoteurs du Salon, qui ont eu l'idée, depuis deux ans, de « *réunir en un même lieu toutes les industries et tous les services concernant la cérémonie du mariage et l'installation du foyer* ». Leur cible : un marché incompressible — près de quatre cent mille mariages en France, bon an, mal an — et indifférent aux crises et avatars historiques de toute sorte, « *sauf les guerres* ».

Parmi les quarante exposants, à qui douze mille à quinze mille personnes ont rendu visite cette année, les commerces de robes de mariée, au nombre de six, se taillent encore la part du lion.

Une constatation intéresse les spécialistes du marketing nuptial : la cérémonie du mariage et les premiers temps de la vie conjugale sont l'occasion supposée de gravir un degré dans l'échelle sociale. Pourquoi ne pas en profiter, si ce désir doit se traduire par quelques dépenses de prestige et des achats qui oscillent entre l'investissement minimum et la surconsommation ? D'autant que, plus les revenus des familles sont modestes, plus l'écart qu'elles cherchent à franchir, ou croient franchir, est grand.

Les traiteurs, ordonnateurs de cérémonies, bijoutiers, marchands de meubles, faïenciers, photographes, présents ou non au deuxième Salon du mariage, vivent aussi de l'application de ce principe et font tous commerce de l'exploitation de ce fantasme que les visiteurs trahissent à chaque instant : « *Moi, mon rêve...* »

Commode, au dire de ses organisateurs, parce que les futurs époux peuvent y avoir « tout sous la main », au lieu de courir en vingt endroits pour préparer le grand jour, le Salon du mariage offre en prime, à tous ses visiteurs, d'utiles renseignements pratiques sur la contraception ou les aspects juridiques du mariage. A bon nombre d'entre eux, il présente aussi, involontairement, le spectacle de leur vie : sur l'aire bornée d'une scène minuscule défilent, comme des automates, des mannequins revêtus de robes de mariée. De rares pas de danse ou l'arrivée d'un époux au sourire hollywoodien rompent de loin en loin cette monotonie. Après le spectacle, quelques heureux élus gagnent qui une casserole à sauce en acier satiné, qui une boîte à cigarettes. La plupart ne gagnent rien du tout.

MICHEL KAJMAN.

Un débat de la Libre Pensée : « les parents accusent les Églises »

La Libre Pensée (12, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris) avait invité le 23 janvier, à Paris, Mme Suzanne Le Sueur-Capelle, gynécologue-accoucheur, à traiter du thème « Les parents accusent les Eglises ».

Présidente de l'Association de sauvegarde des adolescents (15, rue de-Lattre-de-Tassigny, 78150 Le Chesnay), la conférencière est l'auteur d'un livre — *le Guet-apens du 14 août* (Nouvelles Editions de Bresse) — racontant l'histoire d'une jeune fille soustraite à l'influence familiale et qui est entrée au Carmel dans des conditions rocambolesques, contre la volonté de ses parents, pourtant très croyants. Victime d'une intoxication psychologique, selon la mère, et même peut-être de « *tisanes paralysantes de la volonté* », la jeune religieuse n'a pu être récupérée par sa famille malgré la loi du 3 janvier 1968 protégeant les personnes majeures.

Josane Duranteau évoque dans la préface « *la longue liste des crimes de l'Eglise (qui) peut rivaliser avec ceux du système nazi* ».

Tel est, en effet, le ton de cet ouvrage farouchement anti-clérical. Le docteur Le Sueur-Capelle parle de « *l'appétit de puissance de la secte catholique* » et de celle de Moon, du « presque enlèvement » de la jeune fille, du triple mépris de la santé, de la justice et de la famille, du « *honteux défilement de la hiérarchie catholique* ». Les « *goulags* » de France, conclut-elle, doivent cesser d'exister.

Une ancienne carmélite est venue apporter son témoignage : « *Le baratin mystique,* a-t-elle dit, *a suffi pour me rendre parfaitement dingue. Mon Carmel m'a foutu dehors au bout de trois ans. J'ai mis dix ans à m'en remettre.* »

M. René Labrégère, de La Libre Pensée, préside avec calme une assemblée parfois houleuse. Il déplore « *l'endoctrinement systématique de la jeunesse* » dont se rendent coupables, à ses yeux, les sectes, y compris « *la secte romaine* ». Il rappelle ce mot d'un ancien archevêque d'Albi se félicitant que le cerveau de l'enfant soit une « *cire molle* ».

Me Jean Grésy, avocat, conseiller de l'Association des familles et victimes, a apporté sa contribution somme toute convergente. Il rapporte cette phrase d'un fonctionnaire du ministère de l'intérieur qui expliquerait, selon lui, le peu de réaction des pouvoirs publics : « *Le gouvernement préfère que les jeunes entrent dans des sectes plutôt que de faire de la politique.* » — H. F.

CORRESPONDANCE

Armes en tous genres

● **LE DROIT DU PRINCE.**

M. Michel de Bourbon de Ipanema-Moreira, négociant en armes, dont nous avions écrit dans notre enquête « Armes en tous genres » (le *Monde* du 6 janvier 1977) que son titre de prince était contesté, nous a fait savoir que celui-ci avait été reconnu par la justice française. M. Auric, juge d'instruction à Paris, a, en effet, rendu le 26 mai 1975, au profit de M. Michel de Bourbon de Ipanema-Moreira, une ordonnance de non-lieu, « *mettant ainsi un point final à la plainte pour usurpation de titre de prince qu'avait déposée autrefois M. Michel de Bourbon-Parme* ».

« *De la même qualité de sang que ce dernier*, nous a dit M. de Ipanema-Moreira, *je n'ai jamais eu à être adopté ni titré ni anobli par qui que ce soit, mon aïeul direct, José Antonio de Borbon, Grand du Brésil, ayant été créé comte de Ipanemia, avec Grandesse héréditaire, par Pierre Ier.*

» *Don Jaime de Bourbon y Battenberg, duc de Ségovie, fils aîné du roi Alphonse XIII, par conséquent frère aîné du comte de Barcelone, a simplement reconnu qu'en tant que membres des Bourbons d'Espagne les descendants de notre branche avaient les mêmes droits et prérogatives que tous les autres Bourbons.* »

● **LA DEMISSION DE M. J. ABBATUCCI**

M. J. Abbatucci qui a démissionné de son poste de directeur adjoint des ventes internationales, à la société Thomson-C.S.F. à cause des poursuites intentées contre lui par l'administration des douanes pour infraction à la législation sur les changes (le marché portant sur des Startron. a fait la déclaration suivante :

« *Si j'ai remis ma démission c'est, en plein accord avec les dirigeants de la société Thomson-C.S.F., afin de mieux assurer ma défense dans une affaire où se sont produites de regrettables confusions. Je n'ai jamais eu l'occasion de mettre en contact des acheteurs libyens, qui d'ailleurs ne me connaissent pas, avec M. Starckmann pour faciliter un marché portant sur des startrons.*

» *Je connais par contre très bien M. Georges Starckmann avec lequel j'entretiens des relations amicales. L'infraction que me reproche la douane porte d'ailleurs sur le transfert de sommes qu'il m'avait aimablement prêtées afin d'aider mon beau-père, qui est autrichien et réside à Vienne. C'est ainsi que M. Starckmann m'a prêté, sans me demander d'intérêts, d'une part 40 000 francs en dollars, d'autre part 80 000 francs en schillings autrichiens.*

» *Ces sommes ne constituent pas des commissions sur de quelconques marchés mais bien des prêts dont j'ai déjà remboursé les 2/3. Quant à l'affaire des vrais ou des faux Startron, j'en ignore tout comme d'ailleurs de toutes les affaires que peut traiter M. Starckmann. Aucun document tendant à prouver ma participation en tant qu'intermédiaire dans des marchés passés entre la Panamanian où M. Starckmann et des acheteurs étrangers ne figure dans le dossier communiqué à mon avocat.*

» *Si des documents de ce genre existent et circulent, ils sont apocryphes et dénués de valeur. Je crois qu'il y a derrière cette affaire une rivalité commerciale et une agressivité administrative dont je suis incapable d'apprécier les tenants et les aboutissants. Je ne peux en aucun cas être le bouc émissaire dans un conflit qui dépasse largement ma personne. J'ajoute que je n'ai pas un liard en dépôt dans une banque suisse et que c'est Me Jean-Pierre Césari que j'ai chargé de défendre mes intérêts devant la justice.* »

JEUNESSE

● *La campagne 1977 de l'association « Jeunesse en plein air »* a lieu cette année du 24 janvier au 6 février. Le produit de la collecte (8,7 millions de francs en 1976) qui prend la forme d'une vente de timbres, vignettes et cartes postales par les élèves des écoles, servira à aider des enfants de familles défavorisées à partir en vacances (plus de vingt-sept mille bourses ont été accordées en 1976), à former des cadres de centres de vacances et de centres de loisirs et à améliorer, ou créer, des locaux de centres de vacances.

★ Jeunesse au plein air, 21, rue d'Artois, 75008 Paris, tél. 225-94-84.

ÉDUCATION

UNE ÉPREUVE DE JAPONAIS AU BACCALAURÉAT EN 1978

Dès la session de 1978, le japonais figurera parmi les langues vivantes autorisées pour les épreuves du baccalauréat, annonce un arrêté paru au « Journal officiel ».

Il n'existe pas actuellement d'enseignement du japonais dans les établissements secondaires, mais le ministère de l'éducation pourrait, le cas échéant, faire appel aux étudiants de l'École des langues orientales ou à ceux qui préparent une licence de japonais à la Sorbonne. C'est seulement en janvier 1978, lors de la clôture des inscriptions au baccalauréat, que l'on connaîtra le nombre de candidats aux épreuves de japonais.

Au baccalauréat de 1976, 80 % des candidats avaient choisi l'anglais en première langue (20 % en seconde langue) ; 16 % avaient choisi l'allemand (35,8 % en seconde langue) ; 2 % avaient choisi l'espagnol (34,5 % en seconde langue) ; moins de 1 % avaient choisi l'italien (7,5 % en seconde langue). Parmi les 33 000 candidats qui avaient choisi d'autres langues que les quatre précitées, 64,5 % avaient opté pour le russe, 7 % pour l'arabe et 8 % pour le portugais (223 candidats s'étaient inscrits pour le chinois, 149 pour l'hébreu et 100 pour le polonais).

Parmi les candidats ayant effectivement subi en 1976 les épreuves du baccalauréat, 228 ont présenté l'hébreu (moderne), 101 l'arabe littéral (14 l'arabe dialectal), 57 le néerlandais, 34 le polonais, 29 l'arménien, 9 le grec moderne et 8 le tchèque. 606 candidats avaient choisi d'autres langues (comme le chinois ou les langues régionales, occitan, breton, corse, basque et catalan).

La progression des communistes à la Fédération Cornec inquiète les socialistes

« La Fédération Cornec est infiltrée par les communistes. » Cette accusation, lancée par l'Union nationale inter-universitaire (UNI), et que l'on retrouve placardée sur les murs d'établissements de certains départements, contiendrait-elle une part de vérité ? En fait, le P.C. n'a plus besoin depuis longtemps d'« infiltrer » la *Fédération des conseils de parents d'élèves* (F.C.P.E.) présidée par Mᵉ Cornec, car certains de ses militants sont membres de droit de cette association depuis sa création. Il semblerait toutefois que l'audience du P.C. se soit accrue ces derniers *mois. A tel point que le parti socialiste* s'inquiète de la percée de son allié et qu'il pourrait prendre prochainement certaines mesures pour relancer l'action de ses propres « militants Cornec ».

La préoccupation du P.S. ne serait pas récente : lors d'une réunion du comité directeur du parti socialiste, en septembre 1976, M. Louis Mexandeau, *député du* Calvados, délégué national à l'éducation, avait lu une motion appelant les adhérents de ce parti à militer davantage dans leurs syndicats ou leurs associations. Et *quelques semaines avant le dernier* congrès Cornec (*le Monde* du 8 juin 1976), au printemps dernier, M. Mexandeau avait déjà alerté les membres du secrétariat national du P.S. sur les risques d'une percée communiste dans cette fédération de parents d'élèves.

Ces risques, à l'époque, parurent bien minces aux responsables socialistes : il est vrai que la Fédération Cornec passe pour être l'association des parents de gauche, plutôt socialisante, très liée au Syndicat national des instituteurs (SNI), dont la direction est elle-même proche du P.S. De plus, le nombre de ses adhérents (*un million en 1976*) devait mettre la fédération à l'abri de toute « infiltration ». En toute logique, *le parti socialiste* pensait que le seul adversaire demeurait la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), présidée par M. Lagarde. Il apparut, toutefois, au congrès de Strasbourg, que l'actuelle direction de la Fédération Cornec perdait peu à peu ses mandats. Le rapport d'activités du bureau national ne *fut adopté qu'*à 58,37 % des suffrages (contre 86,1 % des voix en 1974 et 72,85 % en 1975).

Plus que cette chute régulière, le détail des derniers votes peut *être significatif pour le P.S. : en* quelques années, les militants communistes ont réussi à prendre la direction *de plusieurs grandes* fédérations « urbaines », ne laissant souvent aux partisans de la direction *de l'association* que des fédérations « rurales » où le nombre des militants s'accroît moins vite. *La dernière fédération* départementale enlevée est celle du Nord, pourtant fief socialiste.

Un souci de non-ingérence

Le P.C. serait désormais majoritaire à Paris et dans les départements de la « couronne », dans les Bouches-du-Rhône, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine, l'Indre-et-Loire, l'Allier, le Cher, le Gard, l'Hérault, la Seine-Maritime, le Territoire de Belfort. Il détiendrait aussi *la moitié* des mandats du Vaucluse, de l'Isère et du Rhône. Au total, un ensemble de sections représentant près de quatre cent mille adhérents (soit 40 % de l'effectif global).

Il est actuellement difficile de prévoir si le P.C. sera en mesure, au prochain congrès, de dépasser la direction actuelle de la fédé*ration ou de s'en rapprocher* encore. Ni s'il le souhaite.

Car les responsables du P.C. réfutent la thèse de l'« infiltra*tion » et évitent même de sou*ligner l'avance de l'audience de leur parti dans la fédération. « *Le P.C. n'a pas une activité propre dans la Fédération Cornec*, estime un dirigeant communiste. *Simplement certains militants parents d'élèves sont membres de conseils.* » Officiellement, le P.C. se déclare toujours soucieux de l'au*tonomie de cette association*, reprochant toutefois à l'équipe nationale son manque de dynamisme.

De son côté, la Fédération Cornec, bien que lieu de rencontre des sensibilités de la gauche, se méfie toujours des aventures politiques. Elle se montre discrète sur la répartition de ses tendances et préfère parler d'un « militantisme Cornec ». Dans les congrès, par exemple, la présence communiste prend *encore* le nom d'« opposition ». Ce souci d'indépendance, cette réserve, semblent avoir incité certains adhérents à quitter la fédération pour la Fédération Lagarde (notamment dans le Sud-Ouest), lorsque, au sein des conseils locaux, des *divergences politiques son'* apparues.

Il serait donc malhabile pour le P.S. *d'intervenir directement* auprès d'une majorité fédérale qui prône encore parfois la règle de *non-ingérence des partis poli*tiques. D'autant que les clivages fédéraux ne recoupent pas exactement les différenciations politiques : on trouve dans l'« opposition » nombre de « parents sans parti » — une pression socialiste sur ces adhérents serait probablement fort mal venue en ces temps pré-électoraux — et même, comme c'est le cas à Paris, des socialistes (la plupart membres du CERES), hostiles à la direc*tion nationale*, à laquelle les uns et les autres reprochent un certain immobilisme. Or, à plusieurs *reprises déjà*, les responsables socialistes avaient tenté de rassembler les militants de leur parti dans un seul courant de syndicat *ou* d'association. Mais, jusqu'à présent, l'unité socialiste ne s'est pas faite.

Sans doute les socialistes s'efforceront-ils dans les prochains mois de promouvoir des cadres *nouveaux dans les sections de la* fédération : certains parents semblent mal accepter en effet *que la direction nationale Cornec* soit surtout composée d'enseignants. Sans doute, aussi, le P.S. cherchera-t-il indirectement à *mettre en valeur l'aspect* « socialisant » des thèses de l'équipe de Mᵉ Jean Cornec.

Mais pourra-t-il aller plus loin ? La constitution d'une tendance socialiste à la fédération, ainsi que dans d'autres associations éducatives, est actuellement jugée inopportune par plusieurs responsables socialistes. Le courant syndical Unité indépendance et démocratie (U.I.D.), majoritaire au SNI et à la FEN, et dont on retrouve l'influence à la Fédération Cornec, constitue toujours la seule référence socialiste dans ces organisations.

Le P.S. engagera, cependant, dans les prochains *mois*, un débat important sur ce sujet. Certains socialistes estiment, en effet, qu'il *devient urgent que leur parti* redéfinisse ses liens avec des associations qui passent pour appartenir à la « mouvance socialiste » ou qui ont bénéficié de la « dynamique du P.S. ».

Renonçant en partie, selon certains *dirigeants du P.S.*, à son expansion électorale, le P.C. pourrait chercher, au contraire, à ani*mer directement des associations* d'usagers ou des syndicats, pensant pouvoir faire pression, le cas échéant, sur un gouvernement à trop forte majorité socialiste.

PHILIPPE BOGGIO.

MÉDECINE

A L'ACADÉMIE

Les inconvénients de l'adoucissement des eaux dans les immeubles

Au nom de la commission Nutrition et alimentation de l'Académie de médecine, le professeur Raoul s'est élevé, récemment, contre des pratiques d'adoucissement des eaux qui peuvent être dangereuses pour la santé publique.

« *L'eau potable*, a dit le professeur Raoul, *doit répondre à de nombreuses exigences nutritionnelles et hygiéniques qui commandent le choix des captages, et éventuellement certains traitements. La composition minérale, la limite de teneur en matières organiques, l'analyse microbiologique, donnent lieu notamment à des contrôles réguliers de la part des compagnies de distribution auxquelles incombe la responsabilité de la qualité de l'eau potable. Le transport de celle-ci jusqu'au point d'utilisation n'est pas moins important puisqu'il serait inutile de remplir correctement les conditions précédentes si, au niveau de la distribution, des traitements inopportuns venaient altérer la composition finale. La qualité de l'eau ainsi manipulée échapperait à la garantie des sociétés de distribution qui par leur compétence et leur action peuvent seules en prendre la responsabilité.*

» *Or une pratique fréquente se situant entre la livraison aux immeubles et la distribution à l'utilisateur consiste à déminéraliser l'eau potable dans des appareils dits « adoucisseurs » à base de résines échangeuses d'ions. Cette pratique peut être justifiée pour l'eau circulant dans les chaudières de chauffage et les distributions d'eau chaude, mais n'est pas admissible pour l'eau destinée à l'alimentation. En effet, l'eau potable renferme encore des ions utiles, et notamment du calcium, en proportions contrôlées, et la manipulation ultérieure de l'eau modifie cette composition. L'eau ainsi déminéralisée est « agressive » et attaque les canalisations métalliques qu'elle détruit en se chargeant d'ions de métaux lourds, et notamment de plomb. L'eau ne peut plus être garantie au stade de l'utilisateur, et la collectivité, généralement immobilière, ayant décidé l'installation d'un adoucisseur n'a pas la compétence ni les moyens de surveiller la nouvelle composition, qui ne présente aucun avantage dans la mesure où l'eau était déjà potable. Une garantie de bon fonctionnement des adoucisseurs, telle qu'un service après-vente des appareils, ne peut atténuer les inconvénients d'une déminéralisation excessive.*

» *Les pratiques d'adoucissement des eaux potables par les collectivités n'ayant ni vocation ni compétence pour traiter l'eau doivent être interdites*, conclut M. Raoul au nom de la commission. *La solution que l'on peut suggérer est qu'un branchement particulier amène toujours l'eau potable garantie par les responsables du réseau de distribution jusqu'au poste fournissant l'eau réservée à l'alimentation.* »

CARNET

Naissances

— Dingle, le 14 janvier, à Saint Paul's Hospital, Cheltenham (Angleterre),
Pour Evelyne (née Roger) Anthony, un fils,
James George.

Décès

— Mme Albert Bessis, née Yvonne Taïeb,
M. et Mme Max Bessis et leurs enfants,
M. et Mme Paul Bessis et leur fils,
M. et Mme Léon Bessis et leurs enfants,
Mlle Suzette Bessis,
Mme Esther Taïeb,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté
M. Albert BESSIS,
imprimeur,
leur époux, père, grand-père, frère, oncle et gendre, survenu le vendredi 21 janvier 1977 à la suite d'une longue et douloureuse maladie.
Les obsèques auront lieu à Garges-lès-Gonesse le mardi 25 janvier, à 16 heures. On se réunira au cimetière.
9, place Roger-Salengro, 95140 Garges-lès-Gonesse.

— M. et Mme Benjamin Cukier et *leurs enfants*,
M. Gilbert Rovère et Mme Liliane Rovère et leur fille,
M. et Mme Théodore Goleger et leurs enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme Abraham CUKIER,
survenu le 18 janvier 1977 dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques ont *eu* lieu dans l'intimité au cimetière parisien de Bagneux.
7, rue Léon-Vaudoyer, 75007 Paris.

— *Mme Henri Fain*,
M. et Mme Gérard Fain et leurs enfants,
M. et Mme Elie Cohen et leur fils,
Mme veuve Benoît Candiotti,
Toute la famille, parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri FAIN,
leur époux, père, beau-père, grand-père, gendre, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, survenu à Paris le 21 janvier 1977.
Les obsèques auront lieu le mardi 25 janvier.
Réunion, à 14 h. 15, à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.
56, rue de Paradis, 75010 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean-Luc LAIDET,
officier de la Légion d'honneur,
premier président honoraire de la cour d'appel de Riom.
Il a été rappelé à Dieu, muni des sacrements de l'Église, le 18 janvier 1977, en son domicile d'Auxerre (Yonne), dans sa soixante-dix-septième année.
Il a été inhumé dans la sépulture de famille au cimetière de Saint-Mard près Surgères (*Charente-Maritime*) le 21 janvier 1977 dans la plus stricte intimité familiale, selon sa volonté.
De la part de :
Mme Jean Laidet, née Fanny Parquin, son épouse,
Sa sœur, Mme Poumailloux, de son mari et de ses enfants,
Des familles Laidet, Parquin, Enrègle,
Et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue d'Eckmühl, 89000 Auxerre.
110, rue Audry, 17700 Surgères.

— Le docteur et Mme Francis Laurent,
Mlle Bernadette Laurent,
Le professeur et Mme Daniel Laurent,
M. et Mme Michel Cousin,
M. et Mme Etienne Laurent,
font part du décès, le 22 janvier 1977, de
Mme André LAURENT,
née Thérèse Simon,
dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques auront lieu le mardi 25 janvier, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, 75016 Paris.

— La baronne Le Guay,
M. et Mme François Le Guay,
M. et Mme Roger Le Guay,
M. et Mme Yves Le Guay,
M. et Mme Jean-Marie Le Guay,
M. et Mme Christian Le Guay,
M. et Mme Laurent Le Guay,
M. et Mme Powell M. Cabot,
Mme Jean Rouget, leurs enfants et petit-enfant,
ont la douleur de faire part du décès du
baron LE GUAY,
survenu le 20 janvier 1977 à l'âge de quatre-vingt-trois ans. La messe d'inhumation a été célébrée dans l'intimité familiale en l'église de Saint-Julien-sur-Sarthe.
Une messe sera célébrée à son intention le samedi *29* janvier 1977, à 10 heures, en l'église Saint-Charles de Monceau, 17, rue de Tocqueville, 75017 Paris.

— Mme Fabienne Payet,
M. et Mme François-Claude Michel,
M. et Mme Roland Michel de Laprade, *leurs enfants et petits-enfants*,
Les familles Michel, Barnabé, de Launay, de Balmann, Ycard, Tévenel, Laurain et Sauger,
ont la *douleur de* faire part du décès de
M. Claude MICHEL,
gouverneur honoraire de la France d'outre-mer,
officier de la Légion d'honneur,
survenu dans sa soixante-dix-huitième année.
L'inhumation aura lieu le 26 janvier à Etival-Clairefontaine (Vosges) dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10 bis, rue Pasteur,
Saint-Denis (Réunion).
10, rue César-Franck, 75015 Paris.
Dampierre, *Le Gosier (Guadeloupe)*.

— Anne et André Rousseau,
Monique et Herman Grégoire,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme PELLE DES FORGES.
Une pieuse pensée est demandée à la *mémoire* du
capitaine de frégate E.R.
Henri PELLE DES FORGES,
mort pour la France,
Buchenwald, 1944.
500, rue Paradis, Marseille.
14, rue Théophile-Roussel,
75012 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Nous apprenons* le décès, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de
M. Christian WOLF
[Ingénieur des arts et métiers, Christian Wolf avait créé la société PIC (*Préparation industrielle des combustibles*). A la libération, il avait fondé « Réalisme », dont la mission fut de défendre le maréchal Pétain et sa politique. Il fut d'autre part le fondateur des *Editions du Conquistador*.]

Remerciements

— Mme *Josette* Mabille *remercie* tous ceux qui lui ont exprimé leur affection lors du décès du
pasteur Henri MABILLE.
Verdeilhe, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort.

Anniversaires

— A ceux qui ont connu et aimé
René MOYSE,
journaliste,
une pensée est demandée ce 24 janvier 1977, quatrième anniversaire de sa mort.

— Pour le sixième anniversaire du décès de
Louis ASTIÉ,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à sa pensée.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le jeudi 27 janvier 1977, à 19 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à la mémoire de
Raymond SUBES,
pour *le* septième anniversaire de sa mort. Il est demandé, à cette occasion, à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'assister à cette messe.

SPORTS

Rallye de Monte-Carlo

Les concurrents ont rejoint la Principauté

La dernière phase du parcours de concentration, Gap-Monaco, réunissait moins de cent quatre-vingt-dix concurrents, sur les deux cent dix-sept engagés, lundi 24 janvier. Les abandons, jusqu'à présent, ont donc été moins nombreux que ne le laissait craindre l'état des routes. La neige et le verglas ne manquaient pas, au point que, ce lundi, les organisateurs ont dû supprimer une des épreuves spéciales — celle de Saint-Geniez — du parcours de concentration. La fonte des neiges, imposée par un brusque radoucissement de la température, avait transformé la route en torrent.

Au titre des abandons, on note principalement celui de Jean-Pierre Nicolas sur Opel GTE. Nicolas avait contribué, en 1973, au « triplé » victorieux des Alpine-Renault, se classant troisième derrière Anderson et Andruet.

Au terme de la première épreuve spéciale, disputée le 24 janvier sur 19 kilomètres, c'est le Français Guy Frequelin, sur Alpine 310, qui a réalisé le meilleur temps. Derrière, on trouvait le Finlandais Markku Alen (Fiat-Abarth), 7 min. 41 sec. ; les Italiens Leo Pittoni (Lancia-Strastos), 7 min. 42 sec., Maurice Verini (Fiat-Abarth), 7 min. 43 sec., Fulvio Bacchelli (Fiat-Abarth), 7 min. 45 sec., et Sandro Munari (Strastos), 7 min. 47 sec. ; les Français Franz Hummel (Alpine A 110), 7 min. 53 sec., et Jean-Claude Andruet (Fiat-Abarth), 7 min. 57 sec. ; l'Allemand Walter Rohrl (Opel), 8 min. 9 sec., à égalité avec le Luxembourgeois Aly Kridel (Ford-Escort) et le champion d'Europe Bernard Darniche (Stratos), 8 min 10 sec.

Ski

Le phénomène Klammer

En gagnant la course de descente du Lauberhorn, à Wengen (Suisse), samedi 22 janvier, la deuxième grande épreuve du calendrier alpin — après Kitzbühel — et en réalisant la performance unique dans les annales du ski, du triplé Hahnenkamm et Lauberhorn 1975, 1976, 1977, Franz Klammer, champion olympique de descente, a confirmé son invincibilité dans cette discipline.

Malgré tout l'émerveillement que peut susciter cette extraordinaire série de succès, Klammer ne saurait néanmoins effacer ces champions complets que furent Tony Saïler, Jean-Claude Killy et Karl Schranz ; ceux-ci, grands gagneurs de descentes à leur heure et qui auraient été sans doute plus forts que Klammer s'ils avaient voulu se spécialiser, obtinrent également les titres olympiques ou mondiaux du slalom géant et du slalom spécial, disciplines dans lesquelles Klammer n'existe pas, tout occupé qu'il est à ne s'entraîner que sur les toboggans et contre le seul chronomètre.

Observons que le jeune Autrichien de Mooswald bénéficie d'une période de creux dans la classe des descendeurs purs : la génération des Zeno Colo dans le passé, et, plus près de nous — rappel éprouvant pour la carence du ski français actuel, — des Vuarnet et des Duvillard, a disparu des pistes : le champ est libre.

En effet, le plus dangereux rival de Klammer, le Suisse Roland Collombin, invincible, lui aussi, il y a deux saisons, a dû se retirer après une blessure, et Bernhard Russi, malgré l'exploit valeureux d'une présence sur le podium à chaque course, accuse ce manque de réussite finale qui sonne le glas des grandes carrières.

Reste que Klammer, roi des acrobates et glisseur sans pareil, gagne aujourd'hui ses courses avant même de chausser ses skis par l'optimisme vainqueur qu'on lit sur son visage ouvert — une confiance phénoménale qui, au départ, donne la tremblote aux concurrents, ses camarades, et pourquoi pas, de plus en plus inéluctablement, à ses admirateurs.

O. M.

Voile

Un trimaran à l'écran

Les démêlés de la fondation Jacques-Borel, de la société Grand Large et des navigateurs Alain Gliksman et Pierre English au sujet d'un voilier qui n'a pas pu participer à la course transatlantique en solitaire, ont donné lieu, le 20 janvier, à des jugements de la cinquième chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Pierre Barbier.

Les jugements visaient un trimaran construit à Sète, le TX-10, qui devait être baptisé « Grand Large, fondation Jacques-Borel », pour participer, l'année dernière, à la « Transat », puis tenter de battre le record de la traversée de l'Océan d'ouest en est.

La fondation, qui devait assurer le financement de la construction, de la préparation et des engagements du bateau, avait, comme convenu, versé 250 000 francs pour la course Portsmouth-New-Port, et elle s'était engagée à en verser autant pour la tentative de record.

Mais des difficultés surgirent, en particulier une rivalité entre les barreurs pressentis, MM. English et Gliksman. Un accord fut conclu le 10 mai : Gliksman tiendrait la barre pour la course, English pour tenter de battre le record.

En définitive, le trimaran est resté dans le port de Sète où M. Gliksman, inquiet à juste titre, avait fait pratiquer sur lui, le 14 avril, une saisie conservatoire. Le bateau devait être gravement endommagé le 26 mai, à l'occasion d'une manœuvre maladroite.

Le tribunal, après avoir entendu les explications de Mes Canther, Touboul et French, a estimé que M. English et la société Grand Large devaient être considérés comme responsables de la rupture constatée entre les parties. En conséquence, il a donné acte à la société Grand Large de ce qu'elle reconnaissait devoir 250 000 francs à la fondation. Il a condamné M. English et Grand Large à restituer cette somme, à payer en outre 50 000 francs de dommages intérêts à M. Gliksman, et il a validé la saisie du bateau dont il a ordonné la vente aux enchères à la barre du tribunal de grande instance de Montpellier. Mise à prix fixée d'office à 10 000 francs, le prix devant être affecté par priorité à M. Gliksman.

AUTOMOBILISME

VAINQUEUR DU GRAND PRIX DU BRÉSIL

Reutemann prend la tête du championnat du monde

De notre envoyé spécial

Sao-Paulo. — *Le Grand Prix du Brésil, contrairement au Grand Prix d'Argentine disputé quinze jours plus tôt, n'a donné lieu à aucune surprise. A Sao Paulo, dimanche 23 janvier, ce sont les pilotes disposant des meilleures voitures qui ont contrôlé de bout en bout l'épreuve. Jody Scheckter, le vainqueur du Grand Prix d'Argentine, sur la toute nouvelle Wolf, a été très vite contraint à l'abandon — moteur cassé — après un début de course très discret.*

Nouvelle recrue de Ferrari, l'Argentin Reutemann a obtenu à Sao-Paulo une victoire toute d'habileté, de tactique et de sagesse. Il a su, dans la chaleur de l'été brésilien, rester au contact, ménager mieux que les autres ses pneus et profiter des ennuis qui ont frappé ses principaux adversaires, notamment Carlos Pace (Brabham) et James Hunt (McLaren). Reutemann était troisième lorsque Pace a perdu son capot avant, et il était dans les roues de Hunt, quand le champion du monde en titre a dû s'arrêter et perdre une cinquantaine de secondes pour remplacer ses pneus avant.

Par la suite, fort de son avance, Reutemann a joué avec les secondes, et c'est avec une certaine inquiétude qu'il a franchi la ligne. Un pilote se juge au résultat, et c'est tout à l'avantage de Reutemann de savoir que, dans les derniers tours, ses pneus s'étaient à ce point dégradés qu'il envisageait de perdre, *in extremis*, tout le bénéfice de sa course et de se voir dépasser par James Hunt.

Carlos Reutemann a montré ses ambitions, et le fait qu'il soit désormais le leader du championnat du monde des conducteurs pourrait rendre encore plus inconfortable, chez Ferrari, la position de son coéquipier Niki Lauda, champion du monde en 1975, et qui a eu les ennuis que l'on sait l'année dernière. Lauda s'est bien classé troisième dans le Grand Prix du Brésil, mais c'est surtout les nombreuses éliminations des concurrents le précédant qui lui ont permis d'obtenir une aussi bonne place au terme d'une course très méritante. De sorte que tout porte à croire que chez Ferrari la priorité sera désormais donnée à Reutemann et que Lauda, tout premier pilote qu'il est en théorie, n'en aura plus les privilèges.

L'occasion est, semble-t-il, trop belle de faire payer à Lauda ce que l'équipe Ferrari considère — à tort sans doute — comme une faute, c'est-à-dire son abandon dans le Grand Prix du Japon. En fait, Niki Lauda a perdu une grande partie de son crédit, et la réussite de Carlos Reutemann, dès son arrivée chez Ferrari, va lui rendre les choses encore plus difficiles. On l'a bien vu aux essais, où la préférence et une plus grande attention allaient à Reutemann qui a bénéficié, par exemple, pour les qualifications, du meilleur train de pneus dont dispose Ferrari.

Pour l'heure, Lauda affecte de ne pas trop se rendre compte du petit complot qui se trame autour de lui. Il sait que, presque comme un débutant, il lui faudra prouver ce dont il est capable ; il est bien conscient que tout est à refaire et que ses références, comme son passé, sont tombés pour Ferrari dans le domaine de l'oubli. C'est souvent le lot des pilotes sur qui s'est abattue l'adversité et qui doivent retrouver la confiance de ceux qui les entourent.

A l'opposé, James Hunt donne dans l'euphorie. Meilleur temps des essais, il a montré ce qu'il savait faire tout au long du Grand Prix du Brésil et, sans l'arrêt forcé pour changer ses pneus avant, il aurait, sans coup férir, ajouté un nouveau succès à son palmarès. Les deux garçons, Hunt et Lauda, sont aux pôles l'un de l'autre. Hunt impose sa joie de vivre, sa décontraction — sa tenue préférée, même dans les palaces, est d'aller pieds nus, en jeans et tee-shirt.

A n'en pas douter, James Hunt, avec ses qualités, son agressivité et sa belle confiance, est devenu le plus rapide des pilotes de formule 1 ; il a vraiment ce petit quelque chose en plus qui fait la différence et distingue les grands champions des autres. De toute évidence, Hunt est le premier à le savoir, et sa désinvolture peut autant réjouir qu'agacer. Il n'a pas, en tout cas, la préoccupation de soigner sa popularité et, pour faire l'unanimité de la presse brésilienne, il n'a pas hésité à déclarer, après l'arrivée, que « *les journalistes locaux étaient les pires de ceux qu'il connaissait* ».

Dans le même temps que Hunt se livre à ses facéties, Niki Lauda se fait le plus discret qu'il peut. Les graves cicatrices qu'il porte encore sur le visage, séquelles de ses brûlures, sont sans doute une invite à vivre caché. Le doute qui l'assaille peut-être sur son avenir de pilote doit aussi y contribuer. Il n'est pas facile de passer de la gloire dans l'ombre, même si l'ombre n'est que passagère.

FRANÇOIS JANIN.

KARATÉ

La voie incertaine de la compétition

L'île d'Okinawa, berceau du karaté et aujourd'hui encore temple de la tradition pour cet art martial, s'ouvrira pour la première fois à la compétition en accueillant, au mois de novembre 1977, les championnats du monde. A Paris, se disputaient, les 22 et 23 janvier, les troisièmes championnats d'Europe juniors (de seize à vingt ans). Deux événements qui ne rivalisent pas d'importance, mais illustrent bien la mutation, sans doute excessive, du karaté vers le sport de compétition.

Les grands maîtres fondateurs des principales écoles de karaté, comme Mabuni Kenwa, Miyagi Chojun ou Jishin Funakoshi, ont quitté ce monde et n'assisteront pas à Naha au spectacle de ces combattants qu'ils jugeraient sans doute travestis. De cet art martial, qui est avant tout discipline de vie, école de sagesse et de maîtrise de soi, les Européens ont, pour la plupart, retenu les aspects superficiels et spectaculaires trop facilement exportables et, d'ailleurs, exportés.

Dans un souci de commercialisation évident, à travers les innombrables films venus de Hongkong, le karaté est ainsi devenu synonyme d'agressivité et de violence au point de provoquer l'inquiétude des ministres des sports de la Communauté européenne, réunis en 1976 pour statuer sur l'avenir de cette discipline interdite dans la plupart des Etats socialistes.

Les résultats exceptionnels de l'équipe de France, composée de Dominique Valéra, Gilbert Gruss, Guy Sauvin et Alain Setrouk, expliquaient que l'Union française de karaté (U.F.K.) ait volontiers privilégié la compétition ; ainsi, le nombre des licenciés est rapidement passé de 190 en 1960 à 17 000 en 1971 ; 28 000 en 1972 ; 38 600 en 1973 ; 46 600 en 1974 ; 62 900 en 1975 pour plafonner aujourd'hui autour de 60 000.

Une Fédération indépendante

Ce brusque coup d'arrêt en pleine croissance est suffisamment inquiétant pour amener les dirigeants de la toute nouvelle fédération (1) à s'interroger sur ses causes et plus encore sur leur avenir au moment même où ils viennent d'obtenir l'habilitation du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports qui leur permet de se dégager de la tutelle de la Fédération de judo.

Les incidents des championnats du monde de Long-Beach (Californie), en 1975, qui marquèrent la radiation à vie de Dominique Valéra, n'ont pas manqué de faire en France une contre-publicité pour le karaté. Ils ont surtout démontré que les fédérations ne parviennent pas toujours à maîtriser les compétitions. Les problèmes d'arbitrage, le changement constant des règles, les accidents encore trop fréquents, suffiraient à l'attester.

Il apparaît de plus en plus évident que la compétition devrait être strictement réservée à une élite de karatékas parfaitement maîtres de leur art. Le spectacle des dents cassées, des lèvres fendues ou des nez éclatés ne peut représenter une image attrayante du sport pour la jeunesse, et explique peut-être que, contrairement au judo, les moins de vingt ans représentent à peine 20 % des licenciés du karaté.

Déjà en 1975, l'U.K.F. avait fait un premier pas vers un retour aux sources du vrai karaté en organisant des championnats techniques. L'accentuation de cette évolution nécessiterait, bien sûr, un effort et des exigences accrues pour le recrutement et la formation des professeurs. Continuer à privilégier l'aspect sportif du karaté au détriment de sa philosophie risquerait en effet d'engager irrémédiablement cette discipline sur une voie incertaine. Ce serait d'autant plus regrettable que, tel qu'il fut créé au début du siècle dans cette île d'Okinawa, le vrai karaté pourrait devenir aujourd'hui un antidote naturel aux dangers de nos civilisations industrielles.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Depuis le 1er janvier, l'Union française de karaté, qui dépendait de la Fédération française de judo et disciplines associées, est devenue la Fédération française de karaté et arts martiaux affinitaires.

CHAMPIONNATS D'EUROPE JUNIORS

LEGERS

Finales de repêchage (pour la troisième place). — Schoderl (Autr.) b. Scannel (Angl.) ; Palomares (Esp.) b. Hall (Ang.).

Finale. — Danner (R.F.A.) b. Villacieros (Esp.).

MI-MOYENS

Finale de repêchage. — Masci (Fr.) b. Cecar (Esp.) ; Wislez (Belg.) b. Haram-Labous (Angl.).

Finale. — Ochuvat (R.F.A.) b. Walraven (P.-B.).

MOYENS

Finales de repêchage. — Eberhard (R.F.A.) b. Poupée (Fr.) ; Duncan (Ecosse) b. Hornigold (Angl.).

Finale. — Poley (P.-B.) b. Kenny (Angl.).

MI-LOURDS

Finales de repêchage. — Winstel (R.F.A.) b. Novelli (It.) ; Renaud (Fr.) b. Bach (R.F.A.).

Finale. — Pirttajiola (Finl.) b. Tuovinen (Finl.).

LOURDS

Finales de repêchage. — Duval (Angl.) b. Panaiotti (It.) ; Zielinski (R.F.A.) b. Godfrey (Angl.).

Finale. — J.-L. Montama (Fr.) b. Buczinski (Fr.).

PAR EQUIPES

Finales de repêchage. — Suède b. Suisse ; Pays-Bas b. Autriche.

Finale. — France b. Angleterre, 3 vict. à 1 et 1 nul : Gauze et Duval, nul ; Ako b. Abbotts ; Poupée b. Scannel ; Hornigold b. Renaud ; J.-M. Montama b. Kenny.

LE FAUX HOLD-UP DU FOOTBALLEUR RÉ CECCONI

L'un des footballeurs italiens les plus connus a été tué la semaine dernière, à Rome, par un bijoutier auquel il voulait « faire une farce ». Ce fait divers mérite d'être cité — la presse locale lui consacre de longs articles en première page — dans la mesure où il montre la psychose du vol qui règne désormais dans plusieurs grandes villes de la péninsule.

Accompagné d'un autre footballeur du Lazio de Rome, son équipe, Ré Cecconi était entré dans une bijouterie en criant : « Ne bougez pas, c'est un hold-up. » Le propriétaire du magasin ne se le fit pas dire deux fois. Il brandit son revolver et tira. Transporté à l'hôpital, Ré Cecconi, vingt-huit ans, père de deux enfants, allait succomber peu après. L'auteur du coup de feu a été arrêté pour légitime défense excessive. *(Corresp.)*

● *La mort de Pierre Thiercelin.* — Victime d'un accident au cours du rallye Côte-d'Ivoire-Côte d'Azur, le pilote Pierre Thiercelin est décédé à l'hôpital de Créteil où il avait été transporté.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DU BRESIL DE FORMULE 1

1. Reutemann (Ferrari), les 318 km en 1 h. 45 min. 7 sec. 72 (moyenne 181,729 km-h.) ; 2. à 10 sec. 7/10, Hunt (McLaren) ; 3. à 1 min. 48 sec., Lauda (Ferrari) ; 4. à 1 tour, Pittipaldi (Copersucar) ; 5. Nilsson (Lotus) ; 6. Zorzi (Shadow) ; 7. à 2 tours, Hoffmann (Copersucar).

Championnat du monde des conducteurs

1. Reutemann, 13 pts ; 2. Scheckter, 9 ; 3. Hunt, Pace et Pittipaldi, 6 ; 6. Lauda, 4 ; 7. Andretti et Nilsson, 2 ; 9. Regazzoni et Zorzi, 1.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (dix-neuvième journée)

- *Orthez b. Nice 88-76
- Tours b. *Antibes 104-102
- Villeurbanne b. *Valencien. 107-89
- *Berck b. Tarare 117-95
- *Le Mans b Stade Français 111-88
- *Bagnolet b. Clermont 94-88
- Challans b. *Lyon 89-49
- *Caen b Monaco 96-72

Classement. — 1. Villeurbanne, 51 pts ; 2. Caen, 49 ; 3. Berck, 45 ; 4. Le Mans, 44 ; 5. Nice, 43 ; 6. Tours, Antibes et Bagnolet, 41 ; 9. Monaco et Orthez, 39 ; 11. Challans et Clermont, 35 ; 13. Lyon, 31 ; 14. Stade Français, 28 ; 15 Valenciennes, 25 ; 16. Tarare, 21.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (vingt-deuxième journée)

La vingt-deuxième journée du championnat n'a guère apporté de modifications dans le classement. Des équipes déjà installées aux cinq premières places, quatre se sont très nettement imposées : Nantes à Troyes (3-2), Lyon devant Reims (2-1), Lens à Sochaux (5-1) et Paris-Saint-Germain devant Laval (5-0) et quarante-cinq mille spectateurs, au Parc des Princes. Seul, Bastia a été battu à Saint-Etienne (2-1), où Dominique Rocheteau a dû être plâtré après une entorse du genou.

- Nantes b. *Troyes 3-2
- *Saint-Etienne b. Bastia 2-1
- *Lyon b. Reims 2-1
- *Paris-S.-G. b. Laval 5-0
- Lens b. *Sochaux 5-1
- *Angers b. Nice 6-0
- *Lille b. Metz 2-0
- *Marseille et Valenciennes 1-1
- Bordeaux b. *Rennes 2-0
- *Nancy b. Nîmes 3-1

Classement. — 1. Nantes, 31 pts ; 2. Lyon, 30 ; 3. Lens et Bastia, 27 ; 5. Paris-Saint-Germain, 26 ; 6. Nancy, 25 ; 7. Nice, 24 ; 8. Saint-Etienne et Metz, 23 ; 10. Reims, 22 ; 11. Laval et Bordeaux, 21 ; 13. Nîmes, Angers et Marseille, 20 ; 16. Sochaux, 19 ; 17. Valenciennes et Troyes, 18 ; 19. Lille, 13 ; 20. Rennes, 12.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (dix-neuvième journée)

GROUPE A

- *Bourges et Toulon 1-1
- *Auxerre b. Sète 8-0
- Fontainebleau b. *Avignon 3-1
- Martigues b. *Paris F.-C. 2-0
- *Ajaccio b. Toulouse 3-2
- Angoulême b. *Arles 2-1
- *Béziers b. Tavaux 3-1
- *Cannes et Red Star 1-1
- *Monaco-Gueugnon, reporté.

Classement. — 1. Toulon, 27 pts ; 2. Auxerre, 26 ; 3. Gueugnon, 25 ; 4. Monaco, 23 ; 5. Avignon, 22 ; 6. Martigues, 21 ; 7. Angoulême et Béziers, 20 ; 9. Toulouse et Fontainebleau, 19 ; 11. Paris F.-C., Red Star et Cannes, 18 ; 14. Ajaccio, 17 ; 15. Arles, 16 ; 16. Tavaux, 11 ; 17. Bourges et Sète, 10.

GROUPE B

- Strasbourg b. *Tours 3-2
- *Besançon et Saint-Dié 0-0
- Lucé b. *Amiens 3-1
- *Chaumont b. Quimper 3-1
- *Caen et Boulogne 1-1
- *Brest b. Dunkerque 2-1
- *Rouen et Lorient 1-1
- *Nœux b. Châteauroux 3-0
- *Epinal b. Hazebrouck 2-1

Classement. — 1. Strasbourg, 26 pts ; 2. Besançon et Lucé, 24 ; 4. Rouen et Châteauroux, 22 ; 6. Quimper, 21 ; 7. Tours et Chaumont, 20 ; 9. Lorient, 19 ; 10. Brest, 18 ; 11. Boulogne et Epinal, 17 ; 13. Nœux, Dunkerque et Saint-Dié, 16 ; 16. Amiens et Caen, 15 ; 18. Hazebrouck, 14.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (douzième journée)

POULE A

- Stade Marsei. U.C. b. Gagny 23-20
- *Dijon b. ASEA Toulouse 28-14
- Saint-Maur b. *ASU Lyon 21-18
- *Colombes et Ivry 20-20
- Nîmes b *Toulouse U.C. 18-16

Classement. — 1. Dijon, 35 pts ; 2. Stade Marseillais U.C., 34 ; 3. Saint-Maur, 33 ; 4. Gagny, 24 ; 5. Ivry, 21 ; 6. ASEA Toulouse, 21 ;

POULE B

- *A.S.P.T.T. Metz b. Altkirch 32-18
- Strasbourg b. *APAS Paris 26-24
- Paris U.C b. *Nancy 12-8
- *Gonfreville b. Voltaire 20-18
- *Mulhouse b. St. Messin E.C. 15-14

Classement. — 1. A.S.P.T.T. Metz, 34 pts ; 2. Strasbourg, 31 ; 3. Paris U.C., 27 ; 4. Gonfreville, 26 ;

Jeu à XIII

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (dix-huitième journée)

POULE A

- Albi b. Tonneins 15-7
- XIII Catalan b. Lézignan 24-7
- Avignon b. Limoux 21-7
- Marseille b. Villeneuve 15-2
- Villefranche b. Toulouse 9-3

Classement. — 1. XIII Catalan, 47 pts ; 2. Avignon, 43 ; 3. Villeneuve, 37 ; 4. Albi, 37 ; 5. Toulouse, 36 ; 6. Limoux, 34 ; 7. Lézignan, 34 ·

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (douzième journée)

Après Béziers, Narbonne et Tulle, cinq autres équipes ont profité de la douzième journée pour obtenir leur qualification aux seizièmes de finale du championnat : Lourdes, Brive, Montferrand, Bayonne et Romans. L'événement de cette douzième journée reste pourtant la première défaite de Béziers à Pau (6-3). Seul Tulle, dans le groupe II, reste donc invaincu.

GROUPE A

POULE A

- *Angoulême et Nice 9-9
- *Aurillac b. Agen 7-6
- Bourg b. *Mimizan 16-13
- *Beaumont b. Biarritz 18-15

Classement. — 1. Nice, 30 pts ; 2. Agen, 29 ; 3. Aurillac, Bourg, Biarritz et Beaumont, 25 ; 7. Angoulême, 24 ; 8. Mimizan, 16.

POULE B

- *Le Creusot b. Salles 22-18
- *Pau b. Béziers 6-3
- *La Voulte et Perpignan 7-7
- *Cahors b. Valence 9-6

Classement. — 1. Béziers, 35 pts ; 2. Perpignan, 28 ; 3. Valence, La Voulte, Pau, Le Creusot et Salles, 23 ; 8. Cahors, 20.

POULE C

- *Toulon b. Saint-Claude 17-8
- Dax b. *Carcassonne 11-8
- *Bègles b. Racing 16-14
- *Narbonne b. Bagnères 62-3

Classement. — 1. Narbonne, 34 pts ; 2. Bagnères, 27 ; 3. Dax et Toulon, 26 ; 5. Bègles, 24 (un match en moins) ; 6. Carcassonne, 21 ; 7. R.C.F., 20 ; 8. Saint-Claude, 15 (un match en moins)

POULE D

- *Stade Toulous. b. Montauban 9-0
- *La Rochelle b. Brive 28-0
- *Mont-de-Marsan b. Avignon 9-8
- *Lourdes b. Graulhet 32-3

Classement. — 1. Lourdes, 31 pts ; 2. Brive, 30 ; 3. Montauban et Stade Toulousain, 27 ; 5. Graulhet, 25 ; 6. Avignon, 23 ; 7 La Rochelle, 22 ; 8 Mont-de-Marsan, 13.

POULE E

- *Romans b. Montferrand 11-3
- *Tarbes b. Saint-Jean-de-Luz 17-4
- *Castres bat Montchanin 49-7
- *Bayonne b. Oloron 15-12

Classement. — 1. Montferrand Romans et Bayonne, 29 pts ; 4. Montchanin et Tarbes, 25 ; 6. Castres, 22 ; 7. Oloron, 21 ; 8. St-Jean-de-Luz, 18

GROUPE B

POULE F

- Albi b. *Oyonnax 21-3
- *Fumel b. Mérignac 14-6
- *Carmaux b Orthez 19-17
- *Dijon b. Périgueux 12-4

Classement. — 1. Mérignac, 31 pts ; 2. Albi, 27 ; 3. Fumel, 26 (un match en moins) ; 4. Carmaux, 25 ; 5. Périgueux et Dijon, 23 ; 7. Orthez, 21 ; 8. Oyonnax, 20 (un match en moins).

POULE G

- *Bergerac b Quillan 27-3
- *Limoges b. Le Boucau 22-3
- *Lombez b. Tyrosse 23-13
- *Saint-Girons b. Bourgoin 20-11

Classement. — 1. Bourgoin, Tyrosse et Le Boucau, 26 pts ; 4. Saint-Girons et Quillan, 25 ; 6. Limoges et Lombez, 24 ; 8. Bergerac, 21.

POULE H

- *Lyon O.U. b. Saint-Médard 12-11
- *Vichy b Rodez 12-3
- *Langon b. Fleurance 17-12
- *Hendaye b. Coarraze-Nay 25-7

Classement. — 1. Rodez, 33 pts ; 2. Langon, 27 ; 3. Saint-Médard et Vichy, 26 ; 5. Coarraze-Nay, 25 ; 6. Lyon O.U., 22 ; 7. Hendaye, 21 ; 8 Fleurance, 20.

POULE J

- Mazamet b. *Gaillac 16-6
- Millau b. *PUC 10-0
- *Stade Clermont. b. Marmande 19-3
- *Tulle b. Riom 54-0

Classement. — 1. Tulle, 37 pts ; 2 Mazamet, 28 ; 3. Gaillac et Millau, 26 ; 5. Marmande et PUC, 21 ; 7. Riom, 19 ; 8. Stade Clermontois, 17.

POULE K

- *Chambéry b. Lavelanet 21-3
- Auch b. *Castelsarrasin 24-9
- *Tarascon b Nîmes 9-7
- *Mauléon b. Grenoble 10-6

Classement. — Chambéry, 31 pts ; 2. Lavelanet, 29 ; 3. Auch, 28 ; 4. Grenoble, 27 ; 5. Mauléon, 25 ; 6. Nîmes, 23 ; 7. Castelsarrasin et Tarascon, 17.

Ski

EPREUVES DU LAUBERHORN A WENGEN (Suisse)

DESCENTE. — 1. Klammer (Autr.), 2 min. 35 sec. 66/100 ; 2. Ferstl (R.F.A.), 2 min. 36 sec. 63 ; 3. Russi (Suisse), 2 min. 30 sec. 78 ; 4. Walcher (Autr.), 2 min. 37 sec. 6 ; 5. Josi (Suisse), 2 min. 37 sec. 60 ; 6. Fischer (R.F.A.), 2 min. 37 sec. 96 ;

SLALOM SPECIAL. — 1. Stenmark (Suède), 95 sec. 36/100 ; 2. Frommelt (Liecht.), 96 sec. 31 ; 3. Heidegger (Autr.), 97 sec. 6 ; 4. Thoeni (It.), 97 sec. 12 ; 5. Radici (It.), 97 sec. 21 ; 6. Tresch (Suisse), 97 sec. 35 ;

Tennis

Pour son troisième match en championnat d'Europe, l'équipe de France a été battue par la Suède par 2 victoires à 1.

Deblicker (Fr.) b. Bengtson (S.), 6-1, 6-4 ; Johansson (S.) b. Dominguez (Fr.), 6-4, 6-2 ; Bengtson-Norberg b. Dominguez-Deblicker, 7-6, 6-2.

Pour la justice

III. — L'INDÉPENDANCE DES MAGISTRATS

par PIERRE ARPAILLANGE

Dans ses deux précédents articles (« le Monde » des 20, 21 et des 22, 23 janvier, M. Pierre Arpaillange a examiné successivement les rapports de la police et de la justice, puis le fonctionnement de certaines juridictions (tribunaux de flagrants délits, Cour de cassation) en formulant des propositions susceptibles de l'améliorer. Il cherche à présent à resituer la place du magistrat dans le jeu des pouvoirs.

« Je tiens à rendre à la magistrature française l'hommage qui lui est dû : par sa haute impartialité, par sa science, par son dévouement; par son labeur, elle peut supporter victorieusement la comparaison avec les corps judiciaires de n'importe quel pays. »

Cette phrase est extraite d'une circulaire en date du 7 février 1941 adressée de Vichy *aux procureurs généraux* par Joseph Barthelemy, alors garde des sceaux (1). Le 23 août 1941, il participait, avec Pierre Pucheu, ministre de l'intérieur, à la création des « sections spéciales ». Cette phrase aurait pu être écrite par n'importe quel ministre de la justice avant 1940, comme depuis 1945.

Cela veut dire que les magistrats *ne veulent plus de mots*, mais des garanties, et que le temps est passé où celles-ci pouvaient être *refusées au prétexte*, facile ou naïf, que *« les institutions ne valent que ce valent les hommes auxquels elles s'appliquent... ».*

Les magistrats, qui, depuis 1958, sont essentiellement recrutés par la voie du concours de l'École nationale de la magistrature, constituent un corps hiérarchisé ; qu'ils appartiennent au siège ou *au parquet, et en dehors de ceux* placés « hors hiérarchie », ils sont répartis en deux grades, chacun subdivisé en deux groupes.

L'avancement est uniquement fondé sur le choix.

« Les magistrats sont donc dans la nécessité de faire carrière... » (2). *Eh oui, on le dit*, cela n'est pas entièrement faux, et comment le leur reprocher ?

Mais quel risque aussi pour leur indépendance, qui doit pourtant « être au-dessus de tout soupçon » (2).

Car si l'on pouvait dire qu'un seul d'entre eux a pu effectivement faire l'objet d'une quelconque suspicion, cela serait *intolérable pour tous.* Et pourtant qui oserait affirmer que cela ne s'est jamais produit, ne se produit pas, ou ne se produira plus ?

Il n'est pas dans mon propos de retracer l'historique des relations de la justice avec le pouvoir *exécutif ni de parler* du principe de l'inamovibilité des magistrats du siège — présenté comme un des principes fondamentaux du droit public, et qui doit assurément être maintenu, bien qu'on ait pu écrire qu'en « France tous les *régimes l'avaient reconnu* après avoir prononcé une épuration » — ni du pouvoir disciplinaire en tant que tel, mais plutôt de décrire, en partant des faiblesses du système actuel, ce que devrait être un statut vraiment protecteur.

La Constitution du 4 octobre 1958, après celle du 27 octobre *1946*, fait du président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature (C.S.M.), le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire. Le C.S.M., qui n'est compétent que pour les magistrats du siège, a vu en 1958 sa composition modifiée et ses attributions considérablement réduites : c'est ainsi qu'il ne comporte plus de membres *élus ni par* l'Assemblée nationale ni par les magistrats eux-mêmes, mais seulement des membres désignés par *le* président de la République, et qu'en dehors des nominations à certains postes hors hiérarchie, pour lesquelles il *fait* en principe des propositions, il n'est plus qu'appelé à donner un avis sur les propositions faites par le ministre de la justice lui-même (comme si on avait besoin de moins d'indépendance pour être président du tribunal de Bergerac que conseiller à la Cour de cassation). En réalité, la réforme de 1958 a eu pour résultat, il faut aujourd'hui l'admettre, de faire perdre au C.S.M. le prestige qu'il avait *antérieurement acquis*, et les conditions de son fonctionnement actuel, à l'administration squelettique, *n'ont pu que* contribuer peu à peu à lui ôter la plus grande partie de son renom.

Car si, lorsqu'il s'agit de fonctionnaires, il est peut-être admis que le président de la République, élu du suffrage universel, puisse « reconnaître » ceux qui le soutiennent, comment ne pas voir les conséquences d'un tel principe s'il était appliqué au « corps judiciaire »...

En vérité, je pense qu'il faut modifier la composition et les attributions du C.S.M. (3). *Certes*, une réforme constitutionnelle est, à ce sujet, nécessaire. Mais, quelle *que soit* la procédure *qu'elle revêtira*, peu importe, si on est d'accord pour l'entreprendre *d'urgence, car elle est vitale pour* que soit pleinement assurée l'indépendance des magistrats, et aucun effort ne doit être ménagé pour parvenir à cette fin.

Le Conseil supérieur de la magistrature demeurerait bien sûr présidé par le président de la République, le ministre de la justice, vice-président de droit, pouvant le suppléer. Il devrait comprendre, en outre, treize membres :

a) Six membres désignés respectivement, *comme le sont* les membres du Conseil constitutionnel, par le président de la République, le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat, et choisis en dehors du Parlement, de la magistrature et *des professions judiciaires* ;

b) Sept membres élus par les magistrats eux-mêmes, répartis en trois collèges électoraux. Les *magistrats* du *second grade* et du premier grade éliraient chacun trois représentants titulaires et trois *représentants suppléants*, au scrutin de liste proportionnel, et les magistrats hors hiérarchie, un titulaire et un suppléant.

Le *mandat* des membres désignés ou élus serait limité à quatre années ; il ne serait pas renouvelable. Les magistrats et les personnalités désignées — s'il s'agit de fonctionnaires — seraient placés dans la position de *détachement* pendant toute la durée de leur mandat.

Cette composition donnerait au C.S.M. la possibilité de mieux *assurer* l'indépendance de la fonction judiciaire de l'État.

Tous les magistrats seraient nommés par *le président de* la République sur *présentation* du C.S.M. ; celui-ci établirait lui-même chaque année le *tableau d'avancement* et serait donc investi des pouvoirs de cette commission ; il assurerait, bien sûr, la *discipline* des magistrats, étant en cette circonstance présidé par le premier président de la Cour de cassation. Ses attributions, dans le *détail* desquelles je ne rentrerai pas, s'inspireraient très largement de celles qui lui avaient été reconnues par la *Constitution* de 1946.

Un secrétariat administratif important devrait être mis à la *disposition* de cet organisme. Les postes ne pourraient être pourvus qu'après que leur vacance aurait été publiée pour *permettre* aux magistrats de faire acte de candidature en connaissance de cause et par écrit, sans avoir à faire de visites *et à se* présenter en quémandeurs, ce qui a un caractère humiliant.

Le ministère public

Le problème de l'avancement se pose au parquet aussi, où il n'est pas souhaitable que l'on puisse dire que, comme en d'autres temps on distribuait les charges, de nos *jours on distribue les postes* ; le problème du pouvoir disciplinaire y est également aigu.

L'incident concernant un substitut de province, qui a joué comme un révélateur, a donné lieu à une véritable empoignade entre le *ministre* alors en fonction et le substitut, qui esquivait et contre-attaquait par la voie des *mass media*. Mais si le substitut a « bien tenu », je ne pense pas que le *ministre* y ait trouvé un prestige accru.

Et cela prouve une chose : *le* garde des sceaux est responsable devant le Parlement, en tant que membre du gouvernement, des *instructions* qu'il a pu *donner*, *par* exemple en ce qui concerne l'ouverture d'une information, un classement *sans suite ou telles* réquisitions prises en son nom, aussi bien en matière civile que pénale... Et je pense qu'à ce sujet les choses *sont* comprises.

En revanche, le procureur *comme le substitut*, *s'ils sont* tenus par le devoir hiérarchique, sont en même temps *magistrats* dans la mesure où ils disposent d'un pouvoir propre : celui d'apprécier l'opportunité des poursuites *et celui, par exemple*, *de prendre* des conclusions ou des réquisitions *orales* contraires aux *instructions qui lui ont été données* par écrit ou d'engager l'action publique, *contre le désir ou même contre la défense du ministre*. Ils s'exposeront peut-être à des poursuites disciplinaires, mais l'acte qu'ils auront effectué n'en produira pas moins *tous* ses effets. Mais il peut être choquant, compte tenu du fait qu'ils n'auront *exercé que* des pouvoirs *qui* sont les leurs, que la décision sur les poursuites disciplinaires soit *ensuite le fait du seul ministre*, devenant ainsi, en quelque sorte, juge et partie.

Aussi je pense qu'il est *souhaitable* que, contrairement à certaines suggestions, le contrôle du garde des sceaux sur l'action publique, aussi bien dans son principe que dans son exercice, comme les *pouvoirs dont il bénéficie* en matière civile, peuvent être maintenus. Mais je me demande si, en *revanche*, il *ne serait* pas possible, pour renforcer l'unité du corps de la magistrature et renforcer aussi *l'indépendance des magistrats du* parquet dans l'exercice des pouvoirs propres qu'ils détiennent de *la loi*, *de prévoir que leur nomination* et leur discipline dépendent désormais du Conseil supérieur de la *magistrature* tel que nous l'avons décrit. Il suffirait peut-être d'envisager une représentation propre des membres du ministère public au sein du C.S.M.

Faire gérer le corps des magistrats, recrutés par un même concours, sortis de la même école, pouvant être nommés du siège au parquet et inversement, par un organisme unique, à la tête duquel est placé le président de la République, et auquel on donnerait au *préalable* des pouvoirs importants, ne pourrait, me semble-t-il, que contribuer à l'amélioration du fonctionnement de la justice.

La sécurité

On dit beaucoup, en *France*, *que* la sécurité est la première des libertés. Mais il ne faut jamais aller trop loin et il serait dangereux de faire régner « l'idéologie de la sécurité », et de voir celle-ci peu à peu prendre le pas sur les libertés. *L'ordre d'ailleurs ne s'obtient* pas par une simple addition de commandements, pas plus qu'un culte *ne se fonde* sur la multiplication des rites.

Prenons garde aussi à ne pas développer une psychose de la peur : *elle toucherait vite, en* priorité, une catégorie de personnes que nous devons certes protéger, mais que nous n'avons pas le droit d'affoler. Et puis peut-on faire vraiment un classement entre les libertés ?

Ceux qui trouvent que la liberté individuelle doit être placée en tête de liste auront apprécié la décision du Conseil constitutionnel du 12 janvier 1977, qui a déclaré non conforme à la Constitution la loi autorisant les *officiers de police judiciaire* à fouiller ou faire fouiller les véhicules automobiles sur la voie publique : cette décision s'appuie sur des principes évidents, pour ne pas dire éclatants (4). N'oublions jamais que, magistrats, nous en *sommes* les garants.

Je peux affirmer que les magistrats ont pour premier souci le soin et le respect des victimes ; que ce sont eux qui ont suggérer, en 1970, l'idée de l'indemnisation des victimes d'une atteinte à *l'intégrité corporelle* à la *suite* d'une infraction ; qu'ils ont le souci de la prévention des infractions. Défendre les victimes, défendre la société, ce n'est pas forcément accabler l'individu.

Pour ceux qui parlent du laxisme de la justice, je voudrais dire qu'il serait heureux que générosité et indulgence soient au cœur de tous les hommes. Pourquoi alors, vouloir que, seuls les magistrats en soient dépourvus ?

Certains nous parlent abusivement de « prisons trois étoiles ». A ceux-là, je demanderai : Savez-vous ce qu'étaient les bagnes *pour* enfants, avant leur suppression en 1935 ? Avez-vous pu imaginer ce qu'étaient la vie et les condition *des bagnards transportés* à Cayenne jusqu'en 1939 ? Connaissez-vous l'état de dégradation et de *misère de beaucoup d'établissements* pénitentiaires en 1977 ? Et dans ces établissements vivent des femmes et des hommes, de chair et de sang, qui, quel que soit le poids de leur faute, n'en sont pas moins des êtres humains, mais aussi des *surveillants* de l'administration pénitentiaire — et parfois de leur famille — dont la condition n'est guère enviable.

Est-il possible de lire sans s'indigner, qu'au cours de l'année écoulée quarante-six détenus se sont *suicidés* ?

Et vous êtes-vous demandé de quel droit la société tue ? Avez-vous imaginé ce qu'est une exécution capitale, avant de vous prononcer sur sa nécessité ? Je pense que la France qui se tait *n'acceptera plus* la peine *de mort*.

Peut-on admettre que *toutes* les mesures les plus strictes ne soient pas prises pour *diminuer le* nombre des accidents du travail, même si la rentabilité de l'entreprise doit diminuer ?

Mais ces sujets évoqués en forme de questions ne peuvent pas nous éloigner de l'actualité.

L'affaire Abou Daoud

Doit-on maintenir *en l'état* le pouvoir de transaction donné à certaines administrations, par exemple en matière fiscale ou *douanière* ?

Jusqu'à quand continuera-t-on à tolérer que de hauts fonctionnaires ou des militaires de haut grade, parce qu'ils ont acquis au *service de l'État* connaissances, expérience et relations, se voient offrir dans des affaires privées, nationales ou *multinationales*, des postes rémunérateurs, pour leur seul profit, mais parfois aussi hélas ! contre l'intérêt même de *l'État* (5).

Au sujet de l'affaire Abou Daoud, dont aujourd'hui je ne peux pas ne pas parler, je *dirai* seulement qu'il ne faut jamais en matière de justice oublier que les apparences, *c'est-à-dire les formes*, ont leur importance. Les réactions de la presse, comme de l'opinion, ont traduit beaucoup plus qu'un sentiment de malaise. Il est extrêmement grave pour nos institutions qu'un quotidien (6) ait pu *conclure ainsi son article de fond* : « Une police qui n'est pas aux ordres, une justice qui l'est, un gouvernement qui devant l'opinion française et mondiale fait prévaloir la raison d'État dans les pires conditions... Triste bilan » Et les autres journaux n'ont pas été moins radicalement critiques M. Maurice Couve de Murville lui-même a pu déclarer : « Je suis toujours attristé lorsque mon pays perd la face. » Et ce n'est malheureusement *pas* la déclaration du premier ministre, selon laquelle il avait pris lui-même la décision de faire *arrêter l'intéressé*, avec l'accord du ministre de l'intérieur, mais sans parler de celui du ministre compétent, qui est *le* garde des Sceaux, qui modifiera ces apparences, alors que s'il a précisé que la *libération intervenue* n'était pas le résultat d'une décision politique, mais d'une décision judiciaire, il a omis de nous éclairer sur le seul point important, dans l'optique où il se plaçait, à savoir le sens des *réquisitions prises sur l'ordre du gouvernement*, par le parquet général, devant la chambre d'accusation, *qui en cette matière statue* en audience publique.

Et comment admettre aussi qu'Interpol, qui a servi d'intermédiaire dans cette affaire, s'était abrité derrière ses propres *règlements lui enjoignant de ne* pas intervenir dans des affaires politiques pour refuser de transmettre les mandats d'arrêt délivrés à la suite de l'affaire Ben Barka ?

C'est Raymond Aron qui a écrit le 15 janvier 1977 : « *L'influence* que nos gouvernants ont la réputation d'exercer sur les magistrats en *pareilles circonstances rend* peu plausible la thèse officielle », faisant ainsi écho à Philippe Tesson qui, le 13 janvier, s'exprimait ainsi : « La raison d'État a des limites, au premier rang desquelles le respect par le pouvoir politique de l'indépendance de la justice. » N'oublions pas, n'oublions jamais que *c'est la raison d'État* ou les apparences de la raison d'État qui ont entraîné l'affaire *Dreyfus, la créations des sections spéciales* (7), la torture en Algérie, et... Mais faut-il vraiment donner d'autres exemples ?

Il est grave...

Et *pour finir, pourquoi et en ce* moment cet article ? J'ai promis de répondre et j'hésite pourtant à *le faire*.

J'aurais dû l'écrire plus tôt : André Malraux, lors de notre entretien, m'avait incité à témoigner. Je ne l'ai pas fait alors, et j'en ai du regret.

J'ai voulu attendre. Attendre qu'une autre *voix s'élève, mais* je n'ai entendu que silences (8).

J'ai du regret de ne pas l'avoir fait plus tôt, car je n'aurais pas voulu le faire aujourd'hui, après l'« incident » Abou Daoud, qui a trop révélé la manière dont est *considérée* et *traitée la justice* française, tant sur le plan national qu'international. J'en suis profondément peiné. *Qui aurait pu* penser, il *y* a quelques années, qu'une décision d'une chambre d'accusation soulèverait, dans le *monde*, *pareille réprobation* ? Cette affaire a révélé que c'est toute la justice — indistinctement — qui *se trouve*, en quelque sorte, impliquée par la décision de quelques-uns de ses membres, et que si, jusqu'ici, la culture, ou la *diplomatie, ou l'armée*, était *surtout* représentative à l'étranger de la grandeur de notre pays, la justice française — ce que certains ne savaient pas encore — participe elle aussi à l'image de la France dans le monde.

Je ne voudrais pas jouer les Cassandre. *Mais d'autres affaires* Abou Daoud se produiront. Et je ne me pardonnerais pas alors, pour *moi*, pour le corps judiciaire, et pour la justice de toujours, celle qu'après la Résistance j'ai choisi de servir, de ne pas avoir *dit ce que j'avais à dire. C'est* une question de conscience et d'honneur. Je ne voudrais pas assister, dans vingt ans, à un quelconque « dossier de l'écran » sur la justice d'aujourd'hui, où nos silences seraient, à bon droit, reprochés.

Oui, les propositions que j'ai faites sont urgentes, parce que les dangers nous pressent de toutes parts.

Oui, il est grave que la garde à vue ne soit pratiquement plus contrôlée, c'est un danger pour les libertés.

Oui, il est *grave* que la police prenne de plus en plus le pas sur la justice, et que les autorités le tolèrent, parce que *c'est un danger* pour ces deux institutions.

Oui, il est grave qu'un avocat célèbre puisse dire d'une décision *judiciaire* qu'elle constitue un « affront pour la justice » (mais a-t-il tort ?) et affirmer, avec hauteur, que ce que « le précédent garde des sceaux n'avait pas voulu faire, l'autre (l'actuel) l'aura accompli... » (9).

Oui, il est grave de voir le ministre de la *justice* (*l'actuel* comme son prédécesseur) se dire chargé avant tout de responsabilités politiques ou électorales.

Oui, il est grave enfin que les autorités n'aient pas compris que c'est une garantie pour le pouvoir lui-même, pour son honneur, sa tranquillité et peut-être même sa survie, d'avoir des magistrats indépendants.

Et je dirais, après Albert Camus : « Il y a une justice morte et une justice vivante. Et que la justice meure dès l'instant *où elle devient un confort, où elle* cesse d'être une brûlure et un effort sur soi-même. »

FIN

(1) A la vérité, dans cette circulaire, Joseph Barthelémy se plaignait aussi *« de ne pas toujours trouver dans la magistrature la totalité de la collaboration souhaitée ».*

(2) Discours prononcé par le premier président de la Cour de cassation à *l'audience de rentrée* du 3 janvier 1977.

(3) Une telle modification a déjà été demandée par l'Union syndicale des magistrats et le Syndicat de la *magistrature*.

(4) Ils découlent des principes rappelés au début de cette série d'articles.

(5) L'article 175 du code pénal peut *dans certains cas être applicable*. Il vise le délit d'ingérence des fonctionnaires.

(6) *Le Monde* du 13 janvier 1977.

(7) Je souhaite rappeler ici la *déclaration faite devant* la Haute Cour de justice de la Libération : *« Il aurait mieux valu qu'en France le cours de la justice fût interrompu plutôt que de voir, comme on l'a vu, dans certains cas, la justice rendue au profit de l'ennemi. »*

(8) Il ne manque pourtant pas d'hommes de qualité. Mais « *on ne doit pas juger du mérite d'un homme par ses grandes qualités, mais par l'usage qu'il sait en faire* » (François de La Rochefoucauld).

(9) N.D.L.R. : Il s'agit de l'affaire des écoutes du journal *le Canard enchaîné.*

JUSTICE

LE DÉBAT SUR

Deux crimes, un procès

par PIERRE VIDAL-NAQUET (*)

IL y a un an, un garçon de vingt-deux ans, Patrick Henry, enlevait et étranglait un enfant de huit ans, Philippe Bertrand. En quelques jours ce crime, affreux, a concentré sur l'assassin, tous les moyens d'information et de diffusion. On disposait du document idéal : une interview de l'assassin condamnant l'assassin et réclamant pour lui la peine de mort; on disposait de l'assassin idéal, aussi étranger que le personnage du récit d'Albert Camus; toute une société a, effectivement, reconnu en lui l'étranger absolu. Le procès de Patrick Henry a vu resurgir les passions du spectacle ; on a tout dit sur Patrick Henry, je veux dire : on a dit tous ces riens qui font qu'on croit connaître un homme. On a dit qu'il était le petit dernier ; on a dit à quel âge il a fait l'amour pour la première fois ; on a décrit l'entrée discrète du bar des Charmilles... Le débat s'est engagé pour ou contre la peine de mort. Le procès, a-t-on écrit, fut celui de la peine de mort. Vainqueur dans ce procès, M° Robert Badinter mérite l'admiration des uns et l'exécration des autres, et l'on peut légitimement saluer les jurés troyens qui ont résisté à ce déferlement. Moyennant quoi, leur décision évite un quart d'heure d'angoisse à M. Giscard d'Estaing et le meurtrier, en maison centrale, attendra d'être rejoint par le prochain assassin spectaculaire

Est-ce là tout ? Le 22 février 1974, un Antillais de vingt ans, Patrick Mirval est tué à la prison de Fleury-Mérogis par les gardiens de prison qui le conduisaient au « mitard ». Meurtre accidentel, à n'en pas douter, mais qui va rapidement changer de caractère.

Le crime de Patrick Henry n'appartenait qu'à lui-même, je veux dire que personne ne pouvait se reconnaître en lui, bien qu'un garçon de ma connaissance ait eu ce mot terrible : « Ce sont des choses qui peuvent arriver. »

En quelques heures, les autorités de la prison de Fleury-Mérogis prennent à leur charge le meurtre de Patrick Mirval en déclarant qu'il y a eu suicide ou maladie brusque. Puis l'affaire est confiée à un juge d'instruction, M. Jean-Pierre Michau, auquel succédera M. Forgues, doyen des juges d'instruction au tribunal d'Evry. Le juge d'instruction a procédé à coups d'expertises. Les experts successifs, dix médecins, dont certains sont de surcroît professeurs, les docteurs Deponge, Dehouse, Auriol, Rogé, Hadengue, Lesobre, ont peu à peu nettoyé le crime. Patrick Mirval était un fou et « l'état d'agitation du sujet traduisant une réaction névrotique aiguë a joué un rôle déterminant ». Les sciences naturelles, les sciences humaines, les techniques de l'historien, ont abouti à un « récit » impeccable. Il ne manque plus à ce récit que la sanction du non-lieu.

Le dossier est, semble-t-il, à la chancellerie. On n'attend plus que le moment favorable. Après le bel exploit du juge Pinseseau dans l'affaire du *Canard enchaîné* tous les espoirs sont permis. Encore faut-il remarquer que, pour reprendre une formule célèbre de Casamayor : « *Le responsable du non-lieu — si non-lieu il y a — c'est le garde des sceaux.* »

S'il n'y a pas non-lieu, il n'y aura rien, tout simplement, c'est du moins l'hypothèse la plus vraisemblable. Face à cette mécanique, quelques hommes ont essayé de faire front : la mère de Patrick Mirval, le médecin de la prison, le docteur Lazarus, un avocat, M° H.-J. Legrand, un professeur de médecine, M. Jean Roujeau. Tout dernièrement, un universitaire, Bernard Cuau, a publié un petit livre : *l'Affaire Mirval ou comment le récit abolit le crime* (1). Démonstration écrasante du crime et, par crime, j'entends moins le meurtre lui-même — ce sont aussi des choses qui peuvent arriver — que la façon atroce dont la justice de ce pays a couvert le meurtre.

L'effet du livre de Bernard Cuau a été des plus modestes. La plupart des quotidiens et presque tous les hebdomadaires se sont tus. Ni la radio ni la télévision n'ont consacré une minute à cette « vieille » affaire. Bien sûr, Patrick Mirval n'était plus un enfant, il était un petit délinquant et, comme l'écrit Bernard Cuau, « *par-dessus le marché, il ne courait pas les meetings, mais les bals* ».

Un crime efface l'autre, mais ce crime-là n'est jamais parvenu au jour. Je ne réclame pas pour lui la concentration des moyens d'information qui vient, si hideusement, de se produire à propos du meurtre de Philippe Bertrand. Je demande simplement qu'on réfléchisse et qu'on se pose cette question : le meurtre de Philippe Bertrand paraît à ce point étranger à notre société que celle-ci après avoir vomi l'assassin a pu l'épargner. Le meurtre de Patrick Mirval est-il à ce point incorporé à notre société que celle-ci ne peut pas même désigner les meurtriers ?

(*) Directeur de recherche à l'École des hautes études en sciences sociales.

(1) Coll. « La France sauvage ». Ed. Les Presses d'aujourd'hui, 1976, 218 pages, 19 F.

PERPLEXITÉ CHRÉTIENNE

par MARC ORAISON (*)

NOTRE foi et tout notre engagement, s'ils sont du moins proprement chrétiens, ont pour référence centrale un procès, une condamnation à mort suivie d'exécution effective et quasi immédiate. Si Jésus de Nazareth n'avait pas été condamné à mort et crucifié, il n'y aurait rien.

Ce qui, selon les textes, est particulier, c'est qu'il n'avait lui-même fait de mal à personne. Mais il dérangeait radicalement toutes les instances établies, rien que par sa parole, et décevait sans rémission les révolutionnaires revanchards de l'époque. Il a été exécuté comme un bandit, avec des bandits ; en ces temps, la crucifixion était banale pour ce qu'on appellerait aujourd'hui les crimes de droit commun.

Il y a là, me semble-t-il, un singulier et insoluble embarras si l'on prétend parler chrétiennement de la « peine » de mort. Nous ne pouvons parler que parce qu'il y en a eu une, précise, parmi tant d'autres...

Et pourtant — peut-être à cause de cela d'ailleurs, — un chrétien ne peut qu'être révulsé par l'idée même de « peine » de mort.

Quand un procès exceptionnel a lieu, les passions se déchaînent, et le pathos ou le baratin inondent la presse écrite ou filmée dans un sens ou dans l'autre. Vengeance. Humanitarisme. Respect de la vie (ce qui introduit l'insoluble dilemme de savoir la vie de qui : la vie de la victime ou celle du meurtrier).

Peut-on oser poser les questions concrètes, au ras du réel, qui sont, d'un tacite et commun accord, évacuées ?

La cour d'assises de Troyes a donc évité de condamner à mort Patrick Henry, assassin « monstrueux » — voir presse à sensation ou avocats — d'un bambin qui ne lui avait rien fait. Cela soulage, en un sens, et donne bonne conscience.

Mais... le garçon de vingt-trois ans a été condamné à la réclusion à perpétuité. Cela veut dire qu'on l'oblige à vivre des années — on ne sait combien — dans des conditions réelles que tout le monde s'entend pour trouver révoltantes dans les prisons soviétiques ou chiliennes : solitude, prison, souffrances au moins morales sans issue, déchéance humaine qui risque bien d'être définitive.

Du moment qu'il n'a pas été condamné à mort, on est soulagé — à juste titre, me semble-t-il, — mais on occulte la question de la suite.

J'avoue ne plus rien y comprendre.

La justice est-elle une immense duperie ? Pour ma part, j'ai tendance à le penser : de quel droit des hommes peuvent-ils en *juger* d'autres ?

Il y a, certes, un jugement à porter. Mais lequel ? Ne faudrait-il pas démystifier une certaine « justice » qui prétend, en somme, s'ériger en absolu du tout-savoir, comme un dieu mythologique ?

Un homme jeune assassine un gamin dans des conditions aberrantes — certaine presse dira « cyniques », — c'est là le fait. Il me semble que les questions à se poser sont d'un tout autre ordre que la « peine » ou la « punition ».

Risque-t-il de recommencer, compulsivement ou non ? Est-il dangereux de le laisser circuler ? Comment s'y *prendre* pour qu'il retrouve, s'il est possible, un comportement humain harmonieux ?

La « réclusion à perpétuité » ne résout pas davantage ces questions que la « peine de mort », pour la raison très simple qu'elle ne les *pose* pas.

Je suis profondément choqué que tout cela soit vécu, par tout le monde, sur le mode d'un drame que l'on joue ou que l'on va voir à l'Ambigu.

Certes, les tirades sont belles. Les photos clandestines paraissant en première page d'hebdomadaires provoquent des émotions — troubles et ambivalentes d'ailleurs. Mais s'agit-il de théâtre, fût-il solennel, en costumes ?

Une dernière chose me plonge encore davantage dans la perplexité.

Il a été question, avec des accents émouvants et convaincus, du respect de la valeur suprême qu'est la vie pour refuser la « peine » de mort. Cela se comprend. Mais, sans saisir sans doute la totale contradiction que cela comporte, ce sont souvent les mêmes qui réclament passionnément la suppression de la peine de mort au nom du respect de la vie, et la possibilité légale de l'avortement... Or, qu'on le veuille ou non, il s'agit aussi de tuer, ne fût-ce qu'un embryon. Et je pense, pour ma part, que dans certaines situation de détresse — comme le dit la loi — il n'y a peut-être pas autre chose à faire.

Alors, vraiment, je n'y comprends plus rien.

Mais il est vrai que je ne suis ni juriste, ni « savant », ni politique...

Je ne suis que chrétien.

(*) Prêtre et médecin.

JUSTICE

LA PEINE DE MORT

Une prise de position de «l'Osservatore Romano»

L'État n'a pas pouvoir de décision sur la vie d'un être humain

De notre correspondant

Cité du Vatican. — *« La peine de mort peut-elle encore être considérée comme légitime ? »* C'est le titre d'un article de *l'Osservatore Romano*, publié dimanche 23 janvier sous la plume de son théologien habituel, le Père *Gino Concetti*.

La réponse est non. Sans hésiter, le Père Concetti contredit *des théologiens et des moralistes* qui, dans le passé, *« se sont exprimés en fonction des conditions socio-culturelles de leur temps »*, n'engageant ainsi *« ni la parole de Dieu ni le magistère de l'Eglise »*.

Pour bien considérer la peine de mort, affirme le Père Concetti, *il faut d'abord réfléchir sérieusement sur la vie. Celle-ci est « sacrée et intangible »*, c'est un *« droit inaliénable »*. Aucun être humain — *« quels que soient ses erreurs ou ses actes »* — ne peut perdre le droit d'exister. *« Nul ne peut décider de la vie de quiconque »*, ni les particuliers ni même l'Etat. Ce dernier est *« une organisation au service des citoyens »*, ce qui ne lui donne pas pour autant *« un pouvoir de décision irrévocable sur la vie d'un être humain »*.

Après s'être exprimé à la première personne du singulier, le Père Concetti emploie un *« nous »* dont on aimerait bien savoir s'il représente le Saint-Siège. *« La mort*, écrit-il, *nous semble être la pire des solutions, parce qu'il manque le pouvoir de l'infliger. Puis parce qu'elle est antihumaine. Il y a des méthodes plus dignes de l'homme pour réparer le mal qui a été fait. »*

R. S.

● *Mgr Jean Badré*, évêque de Bayeux et président de la commission épiscopale pour l'opinion *publique*, interrogé après la publication de l'article de l'*Osservatore Romano* sur la peine de mort, a notamment déclaré à R.T.L. : « *Je crois que c'est le fondement même de la doctrine chrétienne qui joue pour le condamné à mort, et qui se manifeste aussi pour l'avortement. C'est la même logique qui veut que nous respections la vie même pour celui qui ne l'a pas respectée.* » Faisant allusion à l'affaire Patrick Henry, Mgr Badré a assuré que le verdict de Troyes ne l'avait pas choqué. « *Pour un jeune*, a-t-il expliqué, *il faut toujours réserver la possibilité d'une reconversion, et d'autre part, l'Eglise a toujours refusé ce que l'on appelle la vengeance.* »

M. JEAN ROYER : une peine juste, digne et exemplaire.

M. Jean Royer, député d'Indre-et-Loire, maire de Tours (non-inscrit), a affirmé samedi 22 janvier au cours du « Journal inattendu » de R.T.L. qu'il soutenait la thèse de l'application de la peine de mort, à titre personnel : « D'une part, a-t-il notamment déclaré, je pense aux victimes, et particulièrement au petit Philippe Bertrand, un enfant innocent. D'autre part, par principe, je considère que tout être qui, volontairement, sciemment, de façon organisée, donne la mort mérite lui-même la mort. »

L'ancien ministre a affirmé que la peine capitale lui paraît « juste, digne et exemplaire et [qu'] elle seule peut compenser l'indignation populaire qui, devant trop de laxisme, finirait par déborder ». Il a souligné également que, selon lui, la peine de mort n'est pas seulement exemplaire pour les criminels en puissance, mais aussi pour le public : « Les gens doivent sentir qu'ils sont protégés par l'application qu'on fait des lois, par la fermeté des magistrats. »

CENT CINQUANTE ANS DE CRIMINALITÉ EN FRANCE

Les statistiques publiées ci-contre sont extraites du « compte général de la justice », publication officielle de la chancellerie. Elles portent sur les affaires jugées et ne mentionnent donc pas les crimes non élucidés (chiffre noir). Toutefois, ces statistiques étant établies sur une base constante (les affaires jugées), on relèvera *que ces homicides diminuent tant en chiffres absolus que par rapport à une population qui, en cent cinquante ans, a presque doublé.*

	1825	1875	1905	1930	1950	1960	1965	1970	1971	1972	1973	1974
Meurtres	212	133	244	199	181	174	169	155	146	188	179	166
Assassinats	142	202	169	142	166		33	38	31	46	43	60
Parricides	5	12	12	6	4	2	10	5	4	5	4	1
Empoisonnements	21	16	3	3	8	3	1	1	0	0	0	2
Infanticides	78	171	40	55		15	17	4	17	5	8	11
Coups mortels et autres blessures qualifiées crimes	219	139	148	68	107	85	135	171	144	160	95	148
Exécutions capitales	111	12	4	12	16	1	1	0	0	3	0	0
Populations (en milliers)	28 250 (1821)	37 833 (1872)	40 681 (1901)	41 500 (1936)	42 000 (1949)	46 520 (1962)		49 750 (1968)				52 900 (1975)

Au Conseil d'État

L'expulsion des étrangers coupables d'infractions pénales

Se fondant sur l'article 23 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 qui *dispose que l'expulsion d'un* étranger peut être prononcée si sa présence sur le territoire français constitue une menace pour l'ordre public ou le crédit public, le ministre de l'intérieur *avait expulsé, en 1975*, un ressortissant tunisien, M. Dridi, qui avait été condamné à une peine de prison pour vol, coups et blessures volontaires.

L'intéressé avait obtenu du tribunal administratif de Lyon l'annulation de cette mesure d'expulsion. Pourtant, la police des étrangers est un domaine dans lequel le juge de l'excès de pouvoir consent à l'autorité administrative un large pouvoir d'appréciation sur les faits qu'elle retient à l'appui de ses décisions. Ce tribunal n'en avait pas moins jugé que le ministre de l'intérieur avait commis « *une erreur manifeste d'appréciation* » sur la menace que la présence de M. Dridi sur le territoire français pouvait représenter pour l'ordre public.

Statuant sur l'appel formé par le ministre à l'encontre de ce jugement, l'assemblée du contentieux en a prononcé l'annulation par une décision du 21 janvier rendue sur le rapport de Mme Questiaux et les conclusions contraires de M. Genevois, après observations de Mᵉ George.

L'intérêt de cet arrêt ne réside pas dans le fait que, contrairement aux premiers juges, le Conseil d'Etat a estimé que l'appréciation portée par le ministre sur la menace pour l'ordre public que constituait la présence en France de cet étranger, n'était pas entachée d'erreur manifeste. Il s'attache plutôt au motif de l'arrêt, qui rappelle à l'administration qu'une décision d'expulsion ne saurait être légalement fondée sur le simple fait qu'un étranger a commis une infraction pénale. Une expulsion qui serait uniquement fondée sur un tel motif serait entachée d'une erreur de droit, car il incombe à l'administration, dans chaque cas, d'examiner l'ensemble des circonstances particulières à l'affaire ; il ne lui est pas possible de procéder à des « *expulsions automatiques* ».

L'AFFAIRE DE BROGLIE

Gérard Frêche et Guy Simoné sont entendus par M. Guy Floch

M. Serge Tessèdre, inculpé de complicité d'homicide volontaire dans l'assassinat du prince de Broglie, a été entendu vendredi 21 janvier pendant cinq heures par M. Guy Floch, juge d'instruction. Au cours de cet interrogatoire, Serge Tessèdre a confirmé qu'il connaissait Simon Kolkowicz et Guy Simoné, à qui il aurait présenté Gérard Frêche, rencontré dans un bar de la rue Amelot. Mais l'inculpé affirme, contrairement aux allégations de Frêche et Simoné, qu'il ne se trouvait pas à l'heure du crime, le 24 décembre, rue des Dardanelles, mais au volant de sa voiture entre son domicile, à Clichy-sous-Bois, et Marly-le-Roi. Serge Tessèdre, qui *reconnaît avoir été informé* le 23 décembre que le meurtre aurait lieu le lendemain, a expliqué que si Guy Simoné prétend l'avoir vu au moment du crime, c'est pour accréditer la thèse selon laquelle ils se seraient rendus tous les deux rue des Dardanelles pour empêcher Frêche d'accomplir son *crime*.

D'autre part, l'auteur présumé de la tentative de cambriolage du château de Broglie (Eure) commise dans la nuit du 10 au 11 janvier, M. Jean Vlach, âgé de trente-six ans, sans domicile, a été appréhendé 1, passage Goix, à Paris-11ᵉ, chez ses parents. Transféré à Bernay (Eure), il a été inculpé de tentative de vol qualifié et écroué à la maison d'arrêt d'Evreux. Selon les gendarmes de Bernay, l'enquête a permis d'établir qu'il n'existait aucune relation entre cette tentative de cambriolage et l'assassinat de Jean de Broglie...

A partir de ce lundi 24 janvier, M. Guy Floch, juge d'instruction, entendra deux des principaux protagonistes de l'affaire, Gérard Frêche et Guy Simoné, respectivement auteur et organisateur du crime.

Enfin, il faut retenir que M. Bernard André, le témoin entendu mercredi 19 janvier par le juge d'instruction (*le Monde* du 21 janvier), aurait été, selon son dire, victime d'une attaque, samedi 22 janvier à 4 heures du *matin*. Alors qu'il rentrait à son domicile, rue Manin à Paris (19ᵉ), M. André aurait été agressé par *deux jeunes gens qui*, après lui avoir dit : *« Tu es content de tes déclarations ? »*, l'auraient frappé à coups de poing. *Légèrement* blessé, M. André n'a pas porté plainte.

Le 3ᵉ congrès du Syndicat des avocats de France

A la recherche du second souffle

C'est dans une salle quelque peu désertée et dans la précipitation que s'est achevé, dimanche 23 janvier, au palais de justice de Bobigny (Seine-Saint-Denis), le troisième congrès du Syndicat des avocats de France (1) *organisé sur le thème* « Le citoyen, l'avocat, le juge : la fonction de la défense » (le Monde *daté 23-24 janvier*). *Un congrès confus, marqué par un faible taux de participation (cent dix avocats) et au cours duquel les principaux problèmes soulevés, que ce soit le statut du jeune avocat, celui du collaborateur ainsi que la fonction de défense, thème central, ont été seulement ébauchés, malgré, pour ce dernier point, le remarquable rapport de la section de Lyon. Une carence d'organisation, un programme trop vaste, mais aussi des clivages importants sont probablement à l'origine de ce bilan peu satisfaisant.*

Le SAF créé il y a maintenant trois ans et demi, n'a pas trouvé son second souffle. Cette organisation proche des partis d'opposition, si elle est parvenue à dégager un certain nombre de priorités n'a guère permis à travers ce congrès de faire progresser la réflexion dans des domaines considérés par cette profession comme urgents.

Le rapport de Mᵉ Michel Taupier du barreau de Nantes, et celui de la section de Lyon présenté par Mᵉ Ugo Ianniuci, constituaient pourtant une base de réflexion intéressante sur la fonction de défense dans notre société. Une fonction de défense dont les avocats n'ont pas le monopole mais qui doit contribuer *« à la transformation du système juridique »*. Pour cette transformation, a précisé Mᵉ Ianniuci, il est primordial de ne pas *« adopter un exercice de type capitaliste et hiérarchisé. Les nécessités du profit ne doivent pas primer sur les besoins de la défense. De même, la subordination de l'avocat envers l'un de ses pairs ou un tiers est incompatible avec la liberté nécessaire de son exercice »*. Aussi le rapporteur a-t-il condamné toute forme de collaboration à long terme, ainsi que le principe de la patrimonialité qui permet de céder sa clientèle.

Se pose alors le problème de l'avocat stagiaire, de sa formation, et de sa rémunération. Si cette difficulté est résolue en province par certains barreaux, elle reste entière à Paris où près de mille cinq cents jeunes avocats ont souvent à peine de quoi vivre. La section de Bordeaux du SAF a proposé une étude intéressante sur la collaboration qui n'a malheureusement pu être discutée car l'étude pour des raisons mystérieuses n'a pas été diffusée avant le congrès. Conscient de la gravité et de l'importance du problème, le SAF a décidé de réunir dans un délai de trois mois une assemblée générale extraordinaire.

Autre préoccupation du SAF, les *« boutiques de droit »*. Si elles sont nécessaires pour une meilleure information du justiciable, elles ne doivent pas être, a fait remarquer Mᵉ Paul Bouchet, de Lyon, *« une œuvre de charité ou un bénévolat, car elle pose un grave problème de responsabilité »*. Doivent-elles alors se cantonner uniquement dans un rôle de dépistage et d'orientation ? Elles répondent à un besoin profond de la collectivité, mais, devant la complexité croissante du droit, *« ces boutiques sont-elles une réponse adéquate ? »*, s'est demandé Mᵉ Bouchet.

Comme à son dernier congrès, le SAF s'est prononcé contre la peine de mort. Après la décision de Troyes, le congrès a décidé d'engager une campagne pour l'abolition de cette peine en diffusant une pétition. La Fédération autonome des syndicats de police, ainsi que le Syndicat de la magistrature, y ont donné leur accord de principe. Cependant, le Syndicat de la magistrature, qui s'est également prononcé lors de son dernier congrès pour l'abolition de la peine capitale, a refusé de signer la pétition au motif qu'il n'était pas d'accord avec l'argumentation retenue.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) 18 bis, avenue de Versailles, 75016 Paris.

LE NOUVEAU CONSEIL SYNDICAL

Les trente-trois conseillers syndicaux élus sont Mmes et MM. Daniel Borde (Marseille) ; Paul Bouaziz (Paris) ; Jean-Louis Brochen (Lille) ; Christine Sigaux-Cornevaux (Paris) ; Jean Descamps (Lille) ; Armand Dimet (Paris) ; Jean Dissler (Marseille) ; Pierre Faugère (Cahors) ; Alain Fessler (Grenoble) ; Josiane Fontana (Metz) ; Xavier Ghelber (Paris) ; Serge Gomez (Paris) ; Marc Henry (Paris) ; Francis Jacob (Paris) ; Dany Kretz (Strasbourg) ; Jean-Paul Levy (Paris) ; Claude Michel (Bobigny) ; Jean-Robert Mougeot (Chaumont) ; Claude Nicot (Limoges) ; Guy Novo (Bordeaux) ; Pierre Plisson (Orléans) ; Michel Pouchard (Nanterre) ; Nicole Prevost-Bobilloq (Paris) ; Francis Pudlowski (Paris) ; Roland Rappaport (Paris) ; Michel Redon (Toulouse) ; Pascaline Saint-Arroman-Petroff (Paris) ; Bernard Scarbonchi (Toulon) ; Nelly Seloron (Grenoble) ; Michel Taupier (Nantes) ; Jean-Paul Teissonière (Bobigny) ; Sixte Ugolini (Marseille) ; Basil Yakovlev (Paris).

Le bureau sera désigné le 5 février.

● *A propos de la grève des avocats*, en janvier 1976, un raccourci malencontreux a fait dire à Mᵉ Francis Jacob, dans *le Monde* du 23-24 janvier, qu'il s'agissait d'une « erreur ». Bien que le congrès ait manifesté d'importantes réserves sur cette action, Mᵉ Francis Jacob affirme qu'il n'a jamais qualifié publiquement le ralliement du SAF à cette grève comme une *« erreur »*.

FAITS ET JUGEMENTS

Actes de vandalisme à Laval

Des inconnus ont saccagé, au *cours de la nuit du samedi 22 au* dimanche 23 janvier, les bureaux de l'agence du *Courrier de l'Ouest de Laval, le secrétariat* de M. Henri de Gastines, député R.P.R. de la Mayenne, siège de la permanence des *républicains* indépendants et du R.P.R., et certains locaux du palais de justice. *Dans* ce dernier bâtiment, des dossiers ont été éparpillés sur le sol, les fils du téléphone arrachés, les greffes du casier judiciaire visités. Mais, selon la police, sous réserve d'inventaire, il ne semble pas qu'il y ait eu de vol. Dans les bureaux de l'agence du *Courrier de l'Ouest*, les fils de deux appareils de téléphone ont été arrachés et un lecteur de cassette volé.

Ces actes de vandalisme n'ont pas été revendiqués. L'enquête *menée par la sûreté urbaine de* Laval et le S.R.P.J. d'Angers n'a pas permis d'établir pour l'instant si ces *« opérations »* étaient liées et si elles avaient un but politique. M. Olivier Guichard, *ministre de la justice, devait se* rendre ce lundi 24 janvier à Laval pour investir M. Pierre Buron, *député* R.P.R. de la Mayenne, tête de liste de la majorité pour les prochaines élections municipales.

● *M. Alain Ayache*, directeur de l'hebdomadaire *le Meilleur* a été *condamné*, jeudi 20 janvier, par la cour d'appel de Toulouse, à 5 000 francs d'amende et à 10 000 francs de dommages et intérêts pour diffamation. Dans son numéro du 12 décembre 1975, *le Meilleur*, sous la signature de René Trouvé — le journaliste assassiné à Toulouse le 19 février 1976 — avait mis en cause M. Serge Giagetti, président de l'Union fédérale des anciens combattants de la Haute-Garonne.

Le tribunal de grande instance de Toulouse avait condamné, le 21 mai 1976, M. Alain Ayache à 1 000 francs d'amende et à 10 000 francs de dommages et intérêts. — *(Corresp.)*

L'activité du médiateur en pleine croissance.

« Notre rôle n'est pas de nous substituer à l'administration, mais plutôt à l'aider, car nous travaillons, nous, sur des réalités concrètes », a déclaré à Limoges le 18 janvier M. Aimé Paquet, médiateur.

De 1974 à 1975, a indiqué ce *dernier, les réclamations ont pratiquement* doublé. De 559, elles sont passées à 3 150. Pour 1976, elles *se situent* entre 3 500 et 4 000. Pour défendre l'administré, M. Paquet dispose lui-même d'une *administration de 45* personnes seulement. En 1975, sur les 3 150 dossiers, 2 746 ont été *transmis* par les députés et 404 par les sénateurs. C'est le parlementaire qui reçoit la réponse et la fait parvenir au requérant ; 59 % des réclamations ont été rejetées ; 21,8 % ont été satisfaites et 14,6 % partiellement *satisfaites*.

Le médiateur, qui jusque-là procédait par recommandations lorsqu'il s'agit d'un particulier et de *propositions* lorsqu'une administration est en cause et qu'il s'agit d'en améliorer le fonctionnement, *dispose maintenant d'un pouvoir* d'injonction.

« M. Peanuts » débouté

La *première chambre civile* du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès, a rejeté la demande *de M. Charles Schultz* tendant à obtenir la destruction du livre de Mme Marion Vidal *Monsieur Shultz et ses peanuts*, publié aux éditions Albin Michel (*le Monde* du 10 décembre 1976). Le tribunal a estimé que *« l'on chercherait en vain dans les dessins incriminés un quelconque aspect pornographique »* et que *« les dessinateurs qui ont collaboré à l'ouvrage ont tenu à réaffirmer au cours des débats l'admiration qu'ils portent à Schultz, qu'ils considèrent comme leur maître, que, tout aussi admiratif que celui de Marion Vidal, leur hommage est seulement plus corrosif »*.

Le tribunal a, en outre, condamné les demandeurs aux dépens.

(Publicité)

FORMATION CONTINUE DES CADRES ET DIRIGEANTS

ISSEC : Printemps 1977

- *des programmes nombreux et complets*
- *un rythme équilibré des cours, tant pour l'individu que pour l'entreprise*

L'INSTITUT supérieur des sciences économiques et commerciales a été créé voici neuf ans par l'ESSEC. Etroitement associé à cette grande école de gestion, l'ISSEC propose des programmes de perfectionnement organisés par modules — ou « crédits » — de quatre mois. Quatre crédits qui totalisent près de cinq cents heures de travail sur deux années et la rédaction d'un mémoire conduisent à un diplôme de spécialité du niveau de celui d'une grande école de gestion dans la discipline considérée. Ces programmes sont suivis par des dirigeants, des cadres et des ingénieurs d'entreprises de toutes dimensions et de tous secteurs ; ils étaient un millier cette année. Précisons que, si les statistiques indiquent que 70 % des auditeurs ont des diplômes d'enseignement supérieur, les enseignements sont conçus pour être suivis également par ceux qui ont acquis leur savoir par la pratique. Les participants décident de leur plan de perfectionnement. Ils ne sont pas tenus de s'inscrire à la totalité du programme « long » (deux ans).

Les cours, généralement donnés par journées complètes, se déroulent dans les locaux modernes de l'ISSEC à Paris et à Cergy.

L'ISSEC est partenaire du Germe.

SESSION DE PRINTEMPS 1977 :

Le centre d'orientation est ouvert

Plan de perfectionnement et orientation

CHAQUE inscription est subordonnée à une rencontre avec un conseiller d'orientation de l'ISSEC : qu'il s'agisse d'une inscription pour un ou plusieurs crédits, cette entrevue permet de mieux informer les intéressés sur le contenu des enseignements et d'en vérifier l'utilité dans le cadre de leur plan de perfectionnement personnel.

Le Centre d'Orientation, structure permanente de l'ISSEC, reçoit les personnes désireuses de s'inscrire à la session de printemps 1977.

Il est également à la disposition des responsables de personnel ou de formation désireux d'insérer des enseignements de l'ISSEC dans leur plan de formation en inter comme en intra-entreprise.

Le choix d'un institut

EN matière de formation permanente, les stages et séminaires se sont multipliés ces dernières années. Les dépliants et brochures qui affluent sur les bureaux des cadres et responsables de formation posent un problème difficile à résoudre : comment faire un choix dans cette avalanche de propositions ?...

Evaluer la qualité de programmes de formation est complexe. Il faut tenir compte de ce qu'en attendent les participants (initiation, perfectionnement, reconversion...) de la durée des programmes, de la pratique systématique ou non d'une orientation pédagogique (et d'une évaluation *a posteriori*), de la comparaison entre ce qui est promis et ce qui est effectivement réalisé, de la qualité des enseignants et animateurs, etc.

Compte tenu de cette complexité, nombre des responsables s'accordent à considérer comme un critère important de satisfaction deux données facilement pondérables :

1) « Le taux de répétition » (soit le nombre de participants qui se réinscrivent à un nouveau stage après en avoir déjà suivi un). A l'ISSEC, ce taux a évolué comme suit : oct. 1971 : 42 % ; mars 1972 : 45 % ; oct. 1972 : 52 % ; mars 1973 : 55 % ; sept. 1973 : 58 % ; mars 1974 : 61 % ; oct. 1974 : 61 % ; mars 1975 : 60 % ; oct. 1975 : 61 % ; mars 1976 : 60 %.

2) « L'évolution du nombre global d'inscriptions » dans le centre ou l'institut considéré.

De ce point de vue, l'ISSEC a connu un développement remarquable : plus de mille cadres et ingénieurs ont suivi cette année ses programmes (1).

L'ISSEC s'est ainsi placé — en très peu de temps — parmi les tout premiers centres français et européens spécialisés dans le perfectionnement des cadres et dirigeants.

L'ISSEC bénéficie depuis octobre 1973 des installations ultra-modernes que l'ESSEC a fait bâtir à Cergy-Pontoise, et qui ont permis de multiplier par vingt la surface de ses locaux. Ainsi les cours de l'ISSEC se déroulent aussi bien à Paris qu'à Cergy.

(1) Compte non tenu des interventions intra-entreprises.

Des programmes qui sont suivis sans absence prolongée hors de l'entreprise

LES crédits de perfectionnement ISSEC ont pour but d'offrir à des cadres d'entreprises un perfectionnement dans un certain nombre de techniques de gestion, à raison de neuf journées complètes réparties sur quatre mois, au rythme d'une séance tous les quinze jours.

Ces crédits de perfectionnement sont articulés sur 15 axes principaux de la gestion des entreprises correspondant à 15 « options » ; chaque unité d'enseignement ou « crédit » constitue une entité, tant sur le plan pédagogique qu'au niveau du déroulement dans le temps.

Chaque crédit de perfectionnement est une unité de soixante-douze heures de cours, exposés, discussions, conférences, travaux dirigés et séances de discussion de cas avec une équipe de professeurs praticiens d'entreprise et animateurs.

L'enseignement porte sur un sujet précis de la gestion et des techniques afférentes : chaque crédit constitue une entité pédagogique placée sous la direction d'un responsable de crédit qui assure la coordination et le suivi du perfectionnement.

Des groupes de travail (de cinq à huit sessionnaires) sont constitués au sein de chaque crédit. Ils doivent se réunir pour préparer les discussions de cas, les exercices et effectuer en commun des travaux de recherche suivis par le professeur.

Deux formules

Les crédits ISSEC peuvent être suivis selon deux formules :

- Soit à raison d'un crédit par session : chaque crédit représentant neuf journées de huit heures étalées sur quatre mois ; cette formule est particulièrement adaptée aux cadres en activité ; elle évite les absences prolongées et permet l'application progressive, dans l'entreprise, des formations reçues ;
- Soit à raison d'un crédit par mois : dans ce cas, les crédits représentent dix-huit demi-journées bloquées sur un mois ; il est donc possible de suivre une option complète en quatre mois ; cette formule est principalement destinée aux demandeurs d'emplois.

Les diplômes de spécialité ISSEC

LES diplômes ISSEC sont des diplômes de perfectionnement supérieur dans une discipline donnée de la gestion des entreprises appelée « option » (voir tableau ci-dessous). Les demandes d'accession aux différents diplômes sont réservées aux sessionnaires de l'ISSEC ayant subi avec succès au minimum quatre crédits de perfectionnement, et ce dans un délai maximum de trois ans. Toute demande d'accession à un diplôme est accompagnée d'un projet de mémoire détaillé. Lorsque ce plan a été approuvé, un professeur du groupe ESSEC est chargé de suivre, en qualité de conseiller, les travaux de recherche du candidat. Le mémoire est soutenu devant un jury souverain dans un délai de six mois minimum et de douze mois maximum après acceptation du sujet.

OPTIONS	CRÉDIT 1	CRÉDIT 2	CRÉDIT 3	CRÉDIT 4
A. — FONCTION PERSONNEL	Les Techniques de Base	Structures et Communications	Place des Relations de Travail	A. Politiques B. Droit du Travail
B. — FONCTION FORMATION	Les Méthodes de Formation Permanente	La Pratique de la Formation	a) Organisation et gestion de la Formation b) L'audio-visuel en formation	Psychopédagogie de la Formation Permanente
C. — MARKETING	Marketing fondamental	A) Méthodes d'analyses en marketing C) Marketing bancaire D) Marketing des produits industriels E) Exportation et marketing sur les marchés étrangers	B) Études et recherches en marketing F) Direction des ventes G) Publicité H) Politique de distribution et merchandising	I) Politique de marketing
D. — GESTION COMPTABLE ET CONTROLE DE GESTION	Comptabilité générale de gestion	Comptabilité analytique de gestion	Comptabilité approfondie	Contrôle de gestion
E. — GESTION FINANCIÈRE	Gestion Financière	A. Bourse et Evaluation des sociétés B. Crédit et Institutions Financières	C. Les Décisions Financières dans l'entreprise D. Les finances internationales	
F. — GESTION DE LA PRODUCTION	Eléments Fondamentaux de gestion de la production	Techniques de planification et de Contrôle de production	Conception d'un système de production	Processus de production et gestion du personnel
G. — SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Fonctions spécifiques du secrétariat général	Droit des sociétés	Fiscalité Technique contractuelle	Les techniques de base de la fonction personnel Gestion financière

1. — INITIATION A LA GESTION DE L'ENTREPRISE	Introduction à la gestion d'entreprise			
2. — RELATIONS HUMAINES	Expression orale	La conduite de réunion	Méthodes d'enquêtes	
3. — INFORMATIQUE DE GESTION	Eléments de base d'informatique			
4. — DROIT DE LA GESTION	Droit général des affaires	Droit des sociétés	Droit du travail	Fiscalité
5. — ÉCONOMIE	Initiation à l'économie industrielle			
6. — LOGISTIQUE	Notions fondamentales de logistique			
7. — ORGANISATION	Les techniques d'organisation	Les structures d'organisation		
8. — METHODES QUANTITATIVES POUR LA GESTION	L'utilisation des méthodes quantitatives			

Pour une information plus complète

M.

Adresse personnelle :

Tél. :

SOCIÉTÉ :

Adresse de la société :

Tél. :

FONCTION :

Désirerait recevoir une brochure de documentation sur l'ISSEC ☐

Désirerait rencontrer un animateur du Centre d'orientation ☐

ISSEC Établissement d'enseignement privé

24, rue Hamelin, 75116 PARIS

Tél. : 727-80-20 - 727-06-20 - 727-05-28

Métro : Boissière ou Iéna

L'Association des diplômés ISSEC

L'Association des diplômés de l'ISSEC légalement constituée est régie par la loi du 1er juillet 1901, son siège est situé à Paris (8e), 10, rue de Copenhague.

Les fondateurs ont décidé d'élargir leur association aux « diplômables », c'est-à-dire aux participants ISSEC ayant déposé leur projet de mémoire et reçu de l'ISSEC l'accord pour le début de leurs travaux.

En premier lieu, l'Association des diplômés de l'ISSEC a été créée pour entretenir les relations amicales nouées au cours des sessions, mais ses ambitions ne se limitent pas à être une simple « association d'anciens ».

Elle a aussi pour objectifs :

— de protéger et développer les droits attachés au diplôme de spécialité de l'ISSEC, le renom de l'Institut et de son enseignement ;

— de veiller au maintien du niveau du diplôme et d'assurer la promotion du diplôme et des diplômés ;

— d'entretenir avec l'Association des anciens élèves de l'ESSEC des relations aussi étroites que possible ;

— d'aider et conseiller en accord avec l'ISSEC les titulaires de quatre crédits dans le choix du sujet de leur mémoire et de la préparation à la soutenance.

Pour développer une efficace collaboration avec l'ISSEC, les participants aux crédits de perfectionnement et les anciens, l'Association des diplômés de l'ISSEC met en œuvre un club très largement ouvert à tous les sessionnaires de l'ISSEC, quel que soit le nombre de crédits obtenus ou en cours.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à

ASSOCIATION DES DIPLOMES ISSEC,
10, rue de Copenhague,
75008 Paris, tél. 522-48-49.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

BULLETIN

L'agressivité des banques françaises

C'EST le métier du banquier d'attirer chez lui les dépôts et de prêter, moyennant un profit, les sommes correspondantes. Le jeu risque de devenir dangereux lorsque les crédits vont à des débiteurs peu sûrs ou sont consentis pour une période de temps plus longue que la durée des dépôts. Dans un récent article (paru dans sa livraison du 17 janvier), l'hebdomadaire américain Business Week *reproche aux banques françaises de commettre en grand cette double imprudence sur le marché international des capitaux.*

C'est un fait que, depuis un certain nombre de mois, les grands établissements financiers de la place de Paris, à commencer par les trois banques nationalisées, se montrent particulièrement actives pour faire venir à elles les « pétrodollars », profitant notamment du fait que les banques américaines, soucieuses de limiter leurs risques, sont devenues moins enclines à augmenter encore leurs engagements. Les banquiers français se prévaudraient de la politique pro-arabe du gouvernement français pour convaincre leurs déposants qu'à Paris, au moins, quelles que soient les vicissitudes de la situation au Proche-Orient, ils ne craignent aucun blocage de leurs comptes. Ils n'hésiteraient pas, pour satisfaire le désir des nouveaux capitalistes du pétrole de garder leurs avoirs sous la forme la plus liquide possible, à accueillir des fonds immobilisés pour sept jours seulement. Ces disponibilités sont ensuite prêtées pour des échéances plus longues, à des banques étrangères, notamment espagnoles, italiennes et grecques. La différence de taux d'intérêt, due à l'écart entre les échéances, assure aux banquiers français de substantiels bénéfices. D'où les commentaires plus ou moins malveillants auxquels ils s'exposent de la part de leurs confrères étrangers et dont Business Week *se fait l'écho.*

L'un des arguments avancés pour dénoncer l'agressivité des banques françaises est l'avantage que leur procure leur statut d'établissement nationalisé. Alors qu'en Suisse, par exemple, les banques sont tenues à ne pas laisser tomber au-dessous de 8 % la proportion de leurs fonds propres par rapport à leurs dépôts, une telle limitation n'existe pratiquement pas en France où le pourcentage est de l'ordre de 1 %. Propriété de l'Etat, les grands établissements nationalisés sont en fait à l'abri du risque de faillite, tout se passant comme s'ils bénéficiaient d'une garantie non écrite du Trésor.

A cela on peut rétorquer que, même si elles n'ont pas à répondre de leurs résultats devant des actionnaires privés, les banques nationalisées n'échappent pas aux règles de gestion classique. Qu'on se souvienne de l'émotion causée en 1974 par la révélation d'un exercice déficitaire au Crédit lyonnais ! Aucun expert n'a jamais pu de surcroît établir quel était le meilleur « ratio » à respecter entre le capital et les dépôts. Il reste que la thèse sous-jacente aux critiques adressées au système bancaire français mérite réflexion. Un des meilleurs économistes de Wall Street soutenait récemment qu'une des raisons du succès relatif remporté par les Etats-Unis dans leur lutte contre l'inflation était que les banques de ce pays relevaient toujours du secteur privé. Cela les avait obligées à corriger plus vite que d'autres les excès qu'elles avaient commis antérieurement. Le débat reste ouvert, car ce n'est un secret pour personne qu'un établissement comme la Chase Manhattan Bank, *pour ne citer que lui, a mené pendant des années une politique de prêt particulièrement aventurée.*

LES INCERTITUDES CONJONCTURELLES

Blocages et bricolages

EN ce début 1977, le monde occidental, après le brillant redémarrage des douze derniers mois, semble hésiter et à nouveau douter de lui-même. Les productions industrielles, après s'être fortement ralenties, plafonnent. Le chômage tend à remonter. Les investissements ne repartent que difficilement.

Pour les pays à monnaie faible comme la Grande-Bretagne, l'Italie et la France rien d'étonnant : avec leur excès de revenus et de prix, leur laxisme monétaire entraînant des difficultés de balance des paiements, ils ne peuvent prétendre à un redémarrage durable. Mais le fait est plus surprenant pour les pays forts tels l'Allemagne, les Etats-Unis ou le Japon, qui ont réussi à assainir leur économie et à réduire leur inflation. Comment comprendre cette évolution qui a entraîné un brusque changement du climat mondial et a même provoqué, un moment, une nouvelle psychose de crise ?

Remarquons que la situation est très particulière : les courbes de production sont plates, mais elles ne sont pas en chute. En Allemagne et aux Etats-Unis on constate même un début de remontée spontanée et les Bourses repointent partout vers le haut. Une nouvelle dépression n'est pas possible, mais en revanche le retour à une expansion franche et équilibrée ne sera pas facile et exigera en tout état de cause de nouvelles interventions publiques et de nouveaux déficits budgétaires... Comment l'expliquer ? Comment la reprise a-t-elle pu tourner court et aussi vite ? Quelles solutions envisager ?

L'explication serait probablement facilitée si on pouvait combler une des lacunes majeures de nos moyens d'observation économique. En effet, ceux-ci sont essentiellement axés sur les flux et très peu sur les situations. Pour utiliser une comparaison avec l'entreprise, disons que l'on raisonne presque uniquement en termes de compte d'exploitation, pratiquement pas en termes de bilan. Cette lacune était peu gênante tant que l'évolution était restée continue. Mais quand les économies sont saisies de soubresauts, comme dans les dernières années, tout change.

Ainsi, en 1972 et en 1973, il y a eu surstockage dans un climat d'expansion factice, sans qu'on y prenne garde. Ce fut là une des raisons de la chute brutale des années 1974 et 1975 que la crise pétrolière ne fait que précipiter. Celle-ci à son tour, a fait apparaître l'importance des postes « endettement » des bilans nationaux de nombreux pays, provoqué par les nouvelles factures pétrolières.

Sans disposer de chiffres précis, on peut penser que toute reprise est condamnée à plus ou moins bref délai, en raison de sa vigueur même, à cause du surcroît de dépenses pétrolières qu'elle provoque (1).

C'est là un des freins de la croissance. D'autres sont à rechercher dans l'examen des bilans, non plus des pays, mais des entreprises et même des ménages. Ainsi l'échec des stimulants qui n'ont pas réussi à faire repartir les investissements, même aux Etats-Unis et en Allemagne, pourrait être plus facilement expliqué si l'on prenait en compte la situation financière des entreprises et les comportements de leurs dirigeants.

Fin 1975, en France, les sociétés ont profité des avantages de la détaxe de Fourcade, non pour prendre de nouvelles décisions d'équipement, comme le ministre l'a proclamé à tort, mais tout simplement pour exploiter cet avantage, toujours bon à prendre, et assainir leur bilan ! Tant que les endettements et les taux d'intérêt ne seront pas fortement réduits, il est illusoire de compter sur un réel redémarrage (2).

MAURICE BOMMENSATH.

(Lire la suite en page 22.)

(1) Ceci restera le cas tant que les échanges et la répartition internationale des activités ne se seront pas réadaptés. Deux exceptions : l'Allemagne et le Japon. En revanche, pour les Etats-Unis, le problème demeure entier.

(2) Si les bilans actuels des entreprises restent équilibrés, c'est tout simplement parce qu'elles ont arrêté tout investissement de capacité et réduit leurs stocks au minimum. Mais leurs bilans potentiels dans un contexte de redémarrage seraient beaucoup plus tendus !

UN COLLOQUE FRANCO-ÉGYPTIEN

L'inflation dans les pays arabes

De notre envoyé spécial

Le Caire. — *Se demander si la ville du Caire deviendra dans un proche avenir, avec Beyrouth (qui se relève vite de ses cendres...), la capitale financière du monde arabe, comme elle en est déjà la capitale intellectuelle, artistique, et jusqu'à un certain point politique, peut apparaître ironique après les tragiques événements qui viennent de se dérouler en Egypte.*

Telle est pourtant l'une des ambitions du président Sadate, qui a fait promulguer en 1974, une loi offrant une complète liberté de manœuvre aux banques étrangères désireuses d'opérer sur le marché international des capitaux à partir de l'Egypte. Un certain nombre d'établissements financiers, européens et américains, ont entendu l'appel. Ils ont, à toutes fins utiles, installé une antenne au Caire. Vingt-cinq banques étrangères sont ainsi représentées dans la capitale égyptienne. Une moitié environ d'entre elles ont commencé leurs opérations (certaines, il est vrai, sont implantées depuis fort longtemps comme le Crédit lyonnais qui exerce son activité sur le marché extérieur).

L'existence, au moins en pointillé, d'une communauté financière internationale dans cette ville a joué un rôle dans la décision prise par la *Revue politique et parlementaire*, que dirige M. Jacques Riboud, et la Société égyptienne d'économie politique, de statistiques et de législation d'y organiser un colloque monétaire franco-égyptien du 14 au 17 janvier. Même si le sujet proposé, et la manière dont il a été le plus souvent traité, était passablement académique, certaines des interventions, les meilleures, ont éclairé à leur façon la réalité ambiante qui allait, à quelques jours de là, se révéler de façon si explosive.

Tel a été le « papier » — comme on dit dans les colloques américains (auprès desquels celui-ci, il faut bien le dire, faisait figure de petit, tout petit frère) — que présenta M. Ismaïl Sabri Abdalla, ancien ministre, qui occupe aujourd'hui les fonctions de président de l'Institut national de la planification. M. Abdalla apporte une certaine caution de gauche à un régime dont l'orientation générale, tout au moins quant à ses intentions, va, on le sait, dans le sens contraire. Dans l'exposé de vingt pages qu'il fit devant les quelque soixante-dix participants du colloque (parmi lesquels on comptait un grand nombre d'universitaires), M. Sabri Abdalla fit une seule fois allusion au « capitalisme monopolistique », et encore dans une citation tirée d'un ouvrage de jeunesse, comme il le dit lui-même. Cette relative discrétion, qu'on aurait prise en France pour de l'habileté, convenait à la pensée subtile du conférencier qu'il exprima avec autant de vigueur que d'élégance. M. Sabri Abdalla, à qui revenait de parler du « système monétaire en relation avec le nouvel ordre économique international », trouva là l'occasion d'exposer, avec ses idées personnelles, les suggestions faites, il y a deux ans et demi à Mexico, par le « Forum du tiers-monde » dont il est un des membres, à la veille de la septième session spéciale des Nations unies (septembre 1975).

Le point de départ, c'est l'inadaptation du système actuel, tel qu'il est appliqué par le Fonds monétaire, aux besoins des pays en voie de développement. Et de citer un certain nombre d'exemples dont le dernier peut paraître aujourd'hui prophétique à la lumière des troubles survenus le 19 janvier et les jours suivants. Le Fonds monétaire, dont les « 77 » pourraient, selon M. Sabri Abdalla, se retirer sans grand dommage, persévère dans son désir *d'appliquer au tiers-monde des remèdes conçus pour d'autres maladies. Exemple classique : exiger la dévaluation sous prétexte que le taux de change de la devise nationale n'est pas réaliste (1). Or, les effets qu'on escompte de la dévaluation dans les pays développés se produisent rarement dans un pays en voie de développement où la plupart des exportations et des importations sont rigides à moyen terme. En revanche, la hausse des prix des équipements et des produits intermédiaires réagit sur les prix de revient et entrave ainsi les exportations au lieu de les stimuler. Le même phénomène se produit pour les salaires dans les cas où le pays importe une part substantielle des produits alimentaires ».*

(1) Voir à cet égard p. 21 l'article sur le Zaïre.

PAUL FABRA.

(Lire la suite en page 20.)

L'IDI : la nécessaire revente de ses participations...

« AIDE-TOI, le ciel t'aidera. » Les responsables de l'Institut de développement industriel (IDI) avaient sans doute en tête ce vieil adage lorsqu'ils décidèrent d'acquérir 44,07 % de la société Gaz et Eaux. Cette opération marque une étape importante dans l'histoire de cet organisme créé en 1970, pour aider au développement des entreprises petites et moyennes par le biais de prises de participation, ou d'apports de fonds propres. C'est la première fois que l'IDI s'intéresse à une société de portefeuille, de surcroît cotée en Bourse. En l'occurrence, l'IDI a œuvré en pensant à son propre développement. Gérant un portefeuille d'actions, Gaz et Eaux est en effet en mesure de racheter à l'IDI un certain nombre des participations qu'il a acquises au fil de ses interventions. Les dirigeants de l'IDI espèrent ainsi accélérer la rotation des capitaux qu'ils investissent, problème essentiel puisque, à compter de 1980, ils ne pourront plus compter sur les augmentations de capital que consentent à l'IDI ses actionnaires.

L'IDI, dont la courte existence a été quelque peu agitée, trouve là son troisième souffle. Reste à savoir si cette opération n'entraînera pas un changement dans les objectifs et l'action de cet organisme original qui a tenté de marier prise de risques et rentabilité.

Prendre une participation dans une entreprise petite ou moyenne n'est pas toujours facile. La revendre peut se révéler plus difficile encore. C'est sans doute parce qu'ils ont fait cette constatation que les dirigeants de l'Institut du développement industriel (IDI) ont décidé de s'intéresser à la société Gaz et Eaux.

L'IDI n'était pas destiné à devenir un actionnaire permanent, bien au contraire, puisque ses ressources disponibles dépendent de la rapidité de rotation du capital qu'il investit. C'est pour résoudre en partie ce problème qu'a été décidée l'acquisition de 44,07 % du capital de Gaz et Eaux. Trois possibilités classiques de « sortie » existent : l'accès au marché financier par l'introduction en Bourse des titres de la société aidée ; le rachat par l'entreprise ou ses dirigeants de la participation acquise ; la vente à une société plus puissante de la firme dont l'IDI est devenue actionnaire. Pour diverses raisons, ces possibilités se sont finalement révélées restreintes : la première parce que la Bourse est exsangue et que toutes les entreprises n'ont pas vocation à y accéder, la seconde, parce qu'on trouve peu de sociétés qui soient en mesure de consacrer dans un laps de temps assez court une partie de leurs ressources à un rachat ; la troisième parce qu'il n'est pas dans la vocation de l'IDI de renforcer la puissance des grands groupes.

La prise de participation dans Gaz et Eaux en offre une quatrième. Gaz et Eaux est, en effet, une société de portefeuille cotée en Bourse. On trouve dans son conseil quelques-uns des plus grands investisseurs institutionnels. Sa vocation est de gérer des participations industrielles... Elle est donc en mesure d'acquérir certaines de celles de l'IDI, qui, à cette occasion, franchit une nouvelle étape de sa vie agitée.

Suspect à beaucoup

La création de l'Institut de développement industriel (IDI) fut annoncée le 16 septembre 1969 par M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, dans un discours prononcé devant l'Assemblée nationale. Une lettre de mission adressée le 9 décembre de la même année à M. Maurice Schlogel, directeur général du Crédit lyonnais, qui devait être le premier président de l'IDI, rappelait les objectifs prioritaires qu'assignait le gouvernement à ce nouvel organisme : « *Favoriser l'accélération du rythme de croissance de l'industrie française en contribuant, par des interventions de caractère temporaire, à renforcer l'assise financière des entreprises qui souffrent d'un manque de fonds propres.* » Son action devait être « *réservée à des entreprises offrant des perspectives de rentabilité assurée dans des secteurs d'activité connaissant ou appelés à connaître une forte croissance* ». En clair, les structures financières des entreprises petites et moyennes étant apparues fragiles (déjà !), un organisme était créé pour leur venir en aide en intervenant au milieu de leurs fonds propres soit par le biais d'une émission d'obligations convertibles, soit par celui d'une prise de participation dans leur capital. L'IDI n'était pas appelé à devenir un actionnaire permanent. Sa mission était d'aider les entreprises viables à franchir un cap difficile, puis de se dégager en vendant sa participation afin d'utiliser le fonds ainsi dégagé à d'autres opérations.

La création de l'IDI fut précédée de négociations difficiles. Quelle devait être la part de l'Etat dans le nouvel organisme ? De quels moyens devait-il disposer ? Finalement, le 5 juin 1970, le conseil d'administration de l'IDI tint sa première réunion. Son capital initial était de 333 millions de francs (somme qui devait être rapidement portée à 1 milliard de francs, assurait-on) et avait été souscrit à hauteur de 39,1 % par l'Etat (1). Outre l'Etat, on trouvait parmi ses actionnaires le Crédit national (15 %), les trois banques nationalisées (6,9 % chacune), les Sociétés de développement régional (S.D.R.) et plusieurs banques privées.

Les débuts furent difficiles. L'IDI était suspect. Pour les uns, il n'était que le bras séculier de l'Etat, qui entendait par son intermédiaire renforcer sa mainmise sur l'industrie. Pour d'autres, il était assimilé à une infirmerie pour canards boiteux. Les S.D.R. s'interrogeaient, ainsi que le Crédit national, qui voyaient surgir un nouveau venu dans leur secteur d'activité traditionnel. Les banquiers, de leur côté, considéraient d'un mauvais œil ce concurrent — dirigé de surcroît par un ancien banquier — qu'on leur jetait dans les jambes, alors que les prises de participation dans les entreprises offraient ou pouvaient offrir des sources de profit non négligeables. M. Schlogel avait beau déclarer que l' « *IDI est un organisme complémentaire qui n'intervient que si le secteur bancaire et financier est provisoirement défaillant ou n'est pas intéressé* », la méfiance restait de règle. L'Etat ne lui facilitait pas la tâche en lui imposant une prise de participation dans la C.I.I.

La crise de 1973

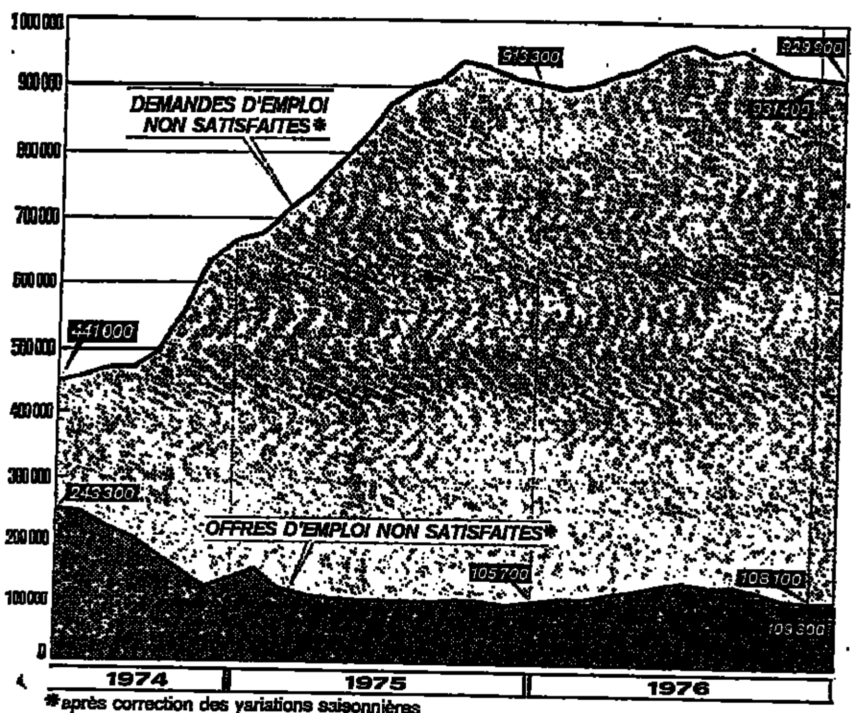
La crise couvait. Elle éclata au printemps de 1973 et eut pour origine les difficultés financières de l'IDI. Contrairement aux promesses qui avaient été faites, ses actionnaires ne s'étaient entendus... que pour ne pas souscrire aux augmentations de capital. L'IDI ne disposant que des 333 millions de francs versés en 1970 était menacé d'asphyxie. Les pouvoirs publics furent saisis du dossier. Une somme de 100 millions de francs fut débloquée. Certains actionnaires banquiers se refusant de participer à l'opération, l'Etat couvrit leurs participations. Bref, les choses s'arrangèrent. Il est vrai qu'entre-temps M. Schlogel, homme de forte personnalité, qui n'avait pas que des amis dans les milieux bancaires, s'était retiré... et avait été remplacé par un industriel, M. Laurent Boix-Vives.

L'IDI avait obtenu un ballon d'oxygène. Il lui fallait maintenant sortir du ghetto, faire un bilan et affiner sa stratégie. Son directeur général, M. Jacques Lallement, allait s'y employer. Il s'attacha d'abord à « clarifier » les relations avec les actionnaires bancaires auxquels il démontré que l'IDI, plus qu'un concurrent, est un partenaire.

PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite en page 20.)

(1) Cette participation est aujourd'hui de 48 %.



*après correction des variations saisonnières

DES OFFRES D'EMPLOI PEU NOMBREUSES

La situation de l'emploi est restée mauvaise en décembre 1976 même si les demandes non satisfaites ont très légèrement baissé par rapport au mois précédent : 1 036 900 en données observées contre 1 041 300 en novembre (— 0,4 %) la baisse n'étant que de 0,2 % en données corrigées. Dans l'un et l'autre cas, le niveau des demandes d'emploi est supérieur de 2,7 % à ce qu'il était il y a un an. Plus inquiétant : le nombre de placements réalisés par les services de l'Agence de l'emploi est le plus faible de l'année (à l'exception des deux mois d'été). Le niveau des offres — 95 000 en données observées — est même plus bas que celui d'août. Au total, comme le notent les services du ministère du travail, l'activité du « marché » de l'emploi est comparable à celle que l'on pouvait observer en décembre 1975 comme si la reprise économique enregistrée à la fin de 1975 et au premier semestre 1976 n'avait laissé aucune trace.

Parmi les nouveaux demandeurs d'emploi qui se sont inscrits à l'Agence en décembre (201 400 au lieu de 190 400 en décembre 1975), 54,1 % sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Sur l'ensemble des demandeurs, 565 500, soit 54,5 %, étaient, a la fin 1976, à la recherche d'un emploi depuis plus de trois mois.

L'IDI : la nécessaire revente de ses participations

(Suite de la page 19.)

L'affaire Lip, dans laquelle il refusa d'intervenir, lui permit de s'affirmer vis-à-vis de la puissance publique. Parallèlement, il modifia et renforça les structures du jeune organisme. Certaines expériences malheureuses aidant, les responsables de l'IDI avaient découvert que, pour remplir leur mission, il leur fallait être en mesure de mieux connaître la situation financière réelle des entreprises (n'était-on pas intervenu dans une entreprise sans vérifier les comptes de ses filiales ?) et surtout les secteurs industriels, afin de déterminer la firme offrant le plus de promesses. Au sein de l'IDI, des départements furent créés à cet effet.

La crise provoquée par le quadruplement du prix du pétrole allait donner un coup de pouce inattendu à l'IDI. D'abord parce que ses connaissances des secteurs industriels se révélèrent précieuses. Son rôle de conseiller s'en trouva renforcé. Ensuite parce que la crise frappa aussi des entreprises de taille moyenne. L'IDI fut donc amené à s'intéresser à des firmes de plus en plus importantes et abandonna « naturellement », au fil des mois, les dossiers les moins lourds à des organismes comme les S.D.R. Enfin, parce que les banques, qui avaient d'autres soucis, s'intéressèrent de moins en moins à une activité qui, compte tenu de l'évolution de la situation économique, pouvait se révéler plus risquée que rentable...

Au fil des mois, l'IDI trouve son régime de croisière. Certaines de ses interventions ont changé de nature. Il ne s'agit plus seulement d'aider des entreprises en passe d'un cap difficile, mais de participer à la restructuration de certains secteurs, de sous-secteurs, tels la machine-outil, le jouet ou la fonderie d'aluminium. Le nouvel organisme a « fait son trou », en dépit d'échecs aussi spectaculaires que fâcheux qui rappellent, s'il en était besoin, que son métier est difficile et que nul n'est à l'abri de l'erreur...

Au début de 1976, les nouveaux dirigeants de l'IDI — MM. Claude-Alain Sarre et Dominique de la Martinière reçoivent une bonne nouvelle. Le premier a remplacé M. Boix-Vives à la présidence, au milieu de 1976, et le second a succédé à M. Lallement à la direction générale. Dans une lettre de mission, les pouvoirs publics leur indiquent que l'IDI verra son capital augmenté régulièrement de 120 millions par an jusqu'en 1980 pour atteindre 1,2 milliard de francs. Cependant, précise encore la lettre, à compter de cette date, l'organisme ne pourra plus compter que sur ses propres ressources.

Cette convenance permettait aux responsables de l'IDI de poursuivre avec sérénité l'examen du problème posé par la revente des participations acquises. Ce fut la prise de participation dans Gaz et Eaux.

Incontestablement, l'opération est adroite. Elle amène cependant à poser deux questions. N'y a-t-il pas un risque de voir Gaz et Eaux acheter les participations « juteuses » de l'IDI, ce dernier conservant... le reste ? Mais surtout l'IDI ne va-t-il pas changer de nature ? Cet organisme n'a certes pas été créé pour sécréter des pertes. Mais il lui était demandé d'accepter de prendre des risques que d'autres ne prenaient pas. Dans le désir d'exploiter au maximum la « sortie » que lui offre Gaz et Eaux, les responsables de l'IDI ne seront-ils pas tentés de songer dans l'examen de leurs dossiers de plus en plus à la rentabilité sans surprise et de moins en moins aux risques, et ce d'autant qu'ils ne cachent pas leur volonté de rémunérer à terme les capitaux qui leur ont été confiés ? Ils s'en défendent avec vigueur, même s'ils admettent qu'ils ne sont pas fâchés de voir le marché tester leur action. *« Nous ne sommes pas du tout convaincus que risque et rentabilité soient antinomiques. L'expérience nous prouve, au contraire, qu'à grand risque correspond parfois grand profit. Au demeurant, les gens de cette maison sont très attachés à leur mission. L'opération Gaz et Eaux, tout au contraire, nous permettra de poursuivre et d'amplifier notre action dans ce qu'elle a de plus original. Plus que jamais nous voulons faire la preuve que dans ce pays il est possible d'être financier industriel sans être un prédateur »*, affirme M. de La Martinière. Acceptons-en l'augure, tant il serait dommage que cet outil sortant de l'ordinaire soit en quelque sorte banalisé.

PHILIPPE LABARDE.

L'inflation dans les pays arabes

(Suite de la page 19.)

Autre exemple : demander l'alignement des prix intérieurs aux prix mondiaux et la suppression de toute subvention. Dans nos pays où le mouvement syndical est encore faible et n'organise effectivement qu'une partie très limitée de la force du travail, les salaires ne suivront pas la hausse soudaine des prix et les masses les plus démunies verront grandir leur misère avec tout ce que cela comporte comme ferment de troubles sociaux et politiques... »

Ne discutons pas ici du point de savoir si le rétablissement de la « vérité des prix » du point de vue économique ne correspond pas à la nature des choses, quel que soit le régime, capitaliste ou socialiste, en vigueur, puisque la question n'a pas été abordée lors des brefs débats du colloque. M. Gierek n'avait pas, autant qu'on le sache, reçu les conseils du Fonds monétaire lorsqu'il avait essayé, en juin dernier, d'éliminer, par un renchérissement des produits de première nécessité, des subventions pesant lourdement sur le budget de l'Etat et financées au moins en partie par l'inflation.

Cela dit, M. Sabri Abdalla exprima plusieurs fois son désir de se montrer réaliste. La difficulté qu'il y a, selon lui, pour un pays en voie de développement, à équilibrer sa balance des paiements, *« ne doit pas servir d'excuse à une mauvaise gestion économique ou monétaire »*, ni faire oublier la nécessité d'exporter.

De même dans les propositions qu'il fit en vue d'*« une refonte du système monétaire international »*, il se réclama *« d'un certain nombre de principes fondamentaux qui paraissent suffisamment orthodoxes, sinon classiques, pour avoir une chance raisonnable d'être admis par l'ensemble de la communauté internationale »*. Invoquant la patronage de Keynes, Mendès France et Robert Triffin, l'orateur préconisa la constitution d'une banque internationale destinée à se substituer au Fonds monétaire et chargée d'émettre une monnaie internationale qui ne serait pas le droit de tirage spécial (D.T.S.). Pour le conférencier, *« il est évident que les D.T.S. ne peuvent pas jouer le rôle de monnaie internationale »* et cela notamment parce que leur définition résulte *« d'une sorte de cercle vicieux »* (les D.T.S. sont définis par rapport à un ensemble de monnaies et la valeur de ces monnaies est elle-même déterminée par rapport aux D.S.T....) et aussi parce que les règles d'émission admises mettent la création des D.T.S. *« à la discrétion des grandes puissances »*.

Au contraire, la monnaie proposée par M. Sabri Abdalla devrait avoir *« un minimum de couverture or »*, car, ajouta-t-il, *« je suis persuadé que la démonétisation complète de l'or est un peu prématurée en ce qui concerne les paiements internationaux »*. Autre idée digne de considération : la banque internationale qui est envisagée n'accorderait aux pays développés que des avances à court terme *« pour financer des déficits occasionnels »*, tandis que les pays en voie de développement pourraient, pour leur part, bénéficier de prêts à moyen terme. Cette proposition nous paraît raisonnable, car les pays développés, s'ils acceptaient de procéder à une véritable réforme du système monétaire international, devraient, du même coup, pouvoir éliminer entre eux les déficits et les excédents chroniques.

Les déficits budgétaires

Une autre contribution attentivement écoutée fut celle du gouverneur de la Banque centrale de Jordanie, le docteur Mohammed Saïd Nabulsi, qui donna un certain nombre d'indications sur les pressions inflationnistes dans le monde arabe. De son exposé, il ressortait premièrement que la hausse du coût de la vie a été plus forte dans ces pays que dans les grands pays industrialisés et, deuxièmement que le taux d'inflation, comme on dit malheureusement, est très différent d'un pays à l'autre sans que ces variations semblent avoir un rapport avec la présence ou non de richesses pétrolières exportées. L'indice des prix (base 100 en 1970) se retrouvait à la fin de 1975 à 129 en Tunisie, 208 en Arabie Saoudite, 133 au Koweït, 170 en Syrie, 163 en Jordanie, et 133 en Egypte. *« Les pays pétroliers se lancent avec précipitation et prodigalité dans des plans de développement avec l'espoir de gagner la lutte contre le temps qui est leur ressource la plus limitée »*, déclara M. Nabulsi, qui ajouta : *« Certains pays arabes, riches et pauvres, essaient de combler leur retard sans se soucier des frustrations que pourra entraîner la méthode suivie. »* Cette politique a notamment pour résultat de creuser les déficits budgétaires. Pour les pays non producteurs de pétrole, les recettes représentent entre 40 et 60 % seulement des dépenses de l'Etat. Précisons qu'en Egypte, la proportion serait d'environ 70 %, ce qui laisse encore un déficit considérable qui explique les mesures prises, la semaine dernière, par le président Sadate et rapportées dans les conditions que l'on sait.

Ce n'est pas seulement dans les pays producteurs de pétrole que la masse monétaire a crû dans de fortes proportions. La progression a été particulièrement rapide en Arabie Saoudite, où l'indice correspondant (base 100 en 1970) se trouvait, toujours à fin 1975, à 542, au Qatar à 605, et en Libye à 434 : mais elle a été également notable dans les autres pays. C'est ainsi que l'indice pour l'Egypte s'établissait à 264, à 224 pour la Jordanie et à 307 pour la Syrie.

Pour sa part, le docteur Aly Loutfy, professeur d'économie politique, se donna beaucoup de mal pour prouver que le quadruplement du prix du pétrole n'était pas la cause principale de l'inflation dont souffrent les pays industrialisés, contrairement à ce qu'un certain nombre d'économistes et d'hommes politiques ont pu prétendre. La vérité est que le renchérissement du coût de l'énergie doit être analysé comme un prélèvement sur les ressources des pays importateurs et que son effet est, par conséquent, déflationniste, ou si l'on préfère « récessionniste », comme les experts de l'O.C.D.E. — une fois n'est pas coutume — ont eu le grand mérite de le montrer au lendemain même des décisions prises par l'OPEP à la fin de 1973. Malheureusement, cet aspect du problème n'a pas été abordé au colloque, sinon sous la forme d'une question qui n'a pas reçu de réponse. Les pays producteurs de pétrole seront-ils à même de résorber les excédents pétroliers, grâce à des investissements productifs suffisamment importants ? Aucun éclaircissement nouveau n'a été donné sur cette autre question fondamentale.

« L'eurostable »

Du côté français, les interventions ont été d'ordre plus général. M. Jacques Riboud, qui avait pris l'initiative du colloque, fit une communication sur son projet d'« eurostable » qui lui tient à cœur et auquel il espère intéresser les Arabes. Pour sortir de l'imbroglio monétaire, le directeur de la *Revue politique et parlementaire*, qui est aussi un créateur urbain après avoir été un ingénieur-inventeur dans l'industrie du pétrole notamment, pense qu'il faut « innover ». Aussi propose-t-il, sous le nom d'« eurostable », un nouvel instrument monétaire qui serait à la fois unité de compte et moyen de règlement pour des transactions internationales (celles qui s'opèrent sur l'euromarché). L'« eurostable » aurait pour caractéristique d'avoir un pouvoir d'achat constant. Il s'agirait d'une monnaie composite dont l'équivalence en nombre d'unités monétaires existantes (franc, dollar, etc.) serait modifiée régulièrement pour tenir compte des variations de l'indice des prix à la consommation dans chacun des pays considérés. L'« eurostable » serait calculé de façon à acheter, à travers le temps, une même quantité de biens et services dans les différents pays.

Les variations d'un indice de prix sont-elles un instrument de mesure approprié pour suivre les changements de valeur des monnaies ? Le professeur Christian Schmidt posa une question dans ce sens, mais, pour M. Riboud, le mouvement se prouve en marchant ; ce qu'il faut, c'est intéresser à la nouvelle formule, dans un premier stade, un certain nombre de banques opérant sur le marché international. A quand des emprunts libellés en « eurostables » et des dépôts transférables dénommés en cette même unité de paiement (1) ?

La communication du professeur Pascal Salin sur l'efficacité des taux de change flottants provoqua une discussion, à laquelle participèrent, outre M. Pierre-Paul Schweitzer, l'ancien directeur général du Fonds monétaire, les professeurs Leduc et Marczewski, ce dernier se prononçant en faveur d'un système de taux de change totalement flottants. M. Salin était il y a quelques années lui aussi adepte inconditionnel de ce régime. Il reconnut que l'expérience n'avait pas été aussi probante qu'on pouvait l'espérer, et cela peut-être parce que la spéculation n'a qu'imparfaitement joué le rôle de force stabilisante que les théoriciens attendaient d'elle : et peut-être aussi parce que les banques centrales ont continué d'intervenir. Comme disent les spécialistes, le flottement a été imparfait, ou, selon l'expression anglaise, « unclean » un flottement laissé à lui-même étant au contraire qualifié de « clean floating »). Après cet exposé théorique, M. Pierre-Paul Schweitzer fit un certain nombre de remarques inspirées par l'expérience et les réalités politiques tout autant que financières. *« Aucun pays civilisé*, déclara-t-il, *n'est en faveur d'un régime de changes soumis aux seules forces du marché (« clean floating »). Les Etats-Unis sont la seule exception, ce dernier pays s'étant toujours refusé à assumer une responsabilité en matière de changes. »* Un des arguments mis en avant par M. Salin était que les changes flottants permettent à un pays de suivre la politique monétaire de son choix. M. Schweitzer fit observer que cette indépendance n'existe en réalité que pour les pays dont la monnaie flotte en hausse...

Citoyen américain d'origine libanaise, M. Robert Abboud, président de la First National Bank of Chicago, lut une longue déclaration dans laquelle il fit le panégyrique le plus traditionnel du « modèle occidental » de développement. Exposé sur un ton monocorde, il parut plutôt ennuyeux. On en retint au moins ceci : *« Une nation qui gagne des devises en vendant seulement des ressources naturelles et qui n'appelle pas une large proportion de sa population à des emplois qualifiés est une nation qui ne se développe pas. »*

PAUL FABRA.

(1) *La Revue politique et parlementaire* a créé le Centre Jouffroy pour la réflexion monétaire (88 bis, rue Jouffroy, Paris), dont l'objet est d'étudier « les mécanismes monétaires » sur lesquels les experts ne s'entendent toujours pas, comme par exemple le marché de l'eurodollar (celui-ci donne-t-il, oui ou non, lieu à création de monnaie ?).

PROBLÈ...

Zaïre : restau... sous la survei...

PROBLÈMES AFRICAINS

Zaïre : restauration du crédit sous la surveillance du F.M.I.

De notre envoyé spécial

Kinshasa. — « *C'est un budget de guerre* », lançait récemment le président Mobutu en présentant son « programme de redressement » de l'économie zaïroise pour 1977. Le recours au langage martial, en pareille circonstance, n'a pas paru abusif. C'est, en effet, une furieuse bataille économique, à l'issue encore incertaine, que les responsables zaïrois se disposent à livrer dans les *prochains* mois. Réduire l'endettement, ce démon familier, restera, cette année, leur souci majeur. L'enjeu est d'importance : la *dette de l'État zaïrois est estimée* à 2,9 milliards de dollars, dont 1,7 milliard de créances à long terme, soit approximativement la valeur du produit national brut.

En raison de l'effondrement en 1974 (dans une proportion de 3 à 1) du cours *du cuivre, dont* le Zaïre est le cinquième producteur mondial, l'endettement a atteint, deux ans plus tard, son « seuil de tolérance ». L'État zaïrois, au bord du krach, n'était plus en mesure d'honorer ses engagements financiers internationaux. Rien qu'en 1976, il *devait* rembourser 180 millions de dollars en capital et 120 millions en intérêts.

Aussi — nécessité fait loi — le Zaïre a-t-il créé un précédent en devenant le premier pays du tiers-monde à demander à ses créanciers la renégociation globale de sa dette extérieure. Cédant aux pressions amicales et conjuguées des experts de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, il s'est engagé dans une procédure en deux temps. *Première étape en juin 1976 : le Zaïre sollicite les douze États créanciers* du Club de Paris — dont la France, les États-Unis, l'Allemagne fédérale et la Belgique — de lui accorder un moratoire, qu'il obtient sans trop de peine. Le remboursement de 85 % des dettes *contractées* auprès des gouvernements occidentaux s'étalera sur dix ans : tel est le principe de l'accord général, que prolongeront des négociations bilatérales.

La seconde phase s'est ouverte à l'automne. Il s'agissait, cette fois, d'examiner les conditions d'acquittement de *la dette privée* (de l'ordre de 700 millions de dollars). Réunis à Londres, les délégués de treize banques, ayant à leur tête la Citibank américaine et représentant cent six établissements, attribuèrent au Zaïre, le 5 novembre 1976, un délai de grâce de six mois. Kinshasa promit de régler, sitôt que possible, ses arrérages d'intérêt (40 millions de dollars), ce qu'il fit quelques semaines plus tard. Il fut convenu qu'au printemps de l'année 1977, le syndicat bancaire, en *contrepartie*, lui allouerait un important prêt (250 millions de dollars). Cet engagement, toutefois — c'est là l'essentiel — fut assorti de sévères préalables.

Au Zaïre, en fait, une seule voie était proposée, celle de l'austérité, qui requiert discipline et orthodoxie. Aide-toi, les banques t'aideront... Kinshasa n'eut donc pas d'autre choix que se plier aux désirs de l'Internationale bancaire, principalement du F.M.I. D'où l'élaboration d'un programme de redressement reposant sur « quatre piliers » : assainissement des *finances publiques, utilisation* plus judicieuse des devises, meilleure gestion des entreprises, planification. Comprimer les dépenses publiques, donner la chasse au gaspillage, contingenter *les importations*, améliorer la balance des paiements : voilà les objectifs essentiels du « budget de guerre ». Un tel arsenal de résolutions devrait rassurer les bailleurs de fonds du Zaïre. Celui-ci, selon toute vraisemblance, disposera *donc*, dans quelques *mois*, du prêt promis en novembre, et aura de nouveau accès au marché international des capitaux. En échange de quoi, il se libérera à petites doses, de ses dettes commerciales.

Un cas exemplaire

Le cas zaïrois est exemplaire, à un double titre. Il illustre, d'une part, le changement de nature de l'endettement des pays du tiers-monde qui ne produisent *pas* ou guère de pétrole. Ceux-ci, naguère, empruntaient surtout à la Banque mondiale, au F.M.I. ainsi qu'aux banques régionales de développement. Aujourd'hui, *les banques commerciales*, qu'inspire d'abord *la recherche du profit*, financent, aux côtés des gouvernements, une part sans cesse croissante des prêts au tiers-monde (40 % en 1976 contre seulement 15 % en 1970). Le recours de plus en plus fréquent aux crédits du secteur privé *s'accompagne*, au Zaïre *comme* ailleurs, d'une hausse éprouvante des taux d'intérêt.

La solution zaïroise fera-t-elle école ? Les *milieux* bancaires, voyant dans la double négociation de Paris et de Londres un banc d'essai pour d'autres pays, plus endettés encore (Brésil, Mexique, Indonésie, etc.), ont rendu hommage à la sagesse du Zaïre. Pour M. Friedman, dirigeant de la *Citibank*, « *la négociation zaïroise est la preuve que chaque pays, s'il le désire, est à même de restaurer son crédit* ».

Mais si ce contentieux a pu être — provisoirement ? — apuré en douceur, *n'est-ce pas aussi — surtout ?* — parce que les milieux financiers occidentaux, notamment américains, avaient un intérêt politique évident à maintenir à flot l'économie d'un pays « ami », aux *richesses potentielles alléchantes ?* La rentabilité de l'opération, quoique différée, n'en est pas moins réelle. Au revers de la médaille, figure d'ailleurs la dépendance accrue de Kinshasa à l'égard du *F.M.I., qui, désormais*, exerce pratiquement un droit de regard sur l'économie zaïroise. C'est lui qui, en mars 1976, conseilla de dévaluer la monnaie (— 42 %), décision depuis lors très controversée.

L'économie, en tout cas, pourrait rester longtemps convalescente. De l'aveu du président Mobutu, la facture pétrolière, en 1977, sera encore très douloureuse. L'exploitation de plusieurs gisements « off shore », qui fera rapidement *du Zaïre un pays exportateur*, ne le dispense pas, pour l'instant, d'importer du pétrole et des sous-produits (coût : 160 millions de dollars). L'inflation ne s'est guère essoufflée, atteignant 60 % en 1976. Le code des investissements, bien que très libéral, *ne suffit pas à séduire* les capitalistes étrangers, quelque peu échaudés. En revanche, la balance des paiements est en voie de rétablissement.

Mais c'est le secteur agricole, trop longtemps négligé, qui réclame les plus vifs efforts. L'insuffisance des terres *cultivées (1 % de la superficie totale)*, la faiblesse des investissements, l'extrême complexité des problèmes de communication, donc de ravitaillement, la congestion des grandes villes gonflées par l'exode rural, expliquent ou aggravent *la chute régulière de la production agricole*. En 1976, le Zaïre dut affecter un tiers de ses gains en devises à l'achat de produits agricoles étrangers, alors qu'avant l'indépendance ses exportations dans ce domaine rapportaient autant *que les ventes de cuivre*. Dès lors, on comprend que l'autosuffisance alimentaire figure — un peu tardivement certes — en tête des objectifs du Zaïre. Seul le développement intense et prolongé de l'agriculture rendra moins *vulnérable une économie trop soumise* jusqu'ici aux caprices du métal rouge et qui, à terme, possède d'immenses atouts.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Un an de participation en Iran

De notre envoyé spécial

Téhéran. — *Mohamed Reza chah* passe pour un admirateur de Charles de Gaulle. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'empereur d'Iran ait inscrit « *la participation* » parmi les principes de sa « révolution blanche ».

Le firman impérial du 24 avril 1975 dispose que le secteur industriel d'État et les entreprises privées devront vendre respectivement 99 % et 49 % de *leurs actions aux travailleurs manuels*. Pour être soumises à ce décret, les sociétés doivent employer au moins cent personnes et exercer une activité de production directe depuis au moins un lustre ; elles doivent en outre répondre à l'un des trois autres critères *suivants* : détenir un capital représentant l'équivalent d'au moins 7 millions de francs, avoir des immobilisations d'un montant *minimum de 14 millions de* francs ou atteindre un chiffre d'affaires annuel de 18,5 millions de francs.

Après cinq années d'existence, les nouvelles entreprises entrent également dans le champ d'application du décret.

L'empire des Pahlavis compte sept mille sociétés par actions. De trois cent *vingt à trois cent cinquante* d'entre elles sont concernées par la loi sur la participation. Dans les firmes privées où le capital est en partie étranger, les 49 % d'actions revendues sont prélevées uniquement sur la part iranienne, les *actions provenant d'investissements extérieurs* n'étant mises en vente que dans la mesure où elles dépassent un pourcentage légal variable selon les branches : *15 % dans les unités alimentaires et textiles, 20 %* dans la métallurgie et les *cimenteries*, 25 % dans l'industrie chimique et l'agro-industrie, 35 % dans la pétrochimie. Dans le secteur d'État, un amendement constituant une entorse sérieuse à l'esprit du firman a, en dernier ressort, dispensé de *se soumettre* à la *nouvelle législation* les quatre grandes compagnies nationales d'importance « stratégique » ayant respectivement en charge l'exploitation des hydrocarbures, la *fabrication* des armes et celle de l'acier et le *conditionnement* des tabacs. Les *salariés* de ces *quatre* entreprises peuvent acheter des parts dans d'autres sociétés privées ou publiques. Il convient toutefois de noter que ces dernières, sans doute jalouses de l'exemption accordée aux quatre principales d'entre elles, se sont jusqu'à une date récente montrées peu pressées de revendre leurs actions. Le pouvoir, d'ailleurs, a paru surtout vouloir, en début d'expérience, mettre le secteur *privé à l'épreuve*.

Opérations rondement menées

Dans celui-ci, les opérations ont été rondement menées dès les derniers mois de 1975 et elles se sont poursuivies en 1976. Près de deux cents sociétés ont dû *mettre en vente*, pendant *l'année* écoulée, jusqu'à 40 % de leurs actions. Avant la fin de la décennie, 49 % des parts des sociétés privées concernées par le firman et en principe 99 % de celles des compagnies d'État non dispensées devaient être *entre les mains des salariés* de l'industrie.

Deux mécanismes de redistribution des parts ont *été créés* : la Compagnie nationale iranienne d'investissement a reçu mandat d'acheter 6 % du capital des principales entreprises par actions et de les revendre aux ayants droit par l'intermédiaire de la *Bourse de Téhéran*, le reste des actions destinées aux travailleurs étant racheté, puis revendu, par l'Organisme financier d'Iran *pour* la propagation de la propriété industrielle. Ce fonds est également qualifié pour accorder aux éventuels nouveaux *actionnaires des prêts décennaux*, à 4 % d'intérêt. A partir de trois ans d'ancienneté dans une usine, chaque travailleur a le droit d'acheter jusqu'à 35 000 francs d'actions.

Bien que l'ouvrier persan soit relativement mieux payé que celui de nombre d'autres *pays pétroliers* et *que* les salaires aient été améliorés en 1976 (35 % d'augmentation dans l'industrie et 48 % dans le bâtiment), on discerne mal comment il pourra, à moins d'avoir le génie des affaires, à la façon des cireurs de bottes américains devenus milliardaires, se procurer des parts pour un tel montant. Aussi bien, aucun mécanisme de contrôle du plafond de 35 000 francs n'a-t-il été institué.

Rien *non plus, apparemment, n'empêche* un salarié détenteur d'un *portefeuille* d'actions d'aller vendre celui-ci à un non-salarié sur le marché boursier libre de Téhéran.

Un autre obstacle à une large répartition des actions parmi les travailleurs *de l'industrie nous paraît être le fait* que, malgré les informations diffusées, nombre d'ouvriers comprennent assez mal l'intérêt représenté pour eux par cette forme de participation (près de 60 % des Iraniens sont encore illettrés, *malgré la campagne d'alphabétisation* à l'échelle nationale conduite depuis des années par l'« armée du savoir »).

Les entreprises sont remboursées en bons d'État négociables, d'une durée de deux à cinq ans et portant un intérêt de 9 à 10 %. Le prix du rachat des actions est fixé en *fonction* du capital *et des bénéfices déclarés* des trois derniers exercices. Autant dire que les fraudeurs fiscaux se sont mordu les doigts... Assimilée parfois à une « *nationalisation sournoise* », la politique de participation a suscité en Iran une certaine inquiétude dans *les* milieux patronaux-nationaux ou non. Les actionnaires étrangers ne jouissent en principe plus, sauf exception, de la minorité de blocage (33 %) dans les entreprises mixtes « à risques partagés » (« *joint ventures* ») formées avec des Iraniens. *Ceux-ci, de leur côté, n'apprécient guère* l'intervention étatique dans leurs affaires que représente à leurs yeux la « *participation* ». Jusqu'ici le gouvernement n'a eu cure de ces craintes : dans un premier temps il a surtout constaté avec *satisfaction que la vente d'actions* des sociétés avait contribué à juguler l'inflation, qui est passée d'une année à l'autre de 25 % à 12 %.

Dès la mi-1976 l'industrie privée iranienne avait revendu pour à peu près 1 milliard 200 millions de francs d'actions. S'il est acquis qu'un certain nombre de *salariés* possèdent maintenant des parts dans les usines où ils sont employés, il est difficile de dire quel pourcentage exact des actions cédées par les sociétés est effectivement aux mains des travailleurs à *l'heure actuelle*, en raison des relais *constitués* par deux organismes financiers.

Cette expérience de participation est en cours et elle suscite déjà de l'intérêt au Proche-Orient, où un pays comme l'Égypte, qui admire l'Iran, a décidé qu'une partie des actions de son secteur *public pourrait être vendu aux ouvriers*.

JEAN-PIERRE PERONCEL-HUGOZ.

LA POLITIQUE FRANÇAISE

L'art et la manière de ne pas gêner l'industrie

par ALAIN BIENAYMÉ (*)

LE VII° Plan, comme le précédent, met l'accent, dans sa partie économique, sur la nécessité absolue de promouvoir l'offre compétitive, c'est-à-dire la production obtenue sur le territoire national à des conditions de coût qui lui permettent de rivaliser avec les productions étrangères, tant sur les marchés extérieurs que sur le front des importations (1). L'objectif est, par ce moyen, de restaurer et de maintenir le plein emploi. Cela suppose, entre autres conditions, une maîtrise satisfaisante du taux d'inflation français.

Il est inutile d'insister sur les fondements de cette ligne stratégique. Elle a été justifiée en théorie par Raymond Courbis : elle a inspiré l'élaboration d'un « modèle » qui avait le mérite de tenir compte des comportements d'autofinancement des entreprises et de la pression inégalement répartie de la concurrence internationale sur les différents secteurs de notre activité. Aujourd'hui, la problématique demeure *grosso modo* la même ; mais les contraintes imposées à notre économie sont devenues beaucoup plus sévères depuis la hausse des matières premières et l'inflation rapide de 1972. Le VII° Plan et les rapports qui ont contribué à sa préparation ont exposé les raisons de ce diagnostic.

Prenons donc cet axe stratégique pour acquis. On doit alors se demander si la *politique économique française*, considérée comme un tout sur lequel pèsent à la fois les exigences de la conjoncture, les inquiétudes électorales et les exigences du développement à moyen et à long terme, *tient convenablement compte des implications de la promotion de l'offre compétitive.*

Indépendamment de toute considération sur le contenu de la politique conjoncturelle présente, la nature des objectifs à moyen terme et des contraintes propres à notre appareil de production appelle un changement fondamental dans le style qui préside à l'administration des mesures de politique économique.

Il convient, en effet, d'attirer l'attention sur l'inadéquation des instruments de la politique économique française à l'impératif de la promotion d'une offre compétitive.

Elle apparaît d'abord dans le fait que les administrations composant l'Etat se tiennent trop facilement quittes de leurs obligations à l'égard de l'exécution du Plan, lorsqu'elles apportent la preuve que les dépenses budgétaires ont été engagées conformément aux programmes d'action prioritaires.

En revanche, le cœur de la stratégie définie ou ébauchée par le VII° Plan pour guider l'action des entreprises, des consommateurs et épargnants, des travailleurs, risque de demeurer lettre morte si les administrations ne contribuent pas, pour leur part, à exercer de manière cohérente leurs pouvoirs de réglementation, d'incitation, d'impulsion, d'information statistique, etc.

En outre, le singulier par lequel on désigne la politique économique prête à confusion. Les entreprises sont affectées, en régime d'économie administrative, par un ensemble de politiques dont les horizons, les orientations, les points d'application respectifs, sont très divers.

Ainsi, non seulement les administrations qui interviennent dans la vie des entreprises sont nombreuses, mais leurs interventions s'inspirent de logiques parfois contradictoires, souvent disparates, sans qu'un minimum de coordination prenant en considération la diversité des réalités industrielles ait été tenté. Des politiques éclatées sont définies et appliquées en fonction d'une conception uniformisatrice et simplificatrice de la réalité économique. Une conception différente s'impose. L'univers des industries et des services est d'une complexité rebelle à l'application mécanique de schémas uniformes. Mais la nécessité d'en améliorer la compétitivité internationale devrait inspirer plus systématiquement les interventions des administrations.

Or nous devons nous interroger sur la capacité de l'Etat à ordonner les actions de ses diverses administrations selon une ligne de cohérence conforme aux réalités concrètes qui commandent la vie des entreprises dont l'offre compétitive dépend le plus directement.

Schématiquement, on peut dire qu'à côté de *politiques industrielles* stricto sensu, c'est-à-dire d'une juxtaposition disparate d'interventions ponctuelles intéressant telle ou telle industrie de pointe ou de base, le téléphone, l'horlogerie ou la chaussure, il y a une *politique économique* et une *politique sociale qui visent des résultats généraux tout en affectant les diverses industries :* ainsi doit-on distinguer les décisions expressément prises *pour et sur l'industrie*, des décisions qui tentent d'infléchir le progrès économique et social *à travers le titre industriel :* politique des prix, politique de protection des travailleurs, sécurité sociale, fiscalité des sociétés et des investissements, commandes publiques, politique monétaire, investissements et informations statistiques, comptent au nombre de ces variables de la seconde catégorie.

Le problème est d'instaurer un minimum de cohérence entre les différentes interventions de la politique économique et sociale et les moyens qui commandent la promotion de l'offre compétitive autour des entreprises dynamiques dont l'expansion entraîne celle de l'ensemble des secteurs.

(*) Professeur à l'université de Paris-Dauphine, membre du Conseil économique et social et du Nouveau Contrat social.

Il faut d'abord rendre les administrations plus sensibles aux faits décisifs suivants :

— Le contrôle des prix affecte l'autofinancement et donc les investissements, mais aussi le choix des produits et des conversions d'activité des firmes ;

— L'irrégularité et l'ampleur des taux d'inflation faussent le choix et le calcul des investisseurs qui ne sont pas autorisés à réévaluer leurs bilans ;

— Les limites imposées aux licenciements bloquent l'embauche, incitent au suréquipement ;

— Les charges sociales pénalisent l'emploi des jeunes et les industries de main-d'œuvre ;

— Les commandes publiques s'inspirent de critères trop étroits et de considérations à court terme ;

— Les réglementations entretiennent avec les fraudes des relations qui nuisent à la prospérité des agents économiques honnêtes ;

— Les banques nationalisées n'exercent pas assez leur métier de conseiller et de juge économique des entreprises, et ne pallient donc pas l'insuffisance des mécanismes boursiers ;

— L'information statistique requise pour éclairer les choix des entreprises est insuffisante.

Et nous pourrions multiplier les exemples de ce genre.

D'autres obstacles doivent également être surmontés. En effet, une politique industrielle trop exclusivement commandée par une vision sectorielle des activités crée un contact privilégié entre les administrations et les syndicats professionnels. La vocation naturelle de ces derniers est de défendre les intérêts de l'ensemble de leurs mandants, quelle que soit la solidité de leur position dans la concurrence. Les initiatives les plus novatrices et les plus dynamiques ne reçoivent de ce fait pas tous les encouragements désirables, en matière de recherche-développement ou de restructuration des activités par exemple.

Bref, l'appareil de production a besoin, pour résister à la concurrence internationale dans un monde ouvert, non pas tant d'une régression globale de l'intervention étatique que d'un *remodelage des moyens d'intervention* inspiré par un vrai projet pour la *compétitivité des industries.*

Cette révision ne doit pas déboucher sur une politique économique plus sélective qu'à présent : le mythe de la politique sélective définie par quelques technocrates éclairés engendre trop d'illusions.

Elle doit, en revanche, *inciter les entreprises à procéder d'elles-mêmes aux choix économiques* qu'impose la nécessité de mieux se placer dans le champ de la compétition internationale.

En conclusion, il devrait être suggéré aux autorités économiques et monétaires de coordonner leurs actions et de les définir en tenant le plus grand compte possible de ce qu'est la vie d'une entreprise, d'une population d'entreprises et par conséquent du sort des travailleurs qu'elles emploient.

Cela conduit à revoir en particulier la réglementation des bilans, de la protection sociale, les principes présidant à l'octroi des concours bancaires, des commandes de l'Etat, à l'action diplomatique à l'étranger ou en Europe communautaire : aucune administration n'est à l'abri de cette remise en cause.

Ces propos peuvent laisser le sentiment d'être excessifs. Ils s'inspirent toutefois de la conviction que 1976 ressemble à 1946 à un niveau de complexité sans doute différent. La lutte contre l'inflation doit être assortie d'une action économique et sociale fortement concentrée sur la promotion de l'offre compétitive.

C'est d'elle que dépend, avec l'expansion des emplois, la possibilité pour la France de ne pas se laisser dicter ses choix sociaux et politiques par les créanciers étrangers.

(1) *Economie et Statistique*, décembre 1976.

Blocages et bricolages

(Suite de la page 19.)

La situation actuelle serait sans doute mieux comprise aussi si on prenait conscience du fonctionnement réel des relations internationales et notamment des incidences des changes flottants. Ceux-ci combinés avec l'existence du marché libre des eurodollars ont, certes, eu des effets heureux, ou plutôt, pour être exact, ils ont empêché les effets désastreux qu'aurait pu avoir un ensemble monétaire trop rigide. Ils ont évité que les relations internationales ne « cassent » et ils ont grandement facilité le financement des dettes pétrolières en permettant de surmonter l'extraordinaire discontinuité provoquée par le quadruplement du prix du baril. Mais ils ont aussi eu des conséquences moins heureuses. D'abord il y a l'envers des avantages précédents : ayant facilité les adaptations rapides, et probablement superficielles, du domaine monétaire, ils ont empêché en contrepartie celles plus lentes et plus profondes des économies.

Dans les pays laxistes, surtout avec l'échappatoire du marché des eurodollars, ils ont retardé le nécessaire effort de redéploiement, ce qui empêche le retour à une expansion normale et saine.

Un deuxième inconvénient des changes flottants, tout aussi grave, est qu'ils tendent à accroître d'une manière quasi cumulative les écarts entre pays : ainsi des différences de taux d'inflation entraînent des distorsions de change considérables, qui à leur tour réagissent dans les pays faibles en gonflant encore plus les prix des produits importés, donc à nouveau les différences initiales... Le processus est particulièrement bien illustré par les exemples de la Grande-Bretagne et de l'Italie, et aussi de la France, qui tout récemment a été entraînée par le même tourbillon. Il accule ces pays à des taux d'intérêt élevés et à des plans d'austérité. Si les faibles sont durement pénalisés au-delà de leurs fautes, les forts, comme l'Allemagne, au contraire, sont avantagés au-delà des mérites de leur bonne gestion : leur inflation peut être abaissée grâce à des produits importés à prix favorables, leur taux d'intérêt peut être facilement maintenu bas...

Devant ces difficultés, on n'observe que des réactions relativement passives, isolées et désordonnées. Elles sont analogues à celles qu'on peut constater à l'intérieur de chaque pays pour résoudre le problème des systèmes complexes qui menacent de se bloquer. On peut trouver un bon exemple en France avec la Sécurité sociale : chaque année on reparle de son déficit considérable, de son incapacité à fonctionner. On parle de réformes fondamentales, et finalement on ne trouve que des palliatifs, des dépannages hétéroclites. On procède à ce qu'Albert Meister a appelé le bricolage du système : on le remet en fonctionnement sans toucher à son organisation profonde. Ceci en attendant l'inévitable crise suivante.

C'est ce qui se passe aussi et depuis de longues années avec ce qui reste encore du système monétaire international.

Reconnaissons néanmoins, en se plaçant du seul point de vue monétaire, que ce bricolage a été fort ingénieux, et que les spécialistes n'ont jamais été à court de solutions. Et l'on peut être sûr qu'ils en trouveront de nouvelles pour sortir de l'impasse actuelle, quand celle-ci apparaîtra menaçante, avec l'endettement général des pays. Mais si l'économie occidentale peut continuer à fonctionner ainsi, elle ne le peut que de plus en plus difficilement. Car il ne suffit pas de bricoler : il faut aller au fond des problèmes.

Il y en a un qui, en dépit de la croissance, paraît s'aggraver. Le chômage, en définitive, est beaucoup plus préoccupant que l'inflation. Celle-ci, grâce à une limitation des salaires, a reculé dans les pays forts comme l'Allemagne et les Etats-Unis. En revanche, l'effectif des chômeurs est toujours et partout aussi important.

MAURICE BOMMENSATH.

CULTU

Les trois jours d'Angoulême

MODE

COLLECTIONS DE PRINTEMPS

NATHALIE MONT-SERVAN.

هكذا من الأصل

CULTURE

Les trois jours d'Angoulême

(Suite de la première page.)

Au demeurant, le palmarès n'est *pas sans retombées. Pellos, le* grand illustrateur français des années 30, couronné l'an dernier *comme l'est aujourd'hui Gillain,* suscite maintenant des études comme celle de Pierre Pascal et *des rééditions telle celle de « la* Guerre du feu » et bientôt de son chef-d'œuvre : « Futuropolis ».

Mais, naturellement, l'intérêt allait surtout à la B.D. qui *se fait* aujourd'hui. Le haut lieu du salon restait la salle où les éditeurs te-*naient leurs stands* et où les auteurs prenaient des bains de foule. Comme par le passé, il y *avait plusieurs clans : les grands* éditeurs classiques (Dargaud, Dupuis, Casterman...), *dont certains s'ouvrent* à la B.D. moderne ; les spécialistes de la réédition et des études sur le passé du genre (SERG, *Jacques Glénat...) ; l'avant-garde des nouveaux venus* (les Humanoïdes associés, B. Diffusion...) ; les Fanzines, toujours *fertiles en débats et en exégèses,* toujours en quête de futurs talents (« Falatoff », « Haga », et la dé-*couverte de l'année* : « S.T.P. »).

Il y a là des tendances variées, *parfois contradictoires. Ce genre* de rencontres peut produire des étincelles. Pourtant, il y avait cette *année une convergence d'humeurs* chez les dessinateurs et les scénaristes : *c'est la crise,* et l'impor-*tance de la production s'en res*sent. Dargaud a massivement diminué celle de ses albums, Hachette *a pratiquement stoppé la sienne ;* « France-Soir », qui fut pendant vingt ans le seul quotidien fran-*çais à susciter la création en ma*tière de B.D., *a cessé de jouer ce* rôle depuis sa récente réorganisa-tion. *Les professionnels ne sont pas* chômeurs pour la bonne raison qu'ils n'ont jamais été salariés, *mais beaucoup sont en difficulté ; l'effort ambigu de la B.D. pédago*gique n'a guère de séduction pour *ceux qui se veulent avant tout des auteurs. Certains ont rappelé* fort à propos que la B.D. est un art et non un langage. Plus que *jamais, l'espoir réside dans les* petites maisons d'édition récemment fondées par des artistes, et *chez qui la créativité n'exclut pas* toujours... la rentabilité.

JACQUES GOIMARD.

MODE

COLLECTIONS DE PRINTEMPS

S'inspirant de Botticelli, Serge Lepage, chez Schiaparelli, a réussi une très belle entrée, d'un genre un peu flamboyant, sans pour autant perdre de sa personnalité. Avec d'une part des moyens importants et de l'autre des tissus exclusifs, il a pu donner libre cours à son talent. Se concentrant sur les robes fin de journée et du soir, *il drape les soies dia*phanes de tons doux ou intenses en modèles asymétriques, coulissés à la taille ou blousant aux hanches, et retombant en mouvements irréguliers sur la jambe, toujours devinée en transparence. Si Schiaparelli, la première, a introduit les *fermetures* à glissière en haute couture, Lepage leur préfère les mouvements enroulés, les ornements *de fleurs, de feuil*lages ou de serpents, en ceintures, bracelets ou colliers. Ses coloris *chatoyants* marient des tons opalescents ou irisés, parfois cons-*tellés d'or*, de perles, voire de brillants.

André Courrège, le rugbyman de la couture, a décidé de former la mêlée avec tous les éléments de sa collection. Une mêlée dont jailliront tour à tour une robe du soir, une combinaison de plage ou de ville, une jupe-culotte. *Tout cela est très vif*, gai et enlevé. Le blouson est de toute les occasions, plus ou moins long, à *capuche* ou décolleté bateau, coulissé aux hanches ou aux cuisses, et en *toutes les matières.* Pour la sportive, Courrège a créé toute une *variété* de shorts, ber-*mudas et jupettes pour court* de tennis. Quelques manteaux droits allient le blanc et le beige, tandis que les robes du soir boubous ou *ajustées virevoltent aux mouve*ments.

Rien n'est aussi chic que le noir l'été, *quand on a le teint hâlé.* Louis Féraud nous en montre sans compter, taillé en popeline de coton du marché nîmois ; il le pimente de galons de gros-grain *de couleurs vives, surtout dans ses* modèles de crépuscule, à ampleur ronde, juponnée, taille serrée sous une *grande ceinture* et corsage ajusté. Les robes décolletées en camisole sont imprimées de motifs multicolores sur fonds blancs.

Féraud développe aussi toute une *série de robes droites* en soie et dentelle, sans manches, ourlées de volants ; ses vestes sont *larges et confortables,* à *grandes* manches, comme ses caracos à ampleur profilée.

Ted Lapidus cherche *à s'éva*der des contraintes vestimentaires traditionnelles et *mélange* sans complexe des shorts de daim sous des robes chemisiers transparentes en mousseline ou en soie de cravate, ouvertes à partir de la taille, aux ourlets coupés au genou. Mais il est surtout l'homme du blazer et de la saharienne, qu'il allège par des *découpes et des incrusta*tions de ceinture resserrant la taille et de longues basques *cachant une poche dans la cou*ture. Il nous les propose en bourre de soie écrue, en gabardine de laine et en flanelle de tons poudrés sur des pantalons droits, des *jupes-culottes ou à plis au-dessus* du genou.

NATHALIE MONT-SERVAN.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 19 h. 30 : la Bohème.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid.
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Initiation aux arts et techniques du cinéma.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Eglise Saint-Sulpice, 20 h. 30 : Célébration pour un dieu mort.
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mouffetard, 20 h. 30 : Oraison ; 22 h. 15 : Opéra Zoo.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Quand Paris chantait l'opérette.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre du Manitout, 18 h. : Vitromagie.
Théâtre 347, 20 h. 45 : les Lundis musique et poésie.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : la Collection ; 22 h 15 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : A. Bruant.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. : Romain Bouteille ; 21 h. : Etrange pâleur ; 22 h. 30 : C'est la surprise.
Café d'Edgar, 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : Côté cour, coté en Bourse. — II, 20 h. 30 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 22 h. : les Mirabelles.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
Sélénite, I, 20 h. 30 : Une maille à l'envers, une maille à l'endroit ; 22 h. : Pinock et Matho. — II, 21 h. : C'est très important ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher.
Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : le Pot de terre contre le Pot de vin.

Les théâtres de banlieue

Neuilly, église Sainte-Isabelle, 20 h. 45 : R. Gianoli (Bach, Schubert, Chopin, Schumann).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Ivanov.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Cantatrice chauve.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

Le music-hall

Olympia, 20 h. 45 : Dalida.
Palais des arts, 21 h. : Pierre et Marc Jolivet.
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.

Les concerts

Théâtre des Arts-Hébertot, 18 h. 30 : Cl. Kahn, piano (Chopin).
Le Palace, 18 h. 30 : J.-P. Wallez, violon (Beethoven, Schubert, Brahms).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Cycle Barenboïm de musique de chambre (Gabrieli, Chaynes, Haydn).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Ensemble d'archets Jean Dussol (Corelli, Vivaldi, Bach, Rossini).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Munich, dir. H. Stadlmair : I. et N. Oïstrakh, violon et piano (Bach, Mendelssohn, Mozart, Haydn).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Trio Rialer (Beethoven).
Théâtre 13, 21 h. : Michel Sadanowsky, guitare (musique espagnole).

Lundi 24 janvier

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.) v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.o. : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'AILE OU LA CUISSE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montréal-Club, 18e (607-16-21).
AMBULANCES TOUS RISQUES (A.), v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA BANANE NOIRE (Isr.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 30 et 22 h. 20.
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
BARRY LINDON (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : le Marais, 4e (278-47-86).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), la Clef, 5e (337-90-90).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Galté, 13e (326-99-34) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).
ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) (dernière semaine).
FRANCE, MERE PATRIE (Fr.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) (vend. à 22 h., débat avec l'auteur).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 17e (754-10-68).
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE JOUET (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE JOUR DE GLOIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (326-41-02).
LE JUGE FAYARD, DIT LE « SHERIFF » (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
KING-KONG (A.) (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) Boul'Mich, 5e (033-48-29), Capri, 2e (508-11-69), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LACHE MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MADO (Fr.) : Studio Raspail, 14e (326-38-98).
1900 (1re partie, ital., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1900 (2e partie, ital., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA PREMIERE FOIS (Fr.) : Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RAID SUR ENTEBBE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75).
SALO (Ital., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SANTHALA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 13 h.
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marais, 4e (278-47-86).
SCANDALO (Ital., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
SUNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf mar.).
UN ELEPHANT, ÇA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à partir de 16 h. 30.
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99) à 14 h. 30 et 22 h. 30.
VIOL ET CHATIMENT (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Convention-St-Charles, 15e (577-09-70).
WEEK-END SAUVAGE (A., v.o.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
WINSTANLEY (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les festivals

CINEMA FRANÇAIS : la Pagode, 7e (705-12-15) : Paulina s'en va ; Un homme qui dort.
VINGT PORTRAITS DE FEMMES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Portrait d'une enfant déchue.
STEVE DWOSKIN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Death and Devil.
YVES BOISSET : Studio des Acacias, 17e (754-97-83) 13 h. : Folle à tuer ; 16 h. 15 : Dupont Lajoie ; 18 h. : R.A.S. ; 19 h. 50 : Un condé ; 21 h. 30 : l'Attentat.

Les films nouveaux

MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL, film allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ALICE OU LA DERNIERE FUGUE, film français de Claude Chabrol : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
TODO MODO, film italien d'Elio Petri, v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
COCORICO, MONSIEUR POULET, film français de Jean Rouch : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Haussmann, 9e (770-47-55), Olympic, 14e (542-67-42).
L'APPAT, film américain de Peter Patzak (**), v.o. : Styx, 5e (633-08-40), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE GANG, film français de Jacques Deray : Max-Linder, 9e (770-40-04), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Bosquet, 7e (551-44-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Wepler, 18e (387-50-70), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 6e (580-18-03).
LES RESCAPES DU FUTUR, film américain de R.T. Heffron, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Images, 18e (522-47-94).

X ANS D'ACTION (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Un homme est passé.
MARILYN (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Bus Stop.
HOMMAGE A HENRI LANGLOIS (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Vidas Secas ; Drôle de drame.
DUSTIN HOFFMAN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. 30 : Little Big man ; 16 h. 15 : John and Mary ; 20 h. 15 : Macadam Cow-Boy ; 20 h. 30 : les Hommes du président ; 22 h. 15 : les Chiens de paille.
JACK NICHOLSON (v.o.), Boîte à films, 17e, 14 h. 45 : Easy Rider ; ven. et sam. à 24 h. 15 : Missouri Breaks.
MEL BROOKS (v.o.), Boîte à Films, 17e, 13 h. : le Frère le plus futé de Sherlock Holmes ; 16 h. 45 : le shérif est en prison.
FRED WISEMANN (v.o.), Le Marais, 4e (278-47-86) : Welfare.
TEX AVERY (v.o.), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
FRED ASTAIRE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : En suivant la flotte.
JAZZ A NEWPORT (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), Studio Marigny, 8e (225-20-74).
VIDEOSTONE, 6e (325-60-34) : Around the Stones.

Les grandes reprises

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43), Napoléon, 17e (380-41-46).
BROADWAY MELODIES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) les 23, 24 et 25.
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA CIOCIARA (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
FAHRENHEIT 451 (Angl., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) jusqu'au 22.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60) ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44) H. sp.
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
PORTIER DE NUIT (A., v.o.) (**) : Ranelagh, 16e (288-64-44) H. sp. ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
TOMMY (Angl., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
ZIEGFELD FOLIES (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
WEEK-END (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Culture



Cent ans d'enregistrement

● Le 11ᵉ Marché international du disque et de l'édition musicale, qui se tient jusqu'au 27 janvier à Cannes, célèbre le centenaire de l'enregistrement sonore. C'est en effet le 18 avril 1877 que le Français Charles Cros déposait à l'Académie des sciences un mémoire descriptif sur le « procédé d'enregistrement ou de reproduction des phénomènes perçus par l'ouïe » et en juillet de la *même année* que l'Américain Thomas Edison prenait un brevet à Londres pour un appareil rudimentaire, le phonographe, dans lequel une feuille d'étain *appliquée* sur un cylindre *rotatif* servait de *disque*.

● Imaginé par un poète et un inventeur de génie, l'enregistrement sonore a depuis largement bouleversé les mœurs et est devenu aussi une industrie prospère *dont le chiffre d'affaires* est sans cesse croissant. En 1975, le montant des ventes en gros, hors taxes, pour l'édition phonographique en France s'est élevé à 1 085 143 056 francs (en 1974 : 889 576 669 francs), ce qui *correspond approximativement* à l'achat de disques, cassettes et cartouches enregistrés pour le public pour un montant de 2,15 milliards de francs (en 1974 : 1,77 milliard de francs). Pour ne citer qu'un exemple *français*, le dernier 33 tours *de* Georges Brassens, sorti en novembre, s'est vendu à 500 000 exemplaires en un mois.

● Plus de 1 050 sociétés représentant une quarantaine de pays (*189 sociétés américaines, 189 anglaises*, 167 *françaises*, 69 allemandes, 30 japonaises, 46 canadiennes, 38 italiennes, 23 australiennes) participent cette année au MIDEM, dont l'objectif principal est de faciliter les rencontres et de *participer au développement* du chiffre d'affaires de l'édition phonographique. Les Américains ont essayé trois fois de suite de lancer un autre marché, mais le MIDEM s'était déjà imposé, et *les professionnels du disque et de l'édition* musicale préfèrent un lieu unique de confrontation.

Le onzième MIDEM se félicite de son succès, tandis que les Américains se préparent à lancer dans le circuit commercial, vers la fin de 1978, le vidéo-disque, qui va sans *doute bouleverser* le marché du disque et de l'audiovisuel. Bien que certaines d'entre-elles élaborent déjà des programmes de vidéo-disque, les firmes phonographiques n'ont pas, *semble-t-il, arrêté leur attitude par rapport* à ce nouveau procédé, et elles se demandent si celui-ci ne sera pas simplement complémentaire — comme la cassette, qui n'a *jamais influé sur* la vente des disques. Et puis, les Américains eux-mêmes pensent que le vidéo-disque sera pour sa part concurrencé par la nouvelle vidéo-cassette Sonny Betamox, sortie l'année dernière. — *C. F.*

■ Le premier prix Jeune Chanson a été *attribué à la Québécoise* Diane Dufresne par le haut comité de la langue française. Yves Duthell et le chanteur camerounais Francis Bebey ont également reçu un prix.

Cinéma

« MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL », de Rainer Werner Fassbinder

« Wonder boy » du cinéma allemand, Rainer Werner Fassbinder, trente et un ans, en était, avec *Maman Kusters s'en va au ciel*, tourné en 1975, à son dix-neuvième long métrage. Depuis, il a réalisé *Satansbraten (Gibier de Satan)* et *la Roulette chinoise. De cette activité* fébrile sont nés des films appartenant aux genres les plus divers, dont beaucoup étaient bâclés, mais qui tous témoignaient d'un sens aigu *de la représentation dramatique* (chez Fassbinder, le *réalisme psychologique* renforce toujours l'analyse du fait social) et d'une vision pessimiste du monde (les seuls rapports qui *existent entre* les êtres sont des *rapports de force*).

Pessimisme et talent *se retrouvent* dans *Maman Kusters s'en va au ciel*, titre qui renvoie à un film de Berthold Brecht, *Mutter Krausens fahrt ins Gluck*... L'héroïne est une *vieille femme qui vit tranquille*, heureuse, entre son mari, son fils (dont la femme attend un enfant) et sa *fille, une chanteuse de cabaret*. Et puis, un jour, le drame éclate. Parce qu'il craint d'être renvoyé de l'usine où il travaille, le mari tue un contremaître et se suicide. La presse à *sensation — celle de Katharina Blum* — s'empare de l'*événement* et trace du meurtrier un portrait mensonger. Au chagrin de maman Kusters s'ajoutent la honte, et bientôt la solitude. Son fils et sa *bru* la quittent. *Quant* à sa fille, la *chanteuse, elle* accep*tent* de bénéficier de l'ignoble publicité que lui fait son manager en la présentant au public comme « la fille de l'assassin » (séquence étonnante, très *caractéristique du style de Fassbinder*).

Détresse. Humiliation. Maman Kusters est à la dérive. *C'est* alors qu'un couple de militants communistes (communistes *mais* bourgeois, Fassbinder *insiste sur la nuance*) entre dans son intimité. L'homme et la femme promettent à la malheureuse *la réhabilitation de son mari et la* persuadent de s'inscrire au parti. Après quoi, ils l'utilisent comme un objet de propagande, l'exhibent dans leurs meetings, et, quand elle a bien servi, l'*abandonnent. Il ne reste plus* à *maman* Kusters qu'à *tomber entre* les mains de terroristes qui, sous prétexte de la venger, organisent une prise d'otages dans les bureaux d'un *journal. La police* intervient. *Maman Kusters est tuée au cours d'une* fusillade.

« *Il faut partir à la recherche des mélodrames que vit le prolétariat* », a déclaré un jour Fassbinder. L'objectif est ici atteint. Du mélodrame, cependant, le réalisateur ne conserve que la structure. Il n'y a pas l'ombre de lyrisme, d'effusion sentimentale dans *Maman Kusters s'en va au ciel*. Fassbinder a le regard froid de *l'observateur et du moraliste. Dès les* premières scènes *il prend ses distances* avec ses personnages. La faiblesse, l'innocence, d'un *côté*; l'égoïsme, le cynisme, de l'autre : *il s'agit moins pour lui de nous apitoyer que de déterminer* les *rapports* de la victime et de ses bourreaux. A l'indifférence monstrueuse des enfants répondent la férocité des journalistes et le pragmatisme glacial des idéologues. Tous, au même titre, *sont responsables de la mort de* maman Kusters. Tous, parce qu'ils étaient les plus forts, l'ont sacrifiée à leurs intérêts. Aux yeux de Fassbinder, la société est ainsi faite qu'elle assure toujours la victoire des loups et des hyènes. *Il n'y a plus de place, parmi nous, pour l'amour.*

Une mise en scène fonctionnelle, parfois théâtrale, confère à la démonstration une rigueur un peu sèche. De bons interprètes (Ingrid Caven, Carl Bohm) entourent l'excellente Brigitte Mira, découverte dans *Tous les hommes s'appellent Ali. Fassbinder n'a ni la subtilité d'un* Schlöndorff ni le magnétisme d'un Herzog, mais il convainc, à défaut de séduire.

JEAN DE BARONCELLI.

★ *Studio Gît-le-Cœur (v.o.).*

Jazz

Archie Shepp en Campagne-Première

Des quatre-vingts cabarets de jazz *qui ont existé à Paris depuis la fin de la guerre, plus de la moitié* ont logé en trois secteurs (Champs-Elysées, Saint-Michel, Saint-Germain) et en nombre à peu près égal pour chacun de ceux-ci. Des trois autres quartiers « habités » (Montmartre, Opéra, Montparnasse), le moins *accueillant* était, assurément, le *dernier, où se sont ouverts tout de même*, hospitalièrement, le « Schubert »», la « Boule Blanche », le « Collège Inn ».

Réveil de Montparnasse peut-être : dans l'illustrissime rue Campagne-Première, celle de Rimbaud et de Modigliani, est né samedi un cabaret-théâtre. Archie Shepp, en quartette « coltranien », a joué, de façon splendide, devant un *monde fou, très sagement assis* sur la piste sans danseurs et sur les banquettes serpentines. Il a remis ça le lendemain, au moment même où Harry Edison achevait, avenue Gabriel, son propre concert.

L'idée du « Campagne-Première », c'est de déployer, dans Paris, l'équivalent en surface du « Ronnie Scott Club » de Londres ou du « Village Vanguard » de New-York, non pas un lieu où peuvent s'installer trente, quarante personnes, mais deux cents et plus. Les droits d'entrée et de consommations sont alignés sur ceux de l'Angleterre et de l'Amérique, qui ont, en l'état actuel des choses, *semblé aux organisateurs les seuls* possibles.

C'est une expérience à suivre, avec *celle des concerts de haut niveau et de* prix modique qui habitaient depuis longtemps les salles de l'avenue Kennedy et qui se sont déplacés vers le « Stadium » (1), l' « Espace Cardin » (2) et le « Palais des Arts » (3).

Archie Shepp à Montparnasse, et Harry Edison à deux pas de la Concorde ont repris l'offensive et conduisent la première bataille, la première campagne de l'année, dans le petit univers que certains de leurs amis leur ont étourdiment compliqué.

LUCIEN MALSON.

(1) Stadium, 70, avenue d'Ivry, 13ᵉ, métro Tolbiac, jeudi 27 janvier : Archie Shepp et Philly Joe Jones, 21 h. (France-Inter).
(2) Espace Cardin, 1, avenue Gabriel, 8ᵉ, métro Concorde, mardi 25 janvier : Steve Kühn Quartet, 20 h. 30, dimanche 30 janvier : Paul Bley-Gary Peacock, 20 h. 30 (France-Musique).
(3) Palais des arts, 102, boulevard de Sébastopol, 3ᵉ, métro Strasbourg-Saint-Denis, samedi 29 janvier : François Tusques Intercommunal Jazz Dance Orchestre, 18 h. (France-Musique).

En bref

Concerts

Krivine et Merlet

Soirée mozartienne pleine de charme vendredi à *Radio-France*: *Emmanuel Krivine, qui, depuis quelques mois*, troque souvent son archet contre une baguette, s'entend parfaitement avec les musiciens du Nouvel Orchestre philharmonique qu'on lui a judicieusement *confiés*. Chevelure *frisée, mince et souple* dans son long habit, marquant parfois la mesure du pied, *il a un peu* l'air du jeune Mozart, dont il comprend si bien la musique délicate et vigoureuse, aux *fines attaches*.

L'ouverture de l'Enlèvement au sérail sonne et étincelle à merveille ; la symphonie de *Linz*, très contrastée, à l'excès parfois, retrouve une saveur native que n'ont pas toujours les exécutions de grand *style viennois* : *simplicité de l'adagio, qui s'approfondit*, s'assombrit d'une *poésie* pénétrante ; menuet rustique et gracieux à la fois, et final tambourinant et fiévreux ; partout Krivine *impose* une *intelligence du texte et une sensibilité* très originale, *avec* des gestes qui indiquent des dons de chef innés.

Une surprise au milieu de ce programme : le *Concerto en ré majeur K 451*, bien peu connu, que joue Dominique Merlet. Le jeune *professeur au* Conservatoire, donne un portrait idéal de cette œuvre *élégante* et harmonieuse, qui ne se livre pas d'emblée, sinon dans l'*andante* d'une poésie de *clair de lune* ; *mais, dans ce jour miroitant*, vif et charmant, mille nuances révèlent le cœur de ce Mozart qui prenait l'air indifférent... — J. L.

★ *Ce concert sera retransmis* par France-Musique le 8 février.

Théâtres

« LES PAYSANS », d'après Balzac

Bernard Sobel et son équipe du Théâtre de Gennevilliers disent, dans la documentation distribuée aux spectateurs, qu'ils *ont été*, en somme, contraints de tenter une adaptation à la scène du roman de Balzac *les Paysans*, parce que le répertoire dramatique français, pour ce qui regarde ces classes travailleuses, est muet.

L'argument est juste. Le projet était estimable, mais il présentait aux adaptateurs de très grandes difficultés.

Avoir recours à ce roman est en l'occurrence une conduite qui s'inscrit, à Gennevilliers, dans une *démarche* politique de gauche ; le livre de Balzac apporte, sur la situation des campagnes après la Révolution et l'Empire, *des informations précieuses* ; il n'en reste pas moins qu'il « fonctionne », ce roman, sur des catégories *mentales* de droite, et que Balzac l'a écrit pour tenter de faire pièce aux romanciers républicains, comme George Sand.

Balzac dit dans la préface aux *Paysans* : « On a fait de la poésie avec les *criminels, on s'est apitoyé* sur les bourreaux, on a presque déifié le Prolétaire !... (...) Au milieu du vertige démocratique auquel *s'adonnent* tant d'écrivains aveugles, n'est-il pas urgent de peindre enfin ce paysan qui rend le code inapplicable en faisant *arriver* la *propriété* à *quelque* chose qui est et qui n'est pas ? Vous allez voir cet infatigable sapeur, ce rongeur qui morcelle et divise le sol, le partage, et coupe un arpent de terre en cent morceaux, convié toujours à ce festin par une petite bourgeoisie qui fait de lui tout à la fois son auxiliaire et sa proie. »

Dans sa haine de la Révolution, de la petite bourgeoisie, du peuple Balzac va, dans *les Paysans*, jusqu'à *définir* la masse des travailleurs des champs comme essentiellement appliquée à saboter, à détruire la terre. Aucun *écrivain n'a atteint ce degré de* délire. L'intérêt du roman, outre le talent et la maîtrise, tient à la quantité de détails descriptifs *et surtout* à *une analyse de l'inanité* de la loi, de sa fiction. Mais quelle que soit l'habileté actuelle à dégager, dans une œuvre, les *contradictions ou* les actes manqués qui permettent de retourner la *volonté* de l'auteur contre elle-même, chaque mot, chaque virgule des *Paysans* forme un tissu politiquement cohérent, qui est réactionnaire.

Le Théâtre de Gennevilliers s'attelait à une tâche trop subtile. D'une part, *nous entendons des* propos progressistes dont la formulation même contredit le climat et le langage de l'époque où Balzac situe l'*action*. D'*autre part*, nous voyons un spectacle d'un raffinement extrême où la terre et *ses travailleurs sont* métamorphosés en un camaïeu blanc et beige clair d'une délicatesse qu'on ne *trouverait* dans aucun salon de château.

Il n'y a pas eu de transfert réel, profond, de la substance romanesque à une matière théâtrale. Telles scènes d'action (elles sont rares) demanderaient, pour être saisies par le public, que celui-ci *sache* le *roman par cœur*. Telles autres scènes de conversation pure, d'exposé d'idées, tombent dans l'infirmité de ce théâtre-là, qui est que les *comédiens* ne peuvent prendre sur eux, ne peuvent assumer vraiment ni les phrases ni les êtres qui les énoncent, et ces comédiens en viennent inévitablement à un jeu faux, à une diction à la fois sentencieuse et spirituelle, très « bourgeois intellectuels pérorant de politique dans une résidence secondaire ».

Derrière tout cela, avant tout cela, il *y a un cas de force* majeure (la pauvreté politique du répertoire dramatique) et des intentions attachantes. Ces *Paysans* de Gennevilliers, travail probe et sincère, mériteraient une étude approfondie sur les embûches des voies d'un théâtre politique. Mais le spectateur, *chaque* soir, le temps de la représentation, n'a pas le loisir de choisir *ce point de vue. Tel quel*, le spectacle lui échappe ou l'ennuie. Il en garde juste le souvenir d'un esprit propre.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Gennevilliers, 20 h. 30.

« L'AMANT MILITAIRE » A VITRY

Des *Soldats*, de Lenz, à *Barry Lindon*, on connaît la séduction exercée par les bottes cavalières et les uniformes blancs sur les jeunes filles. Mais leurs pères sont *méfiants* : la *fortune de ces jeunes* nobles est invérifiable, ils ne font que passer dans les villes de garnison ; leur seule *fidélité*, ils la doivent à l'armée.

Dans *l'Amant militaire*, *Goldoni* met face à face des officiers, des bourgeois mercantiles, des valets. Il traite les amoureux en personnages de *comédie* et les *autres en* types de la commedia dell'arte. L'intrigue sert seulement à développer une satire, à montrer le cynisme des uns, la *cupidité* des autres. C'est sans doute pourquoi Jacques Lassalle a choisi de *mettre en scène*, à Vitry, cette pièce, adaptée par Claude Perrus. « *Goldoni*, écrit-il, *s'approprie le plus largement possible la réalité de son temps.* »

La farce *gêne* Jacques Lassalle, et il s'en débarrasse rapidement. Il se réfère au *Campiello* de Strehler à travers les décors de Daniel Girard, des rideaux où se découpent des fenêtres, qui sont comme les cadres de tableaux de genre. Il *réussit* deux belles scènes : l'affrontement, dans des *rouges* vénéneux, de Béatrice (Frédérique Pierson) et d'un *amant particulièrement* mufle (Jean-François Delacour) ; le sacrifice de la servante (Dominique Verde), qui vient s'offrir, *dans les ombres brunes* des sacs de farine, au commissaire de guerre (Bernard Spiegel) pour sauver Arlequin.

Seulement, Jacques Lassalle n'a pas su garder la « fantaisie » goldonienne, ce mélange de poésie nostalgique, de rires et de sarcasmes. Chez l'auteur, la *moquerie* accuse. Chez le metteur en scène, l'insistance de l'accusation *transforme* la *satire en caricature* pesante. A l'exception de Frédérique Pierson, les acteurs pataugent. Et ce n'est pas *l'ironie* du dernier tableau, en forme de final pour film à grand spectacle et à petit budget, qui sauve la représentation de l'ennui. — *C. G.*

★ Salle Jean-Vilar, à Vitry, 21 h.

Ici et là...

L'INAUGURATION DU CENTRE G.-POMPIDOU

● L'ouverture du Centre national d'art Georges-Pompidou le 31 janvier par le président de la République a été retardée de quelques heures. Ce n'est pas à 11 heures mais à 21 heures que M. Valéry Giscard d'Estaing inaugurera lundi prochain le Centre et prononcera un hommage à la mémoire de Georges Pompidou.

Mme Georges Pompidou, M. Raymond Barre, premier ministre, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la *culture*, assisteront à cette cérémonie à laquelle ont été conviés trois mille invités français et étrangers.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Entre l'Occident et l'Orient

*Une grève entraînant le programme minimum, informations et film, une fois de temps en temps, soyons francs, le public ne déteste pas. Quand les comédiens ont cessé le travail et qu'il a fallu se contenter pendant des mois de boîtes de pellicule en conserve, c'était déjà beaucoup moins plaisant Mais que les réalisateurs s'en mêlent et c'est la catastrophe. Il n'y a déjà pas grand-chose à se mettre sous la dent pendant le week-end, si on nous prive, par surprise et par surcroît d'*Apostrophes*, des Rendez-vous de Michel Drucker le dimanche sur TF 1 ou des débuts de Jacques Martin à la même heure sur la chaîne rivale, pour nous faire avaler les restes rancis de vieilles séries hollywoodiennes, vendues par lots à des prix cadeaux, ce n'est plus possible.*

L'opinion ne comprend pas. A quoi sert la réforme ? Et à quoi sert la publicité ? Où va la redevance ? Etant donné ce que peuvent coûter ces interviews, entretiens, « tables rondes » et débats, ces rediffusions et ces téléfilms américains, on se demande vraiment où passe tout cet argent. Et comment il se fait qu'on ne puisse donner satisfaction à des revendications en apparence parfaitement raisonnables. Notre télévision, qui pourrait être, dixit M Giscard d'Estaing, l'une des meilleures du monde, est en passe d'en être l'une des plus mauvaises. Attention !

Dimanche soir encore, grève oblige, Jean Dutourd, qui devait être l'homme en question sur FR 3, s'est vu remplacer par Roger Garaudy qui avait été victime, la veille à Bilbao, d'une crise cardiaque heureusement surmontée.

Cette émission, enregistrée il y a quelques semaines, nous l'a montré au mieux de sa forme On ne va pas retracer, ici, le chemin — il l'a fait en termes mesurés à l'écran, — l'évolution de cet ancien membre du P.C., de ce militant, d'abord responsable des étudiants protestants, toujours fidèle au rêve de ses vingt ans concilier, réconcilier le socialisme et la foi, à l'exemple du parti communiste espagnol, permettre à des chrétiens et même à des prêtres d'occuper des postes de direction à l'intérieur de l'appareil.

Exclu au lendemain du dix-neuvième congrès, l'auteur de Parole d'homme *n'a pas cessé de lutter depuis pour instaurer d'autres rapports avec l'avenir et avec le sacré Comment ? Par le dialogue Avec qui ? Les pays du tiers-monde, dont la culture symphonique — c'est le thème de son prochain ouvrage — doit l'emporter sur notre culture hégémonique Cet Occident acharné à sacrifier le bonheur au confort, la connaissance des êtres à la croissance des biens, la qualité à la quantité, devrait s'inspirer de l'Orient*

A le voir prendre soigneusement en notes les objections, les demandes d'explication plutôt, de ses interlocuteurs — il y avait là entre autres le Révérend Père Jacques Leclercq, l'ambassadeur du Togo à l'UNESCO et Georges Suffert, — à observer, derrière des lunettes de notaire, ce regard ferme, avisé, on admirait la sûreté d'une démarche et l'opportunité d'une pensée qui l'ont amené à se placer au-dessus des mêlées pour mieux brasser, embrasser l'Inde, l'Islam et le Vatican, l'art nègre et la « modern dance », le profane et le sacré, la politique et la religion Si avec cela il ne fait pas que des heureux, il ne risque pas, en tout cas, de faire des mécontents

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 24 JANVIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30 (R.), L'avenir du futur : « le Voyage au centre de la Terre », de H. Levin (1959), avec J Mason, P Boone, A Dahl.

D'après le célèbre roman de Jules Verne, une descente dans les entrailles du sol, où les héros font d'extraordinaires rencontres. Pour les effets spéciaux.

Vers 22 h., Débat : D'où venons-nous, où allons-nous ?

Avec MM Yves Coppens, maître de conférences au Muséum d'histoire naturelle, Pierre-Paul Grassé, biologiste, membre de l'Institut et de l'Académie des sciences, Philippe Janvier, attaché de recherche au C.N.R.S., et Bernard Heuvelmans, zoologiste.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h 30, Série Cannon (« A cache-cache ») ; 21 h 55, Chronique Les années Bonheur racontées par Gaston Bonheur (1938) ; 22 h 50, Polémique L'huile sur le feu, de Ph Bouvard.

Le logement, avec MM. Jacques Barrot et Claude Massu.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h 30, Cinéma public : « Etes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne ? » de J. Aurel (1970) avec J Yanne, F Fabian, N Calfan, F Blanche

Un bourgeois quadragénaire, fonctionnaire aux affaires culturelles, ne cesse de ruer dans les brancards de la morale conjugale et de la hiérarchie administrative

Une étude de mœurs (d'après un roman d'Henriette Jelinek) transformée en farce agressive par Jean Yanne, coscénariste et vedette omniprésente.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La S.R.C. Montréal présente : « Rêve d'une nuit d'hôpital » de N Chaurette avec J Gallpeau, Y Canuel ; 21 h., L'autre scène ou « les Vivants et les Dieux » (la Chevalerie spirituelle) ; 22 h. 30, Nouvelle figuration, nouvelle tendance ; 23 h. Portraits ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 Echanges internationaux de Radio-France : Chœurs et orchestre symphonique de la radio hongroise direction K Iliev « Symphonie n° 3 » (Mahler), avec K Takacs contralto ; 23 h. Degré des âges musique traditionnelle française ; 0 h. 5, Musique des civilisations africaines ; 0 h 30, Théâtre de la musique

MARDI 25 JANVIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h.; Programme ininterrompu, avec, à 14 h. 50, « la Porteuse de pain ».

20 h. 30, Variétés Paris 1976 ; 21 h. 30, Documentaire : le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, de Ch Chaboud.

Un dossier, rue Beaubourg, à six jours de son inauguration officielle

22 h. 20, Emission littéraire Pleine page, de P. Sipriot Réal B Lion

« Visage d'un autoportrait », de Zoé Oldenbourg ; « Y a-t-il un docteur dans la salle ? », de René Fallet ; « le Pain et le Cirque », de Paul Veyne ; « le Mal français », d'Alain Peyrefitte ; « la Bouteille à la mer », de Julien Green.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 5 à 20 h., programme ininterrompu, avec, à 15 h. 5, « la Nouvelle Equipe ».

20 h. 30, Les dossiers de l'écran... Téléfilm : « Ces grappes de ma vigne, d'après G. Baissette, réal. A. Quercy, avec J.-L. Boutte et F. Personne

La révolte des paysans du Languedoc, dans le dernier quart du dix-neuvième siècle, après la ruine des viticulteurs, causée par le phylloxéra (Un condensé du feuilleton diffusé en novembre et décembre 1975.)

Vers 22 h., Débat : Les problèmes viticoles en France.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 45, Pour les jeunes Le club d'Ulysse ; 19 h 5, Emissions régionales 19 h. 40, Tribune libre la C.F.D.T. ; 20 h Les jeux.

20 h 30, Westerns, films policiers, aventures « l'Appel de la forêt », de K Annakin (1972) avec Ch Heston, R Harmstorf, M Mercier, G Eastman

En 1896, dans le Grand Nord, les aventures d'un chercheur d'or et d'un chien de trait qui finira par retourner à la vie sauvage

Adaptation bien photographiée, mais fade et banale, d'un roman de Jack London qu'il vaut mieux relire.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : Désirs de tradition et crise de la modernité, avec P Sansot et M Y Michel ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h 30, Nouvelle figuration, nouvelle tendance ; 23 h., Portraits de J. Estève, réalisation J. Couturier ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Cycle de quatuors, en direct de l'Auditorium 104 : Quatuor bulgare « Quatuor en mi bémol majeur opus 125, n° 1 » (Schubert) « Quatuor en la » (Ravel) « Quatuor opus 18 n° 2 en sol majeur » (Beethoven) ; 23 h., Scott Joplin ; 0 h. 5, Musique des civilisations noires ; 0 h. 35, De Haendel à la samba.

LE S.N.J. DÉNONCE UN CAS D'« INTERDICTION D'ANTENNE » A FR3-ALSACE

● Le contrat d'un jeune journaliste de FR 3-Alsace, Patrick Duval, qui avait appartenu à la rédaction de la station pendant six mois, n'a pas été renouvelé malgré l'avis favorable de la direction locale et sans que cette décision (émanant directement de la direction nationale) ait été assortie de motifs professionnels ou économiques.

Le Syndicat national des journalistes (S.N.J., section FR 3) a fait savoir, dans un communiqué, que *« Patrick Duval, titulaire d'un contrat à durée déterminée de six mois, à dater du 1er juillet 1976, espérait un engagement définitif, son travail donnant toute satisfaction ». « Aurait-on pris en compte l'engagement de Patrick Duval au sein de parti communiste français ? »*, ajoute ce communiqué.

« Patrick Duval n'avait commis aucune faute professionnelle et ne s'était pas fait remarquer pour ses opinions pendant les six mois où il a appartenu à la rédaction en tant que coresponsable des programmes de radio », précise d'autre part le délégué S.N.J. de FR 3-Alsace. *« Il s'agit d'une interdiction d'antenne si injustifiée qu'on est bien obligé de lui supposer des motifs politiques. »*

La direction parisienne de FR 3 a, quant à elle, fait savoir que *« dès l'origine de la société a été admis le principe d'une priorité des demandes d'affectation des collaborateurs permanents de la société sur les intégrations des collaborateurs occasionnels »*.

« C'est ainsi, précise le communiqué, *qu'a été pourvu le poste vacant à Strasbourg »*.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 24 JANVIER

— *M. André Fontaine*, rédacteur en chef du *Monde*, est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 heures.

— *M Michel d'Ornano*, ministre de l'industrie et de la recherche est l'invité de « Dix questions, dix réponses » sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *MM. Jacques Barrot*, secrétaire d'Etat au logement, et *Claude Massu*, président de la Confédération du logement, sont les protagonistes de « L'huile sur le feu » sur Antenne 2, à 22 h. 50 (sous réserves).

MARDI 25 JANVIER

— *M. Jacques Raphaël-Leygues*, ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire, est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 heures.

— *M. Michel Rocard*, secrétaire national du parti socialiste, répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— La *C.F.D.T.* dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *MM. Jean Moulias*, sous-directeur au ministère de l'agriculture ; *Emmanuel Maffre-Baugé*, auteur de *Vendanges amères* ; *Georges Hérail*, président de la Fédération nationale des producteurs de vins de table et de pays ; *Roland Pisani*, inspecteur général de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité ; *Marcellin Couret*, secrétaire général de la Confédération nationale des coopératives vinicoles ; *François Lamy*, secrétaire général de l'Union fédérale des consommateurs, et *Louis Menjucq*, vice-président de la Confédération nationale des vins et spiritueux, participent au débat des « Dossiers de l'écran » consacrés aux problèmes viticoles en France, sur Antenne 2, vers 22 heures.

D'UNE REGION A L'AUTRE

Haute-Normandie

Le pont de Brotonne, un concurrent pour Tancarville

Le Havre. — **Le pays de Caux, triangle situé entre Le Havre, Rouen et Dieppe, se dépeuple. La proximité des ports secondaires ne suffit pas à attirer les industriels dans le pays cauchois, qui fut d'ailleurs considéré de longue date par Paris comme une zone de loisirs. Le conseil général de Seine-Maritime a décidé, pour développer ses chances, de construire un second pont à péage entre Tancarville et Rouen, le pont de Brotonne, près de Caudebec, qui sera inauguré l'été prochain.**

De notre correspondant

Avec, en 1959, la mise en service du pont de Tancarville, un nouvel essor fut permis à l'agglomération havraise. Mais de Rouen à Tancarville, près de 120 kilomètres de méandres interdisaient tout trafic important entre le pays de Caux d'une part, le Roumois et le pays d'Auge d'autre part.

Dès 1960 se faisait sentir le besoin de construire un *nouveau* pont Mais, pour une durée de neuf ans, le projet demeurait un « serpent de mer » que l'on ressortait uniquement à chaque session du conseil général. Pour deux raisons : le financement difficile, et l'impossibilité de choisir un site précis pour le nouveau pont. Il fallait attendre 1969 pour voir nommer une commission chargée d'étudier cette affaire. Huit ans plus tard, précisément en juillet 1977, le pont de Brotonne sera ouvert à la circulation.

En 1971, l'avant-projet est accepté, les choses vont aller très vite. Il s'agit d'un investissement « déconcentré », c'est-à-dire entièrement conduit au niveau départemental, et qui échappe aux lenteurs de l'administration parisienne. Autre facteur favorable : l'unanimité dont a fait preuve en la circonstance le conseil général. Enfin, l'expérience des techniciens de la direction départementale de l'équipement sur ce type de travaux allait dans le sens d'une réalisation rapide du projet.

Avec ses 14 kilomètres de route d'accès, l'ouvrage aura coûté près de 120 millions de francs de 1976, alors que la dépense annoncée en 1971 était de 90 millions de francs. En francs constants, l'opération se révèle donc moins onéreuse que prévue.

Son financement se répartit de la manière suivante : 20 millions de francs fournis par les ressources habituelles du conseil général, donc couvertes par la fiscalité locale. L'aide gouvernementale s'élève à près de 7 millions par l'intermédiaire du Fonds spécial d'investissement routier et du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire. Enfin 90 millions empruntés seront remboursés par les futurs péages du pont Selon les services du ministère de l'équipement, cet ouvrage reviendra au mètre carré quatre *fois* moins cher que le pont de Tancarville.

Une portée record

Il s'agit d'un pont à haubans de 1 300 mètres de longueur, avec une travée médiane en béton précontraint de 320 mètres de portée. Cette travée centrale lui permet d'ailleurs d'établir le nouveau record du monde de la plus longue portée en béton. On est ici loin des 240 mètres du pont de Corrientes (dernier record connu), construit sur le rio Parana, en Argentine. Mais c'est la stabilité aérodynamique de l'ensemble qui a réclamé les études les plus poussées. Les techniciens voulaient s'assurer que les mâts, sujets aux violents efforts des vents balayant la vallée de la Seine, se comporteraient au mieux.

L'inauguration du pont de Brotonne, en juillet 1977, marquera une date importante dans l'histoire économique et industrielle de la Haute-Normandie, et pourrait faciliter, espèrent certains, la réunification des deux Normandies.

PATRICK PESLIER.

Corse

DE RETOUR A BASTIA

M. Edmond Simeoni : pas de « chapelles » autonomistes

M Edmond Siméoni, qui avait bénéficié d'une mesure de libération conditionnelle, le jeudi 13 janvier, a regagné Bastia dans l'après-midi du samedi 22 janvier. Six à sept mille personnes l'ont accueilli chaleureusement, mais calmement, sous un grand chapiteau dressé place Saint-Nicolas. Le mouvement autonomiste, l'Association des patriotes corses (A.P.C.), qui avait organisé ce rassemblement, s'attendait à une plus grande affluence ; cette manifestation représente néanmoins un succès qui témoigne du crédit personnel dont jouit le leader autonomiste auprès de ses compatriotes. Un seul élu était présent : M Xavier Colonna, maire de Calvi (indépendant de gauche).

Dans un long discours, M. Siméoni s'est présenté comme « un militant nationaliste, progressiste et révolutionnaire », *mais néanmoins ouvert au dialogue.*

De notre envoyé spécial

Bastia. — D'un seul mouvement, comme arrachée aux sièges et aux gradins, du chapiteau, la foule s'est levée. Un jardin mouvant de drapeaux blancs frappés de la tête de Maure jaillit des mains et une formidable ovation éclate. Propulsé sur le podium par vingt bras énergiques, Edmond Simeoni est devant les siens.

Minutes intenses. Pâle, tendu, bouleversé, il salue les bras au-dessus de la tête. Des bouquets de fleurs volent vers lui. Le son des conques marines et les stridences d'un avertisseur se mêlent aux voix qui scandent « Ed-mond ! Ed-mond ! » Puis « Au-to-no-mie ! Au-to-no-mie ! » On le presse, on l'embrasse, on crie encore (quelques « F.L.N. ! F.L.N. ! ») ; enfin on se rasseoit. Il est 15 h. 45. Edmond Simeoni sort une liasse de feuillets d'une serviette noire. Il va parler près de deux heures.

« Je veux vous livrer le fond de mon cœur », confie à son auditoire Edmond Simeoni. Le ton de son long discours, l'esprit sinon le contenu auront incontestablement surpris par leur nouveauté. C'est un bilan complet de douze années d'action militante et une analyse lucide de la situation, des perspectives actuelles, qu'il a voulu dresser en s'interdisant *« tout romantisme et toute démagogie »*.

« Lentement, conclut-il au terme d'une vaste rétrospective des événements passés, *a mûri cette idée que le dialogue n'était pas possible, que les promesses n'étaient jamais tenues. »* D'où les exactions, les violences. Aléria ? Il a décidé seul. *« Nous étions conscients d'avoir engagé une partie difficile, mais nous voulions vous restituer votre dignité, votre identité. »*

Edmond Simeoni affirme que Serge Cacciari — qui a été temporairement son compagnon de détention — n'était pas l'auteur du meurtre du brigadier Cassard commis à Bastia après la dissolution de l'ARC (Action pour la renaissance de la Corse). *« Il a décidé de se taire parce qu'il est un homme et qu'il n'a voulu impliquer personne. »* Le plasticage de la cave Cohen-Skalli en août dernier par son frère Max ? *« Un avertissement, valable pour d'autres. »* A ce stade de son discours, Edmond Simeoni fait une critique acerbe de la personne et des actes de l'actuel préfet de la région Corse, M. Jean Riolacci, et demande son départ de l'île.

« Les buts de la lutte »

Les adversaires du leader autonomiste lui reprocheront cependant la faiblesse de la seconde partie de son intervention, consacrée aux *« buts de la lutte »*. L'ancien porte-parole de l'ex-ARC s'en tient à des principes d'ordre général, mais en précisant, il est vrai, qu'il *« ne pouvait anticiper sur des décisions collégiales et unitaires »*. Le plus important, à ses yeux, est de réaliser l'unité entre autonomistes. Au cas, cependant, où cette unité serait impossible, les différents mouvements pourraient se mettre d'accord sur un programme minimum visant, en résumé, *« à décoloniser et à recorciser »*.

Edmond Simeoni souligne l'irréalisme de l'indépendance ; il rejette sans appel la proposition d'Alexandre Sanguinetti de faire de la Corse un département d'outre-mer et il se montre pour le moins sceptique au sujet d'un projet de *« statut particulier »* préconisé par le parti socialiste.

Il met, enfin, sérieusement en garde les autonomistes, leur demandant notamment d'abandonner certains comportements gauchistes. *« Il faut*, déclare-t-il, *abandonner cet amalgame entre les élus, les chefs de clan et le système de clans. Certains maires et conseillers généraux sont très près de nous, et je ne vois pas au nom de quel sectarisme nous prétendrions les écarter. Il serait extrêmement dangereux, suicidaire, de prétendre s'engager dans une voie aussi difficile que celle qui nous attend, en s'isolant, en restant quelques-uns dans une chapelle. »*

GUY PORTE.

ÉQUIPEMENT

Faits et projets

Construction navale

● *Une question du P.S. au Parlement européen.* — M. Georges Carpentier, député P.S. de Loire-Atlantique, membre du Parlement européen, a déposé devant cette Assemblée une question écrite concernant la construction navale dans laquelle il demande notamment : *« La Commission de Bruxelles a-t-elle effectué des études permettant de proposer des solutions ? Peut-elle indiquer les mesures qu'elle entend proposer d'urgence pour protéger l'emploi dans les chantiers français ? Peut-elle fournir un tableau exhaustif des raisons qui expliquent la concurrence lourde des chantiers japonais ? »*

Qualité de la vie

● LES GENEVOIS ET CREYS-MALVILLE. — Sept mille genevois ont signé une pétition contre l'installation du surgénérateur « Super Phénix » à Creys-Malville, en France à 70 kilomètres de Genève. *« Nous estimons de notre devoir*, lit-on dans cette pétition, *d'éviter que Genève n'ait à souffrir dans l'avenir d'un « Seveso nucléaire ».* — *(A.F.P.)*

● UN DELAI POUR LES AUTOMOBILES IMPORTES AU JAPON. — Le gouvernement japonais a officiellement décidé de reporter de trois ans pour les voitures importées des Etats-Unis, des pays du Marché commun et d'autres pays, la mise en application de la réglementation antipollution qui doit intervenir le 1er avril 1978.

La réglementation japonaise a pour objectif de réduire les émissions d'oxyde d'azote de 60 à 70 %. Les nouvelles voitures japonaises seront soumises à cette réglementation à partir du 1er avril 1978 et les modèles anciens à partir du 1er mars 1979. — *(A.F.P.)*

Transports

● DES USAGERS CONTRE LE T.G.V. — La Fédération des usagers des transports (FUT) demande dans un communiqué que soit réétudié *« dans le sens d'une vitesse plus raisonnable »* le projet de voie ferrée nouvelle Paris-Lyon.

Au lendemain de la décision du Conseil d'Etat rejetant les requêtes des associations de défense contre la construction de la voie ferrée sur laquelle rouleront des trains à grande vitesse (T.G.V.), la Fédération rappelle *la vitesse n'est pas une fin en soi, d'autant moins qu'elle est très coûteuse en énergie, qu'aucune enquête objective n'a été menée afin de mesurer réellement les conséquences sur l'environnement de la réalisation du T.G.V. »*

● AVIONS PLUS SURS. — Les accidents d'avions de ligne en 1976 ont entraîné la mort de mille trois cent trente-deux passagers, rapporte la revue aéronautique *Flight*. Bien que ce nombre soit le double de celui qui avait été enregistré l'année précédente, il ne dément pas une tendance générale à un accroissement de la sécurité. L'étude du *Flight* fait ressortir que la sécurité offerte par les vols charters est maintenant égale à celle des avions de ligne.

Elle révèle aussi que les avions gros-porteurs sont les plus sûrs et que près du quart des accidents d'avions sont le résultat d'*« actions hostiles »*. La revue indique que les collisions en plein vol ont été responsables du sixième des morts de passagers. — *(Reuter.)*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

1977 :

LE COMBAT DES ASSOCIAT

A la recherch

le périphérique f

La fête de l'a
du 24 au 30

5e salon inter

هكذا من الأصل

La région parisienne

1977 : guerre au bruit

En présentant ses vœux à la presse, M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie, a indiqué que, en 1977, entreraient en application les vingt mesures adoptées lors d'un dernier comité interministériel et qui visent à lutter contre le bruit.

Plus précisément, il s'agit de renforcer la protection des habitations contre les agressions sonores, de limiter le bruit des véhicules et de la circulation, de favoriser l'utilisation moins bruyante et de limiter strictement les constructions d'immeubles aux abords des aérodromes, d'obtenir avec l'accord des pays européens, que les fabricants d'appareils domestiques (machines à laver, aspirateurs, tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc.) cherchent à les rendre moins bruyants.

LE COMBAT DES ASSOCIATIONS DE L'ILE-DE-FRANCE

A la recherche de la manière forte

LE problème du bruit préoccupe aujourd'hui les habitants de l'Ile-de-France beaucoup plus que d'autres nuisances. M. Jean-Claude Delarue, l'un des responsables du « comité de liaison » d'une centaine d'associations de défense de l'environnement, et M. Boris Sourine, animateur de la cellule anti-bruit de ce comité, sont formels : une association sur deux qui adhèrent à leur groupe y est amenée par une nuisance sonore jugée insupportable.

Et de citer quelques champs de bataille des protestataires : Champlan (Essonne), L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne), Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), Goussainville (Val-d'Oise), Les Essarts (Yvelines), Chaumes-en-Brie (Seine-et-Marne) et même Paris. Quels sont les ennemis ? Les aéroports et les avions, les routes et les voitures, les camions, les motos, les ball-traps et même les péniches.

Le palmarès est inégal. Les associations obtiennent parfois un mur anti-bruit, la couverture d'un tronçon d'autoroute ou une déviation. Elles sont souvent obligées de se contenter de promesses. Enfin, en matière de pollution aéronautique, la lutte est permanente et décevante.

On ne se bat pas contre le bruit depuis si longtemps et sur tant de fronts sans parvenir à une analyse approfondie du phénomène. *« Le bruit n'est pas forcément gênant par son intensité, mais par rapport à son environnement, à son originalité et à son moment,* précise M. Sourine. *Le grondement d'une moto au milieu du roulement continu des voitures ou le passage d'une péniche dans le silence sont ainsi ressentis comme des agressions. »*

En région parisienne, il n'y a plus d'îlots de tranquillité contre ces « originalités » sonores. Ceux qui ont fui la ville et son tintamarre retrouvent, jusque dans la lointaine banlieue, la trajectoire d'atterrissage des avions d'Orly ou le grondement d'autoroute. La promiscuité est générale entre les pollueurs et les pollués. *« Toutes les villes nouvelles, qui devaient être des villes idéales, sont construites à côté d'un aérodrome. Près d'Evry, on trouve celui de Brétigny. Près de Melun-Sénart, celui de Melun-Villaroche. Près de Marne-la-Vallée, celui de Lognes-Emerainville,* etc. », constate M. Delarue.

Certes, le « comité de liaison » constate une très légère diminution du bruit à la source. Les marteaux-piqueurs, les Boeing-747 et les voitures sont moins bruyants qu'autrefois. Toutefois, il attribue l'aggravation des nuisances sonores à la multiplication des sources de bruit.

Le comité avance une série de mesures destinées à rendre plus viable l'environnement des citadins. *« En ce qui concerne le trafic aérien, nous demandons l'interdiction des vols de nuit,* déclare M. Delarue. *Nous voulons aussi que le rôle de l'avion soit réduit, car il est anormal de l'utiliser sur les courtes ou moyennes distances. Enfin, nous nous opposons à l'aéroport inséré dans la ville. D'autre part, le poids lourd a, chaque année, mille morts sur la conscience. Il est quatre ou cinq fois plus vorace en énergie que le chemin de fer. C'est pourquoi nous voulons que la S.N.C.F. ait le monopole de la zone longue. Il faut réserver au camion les courtes distances.*

» Le véhicule individuel n'a pas sa place dans un centre-ville. Selon la SOFRES, 78 % des Français sont partisans d'une interdiction de la circulation dans les centres entre 8 heures et 19 heures. Il faut absolument lutter contre la vitesse, principale cause de nuisance sonore, et ne plus faire comme le Conseil de Paris, qui veut multiplier les voies rapides et les sens uniques.

» Contrairement à l'opinion répandue, les pots d'échappement des motos sont peu « trafiqués ». Ce sont les normes de bruit qui sont trop élevées. Il convient de les revoir et d'interdire l'usage nocturne de la moto. »

En attendant l'application de ce *catalogue idéal de prévention,* les associations de défense tâtonnent pour trouver des remèdes aux difficultés locales. Deux solutions sont à déconseiller : la première consiste à renvoyer chez le voisin la nuisance, à l'imitation de Longjumeau et de Villebon (Essonne) qui se renvoient la trajectoire de décollage d'Orly ; la deuxième serait d'accepter la tendance des pouvoirs publics à limiter le bruit, non pas à la source, mais chez les victimes. *« Cette attitude a pour résultat de culpabiliser celles-ci et de dédouaner les pollueurs,* constate M. Sourine. *Elle conduit le pollué à vivre calfeutré dans son logement, même l'été. S'il ouvre ses fenêtres, le bruit entre. En réalité, il serait moins coûteux de piéger le bruit à la source. L'insonorisation d'un pot d'échappement coûte quelques dizaines de francs. Celle d'un logement, plusieurs milliers. »*

La règle d'or de l'association anti-bruit : faire peur. En bloquant la R.N. 188 à Champlan ou l'autoroute du Sud à l'Hay-les-Roses, les riverains ont obtenu que les pouvoirs publics prennent leurs demandes en considération. *« En bloquant la circulation une demi-heure, nous avons obtenu un milliard d'anciens francs de crédits. Tandis que le dialogue avec l'Aéroport de Paris ne mène à rien. On nous répète invariablement qu'on fera attention, mais dès qu'une compagnie aérienne prétexte le décalage horaire pour programmer à 23 h. 30 un vol pour Bangkok, elle obtient satisfaction. »*

ALAIN FAUJAS.

Le périphérique fait le plein de décibels

PRINCIPAL moyen de déplacement en région Ile-de-France, comme dans la capitale, l'automobile a connu, depuis dix ans, un développement spectaculaire. L'importance des investissements effectués en matière de voirie (réalisation de la voie sur berge rive droite, achèvement du boulevard périphérique, aménagement de carrefours, construction de parcs de stationnement et pose de parcomètres) a rendu possible l'accroissement des déplacements automobiles. Revers de la médaille : une augmentation considérable du bruit, qui est devenu une des principales nuisances de la capitale. Symbole de cette nuisance : le boulevard périphérique, qui s'étire sur 36 kilomètres et assure près de 40 % de la circulation de la ville.

Le boulevard périphérique a été aménagé sur les terrains de la zone verte bordant la capitale. Si, en certaines sections de son tracé, il s'est intégré à des secteurs déjà construits, en d'autres emplacements sa création a précédé ou s'est faite simultanément avec des opérations importantes de rénovation, tant sur le territoire de Paris que sur celui des communes de banlieue (la présence du périphérique a même été un argument de vente pour certains promoteurs qui vantaient la commodité des appartements desservis par cette voie rapide). *« Les programmes de rénovation auraient dû tenir compte de la présence, ou des projets connus d'implantation, de cette rocade pour éviter les situations auxquelles la collectivité doit maintenant faire face »,* déclarait récemment le préfet de Paris, *M. Jean Taulelle,* qui ajoutait : *« La gêne due à la présence du boulevard périphérique à proximité des immeubles existe et fait l'objet chaque jour de réclamations de la part de leurs habitants ».*

Des mesures de niveaux sonores ont été effectuées en de nombreux points du boulevard périphérique pour déterminer l'importance de la gêne causée aux riverains. Or, ces mesures comparées à celles effectuées près de certaines artères, à l'intérieur de Paris, font apparaître que le niveau sonore existant en bordure du boulevard périphérique n'est pas toujours supérieur à celui, par exemple, des Tuileries, de la Tournelle, de Saint-Michel, de la rue de Sèvres et de l'avenue des Ternes. *« C'est la raison pour laquelle nous avons entrepris un effort important pour supprimer les pavés à Paris et recouvrir les chaussées d'asphalte »,* déclare M. Robert Dussart, directeur des services de la voirie de la capitale. Mais par sa longueur, son emplacement et l'importance de son trafic, le périphérique constitue à lui tout seul un cas à part.

Si l'idée de couvrir totalement cette voie rapide n'est pas envisagée, aussi bien pour des raisons techniques que financières, un programme de réalisations de couverture de certains tronçons, de pose d'écrans anti-bruit, d'insonorisation d'immeubles et de locaux scolaires a été mis au point pour l'ensemble du boulevard périphérique. Coût : 400 millions de francs, valeur 1976. Prudent, le préfet de Paris déclare : *« L'importance de cette dépense conduit à prévoir un échelonnement de son exécution sur plusieurs années, ainsi que son financement à l'aide d'une participation aussi élevée que possible de l'Etat et de la région Ile-de-France. »*.

Cependant, sur proposition notamment de M. Bernard Lafay, président du Conseil de Paris, et de M. Michel Férignac, conseiller de Paris, communiste, le Conseil de Paris a donné, récemment, un accord de principe pour la couverture de certains tronçons dans les onzième, treizième, quatorzième, dix-septième et vingtième arrondissements. Enfin, depuis 1972, la Ville de Paris a consacré 27 millions aux travaux de protection phonique des locaux proches du boulevard périphérique.

Son budget étant limité, la Ville de Paris s'est orientée vers l'insonorisation des fenêtres des immeubles. A ce jour, ces travaux ont permis de protéger deux mille cinq cents logements représentant une population de huit à dix mille personnes. Pour 1977, 5 millions sont prévus pour insonoriser près de mille cinq cents logements et différents établissements scolaires et crèches. Compte tenu des possibilités financières, la solution aujourd'hui pour lutter contre le bruit aux abords du boulevard périphérique passe par une diminution du trafic automobile. Or, cette voie rapide est le moyen de communication par excellence pour aller d'une banlieue à une autre et intéresse tous les déplacements à la périphérie de la capitale. En 1976, par exemple, c'est près de un million cinq cents mille véhicules qui ont franchi dans chaque sens les limites de la capitale entre 6 heures et 21 h. 30 les jours de semaine. Peut-on, dans ces conditions, véritablement améliorer la qualité de la vie des riverains prisonniers de cette voie rapide ?

JEAN PERRIN.

Des contrats entre les régions et l'État

LES PARTENAIRES

par MICHEL GIRAUD (*)

LES conditions de fonctionnement des institutions locales et régionales ne permettent pas aux élus d'exercer les pouvoirs qui leur sont donnés par la loi. Un malentendu fondamental existe entre les assemblées communales, départementales, régionales, qui n'ont pas toujours les moyens d'exprimer leurs pouvoirs de décision et de contrôle, et l'administration, qui, disposant des moyens, tend, en pratique, à s'arroger leurs pouvoirs.

Les communes et les départements, dont les assemblées élues ont pour mission de « régler », par leurs délibérations, les « affaires » de la collectivité locale, *sont en principe* maîtres de toute l'étendue de leur domaine propre, dans tous les secteurs. En pratique, ce pouvoir est *difficilement* exercé. La capacité d'investissement des communes est très limitée et leur budget est de plus en plus obéré par des charges de fonctionnement.

Au niveau du département, le préfet, qui a l'autorité sur les services techniques et qui reçoit les directives des administrations centrales, fixe pour le conseil général les limites du possible et du raisonnable. C'est lui qui prépare les propositions *pour le budget ou pour le Plan,* lui qui instruit les demandes de subventions...

Au contraire des collectivités locales, les établissements publics régionaux ont un domaine étroitement circonscrit par la loi et un budget entièrement consacré à l'investissement ; mais, pour exercer leurs compétences, les conseils régionaux sont enserrés dans un carcan administratif étroit.

Dans la préparation du VII[e] Plan, bien que la part laissée à l'initiative des élus régionaux ait augmenté par rapport aux Plans antérieurs, les grandes options continuent à être fixées par l'Etat. Les conseils régionaux ne peuvent que voter une participation aux programmes d'actions prioritaires décidés par l'Etat, *ou élaborer leurs propres programmes* sans être assurés de la participation des ministères.

Dans les deux cas, la région *subit ou quémande, mais n'agit* pas en « partenaire responsable » de l'Etat.

Par ailleurs, les conseils régionaux ne sont pas complètement *maîtres de leur budget : en province,* parce que les recettes sont plafonnées à 35 F par habitant ; en Ile-de-France, parce qu'une part très importante du budget est consacrée à des dépenses obligatoires directement liées aux crédits inscrits dans le projet de loi de finances.

Enfin, devant les préfets de région, détenteurs de l'information technique, disposant du personnel administratif et des moyens d'exécution, les conseils régionaux sont aussi démunis que les élus locaux devant l'administration départementale.

On arrive à ce paradoxe que, à tous les niveaux — commune, département, région, — les élus, qui sont les seuls responsables devant le peuple, qui sont le plus près des besoins de la population, qui votent l'impôt, n'ont pas les moyens d'exercer la mission de décision et de contrôle dont ils sont investis.

Pour faire cesser ce malentendu, il faut changer les relations entre les collectivités locales, la région et l'Etat. A chaque niveau, les élus doivent disposer d'un pouvoir effectif de décision dans tous les domaines de leur compétence.

Mais, *pour que* les rapports changent entre les collectivités locales, la région et l'Etat, il faut substituer, à un régime de dépendance, les relations de partenaires. Dans cet esprit, j'ai pris l'initiative de proposer au conseil régional d'Ile-de-France le principe d'une politique contractuelle aussi bien avec l'Etat qu'avec les collectivités locales.

Le fondement d'une telle politique est relativement simple : *région et partenaires* — Etat, collectivités locales, ou les deux à la fois — se mettent d'accord pour réaliser ensemble une action ou un programme précis. *La région* s'engage à financer tout ou partie des équipements concernés par cet accord selon des clés et des critères concertés et définis, et dans des délais déterminés. Le ou les partenaires, de leur côté, s'engagent parallèlement sur le plan de l'investissement et, dans tous les cas, *sur le plan de la gestion future* des équipements convenus.

Vis-à-vis de l'Etat, le conseil régional peut ainsi exercer son initiative au lieu de se contenter d'accompagner, *par le jeu de cofinancements rigides,* les décisions prises par les administrations centrales. Les contrats permettent de fixer les responsabilités, les *charges et les moyens* dans tous les domaines où l'Etat et la région sont engagés conjointement, qu'il s'agisse, par exemple, des transports *urbains, des villes nouvelles ou* de l'action foncière.

Vis-à-vis des collectivités locales, traitées désormais en partenaires responsables, cette *politique permet d'éviter* l'arbitraire dans l'attribution de subventions et renforce l'efficacité de l'action régionale. Nécessairement sélective, cette *politique doit tenir compte* soit de thèmes d'action prioritaires, soit de secteurs géographiques déterminés en fonction de la solidarité régionale.

La politique contractuelle conduit ainsi les différents partenaires — collectivités locales, région, Etat — à concevoir ensemble leurs objectifs et à concentrer leurs efforts, en vue d'une meilleure efficacité, au service de l'intérêt collectif.

(*) Maire du Perreux, conseiller général du Val-de-Marne, président du conseil régional d'Ile-de-France.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

emplois internationaux

emplois internationaux emplois internationaux

SOCIETE GENERALE DES MINERAIS
Division Zaïre

Nous recherchons actuellement, pour l'une des premières Sociétés minières et métallurgiques du monde (35.000 agents), établie dans une région au climat particulièrement favorisé de la République du Zaïre (SHABA), un

licencié en sciences commerciales

âgé de 28 ans minimum et possédant une large expérience dans le secteur économique et financier.

Ses fonctions comporteront l'établissement d'une documentation de base et d'un fichier d'informations relatifs aux marchés internationaux des capitaux; la diffusion appropriée de notes de synthèses établies sur base de ces données et par rapport à la conjoncture économique; l'élaboration de toutes études économiques et financières; des contacts avec les banques locales pour ce qui concerne leurs opérations sur les marchés extérieurs.

comptable industriel

âgé de 28 ans minimum, ayant au moins 5 ans d'expérience adéquate et qui sera chargé de coordonner et de planifier les différents travaux liés à la comptabilité analytique d'exploitation, ainsi que de superviser les programmes d'action du personnel de ce secteur.

Tous ces emplois offrent de larges possibilités d'initiatives et de responsabilités, au sein d'une grande entreprise en constante expansion. Ils sont assortis de conditions matérielles intéressantes.

Veuillez bien adresser vos offres de services, accompagnées d'un bref curriculum vitae et en mentionnant le nom de ce journal, à la SOCIETE GENERALE DES MINERAIS, DIVISION ZAÏRE, rue du Marais 31 à B-1000 Bruxelles (Belgique). Une réponse rapide et la plus absolue discrétion sont assurées à chaque candidat.

SOCIETE ANONYME DE LA RAFFINERIE DES ANTILLES
recherche
pour son établissement de
FORT-DE-FRANCE
UN ADJOINT ANTILLAIS
au CHEF COMPTABLE
Homme ou femme - DECS
Age 30 ans minimum.
Ayant bonne expérience comptabilité.
Connaissance en informatique souhaitée.
Rémunération en rapport.
Si ces perspectives vous intéressent, écrivez en joignant un C.V. dét. + photo à No 94.417 CONTESSE Publ. 20, av Opéra Paris (1er).

BUREAU D'ÉTUDES
à vocation internationale
recherche
pour une intervention de plusieurs mois au MAROC
INGÉNIEUR VRD
ayant acquis une expérience professionnelle d'environ 3 années si possible dans les pays en voie de développement.
Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur candidature (C.V. + photo + salaire), sous réf. 755-102
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Bureau de recherches géologiques et minières
recherche
pour EST IRAN
UN GÉOLOGUE MINIER
5 à 10 ans expérience.
Anglais indispensable.
Env. C.V., réf. et photo au Service du personnel B.R.G.M. B.P. 6009 45018 ORLEANS CEDEX

Pour chantiers pays AFRIQUE DU NORD et AFRIQUE NOIRE
INGÉNIEUR
ELECTRICITE
mise en route et entretien de stations H.T.
ANGLAIS COURANT
INGÉNIEUR
INSTALLATIONS PHT
INGÉNIEURS
— Génie civil
— Mécaniciens
pour travaux irrigation agricole
Env. C.V. détaillé en précisant prétentions et disponibilité, à
A.T. 29, AV. DE FRIEDLAND 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
FABRIQUANT DES BIENS D'EQUIPEMENT POUR L'INDUSTRIE, LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS
CREE UNE SOCIETE AU **MAROC**
et recherche pour diriger celle-ci
UN DIRECTEUR

Ce cadre de haut niveau sera responsable de la gestion et de la mise en commercialisation de ses produits.

- La préférence sera donnée à un homme à forte tendance commerciale, pouvant «justifier occuper» un poste similaire depuis au moins 2 ans.
- Une expérience du MAROC serait souhaitable mais non indispensable. L'anglais serait apprécié.
- La Société est située sur la Z.I. DE CASABLANCA.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 93393 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 — qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURS-CONSEILS SUISSE
travaillant dans le monde entier

cherche
pour un emploi de plusieurs années en Amérique du Sud,

UN INGENIEUR
(Diplôme Universitaire)

spécialisé dans l'un des domaines suivants :
— Raffinerie
— Pétrochimie
— Engrais (phosphate, nitrogène)

comme conseil d'un département gouvernemental

Le candidat devra disposer d'une longue expérience dans la construction et l'exploitation d'installations relevant des domaines précités.
En outre, il devra faire preuve d'initiative et d'entregent.

Il s'agit d'un poste intéressant et indépendant au sein du management d'un groupe d'ingénieurs de notre société collaborant avec un groupe d'experts internationaux.

Bonnes connaissances de l'espagnol indispensables.
Conditions de travail intéressantes.

Prière d'adresser vos offres sous chiffre 61.018 à PUBLICITAS, Service International, CH-8021 ZURICH

Directeur d'Usine Venezuela

Entreprise de constructions en acier spécialisée dans la construction lourde, ponts, structures de bâtiments. Installations modernes avec production mensuelle de 3000 tonnes atteignant 6000 tonnes.

Excellentes qualités de chef et méthodes de gestion modernes. Espagnol pas essentiel. Jusqu'à 45 ans.

Salaire 20 000 à 27 000 dollars. Appartement non meublé.

Ecrire avec cv détaillé à:

Robert Lee International
24 BERKELEY SQUARE, LONDON W1X 6AR.

CONCESSIONNAIRE RENAULT-SAVIEM
recherche pour SÉNÉGAL

1 Adjoint Directeur
DÉPARTEMENT AUTO
- 35 ans minimum
- Formation de base technique
- Expérience commerciale dans la branche auto
- Expérience africaine.

1 Magasinier
- 35 ans minimum
- Expérience P.D. RENAULT/SAVIEM
- Expérience africaine.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 6377 à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

AGRO-INDUSTRIES outre mer — 160.000 +

Après s'être implanté progressivement et méthodiquement sur dix couples produits et services industriels - marchés Outre Mer, notre Groupe recherche

un ingénieur d'affaires

à qui confier la responsabilité de l'ensemble des opérations de son créneau (promotion de complexes agro-industriels clefs en mains d'un montant inférieur à cent millions de francs) sur le marché des pays en voie de développement.

Ingénieur grande école (AGRO, ENSIAS ou similaire) âgé d'au moins 35 ans, il justifie en ce domaine de réelles réussites dans la recherche, la négociation, la coordination et la gestion financière d'affaires d'envergure équivalente, Outre-Mer.

Anglais nécessaire. Espagnol souhaité. Poste basé à PARIS. 110 jours de déplacement par an.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 651M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13bis rue Henri Monnier 75009 PARIS

CHEF USINE TRAITEMENT DE MINERAIS
125.000/135.000 F.F. — Compagnie Minière Afrique Equatoriale

Une Compagnie minière (effectif 4.000 personnes - C.A. 600 millions de francs) opérant en Afrique Equatoriale recherche son Chef Usine Traitement de Minerais. Sous l'autorité de l'Ingénieur de Production, il sera chargé de l'exploitation et de l'entretien mécanique et électrique de l'usine de traitement (4 millions de T/an) marchant en continu. Il sera responsable de la production, tant en volume qu'en qualité. Il dirigera, coordonnera et animera les activités de 150 personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, possédera une formation de technicien à dominante mécanique. Il aura acquis une expérience professionnelle d'au moins 10 ans, soit dans le traitement de minerais (Chef Laveur), soit dans une usine à un poste de commandement nécessitant des connaissances mécaniques et électriques (Chef d'entretien). L'expérience de la vie Outre-Mer serait appréciée.
Ecrire sous référence 108/M à :

GRH Conseils, 15, rue de l'Amiral-Roussin, 75015 PARIS.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

CASABLANCA

Groupe français implanté mondialement recherche pour sa filiale Maroc (Biens d'équipements industriels - 200 personnes - important investissement en cours)

CONTROLEUR DE GESTION

- Rattaché au D.G. Maroc et rapportant au contrôleur de groupe ;
- Responsable comptabilité, budgets, investissements, Trésorerie, informatique et administration générale.

Formation grande école + 3 ans min. audit excellent praticien comptabilité et gestion Autonomie et polyvalence indispensables.

Envoyer C.V. + prétentions s/réf. YMV 10 à :
COMPÉTENCES 66, rue de la République 69002 LYON
compétences

You are a Sales Representative

about 30 years old and would like to join our sales force in the Europe-Africa-Middle East Region. In this position you will assist our importers in marketing of JOHN DEERE agricultural equipment. Comprehensive training and on – the – job experience will be provided prior to assignment to a specific sales territory.
Sound education in business and/or engineering is a prerequisite for this position. Prior practical experience would be helpful.
You should be able to speak and to write French, Arabic, English and/or German.

DEERE & COMPANY is the world's largest producer of agricultural equipment with a wide range of employment opportunities supported by a full range of employee benefits.
Please send your application (curriculum vitae, photo) to our Personnel Dept. Att. Mrs. L. Willits

JOHN DEERE EXPORT
A DIVISION OF DEERE & COMPANY
P.O. BOX 603
6800 Mannheim, Germany

RAZEL

ENTREPRISE RAZEL FRÈRES
recherche
pour sa FILIALE ALGERIENNE

Directeur de Travaux

âge minimum 35 ans.
Expérience gros Génie-Civil.
AVANTAGES OFFERTS :
Emploi stable, adhésion aux organismes français de retraite complémentaire.
Ecrire avec CV et photo à ENTREPRISE RAZEL Christ de Saclay BP 109 - 91403 ORSAY Cedex

---

POUR IMPORTANT
CABINET D'ARCHITECTE à **ALGER**
recherchons
CONSEILLER HOTELIER
EXPERIMENTE EN ETUDES D'INSTALLAT D'EQUIPEM. HOTELIER.
REMUNERATION SUIVANT COMPETENCES.
LOGT ET VOIT. ASSURES
Ecr. No T 97.730 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons pour AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE
UN CHEF COMPTABLE
40 ans minimum.
Expérience de la fonction et connaissance de l'Afrique.
Statut cadre, contrat d'expatrié.
Env. C.V., photo et prétent sa réf. 6.380 à P. Lichau S.A. 10, rue de Louvois, 75063 PARIS, CEDEX 02 qui transm.

SOCIÉTÉ FOSTER WHEELER FRANÇAISE
recherche pour
Algérie
CONDUCTEURS DE TRAVAUX ET CHEFS DE CHANTIERS GÉNIE CIVIL

Ayant références dans constructions industrielles. Libres de suite.
Ecrire avec prétentions - Service Construction, 31, rue des Bourdonnais - PARIS (1er) ou téléphoner pour rendez-vous au 233-44-32.

هكذا من الأصل

مكبرة من الأصل

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

UN DES PLUS GRANDS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS
recherche

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour une de ses unités région SUD-EST

Ingénieur diplômé d'une des grandes écoles disposant d'un capital évident d'envergure personnelle et de compétences. Il devra situer son expérience professionnelle dans le domaine de l'industrie lourde ou de la sidérurgie.

Il lui sera confié la complète gestion d'une importante unité de production et l'animation de ses problèmes commerciaux au double échelon national et européen. Il devra de ce fait parler couramment l'anglais.

Outre un niveau de responsabilités correspondant à un *C.A. de 200MF*, il lui sera offert une ouverture de carrière ultérieure vers des fonctions d'état-major du Groupe.

Adr. dossier de candidature à n° 1150
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

PS Conseil

LA CHAMBRE DES METIERS DE L'AIN, crée le *poste de*

CHEF DU SERVICE ÉCONOMIQUE

Il coordonnera l'activité de 3 cadres chargés de la formation à la comptabilité et la gestion, de l'assistance technique et de l'animation économique. Il conseillera *les nouveaux artisans pour faciliter leur établissement* en les informant sur leurs obligations et leurs risques. *Il analysera et diffusera en permanence l'information* relative à la vie économique régionale dans le souci de la défense des intérêts généraux des artisans ou de leurs groupements. Ce poste, situé à Bourg-en-Bresse, doit motiver un candidat de 30 ans au moins, possédant une *solide formation générale* ainsi qu'une culture économique qu'il saura adapter au contexte *de la région et de ses interlocuteurs. Une expérience de* plusieurs années, si possible d'encadrement, acquise en entreprise et/ou dans l'administration est indispensable. Ses qualités de contact et son sens pédagogique lui permettront de s'affirmer dans son rôle de *conseiller et de formateur.*

Adresser C.V. sous réf. A/3416M en précisant votre niveau de rémunération à :

PS CONSEIL
9, rue Jacques Moyron, 69006 Lyon
Discrétion assurée.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recherche
POUR SON AGENCE RÉGIONALE DE LILLE

UN PHARMACIEN

POSTE D'AVENIR REQUÉRANT

Dynamisme - Goût de la vente - Esprit d'initiative
Qualité de gestionnaire.
Faculté de s'intégrer dans une équipe déjà constituée.
Expérience professionnelle antérieure non indisp
Formation assurée par l'entreprise.
Ce poste nécessite des déplacements fréquents sur le secteur - Voiture fournie.

Adresser C.V., photo et prétentions annonce n° PH 21.772
PUBLICITÉ LAROCHE
15, place de Villiers - 93100 Montreuil
qui transmettra.

---

groupe ancienne mutuelle

crée au sein de son établissement de ROUEN (600 personnes) un poste

adjoint(e) au chef du service du personnel

Il (elle) prend en charge les recrutements internes et externes, la *gestion* des carrières, *ainsi que* des études ponctuelles à la demande.

De formation supérieure, il (elle) a au minimum 35 ans et justifie d'une expérience de cadre en entreprise acquise dans des fonctions commerciales, techniques ou personnel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 650 M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS.

Le développement de notre activité nous conduit à la conception et à la mise en place de nouveaux systèmes informatiques.

Pour renforcer nos équipes existantes, nous recherchons des

INGENIEURS EN ORGANISATION

Les candidats devront avoir :

- une formation supérieure (du type grande école d'Ingénieurs)
- une expérience de 3 à 5 ans dans la conduite de projets informatiques, de préférence en milieu bancaire
- une réelle aptitude à l'encadrement d'équipe et une personnalité affirmée.

Le lieu de travail est à Bourges, mais de fréquents déplacements à Paris sont envisagés.

Adressez c.v. manuscrit, photo et prétentions à

BANQUE HERVET Direction du Personnel,
127, av. Charles-de-Gaulle, B.P. 154,
92201 Neuilly-sur-Seine.

Plain Champs

---

directeur

Société française, vente de produits de grande consommation. C. A. 100 millions, effectif 250 personnes réparties *dans plusieurs magasins de vente au détail*, situés dans toutes les grandes villes de France, recherche

DIRECTEUR
d'une Chaine de magasins

Le poste: dépendant du Directeur du Marketing, secondé par des cadres de valeur, il sera responsable de l'implantation et surtout du développement des magasins, de la gestion de l'ensemble du personnel, des stocks, et des liaisons avec les différents services de *la Société (fabrication, expéditions, informatique, comptabilité).*

l'Homme: âgé de 35 ans minimum, il aura une formation supérieure ou un savoir équivalent, *ainsi que plusieurs* années d'expérience comme Directeur ou Adjoint d'une chaîne de magasins ou de restaurants, d'une grande *surface ou équivalent.*

Lieu de travail : région Lilloise avec fréquents déplacements.

Rémunération : 120 000 F à débattre.

Le consultant qui traite ce recrutement garantit une discrétion totale aux candidats.

Envoyez C.V., photo, salaire actuel sous réf. 8600-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Importante Société spécialisée dans la fabrication et la pose de

MENUISERIE ALUMINIUM

recherche pour son siège social (région proche DIJON)

RESPONSABLE TRAVAUX

MISSION :
Sous la direction des études et dans le cadre de chantiers importants à caractères techniques, le candidat retenu aura pour mission :

- *l'organisation et le planning des chantiers ;*
- *la responsabilité des poseurs et de la sous-traitance ;*
- *la gestion et les résultats des travaux.*

FORMATION :
C'est un conducteur de travaux (ou assimilé) ayant une pratique confirmée du poste dans une industrie similaire.

Poste à pourvoir immédiatement. Prévoir des déplacements de courte durée et fréquents.

Prière adresser C.V. manuscrite et prét. à n° 8.544.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

ORGANISME D'AMÉNAGEMENT
D'UN GROUPE NATIONAL PARA-PUBLIC
recrute
pour le lancement d'une Agence
EN PROVENCE - COTE D'AZUR

1 SPÉCIALISTE DE HAUT NIVEAU E.M. :
AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL (Réf. A.1)
URBANISME ET PLANIFICATION (Réf. A.2)
ANIMATION URBAINE (Réf. A.3)
TECHNIQUE D'ENTRETIEN ET RESTAURATION DE L'HABITAT (Réf. A.4).

Ces postes *conviendront* à des candidats très expérimentés. Possibilité d'évolution vers des responsabilités au sein du groupe.

Adr. candidatures, n° T 97.966 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIETE LEADER DANS LOCATION DE VEHICULES INDUSTRIELS
Recherche pour
NANCY ET REGION RHONE-ALPES

DIRECTEURS DE SUCCURSALE

chargés de diriger une unité importante et assurant *l'ensemble des FONCTIONS DE DIRECTION* ET D'ANIMATION (COMMERCIALES, TECHNIQUES, GESTION) au sein d'une société pratiquant la décentralisation des responsabilités.

Ces postes *ne peuvent convenir* qu'à des cadres confirmés et ayant une expérience réelle de Direction et d'Animation et le goût du commandement.

Adresser C.V. + photo ± prétentions sous référ. *LO 45* à : *FRAIKIN S.A.*,
191, avenue Charles-de-Gaulles, 92200 NEUILLY.

GROUPE ALIMENTAIRE MULTINATIONAL
RECHERCHE
POUR SA FILIALE FRANÇAISE EN PLEINE EXPANSION :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

La fonction consiste à diriger le service comptable, établir les comptes de résultats mensuels, les bilans quadrimestriels, les *prévisions* et situation de Trésorerie, assurer les déclarations fiscales et sociales.

Ce poste conviendrait à un candidat d'au moins 30 ans ayant une bonne *formation*, une *expérience* dans une fonction similaire serait souhaitée.
Lieu de travail : Seine-Maritime.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à :
JD/206, S.N.P.-HAVAS (B.P. 907) 76002 Rouen Cedex

Puissant Groupe industriel Multi-National
recherche pour sa filiale en Normandie
(Fabrications Pièces détachées automobiles)

DIRECTEUR FABRICATION

- Responsable Méthodes, Qualité, Etudes des coûts
- Age: 30 ans minimum - Formation A & M ou équivalent
- Expérience: *Bureaux d'Etudes, Fabrication Mécanique* (si possible usinage aluminium industrie automobile) Contrôle Qualité, Gestion
- Conditions: *langue anglaise indispensable*, Lieu de travail: petit bourg très agréable.

Situation très rémunératrice offrant un développement de carrière très intéressant.

Adresser lettre manuscrite + C.V. , sous réf.71050A

ORES S.E.C.E. 11, Allée de Robertsau 67000-STRASBOURG

---

responsable "information" 75.000 +

Le Directeur Administratif d'une Société Nantaise importante recrute un adjoint direct : RESPONSABLE "INFORMATION"

- *Chargé de la mise en place des programmes IBM 3-XII en liaison avec l'analyste et les services utilisateurs dans l'Entreprise.*
- *Il surveillera la rentabilité des méthodes administratives et innovera si nécessaire.*
- *La comptabilité analytique et les prix de revient relèveront également de sa compétence.*

De bonnes connaissances en informatique, statistique et comptabilité sont indispensables et exigent des références précises.

Adresser lettre + C.V. + photo à M. BLIN, garant d'une discrétion absolue, sous réf. AI

Centre P.S.I. *9, rue Lafayette 44000 Nantes*

---

emplois internationaux

AFRIQUE DE L'OUEST

Société sucrière
en très forte croissance
recherche

DIRECTEUR D'USINE

Ce poste de haute responsabilité couvre la sucrerie, la raffinerie, l'agglomèrerie, avec 450 personnes, et une capacité de 5000 T./jour.

L'expérience d'une direction d'usine *sucrière est exigée.*

Statut et avantages de cadre expatrié.

Prière d'adresser s/No 635, CV complet, avec références, photo, et salaire actuel

Premiers contacts à Paris

Recrutement conduit par le CEIP 56270 PLOEMEUR

BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES
recherche pour
L'ARABIE SAOUDITE

SPÉCIALISTE CONFIRMÉ

dans les problèmes d'exploitation et de taille des marbres-granites

Niveau ingénieur ALES ou *DOUAI* ou ARTS ET METIERS ou équivalent nécess. pour rôle conseils auprès Autorités.

ANGLAIS INDISPENSABLE

Faire offre avec C.V. au Serv. du Personnel BRGM B.P. 6009, 45018 ORLEANS CEDEX.

SOCIETE AFRICAINE D'ETUDES MAROC

dans le cadre de son expansion
Recrute
pour son Siège de CASABLANCA
et son Agence de RABAT

JEUNES INGENIEURS
DIPLOMES GRANDES ECOLES
(2 à 5 ans d'expérience)

a/ Hydraulique urbaine
b/ Génie civil

Une expérience des problèmes d'équipements électriques d'installations industrielles (pour les postes d'Ingénieurs Hydraulique) et de travaux hydrauliques (pour les postes d'Ingénieurs Génie Civil) serait vivement appréciée

Les candidats intéressés peuvent faire parvenir leurs CV et prétentions à

SAEM 20 Boulevard Rochidi CASABLANCA

HOTELLERIE — LIBREVILLE

Chaîne Hôtelière Internationale de très grand standing développant son implantation Africaine rech. pour son nouvel établissement Gabonais

UN CHEF DE PERSONNEL

Le candidat retenu, d'âge et de nationalité *indifférents*, aura obligatoirement déjà acquis une expérience de la fonction personnel, si possible *en Afrique ou dans* un environnement Outre-Mer. Il aura de préférence une très bonne connaissance de l'anglais.

Responsable auprès de la Direction de l'Hôtel, il assurera l'ensemble des responsabilités de recrutement et de gestion administrative et humaine du personnel (environ 500 personnes), ainsi que les relations avec les diverses Administrations locales. Bonnes perspectives dans un environnement international et dynamique. *Conditions* habituelles « expatriés » + 2 mois de congés + importants avantages en nature.

Ecrire avec curric. vitae sous référence CPM/RB à TAS, 77, *rue La Boétie*, 75008 PARIS.

DIRECTEUR DES VENTES

ANGLETERRE ET IRLANDE

pour des produits se vendant dans

L'AGRICULTURE

Ce collaborateur devra parler parfaitement l'anglais et bénéficiera d'une formation de quelques mois auprès de nos services commerciaux français.

Ecrire à n° 8.669.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE
recherche
POUR L'ÉCOLE INTERNATION. DE BORDEAUX
A TALENCE

2 RESPONSABLES DE FORMATION

capables d'organiser et d'encadrer des programmes de perfectionnement pour une *CLIENTELE INTERNATIONALE.*

Formation d'AGRO-ECONOMISTE ou d'INGENIEUR POLYTECHNICIEN *REQUISE.*
EXPERIENCE dans la planification sociale.
CONNAISSANCES des problèmes de développement.
Attitude prospective.
Sens de la gestion.

Nationalité d'un pays francophone.
Membre de l'A.C.C.T.
Adr. C.V. à A.C.C.T., 13, av. de Messine, Paris (8e).

INGENIEUR D'AFFAIRES
(HAUTE SAVOIE)

La Société (C.A.5M) est spécialisée dans la fabrication et la vente d'un matériel performant de contrôle dimensionnel. Le poste offert, à la fois technique et commercial, *convient à un ingénieur diplômé de plus de 28 ans*, ayant une expérience de contrôle dimensionnel.
La connaissance de l'allemand est indispensable.
Rémunération 80.000 F +.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature *sur demande*. Réf. 820M.

SOCIETE DE DISTRIBUTION
recherche
POUR REGION RHONE ALPES

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le candidat devra avoir :

- Une bonne connaissance de la comptabilité ;
- Une expérience en organisation (conception, mise en place et contrôle) ;
- Une aptitude à gérer une trésorerie importante ;
- Une bonne connaissance de la législation fiscale et sociale.

Expérience de 10 à 15 années serait appréciée.

Env. C.V., photo, références et prétent. à HAVAS, 81, rue de la République - 69002 LYON, réf. 8541.

USINE MOULINEX
SAINT-LO

recherche pour son BUREAU D'ETUDES

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Minimum trois ans d'expérience dans l'application des composants électroniques

pour études et lancement de dispositifs électroniques adaptés à ses produits.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 3.643 à :

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

RANK XEROX

Continue son développement et recherche :

des commerciaux dynamiques et ambitieux

RÉF. V. 17
pour diffuser la gamme de ses copieurs-duplicateurs.

Vous voulez :
- travailler dans une équipe jeune,
- être responsable, gestionnaire de votre activité sur le terrain, tout en bénéficiant d'une assistance technique et d'un appui publicitaire permanent.
- avoir une rémunération proportionnelle à vos résultats.

Vous devez être un vendeur qui a fait ses preuves ou un jeune diplômé prêt à les faire.

Nous garantissons :
- une solide formation (5 semaines de stage rémunérées).
- espérance de gains moyens : 6.000 F (dont fixe de 2.527 F + variable + frais professionnels) + 13ème mois + participation aux fruits de l'expansion.
- des possibilités d'évolution.

Des postes sont à pourvoir à : PARIS et sa banlieue et les villes suivantes : AMIENS, BEAUVAIS, BORDEAUX, BOURGES, CHATEAUROUX, DUNKERQUE, LILLE, MARSEILLE, NANCY, ORLÉANS, POITIERS, TOURS et dans les ARDENNES

un gestionnaire de systèmes informatiques

RÉF. C.7
pour assurer et coordonner au sein d'un des services utilisateurs :
- la définition des problèmes administratifs
- la proposition de systèmes et d'études économiques,
- le planning,
- le suivi et contrôle des travaux informatiques,
- les procédures utilisateurs et leur mise en place.

Le candidat (homme ou femme) recherché aura :
- une formation supérieure,
- une expérience de 3 à 5 ans dans l'analyse, l'organisation et la programmation de grands systèmes informatiques,
- une connaissance des travaux administratifs de la gestion commerciale.
- Anglais nécessaire.

Lieu de travail AULNAY SOUS BOIS.

Merci de faire parvenir votre candidature avec C.V., en indiquant la référence correspondante (et en précisant l'affectation désirée pour les postes commerciaux) à Catherine RAFFIT

RANK XEROX — Service recrutement, B.P. 63, 93602 AULNAY sous BOIS Cédex

---

ENTREPRISE PARISIENNE disposant d'une technicité certaine en pleine expans. rech.

UNE OU UN CANDIDAT

Age indiff. Sans technicité partic. pouvant, par sa forte personnalité, créer et développ. des contacts commerciaux aux niveaux les meilleurs. Tél. ou écr. INGESPAR 1 r. Lemercier 75017 PARIS. - Tél. : 293-42-93.

INGÉNIEURS
mécanique, électricité, régulation, tuyauterie, 3-5 ans expér. chant. pétroch. pour France et Etranger
Gestion 2000, 878-73-04.

SOCIÉTÉ YORK
RECRUTE POUR PARIS

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
DIPLOMES GRANDES ECOLES
Libérés O.M.
parlant anglais, 3 mois de formation aux U.S.A. Situation d'avenir.

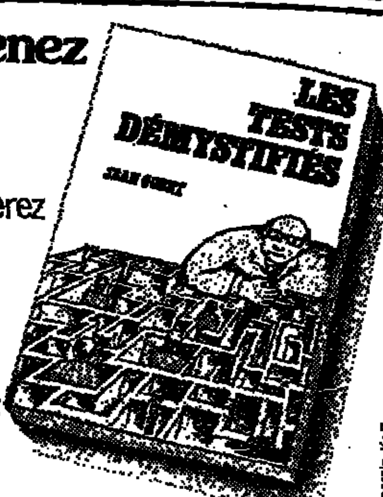
Adr. lettre man. et C.V. très compl. s/réf. 904 à CAMPBELL, B.P. 57, 75824 Paris Cedex 17.

Pour réussir les tests, apprenez ce qu'ils vous cachent.

Découvrez les pièges que vous tendent les inoffensifs tests des triangles, des taches d'encre, des séries de chiffres... Entrainez-vous, et vous affronterez sereinement psychologues et cabinets de sélection.

Un manuel pratique pour comprendre, analyser, utiliser les tests.

33 F



AUBIER

Synergie, K&E

LE RESPONSABLE INFORMATIQUE
d'un important laboratoire pharmaceutique international (grande banlieue ouest de Paris)
CHERCHE SON DAUPHIN.

Il dispose d'une équipe d'une dizaine de personnes et d'un IBM 3-15 orienté télétraitement. L'objectif est de développer, en liaison avec le siège à Paris, la nouvelle génération d'applications financières et comptables.

C'est, de préférence, un ESCP ou équivalent, âgé de 30 ans minimum, ayant acquis l'expérience de la mise en œuvre d'un gros **système-3.** Sa maîtrise de l'anglais doit lui permettre d'intensifier le dialogue avec les informaticiens du groupe.

Ecrire à J. THILY ss réf. 3151 LM.
Carrières de l'Informatique.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

RICHARDS-ZEGER

montres métaux précieux, leader sur son marché cherche pour la France

UN CHEF DES VENTES

ayant connaissance des marchés de produits de luxe

S'adresser à EDOUARD RICHARDS S.A.
52, rue Lafayette - 75009 Paris. Tél. 770-46-41.

Ford

Ford France voudrait intégrer à son Département Pièces de rechange et Accessoires (au siège) le Chef de Service

ÉTUDES DE MARCHÉ DÉTERMINATION DES PRIX

La finalité de sa fonction est de définir, par l'analyse du marché, les conditions générales de commercialisation (politique de prix et de remises) des pièces Ford et Motorcraft distribuées par les réseaux Ford et Indépendants (grossistes, centrales d'achats...).

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur, ayant 28 ans minimum, capable d'assumer le double aspect financier et commercial de cette activité.
L'expérience de ce marché spécifique (pièces de rechange et accessoires automobile) et la pratique de l'anglais sont indispensables.

Si vous préparez la gestion prévisionnelle de votre carrière, Ford prévoit pour vous une évolution dans la société :
dans un premier temps, la Promotion des Ventes et la Publicité ;
dans une étape ultérieure, une Direction du Marketing.

Adresser c.v. à Ford France S.A., Direction du Personnel, 344, av. Napoléon-Bonaparte, 92504 Rueil-Malmaison.

---

emplois régionaux

Importante Société Française de renommée internationale
recherche dans le cadre du développement de ses activités et de ses chantiers
d'ALSACE, NORMANDIE, MEDITERRANEE ET D'EXPORTATION

INGÉNIEURS ET AGENTS TECHNIQUES

CONFIRMES dans les SPECIALITES SUIVANTES :
- Instrumentation et régulation automatique ;
- Analyses industrielles ;
- Automatismes.

Langue anglaise souhaitée.

Pour un premier contact, adressez C.V. détaillé et prétentions salaire à n° 8.656.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Important fabricant et installateur de réseaux de télécommunications recherche :

INGÉNIEUR - 30 ans environ

POUR :
Etudes de prix, organisation, engineering et gestion de la partie génie civil de ses travaux en France et outre-mer.
Base : Lyon. Fréquentes missions courte durée. Diplôme ingénieur T.P. ou électricité, anglais obligatoire. Expérience chantiers et outre-mer souhaitée.

Adresser C.V. et photo à n° 8289, « le Monde » Pub, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e

---

IMPTE STÉ MULTINATIONALE
Fabriquant du matériel d'équipement industriel de haute technicité,
recherche dans le cadre de son expansion

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

DIPLOMES GRANDES ECOLES

Pour postes technico-commerciaux basés dans la Métropole Nord.
Formation assurée et larges possibilités d'avenir au sein du groupe.

Adr. C.V. manuscrit très complet ss la réf. 838 à : CAMPBELL, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17, qui tr.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU DOUBS
recherche

UN ASSISTANT
en gestion industrielle

Il aura pour mission de participer, dans le cadre de son service de promotion des entreprises, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme d'aide aux entreprises industrielles du département à majorité P.M.I.

De formation supérieure, il devra posséder une expérience concrète dans le domaine industriel et avoir si possible exercé 2 ou 3 années dans un cabinet de conseil de gestion.

Envoyer lettre manuscrite de candidature, C.V., photo et prétentions à Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs, 7, rue Charles-Nodier - 25042 BESANÇON Cédex.

PRODUCTEUR MATERIEL D'EQUIPEMENT INDUSTRIEL REPUTE
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Ingénieur Grande Ecole, 35 ans minimum

L'étendue des responsabilités offertes exige :
- L'expérience du marché industriel France et export (anglais courant + allemand).
- Une personnalité de chef confirmée (avoir dirigé des réseaux commerciaux et du personnel d'entreprise).

Résidence Lille nécessaire

Les candidatures seront examinées confidentiellement par Mme POITEVIN sous réf. 17.015.

cm consultant
91, bd Carnot
59420 MOUVAUX

Recherch. Directeur, Technicien, Etablissement Socio-Educatif. Expér. Gestion et Animation. 25-35 ans. - Env. C.V. et photo, C.R.A.D., B.P. 133, 61203 ARGENTAN.

SAUNIER - EAU et environnement - S.A.R.L. 16, av. du Gros-Malhon, 35000 RENNES - recherche :
- Technicien B.T.S. ou équival., exp. trait. eaux, enau., poll.
- Ingénieur bureau d'études, 5 a. exp. V.R.D. Assain., trait. eaux.
- Ingénieur chargé des études envir. et traitement eaux.

Env. C.V. + photo + prétent.

Nous sommes une Sté (30 ans) de produits d'emballages à vocation régionale jusqu'à ce jour, fortement implantée dans le Sud-Ouest. Notre force de vente vient d'être renforcée. Notre objectif : X 2 le C.A.
Nous recherchons
Un DIRECTEUR Commercial capable de prendre en main, de suivre et d'animer nos réseaux de ventes, capable d'assurer le respect des objectifs, vous êtes dynamique, volontaire, ambitieux ; vous avez des notions de gestion. Faites-vous connaître avec C.V. et photo.
(Haut niveau de salaire.)
Ecr. : J'Annonce, 1391, BP 1547, 31003 TOULOUSE.

C.E.T.E. de Bordeaux (Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement) recherche pour son activité ouvrages d'Art, Ingénieur d'études en Béton armé et Béton précontraint (ETP, INSA...), diplômé CHEBAP. Expérience : 2 ans de Bureau d'Etude Génie Civil souhaitable. Libre de suite 25/30 a. Ecr. avec C.V. et photo, à n° 8.279, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Le Maire d'Angoulême (Charente)
recrute par voie de concours sur titres et sur épreuves, un Directeur pour l'Ecole régionale des Beaux-Arts d'Angoulême.
Echelle indiciaire : 420-825.
Traitem. net mensuel de début : 3.175 F ; de fin de carrière : 5.975 F. Les demandes de renseignements devront être adressées à M. le Maire d'Angoulême, Service du Personnel.

Les dossiers de candidat. seront à faire parvenir à ce même service avant le 21 février 1977, dernier délai.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
233-44-21

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
filiale d'un groupe multinational
recherche URGENT pour
BOULOGNE sur SEINE (200 m Porte de Saint-Cloud)

adjoint à chef comptable

- 28 ans minimum,
- de formation solide, DECS, ou équivalente exigée, il sera rattaché directement au Chef Comptable et devra avoir une expérience confirmée par plusieurs années de pratique de la Comptabilité Générale (clients, fournisseurs, trésorerie) et de la Comptabilité Analytique (mise en place, développement, suivi et contrôle).
- il s'agit d'un poste de responsabilités demandant entregent et autorité.
- la connaissance de l'informatique et de l'anglais serait appréciée.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 727-M.
Réponse et discrétion assurées.

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

Storage Technology Corporation S.A.
Premier constructeur indépendant de périphériques de haute performance, déjà solidement implanté en France recherche :

DES INGENIEURS COMMERCIAUX

pour pénétrer de nouveaux marchés et promouvoir de nouveaux produits.
Une expérience de la vente de matériels informatiques est indispensable.

Clientèle : Paris + quelques déplacements Province.

Rémunération élevée à la mesure des résultats

Envoyer C.V. 5 allée du Bourbonnais - 78310 MAUREPAS.

ETPM

LEADER EUROPÉEN DE L'OFFSHORE PÉTROLIER
C.A. 1976 : 1,5 Milliard F.F.
Oscar à l'exportation

Nous recherchons pour PARIS un :

JEUNE FISCALISTE INTERNATIONAL

La fonction :
Sous la responsabilité du chef du Département Juridique et Fiscal, vous participerez à la définition de notre politique fiscale.
Vous étudierez la réglementation fiscale dans les pays où nous travaillons actuellement (Moyen-Orient, Afrique, G.B., Norvège) ainsi que dans les nombreux pays où nous envisageons de nous implanter.
Vous serez responsable d'organiser, de gérer et de contrôler l'application de la politique fiscale en collaboration avec les Services Juridique, Financier, Comptable et avec nos succursales et filiales situées à l'Étranger.
Le poste doit évoluer rapidement vers la création d'un service fiscal.

Votre profil :
Votre formation supérieure juridique et fiscale (au minimum la licence en droit privé) est complétée par une solide formation économique et comptable (D.E.C.S.).
Vous avez acquis, de préférence en entreprise, au moins 2 à 3 années d'expérience en fiscalité internationale. Vous parlez et écrivez couramment l'Anglais. Le goût des contacts et des voyages vous motive.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 5163 à
P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois
75063 Paris cedex 02 - qui transmettra

LABORATOIRE D'ETUDE ET D'APPLICATION situé dans la grande banlieue parisienne recherche

UN AGENT TECHNIQUE
DUT mesures physiques ou équivalent, pour effectuer des travaux dans le domaine du contrôle non destructif (contrôle qualité).
Connaissances plus approfondies en optique, électricité et électronique appréciées.

Adr. C.V., photo et prétentions, n° 95.060 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son siège social (métro Pont-de-Levallois)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Niveau d'études BTS
Ayant au moins 2 ans d'expérience en programmation et essais sur mini-calculateurs ou mini-processeurs dans des applications en temps réel industriel.

Env. C.V. et prét. à 94.544, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Poste immédiat de

COMPTABLE TRÈS QUALIFIÉ (E)

pour MALAKOFF
Tél. pour rendez-vous : 735-96-50

Société internat. Engineering
LA DÉFENSE
recherche
INGÉNIEURS
MECANIQUE - STRUCTURE
DEBUTANTS ou CONFIRMES
pr calcul dynamique des structures et étude tuyauterie.

Ecr. No T 97.855 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

offres d'emploi

CREUSOT-LOIRE
DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES
recherche :

JEUNE DIPLOME

Sciences Po - Sciences Eco - Essec - Licence Droit...

Dans le cadre de la politique [illegible] de la société, il aura pour mission :
- le suivi de l'évolution des rémunérations
- des activités d'Audit dans ce domaine
- la détermination des primes, frais et indemnités de déplacement en France et à l'Etranger
- la gestion du 1 % à la construction
- des études statistiques diverses.

Il pourra également être chargé d'assister les établissements en législation sociale.

Une expérience de la fonction Personnel en milieu industriel et de bonnes connaissances en droit social serait appréciées.

Poste à pourvoir à Paris.

Ecrire avec C.V.
CREUSOT-LOIRE
Sce Recrutement des Cadres
15, rue Pasquier
75383 PARIS CEDEX 08

Société

PUBLICITÉ ET ÉDITION
recherche

Cadre Commercial

POUR EXTENSION DE SON RÉSEAU COMMERCIAL, PARIS ET RÉGION PARISIENNE

Fonctions :
En étroite liaison avec le Directeur Général, il participe à la définition des objectifs et il est responsable de la prospection de marchés nouveaux, dont il assure le suivi.

Qualifications requises :
- 28 ans minimum ;
- Une sérieuse expérience de la négociation et des contacts à haut niveau ;
- Une bonne connaissance de la fabrication.

Envoyer CV manuscrit avec photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE - 564.255 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

UNE GRANDE BANQUE NATIONALE
recherche

JURISTE

Le candidat devra :
- Être diplômé d'études supérieures ou licencié en droit privé.
- Avoir une formation juridique de base solide et diversifiée, assise sur une expérience de 5 à 7 ans de la vie des affaires, y compris dans le domaine international.
- Posséder une aptitude à des négociations de haut niveau.
- Parler et écrire parfaitement l'anglais.

Il lui sera proposé :
- De participer à la solution de problèmes juridiques divers et complexes, dans le cadre d'un service en pleine évolution, le poste impliquant, outre la mise au point des dossiers, des relations avec les Directions de l'établissement, et avec les Responsables d'entreprises.
- Une rémunération en fonction de l'expérience acquise, et une situation stable.

Écrire avec C.V. et prétentions sous n° 90632 B
BLEU PUBLICITÉ 17, rue Lebel 94300 Vincennes

Institution de retraites complémentaires recherche d'urgence pour banlieue NORD

CHEF DE SERVICE

Les candidats devront justifier d'une expérience professionnelle en matière de Retraites leur permettant d'assurer rapidement l'encadrement du service Participants (retraités et actifs) de l'Institution.

Adr. C.V. avec photo et prétentions à A.P.C., 1, av. du 8-Mai-1945, 95202 SARCELLES CEDEX

INGÉNIEUR COMMERC[illegible]

La personne recherchée devra être capable, par sa forte personnalité, son expérience et par sa profonde connaissance du milieu industriel, de créer et de développer une entreprise sur le plan [illegible]
- D'équipements industriels divers ;
- D'engineering industriel ;
- De know-how de fabrication ;

en vue d'être livré en Allemagne ou directement outre-mer.

La personne collaborera étroitement avec la maison mère [illegible] et devra maîtriser donc la langue allemande ou [illegible] anglaise. Son domicile sera à Paris.

Veuillez avoir l'obligeance de nous écrire sous le chiffre [illegible] PRESSE GmbH, Rothenauplatz 1 a, D-6000 Frankfurt, qui [illegible]
Vous aurez une réponse dans très peu de temps.

هكذا من الأصل

مكبرة من الأصل

offres d'emploi

CREUSOT-LOIRE

DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES
recherche :

JEUNE DIPLOME

Sciences Po - Sciences Eco - Essec - Licence Droit...

Dans le cadre de la politique salariale de la société, il aura pour mission :
- le suivi de l'évolution des rémunérations
- des activités d'Audit dans ce domaine
- la détermination des primes, frais et indemnités de déplacement en France et à l'Etranger
- la gestion du 1% à la construction
- des études statistiques diverses.

Il pourra également être chargé d'assister les établissements en législation sociale.

Une expérience de la fonction Personnel en milieu industriel et de bonnes connaissances en droit social serait appréciées.

Poste à pourvoir à Paris.

Ecrire avec C.V.
CREUSOT-LOIRE
Sce Recrutement des Cadres
15, rue Pasquier
75383 PARIS CEDEX 08



Société

PUBLICITÉ ET ÉDITION

recherche

Cadre Commercial

POUR EXTENSION DE SON RÉSEAU COMMERCIAL, PARIS ET RÉGION PARISIENNE

Fonctions :

En étroite liaison avec le Directeur Général, il participe à la définition des objectifs et il est responsable de la prospection de marchés nouveaux, dont il assure le suivi.

Qualifications requises :
- 28 ans minimum ;
- Une sérieuse expérience de la négociation et des contacts à haut niveau ;
- *Une bonne connaissance de la fabrication.*

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prétentions à REGIE-PRESSE - 564.758 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

UNE GRANDE BANQUE NATIONALE

recherche

JURISTE

Le candidat devra :
- *Être diplômé d'études supérieures* ou licencié en droit privé.
- Avoir une formation juridique de base solide et diversifiée, assise sur une expérience, de 5 à 7 ans de la vie des affaires, y compris *dans le domaine* international.
- Posséder une aptitude à des négociations de haut niveau.
- Parler et écrire parfaitement l'anglais.

Il lui sera proposé :
- De participer à la solution de problèmes juridiques divers et complexes, dans le cadre d'un service en pleine *évolution*, le poste impliquant, outre la mise au point des dossiers, des relations avec les Directions de l'établissement, et avec les Responsables d'entreprises.
- Une rémunération *en fonction de* l'expérience acquise, et une situation stable.

Écrire avec C.V. et prétentions sous n° 90632 B
BLEU PUBLICITÉ 17, rue Lebel 94300 Vincennes

Institution de retraites complémentaires recherche d'urgence pour banlieue NORD

CHEF DE SERVICE

Les candidats devront justifier d'une expérience professionnelle en matière de Retraites leur permettant d'assurer *rapidement* l'encadrement du service Participants (retraités et actifs) de l'institution.

Adr. C.V. avec photo et prétentions à : A.P.C., 2, av. du 8-Mai-1945, 95202 SARCELLES CEDEX

ingénieurs d'application

Notre entreprise est de taille à vous assurer une brillante carrière et vous permettre d'affirmer votre personnalité.

Nous sommes difficiles parce que nous réussissons.

Nous voulons engager 5 candidats de grande qualité. Ces jeunes cadres seront dégagés des O.M., débutants ou possédant 2 à 3 *années d'expérience* professionnelle.

Ils doivent avoir une très *solide formation d'Ingénieur. Ils deviendront négociateurs* à haut niveau dans un domaine à technologie avancée et en plein essor.

Ces Ingénieurs auront l'initiative des contacts commerciaux ainsi qu'une activité dynamique et créatrice.

Formation : 9 mois

Les dossiers de candidature seront examinés avec rapidité. Ils comporteront une lettre manuscrite avec c.v. détaillé, *une photo récente et, si possible, un* numéro de téléphone avec heures d'appel.

Ils seront envoyés sous référence M. à Jeannine GARCIA, Havas Contact, 156, bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT



DESSINATEUR

spécialiste dans l'élaboration des circuits imprimés (implantation et dossier de fabrication à partir de schémas électroniques)

SOUS-INGENIEUR ou INGENIEUR

pour travaux d'études dans le domaine de la technologie du circuit imprimé et du câblage (élaboration de spécification, liaison avec filiales européennes, connaissance de la commutation électronique...).

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence No 02 à COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES - Service du Personnel 251, rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15.

GFC

VOUS PROPOSE LES OPPORTUNITES SUIVANTES EN PAGE INTERIEURE DE CE MEME JOURNAL

- DIRECTEUR EXPORT MATERIEL MILITAIRE
- CHEF DE PRODUITS Grande Consommation
- DIRECTEUR VENTE et MARKETING. Fournitures pour la Construction.
- JEUNE DIRECTEUR RELATIONS HUMAINES
- INGENIEUR COMMERCIAL CONFIRME Thermique Industrielle.
- RESPONSABLE DU SUIVI DES REMUNERATION 15.000 personnes.

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE
proche Banlieue Nord
recherche

jeune expert comptable

particulièrement au fait des problèmes de Droit des Sociétés, de Fiscalité et ayant acquis une expérience en Cabinet de 2 à 3 ans.
Il sera chargé d'études comptables, juridiques et fiscales *pour le compte du Directeur Financier de la Société dont il dépendra directement.*
Anglais apprécié.
Adresser CV détaillé manuscrit avec photo et prétentions s/réf 5411 à

31, Bd BONNE NOUVELLE
75002 PARIS qui transmettra

nicholas angell

La filiale française appartenant à un puissant groupe multinational, spécialisé dans la construction de biens d'équipement (mécanique) en pleine expansion, recherche un

CONTROLLER

PME Paris-Ouest **Environ 85.000 F**
Responsable financier sous l'autorité directe du Directeur Général, il supervisera une équipe de 5 personnes et prendra en charge tous les aspects financiers et comptables. Il sera chargé de la préparation des états financiers, des relations bancaires, et du contrôle budgétaire. Il aura à *mettre en place les systèmes* comptables adaptés à la rapide croissance de la société.

Le candidat devra posséder : • une bonne formation comptable, niveau DECS • une expérience d'au moins 3 ans acquise dans une *société, de préférence anglo-saxonne* • une capacité prouvée à diriger une équipe • une bonne connaissance de la *langue* anglaise.

Ce poste offre de réelles perspectives de carrière pour un candidat de valeur, *jeune et dynamique.* Envoyez votre CV avec lettre manuscrite en indiquant votre salaire annuel sous référence 77201 à NICHOLAS ANGELL 149, rue St-Honoré 75001 PARIS

conseil en recrutement financier

HYDRAULIQUE B.G.

Société industrielle française
filiale d'un groupe international
recherche

1) Pour son siège de Rueil-Malmaison :

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

Hydraulicien ou mécanicien de formation technique supérieure, ayant l'expérience de l'animation des services de vente à l'industrie.
Il aura la responsabilité de nos réseaux et gérera tous nos services commerciaux.

2) Pour son usine de Sault-lès-Rethel (Ardennes) :

UN INGÉNIEUR MÉTHODES

confirmé - 30 ans minimum

Diplômé ou possédant, par la pratique, des compétences équivalentes et ayant plusieurs années d'expérience de la fonction dans le domaine des fabrications mécaniques et de l'usinage.
Il aura la charge de créer la fonction Méthodes dans l'usine, dans le cadre d'une modernisation de ses techniques et de ses équipements de production.

Envoyez C.V. et prétentions à HYDRAULIQUE B.G., 23, rue du Général-Noël, 92500 Rueil-Malmaison. Tél. : 749-10-89. Mme DECOMBREDET.

IMPORTANTE SOCIETE
A SUCCURSALES *MULTIPLES*
QUARTIER CHAMPS ELYSEES
recherche

CHEF COMPTABLE

DECS ou équivalent

Expérience confirmée en comptabilité générale de plusieurs années, 30 ans minimum, chargé d'animer une équipe de 10 personnes.
Expérience *informatique* et bonne connaissance des problèmes bancaires et fiscaux exigés.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo, et prétentions sous réf. 14.074 à

s.n.p.m 186, av. Ch.-de-Gaulle 92522 NEUILLY

CREUSOT-LOIRE

recherche pour
VENTE ROTATIVES OFFSET

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Il sera chargé de visiter régulièrement la *clientèle française.*

Le candidat retenu aura :
- la pratique des techniques et matériels d'imprimerie
- une bonne connaissance des milieux de l'imprimerie
- une expérience des négociations à un niveau élevé.

Le poste est basé à Paris et implique de nombreux déplacements.

Ecrire avec C.V.
CREUSOT-LOIRE
Sce Recrutement des Cadres
15, rue Pasquier
75383 PARIS Cedex 08



Filiale industrielle d'un des premiers groupes mondiaux d'emballage et de conditionnement *(C.A. : 110 millions - Expansion : 20 % par an)*

recherche un

Cadre de Vente

Vous êtes un jeune diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce ou de formation équivalente *avec de préférence 3 à 6 ans d'expérience dans* la vente de produits industriels.

Vous savez prospecter, négocier et conclure et vous parlez anglais.

Nous vous confierons un secteur à développer et à gérer après une formation technique et marketing.

Ecrivez-nous avec curr. vitae + photo + rémunération sous n° 8.293, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

IMPORTANTE SOCIETE
D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES
recherche pour son Siège à Paris

Ingénieur ou Assimilé

min. 35 ans, capable d'assurer la direction (technique, organisation, gestion) *d'un groupe d'exécution réalisant* un C.A. de 15/20.000.000. Expérience activité similaire exigée.

Ingénieur ou Assimilé

min. 30 ans, responsable d'affaires de *type industriel.* Expérience activité similaire exigée.

Projeteur

min. 30 ans, ayant bonne expérience des installations et *équipements industriels.*

Technicien Service Achats

ayant très bonnes connaissances du matériel électrique. Langue anglaise demandée. *Connaissances* des problèmes d'exportation souhaitées.

Adjoint Administratif

pour suivi des expéditions de matériel *électrique à l'exportation. Expérience* similaire et langue anglaise souhaitées.

Secrétaire Sténodactylo

pour assister CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL. *Expérience du travail administratif* de ce service exigée.
Adresser Curriculum-Vitae et prétentions sous référence 5403 à :

31, Bd BONNE NOUVELLE
75002 PARIS qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
(3 usines, un Centre d'essais)
fabriquant un matériel de haute technicité
leader sur le marché européen
recherche pour PARIS

1 INGÉNIEUR DE COORDINATION

Nous demandons :
- un diplôme grande Ecole, X, Sup. Aéro., Centrale ou Mines Paris ;
- une parfaite connaissance de l'anglais (l'allemand serait également apprécié).

Nous offrons :
- la responsabilité des programmes de coordination industrielle entre les différents constructeurs au niveau européen.

1 INGÉNIEUR A. et M.

débutant pour service Achats.

Adresser C.V. prétentions sous réf. 191
SERGE BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

La personne recherchée devra être capable, par sa forte personnalité, par son expérience *et par sa profonde* connaissance du milieu industriel français, de créer et de développer une entreprise sur le plan d'acquisition au marché français
- D'équipements industriels divers ;
- D'engineering industriel ;
- *De know-how de fabrication ;*

en vue d'être livré en Allemagne ou directement outre-mer

La personne collaborera étroitement avec la maison mère en Allemagne fédérale et devra maîtriser donc la langue allemande ou, à la rigueur, anglaise. Son domicile sera à Paris.

Veuillez avoir l'obligeance de nous écrire sous le chiffre n° 282 à REGIE-PRESSE GmbH, Rathenauplatz 1 a, D-6000 Frankfurt, qui transmettra. Vous aurez une réponse dans très peu de temps.

Grande Marque d'Horlogerie
recherche pour seconder Directeur Commercial

CHEF DE PRODUITS

niveau *Sup de Co, 30 ans minimum.*

Il étudiera le marché, analysera les ventes, sera en liaison avec commercial, production, fournisseurs.

Profil : goût, méthode, précision, diplomatie, allemand souhaitable.

Écrire à Havas Contact, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, sous référence 49388.

HAVAS CONTACT

CHEF DE PRODUCTION

130/160.000 F

PARIS

Une Société Française, réalisant un C.A. supérieur à 600 millions de francs, employant plusieurs milliers de personnes et occupant une place de leader en son domaine, recherche le Chef de Production de l'une de ses Divisions. Rendant compte au Directeur de Division et indirectement au Comité de Direction, il veillera, en liaison avec *les services Etudes et* Méthodes, à l'amélioration des moyens de production existants et il définira *le* process et la *logistique de ceux devant* permettre le lancement de nouveaux produits. Il étudiera ces projets sur le plan économique (études de rentabilité, définition des budgets d'investissements, engagement de dépenses...) et il en assurera la réalisation sur le plan technique. Il sera responsable de son compte d'exploitation. Il dirigera, animera et coordonnera les activités des services fabrication employant 600 personnes et il sera chargé des relations avec les représentants *du personnel. Le candidat* retenu, âgé d'au moins 35 ans, sera diplômé Ingénieur A. et M., ICAM, ECAM, IDN, ENSM... Une expérience d'au moins 10 ans de la production en grande série, acquise dans le secteur mécanique ou électromécanique, est indispensable. Celle de l'implantation d'usines et d'ateliers et du travail en continu est fortement souhaitée. Ce poste pourra déboucher sur une Direction d'usine.

Ecrire sous référence 106 M à G.E.H. Conseils, 15, rue de l'Amiral-Roussin, 75015 PARIS.

offres d'emploi

Une importante société de distribution
(C.A. supérieur à 1 milliard)
recherche le

responsable administratif

d'un de ses hypermarchés constitué en filiale

Il dirigera les services administratifs du magasin : comptabilité générale, fournisseurs et service du Personnel.

Il assurera les relations avec les banques et la liaison avec la direction financière du groupe.

Nous souhaitons rencontrer un homme de formation comptable supérieure ayant au moins 3 ans d'expérience et capable d'assimiler des méthodes de gestion très modernes (terminal électronique à chaque caisse).

Le poste est à pourvoir dans la région de Chelles 77.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence 140 Q

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

sextant/dpa

RIBER

Société Pleine Expansion
RUEIL-MALMAISON
proximité R.E.R.
Recherche pour Département
SPECTROMETRIE DE MASSE

INGÉNIEURS DIPLOMES

- — Responsable de production petite série, mécanique, électronique ; instrumentation ou spectrométrie de masse 10 à 15 ans d'expérience ;
- — Ingénieur Etudes Electroniques, quelques années d'expérience circuits analogiques et digitaux, radio fréquence ;
- — A.T.P. Electronique expérience identique ;
- — Responsable de produit 10 ans d'expérience en spectrométrie de masse ;
- — Chimiste organicien 5 à 10 ans d'expérience en CHROMATOGRAPHIE désirant faire une carrière technico-commerciale ;
- — Dessinateur Etudes expérience petite mécanique ou instrumentation.

Envoyer C.V. à RIBER,
B.P. 231,
92505 RUEIL-MALMAISON.

---

nicholas angell

Notre client est la filiale française d'un important groupe multinational, distributeur des biens d'équipement pour l'industrie. Travaillant actuellement en service bureau, et ayant décidé de l'équiper dès 1978 de son propre ordinateur, il recherche son

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Paris Ouest — **Environ 90.000 F**

Sous l'autorité du Directeur Financier, il sera responsable de l'équipe d'informaticiens. Il traitera tous les aspects de contrôle de gestion, notamment la gestion de stocks. Les candidats devront posséder :
— une expérience d'informatique acquise dans une société de préférence anglo-saxonne
— un diplôme de maîtrise informatique, ou l'équivalent
— une pratique courante de l'anglais.

Adressez votre CV avec lettre manuscrite en indiquant votre salaire annuel sous référence 77102 à Nicholas ANGELL 149, rue Saint-Honoré 75001 PARIS

conseil en recrutement financier

ORGANISME PATRONAL PROFESSIONNEL
(INDUSTRIE DE TRANSFORMATION)
recherche

CONSEILLER AUX RELATIONS SOCIALES

Ses responsabilités mettront en jeu des qualités et une expérience de négociateur (commissions paritaires), d'animateur (commissions sociales) de conseil et d'informateur des entreprises.

Une expérience dans la fonction personnel à un niveau « engagé », jointe à une solide connaissance du droit social est requise.

Ce poste pourrait être appelé à évoluer dans le futur, si l'intéressé possède une excellente culture de base.

Lieu de travail : Quartier Etoile.

Envoyer lettre manuscrite avec CV à n° 94 555

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

Trois agents techniques

Electroniciens d'études de systèmes connaissant les Circuits Numériques et Analogiques.
Niveau BTS - DUT ou équivalent.
Dégagés des obligations militaires.
Ayant si possible 2 ou 3 années d'expérience et une certaine connaissance des Microprocesseurs.
L'un des candidats outre l'étude fera des essais de Systèmes électrohydrauliques.

Adresser C.V. sous référence GOST (à mentionner sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Importante Société d'ingénierie
et de construction
d'ensembles industriels
implantée à PARIS
recherche

INGENIEURS ROBINETTERIE HAUTE PERFORMANCE

chargés de piloter le produit (vannes, robinets, soupapes, clapets...), ils assureront la rédaction des spécifications d'équipement, le choix technique des matériels, la mise au point des documents de réalisation (note de calcul, plans, spécification approvisionnement, contrôle et fabrication) ; ils seront amenés à participer à des essais.

Ces postes qui s'adressent à des ingénieurs diplômés confirmés, demandent une connaissance indispensable de l'ASME et de l'anglais.

Ecrire Monsieur JADULE, 7, rue Georgette Agutte - 75018 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE CONSEILS EN MANAGEMENT
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
pour carrière d'

INGÉNIEUR CONSEIL

- Le poste offre de grandes possibilités d'enrichissement personnel et d'évolution de carrière.
- Toutes les actions ont un caractère participatif. Les études débouchent sur des réalisations ; elles impliquent des contacts aux différents niveaux hiérarchiques et un travail d'équipe dans les domaines suivants : Gestion. Personnel. Produits.
- Une bonne aptitude à la conduite de groupes est requise.

Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référ. 901 à AXIAL PUBLICITE, 91, Fg-Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

CHEF DE PRODUIT

Industrie Alimentaire

Une société de produits de grande consommation, CA 500 M de F recherche un Jeune Chef de Produits pour lui confier la gestion et le développement de plusieurs de ses produits.

Il sera chargé, après l'étude des marchés, de proposer des stratégies marketing, de les mettre en œuvre avec le concours de l'Agence de Publicité et la force de vente et d'en contrôler l'efficacité.

Pour réussir à ce poste, il faut une formation commerciale supérieure et une expérience d'au moins 3 ans à ce poste, dans une société de produits de grande consommation.

Une expérience de la vente et une connaissance de la langue allemande sont souhaitées.

Le poste est à pourvoir à Paris.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 6725/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
région Nord-Ouest de Paris
recherche

UN CHEF DU SERVICE DE CONTROLE INTERNE

Possédant :
- Formation D.E.C.S. ou équivalent.
- Cinq ans d'expérience dans société multinationale d'origine américaine.
- Parfaite connaissance langue anglaise.

Devra pouvoir concevoir et mettre au point les textes de procédures administratives.

Poste d'avenir nécessitant une forte personnalité.

Sera appelé occasionnellement à se déplacer en province.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et photo sous référence 4.684 n° 94.926 - CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm.

GROUPE MULTINATIONAL
recherche

directeur technique et commercial

département «asservissements» comprenant un bureau d'études, un atelier et une petite équipe commerciale soit environ 100 pers.

Ce poste conviendrait à un

ingénieur mécanicien

(Centrale, A.M., ou ....)

ayant exercé au titre de responsable ou de second la gestion d'une unité équivalente dans le secteur de la manutention automatique ou des convoyeurs.

Adresser CV détaillé manuscrit, photo et prétentions sous réf 5414 à

A.P.C. 31 Bd Bonne Nouvelle 75002 PARIS

SOCETEC

Société d'Engineering, 200 personnes, située proche La Défense, recherche :

INGÉNIEURS

Spécialistes thermique, traitement eau, production/distribution d'énergie, excellentes connaissances en anglais, bon niveau technique, expérience gros projets étrangers.

CHEFS DE GROUPE ET PROJETEURS

Expérimentés en installations d'usines, centrales thermiques, utilités et off-sites, parlant anglais.

Ces postes peuvent exiger des déplacements fréquents de courte, moyenne ou longue durée à l'étranger.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions SOCETEC, 5, rue Chante-Coq - 92800 - PUTEAUX.

JOUVENEL ET CORDIER
(3 usines - 1.000 personnes)
Siège Rueil-Malmaison 92.
recherche

ingénieur technico-commercial

pour lui confier le développement et le suivi de la clientèle engineering sur la France.

Il doit avoir une formation technique supérieure électro-mécanique et plusieurs années de pratique de la vente de biens d'équipements dans l'industrie à tous niveaux.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Écrire avec CV détaillé en précisant rémunération actuelle sous réf. 72845 M à

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.

Institut Pasteur
PRODUCTION
recherche

UN BIOLOGISTE confirmé

PHARMACIEN DE PRÉFÉRENCE
POUR DIRIGER LABORATOIRE DE CONTROLE

AYANT :
— une expérience minimum de 5 ans dans la fonction ;
— de très bonnes connaissances en bactériologie et virologie ;
— un sens de l'organisation et des contacts humains.

LIEUX DE TRAVAIL :
— GARCHES (92), stage de 9 mois environ.
— LOUVIERS (27), définitivement.

Env. C.V. et photo au Département du Personnel, 28, rue du Docteur-Roux, 75015 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
MULTINATIONALE
(Banlieue Sud Paris)
recherche pour son
Service Marketing

jeune statisticien débutant

pour utilisation d'outils statistiques, en vue d'application marketing.
Niveau licence mathématiques ou maîtrise Gestion/Economie avec option statistiques.
Anglais courant.
Sens de responsabilités.
Goût du contact.

Ecrire avec c.v. photo et prétentions sous réf. 33166, à Havas Contact 156 Bd Haussmann, 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Burroughs

Deuxième constructeur mondial en informatique

offre à PARIS poste

d'INGÉNIEUR COMMERCIAL

Ce poste peut convenir à des candidats

ESCP, ESC ou équivalent

ayant 2 à 3 ans d'expérience acquise dans DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES

Formation spécifique sur nos produits assurée et rémunérée.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à M. NAVEZ, S.A. Burroughs, Agence Paris Banque, 1 et 3, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Germaine Monteil S.A. Produits de beauté
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour Direction Service Informatique

- 5 à 10 ans d'expérience ;
- Connaissance Cobol et applications de gestion pour Burroughs B 700 et B 1700.

Envoyer lettre manuscrite + C.V + prétentions au Service Personnel, Z.I. Beaulieu, 28000 CHARTRES

MINI-INFORMATIQUE

VOUS NE SONGEZ PAS A CHANGER D'EMPLOI
En effet vous êtes

ingénieur commercial confirmé

Vendant depuis plusieurs années du matériel informatique pour une société de professionnels, solide, réputée.

Vous avez rencontré le succès dans un environnement de qualité.

Et pourtant...
DATA GENERAL, créateur des ordinateurs NOVA et ECLIPSE vous offre d'examiner les possibilités exceptionnelles offertes par le développement de sa filiale française.

Nous sommes un des leaders de la mini-informatique avec plus de 26.000 installations dans le monde.
Considérés par les experts comme une combinaison unique dans notre industrie : croissance rapide, gestion rigoureuse, absence de dettes.

POUR CONTINUER, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Jean-Claude DURGET, notre Directeur Commercial répondra à toutes les candidatures accompagnées d'un résumé de carrière. Il vous fera parvenir une documentation sur notre Société et sur le poste à pourvoir.

La pratique de l'anglais courant est indispensable en raison des stages de formation aux Etats-Unis et en Europe.

Data General FRANCE
La Boursidière - Immeuble M - B.P. 78
92350 LE PLESSIS ROBINSON

SOCIETE DE SERVICES
ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

analyste organique

5 années expérience concrète en informatique dans les domaines suivants :
— gestion comptable,
— gestion production,
— I.B.M. 370/D.O.S.,
— COBOL A.N.S.,
— GAP II.
Niveau I.U.T. ou équivalent.

Adresser C.V. et prétentions à

SOGECIM
78-80, av. Gallieni, Tour Gallieni 1, 93170 BAGNOLET.

Nous sommes
une Importante Entreprise Internationale
du Secteur Bâtiment
pour préparer l'avenir
nous souhaitons intégrer dans les prochains mois

Plusieurs INGENIEURS DEBUTANTS

désireux d'acquérir dans le domaine des travaux une expérience susceptible de les conduire à des postes de hautes responsabilités dans différentes filières (travaux, commercial, gestion. . .)
Les candidats que nous retiendrons auront une formation grande école (ECP, ESTP,. . .) dans une section génie civil et sauront faire preuve des qualités de commandement nécessaires à la conduite des hommes ainsi que des qualités d'animateur et d'organisateur.

Les candidats intéressés adresseront C.V. et prétentions sous N° 3513
à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

CAISSE DE RETRAITE 17e

Offre situation intéressante et d'avenir à :

ADJOINT A CHEF DE SERVICE

(Age minimum : 27 ans)

NIVEAU LICENCE

— Connaissant les régimes AGIRC et ARCO, si possible.
— Ayant habitude du commandement, de la distribution du travail, du contrôle.
— 13 mois 1/2 + primes, horaires autogérés 40 heures.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. très complet et indiquer prétentions à CAMPBELL, B.P. 57, sous réf 901, 75824 PARIS CEDEX 17, qui transm.

PFIZER FRANCE
recherche pour son siège social d'ORSAY

RESPONSABLES

ORGANISATION et ETUDES
. Division administrative et financière,
. Division production.

Possédant :
— *diplôme de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, Centrale, Ecole Supérieure de Chimie),*
— *expérience professionnelle minimum 2 ans en organisation, comptabilité ou informatique,*
— *bonne connaissance de l'anglais.*

Adresser C.V. SERVICE DU PERSONNEL
PFIZER FRANCE
86, rue de Paris 91400 ORSAY

MAIRIE DE SARCELLES

recherche d'urgence

PROGRAMMEUR - INFORMATIQUE DE GESTION COBOL

Connais. GAP 2 souhait., *DUT* informatiq. exig. *travail sur I.B.M 370/115.*
Salaire forfaitaire brut de déb. : 2.800 F.
Possibilité carrière communale.
Avant. soc., congés 1 mois l'été, 1 sem. l'hiver.
5 jrs supplément, 40 heures par semaine.

Ecrire avec C.V. à *M. le Député-Maire*, 3, rue de la Résistance, 95203 *Sarcelles* - *CEDEX* ou tél. : 990-54-56 (p. 330 ou 437).

---

offres d'emploi

pour Direction de Production

INGENIEUR HAUT NIVEAU
FORTE PERSONNALITÉ

CHEVALEAU

A.C. NIELSEN COMPANY
Société Internationale d'Etudes de Marché et de Marketing

GROUPE FRANÇAIS INTERNATIONAL

SERVICE CONTROLE FINANCIER

réviseur comptable

SAINT-QUENTIN en YVELINES (78)

CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SALAIRE P.D.G.

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BATIMENT
recherche pour son Siège social
BANLIEUE SUD DE PARIS

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
CONFIRMÉ TOUS CORPS D'ÉTAT

pour s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique.

SOPAD (NESTLE)
recherche
pour le Département Engineering de son Siège, à Courbevoie, un

INGÉNIEUR
SUP-ÉLEC - ECP - A. et M.
ou EQUIVALENT

Adresser C.V., photo et prétentions à SOPAD - Direction du Personnel
quai Paul-Doumer — 92401 COURBEVOIE

SOCETEC
Bureau d'études proche La Défense,
recherche :

Un Ingénieur-Électricien

courants forts H.T. - B.T.
5 ans de pratique minimum.

Adresser C.V. à SOCETEC,
5, rue Chante-Coq, 92800 PUTEAUX.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

pour Direction de Production

Usine métallurgique Région Parisienne (Oise) recherchons

INGENIEUR HAUT NIVEAU
FORTE PERSONNALITÉ

Envoyer dossier de candidature composé d'une lettre manuscrite, d'un C.V. complet avec photo et mention de votre salaire actuel sous pli confidentiel à Monsieur CHEVALEAU, Gérant de la Société DESNOYERS Frères - 116, Bd Richard Lenoir - 75011 Paris.

A.C. NIELSEN COMPANY
Société Internationale d'Etudes de Marché et de Marketing

rech. dans le cadre de son import. développement :

Deux candidats débutants ou un an expérience, de formation scientifique (Grandes Ecoles, ISUP, ENSAE, Maîtrise en math...).

Après une période de formation, ils prendront en charge des projets d'études faisant appel au sens aigu de l'organisation, de l'informatique, de la statistique, ainsi que les qualités de contact au niveau technico-commercial. Ces postes sont susceptibles d'évoluer vers des missions internationales.

Lieu de travail : Cergy-Pontoise.

Env. C.V., photo et prétent. à Mlle LOUISET, 28, boulevard de Grenelle, 75015 PARIS.

GROUPE FRANCAIS INTERNATIONAL
Secteur tertiaire - C.A. consolidé 550 millions, complète la jeune équipe de son SERVICE CONTROLE FINANCIER et accueille un

audit ●●●●● réviseur comptable

Niveau Junior — 25 ans minimum.
Expérience d'un ou 2 ans dans la fonction.
Le candidat diplômé des grandes Ecoles Commerciales (+ DECS) parlera couramment l'Anglais (2ème langue souhaitée).
Basé à SAINT-QUENTIN en YVELINES (78) *il se déplacera fréquemment en France et à l'étranger.*
Salaire annuel 60.000 Francs et plus.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo à No94596 CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SALAIRE P.D.G.

- Si vous croyez que votre emploi actuel ne vous *permet* pas d'utiliser pleinement vos capacités de dirigeant et si vous possédez les connaissances *et le* potentiel pour gagner un salaire de *P.D.G.*, nous aimerions vous connaître.
- Il n'y a qu'un nombre limité d'opportunités qui se présentent à un homme, mais l'opportunité est là, et ceux qui savent nous prouver des résultats n'ont pas besoin d'aller chercher plus loin.
- Si vous avez la motivation, l'imagination et l'habileté pour assumer des responsabilités et pour traiter au niveau de la Direction, votre candidature nous intéresse.

Adressez-nous, *en anglais*, votre C.V. et une lettre mentionnant vos qualités personnelles, ss nº 3.641 à

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BATIMENT
recherche pour son Siège social BANLIEUE SUD DE PARIS

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
CONFIRMÉ TOUS CORPS D'ÉTAT
29 ans minimum,
pour s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique.

Adr. C.V. et prétentions à nº 94.805 CONTESSE Pub. 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

SOPAD (NESTLE) recherche pour le Département Engineering de son Siège, à Courbevoie, un

INGÉNIEUR
SUP-ÉLEC - ECP - A. et M.
ou EQUIVALENT

Ayant quelques années de pratique dans le domaine des installations électriques, *du conditionnement d'air* et du froid industriel pour participer à l'étude et à la réalisation *de projets* d'usine.

Ce poste implique des relations avec des fournisseurs et des déplacements de courte durée en province.

Adresser C.V., photo et prétentions à : SOPAD - Direction du Personnel 17, quai Paul-Doumer — 92401 COURBEVOIE

SOCETEC
Bureau d'études proche *La Défense,* recherche :

Un Ingénieur-Électricien
courants forts H.T. - B.T.
5 ans de pratique *minimum.*

Adresser C.V. à SOCETEC, 5, rue Chante-Coq, 92800 PUTEAUX.

Nous créons une équipe de

commerciaux
DE HAUT NIVEAU sur PARIS et région PARISIENNE pour lancer la

secretary II
notre nouveau copieur à performances exceptionnelles - et c'est vrai ! - Nous recherchons des personnes expérimentées dans la vente de biens d'équipement et rompus aux négociations à haut niveau.
Si vous êtes intéressés, envoyer C.V. photo et prétent. au Service O.P. s/réf. 10/JD Bd de l'Oise 95000 CERGY

3M

Importante Société recherche un

INSPECTEUR EXPORTATION
25 ans minimum.
Allemand et Anglais courants.
Dynamique.
Sens des contacts.

Formation économique et commerciale *(ou expérience professionnelle équivalente)* appréciées.
Déplacement 80 %.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 8834 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, r. Marengo, 75001 Paris q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE PRESTATIONS recherche pour la REGION PARISIENNE

UN CADRE
pour création d'un département de gardiennage

L'importance du poste nécessite *une* expérience confirmée dans cette activité ainsi que des qualités d'organisation et gestion de personnel.

Env. C.V. détaillé et prétent. s/réf. 6385, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, *75063 PARIS* CEDEX 02 qui transmettra. *Discrétion et réponse assur.*

A.T.P. VITECI S.A. Connaiss. VIDEO MAGNETOSCOPE 7, r. des Récollets (10e). Mº Gare-Est Tél. 203-10-73.

CACHAN - 94230, 30.000 habit. *en expansion* à 3 km de Paris (ligne de Sceaux), C.E.S. lycées recherche Une STENODACTYLOGRAPHE Une ASSISTANTE SOCIALE Adress. candidat. et C.V. à : Monsieur le Sénateur Maire Hôtel de ville - CACHAN.

C.C.E. AIR FRANCE, recherche pour THIAIS (94) - AGENT ADMINISTRAT. B.E.P. Agent administrat. + expér. profess. Connaissances paye et législat. du travail. Libre de suite. Ecr. avec C.V. C.C.E. AIR FRANCE Europa 103 - 94532 *Rungis Cedex.*

Société Paris cherche CADRE. Format. compt. pr GERANCE IMMOBILIERE. Env. C.V., ph. et prétentions à nº T 097902 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur - *Paris (2e).*

Organisme, cherc. LECTRICES pigiste. Durée limitée. Lettres *modernes.* Connaiss. et goût des œuvres de fiction cinématographique et littéraire. T. 224-27-74. M. LARIF.

Agence publicité recherche jeune femme pour tous travaux exécution régie et assistance direction. 13e mois. Convention collective. Tél. 233-08-09, hres de bureau.

ASSISTANTE-INGÉNIEUR
B.T.S. ou D.U.T.
MESURES PHYSIQUES
Sérieuses références exigées
BASIC - 74-76, rue M.-Ange, PARIS (16e) - 524-41-52
Mº EXELMANS

GROUPE FRANÇAIS spécialisé dans L'INDUSTRIE DU BOIS recherche

ASSISTANT AU SECRÉTAIRE GAL

Formation ESC + Spécialisation Droit conviendraient

Expér. de 2 ou 3 ans nécessaire

Il s'agit d'une création de poste, *en raison de* notre expansion

Env. lettre manuscr. avec C.V. à nº 94.865

Cabinet Leconte
4, rue Amiral-Courbet, Paris-16e

PROGRAMMEUR
EXPERIMENTE
IBM 170 - DOS - Cobol ANS
Env. C.V., prét., ss nº 90.954 B
Bleu, 17, r. Lebel, *94-Vincennes.*

Cie GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
LE PLESSIS-PATE
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE
recherche :

INGÉNIEURS D'AFFAIRES
pour étude, réalisation et mise en service d'ensembles automatisés, domaines industriel et pétrolier France et étranger.

Formation électromécanique *grande école, 3 ans d'expérience,* anglais ou allemand courant nécessaire.

Lieu de travail : BRETIGNY, 91
Déplacements fréquents

Adr. C.V. manuscr. au Service du Personnel.

Groupement professionnel rech.
HOTESSE D'ACCUEIL
trilingue français-allemand indispensable espagnol
Connaissances dactylo
Adr. C.V. et prét. *annuelles au* Chef du personnel AGSAA 118, rue de Tocqueville, 75850 Paris Cedex 17.

AGENCE PUBLICITE rech.
ASSISTANTE FABRICATION
Libre immédiat. - Env. C.V. + prétentions à ARCHAT, 34, bd *Haussmann, 75009 Paris, qui tr.*

Société recherche pour Service informatique
UN PROGRAMMEUR
EXPERIMENTE sur système IBM 3/8, connais. D.S.M. + C.C.P. avec *langage* COBOL et GAP 2
— Situation stable ;
— Avantages sociaux.
Tél. : 584-27-50

Synergie K et E
recherche
CHEFS DE PUBLICITÉ JUNIOR
Anglais courant
2 ans
expérience Agence

Lettre manuscrite + *C.V. + photo à* P. MARCAIS
10, rue Barbette, 75003 PARIS

PARIS (9e)
Impte Sté équipée d'un 370/135 - DOS VS/CICS recherche pour participer à applications en mode conversationnel

ANALYSTE PROGRAMMEUR
possédant une *solide* expér. COBOL - Assembleur CICS

Adresser C.V. avec photo et *prétentions sous référence FL 1*

ORDIS CONSEIL EN RECRUTEMENT
15, rue Auber, PARIS (9e)

EDITEUR recherche des enseignants pour rédiger manuels de sténo, dactylo, secrétariat et ouvrages de préparation concours administratifs. Niv. BEPC-BAC. *Expér. enseign. par correspond. souhaitée.* Ecr. avec C.V. à DELTA EXPANSION 46, rue Poissonnière, 75002 Paris qui transmettra.

DACTYLO AIDE-COMPTABLE
expérimentée
pour service achats communs à plusieurs usines, niveau III-2. Env. C.V. et prét. *No 90.955 B* à BLEU Publ., 17, r. Lebel, *94300 Vincennes.*

P.M.E. (transports et affrèt.) cherche

SECRETAIRE GENERAL
débutant pour seconder direction, superviser service comptabilité, niveau supérieur, connaissances sérieuses en comptabilité.
Adr. C.V. et prét. No 91.105 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, *qui transmettra.*

STE INTERNATIONALE rech. UN COMPTABLE
Niv. DECS, anglais souhaité. *Ecr. No T 97.889M Régie-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons
PROFESSEUR D'ANGLAIS
pour poste à responsabilité à *plein temps dans Sté parisienne.*

La candidate doit avoir la nationalité américaine, posséder une carte de travail, avoir une solide expérience de l'enseign. ainsi que de la conception et de la coordination des programmes. Excellentes conditions de travail.

Ecr. nº T 097.928 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Maison de Prêt-à-Porter féminin à Paris, P.M.E. recherche :
CHEF D'ORDONNANCEMENT et des APPROVISIONNEMENTS
Rentabilité des ateliers, approvisionnement des tissus, et relance des fournisseurs, lancement en production, *contrôle de* la qualité et de la rapidité de la production, *gestion* des stocks, organisation des livraisons, *responsabilité du personnel* quant aux horaires, assiduité qualité du travail. anglais parlé et écrit.
Adres. candidature manuscrite, référ., C.V. et prétentions à : nº T 97.940- M Régie-Presse, 85 bis, r. *Réaumur, Paris-2e.*

Importante Société PARIS *recrute* UN

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE
(25 personnes)
diplômé ingénieur *ou maîtrise informatique*
Avant. sociaux importants

Adreser C.V. manuscrit et prét. *sous référence 11.719 M,* HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann PARIS 8e

STE INTERNATIONALE DE DISTRIBUTION D'OUTILLAGE DANS LE SECTEUR BATIMENT *recherche* POUR SON DEPARTEMENT MARKETING

RESPONSABLE DE SON SERVICE PUBLICITÉ
— Formation commerciale supérieure
— Bonnes connaissances de la langue *anglaise ou allemande*
— Esprit créatif et méthodique
— *Goût du travail en équipe*
— Expérience de responsable promotion des ventes ou publicité ou d'assistants de chef produits appréciée
— *Lieu de travail banlieue sud de Paris*

Adr. C.V., photo, prétent., sous *nº 90.945 B,* à BLEU, 17, rue Lebel - *94300 Vincennes*

Pour participer à un important projet T.P. dans le domaine de la composition automatique et du traitement de texte, nous recherchons

ANALYSTES PROGRAMM.
- 3 ans d'expérience minimum,
- IUT, BTS ou équivalent,
- COBOL et/ou ASSEMBLEUR sous DOS/VS,
- Connaissances CICS/DL 1 appréciées.

Adr. C.V. détaillé, prétentions et photo sous réf. 2.501/M. à

answare
101, boul. *Murat, 75016* Paris

Cie d'ASSURANCES recherche
RÉDACTEUR
QUALIFIE AUTOMOBILES.
Se prés. 62, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

BANQUE PRIVÉE
Quartier OPERA recherche
EMPLOYÉ (E)
Expérience dans le secteur *bancaire ou juridique.*
(Bac et capacité en droit)
Téléph. au 266-62-22, poste 148 pour prendre rendez-vous.

Les Aciéries et Fonderies de la Haute-Sambre
Dans le cadre de leur expansion et grâce à la mise en service *de nouveaux moyens de product.* recherchent

UN ATTACHÉ COMMERCIAL
pour région parisienne, pour contacts clientèle produits moulés en fontes *et aciers spéciaux.*
Expérience souhaitée.
Envoyez C.V. et photo : ACTIVENTE, Service F, *5, rue Coq-Héron - 75001 PARIS* qui transmettra.

IMPRIMERIE cherche
AGENT COMMERCIAL
Bne rémunération. Statut cadre.
Sérieuses références exigées.
Tél. 920-15-50 pour rendez-vous.

RECHERCHONS
VENDEURS
CONFIRMES
dans toute la France.
Format. rapide. Situat. assurée à personne dynamique.
Adr. C.V. + photo : ARDWELL Diffusion, 61, rue de Malte, 75011 *Paris ou téléphoner pour R.-V.* au 805-58-96.

BOBIGNY VILLE Préfecture, recrute pour centre de soins
INFIRMIÈRES D.E.
Envoyez candidature à Monsieur le Maire.

STE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE ET D'ASSAINISSEMENT recherche pour un programme de travaux

EN COTE-D'IVOIRE

CHEF DE CHANTIER
Ayant connaissances approfondies en ELECTROMECANIQUE

Pour diriger des chantiers de montage et d'équipement de stations de pompage et de traitement d'eau potable.

Age 25 ans minimum.
Expérience minimale de 3 ans *dans un poste similaire.*
Disponibilité la plus rapide.
Durée minimale de détachement 1 an renouvelable.

Ecr. av. CV et prét. No 94.884, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui transm.

GRANDE AGENCE PUBLICITÉ
recherche pour *DEPARTEM. EDITION*

CHEF FABRICATION
(expérience devis, sens de la couleur, contrôle qualité) pour assister directeur du département

Env. C.V. manuscrit, photo et prét. à S.I.E.S., 12, *rue de la* Gare, 78780 MAURECOURT, *qui transmettra.*

Discrétion absolue assurée. (Préciser téléph. personnel.)

IMPTE LIBRAIRIE
ANCIENNE ET MODERNE recherche
SPÉCIALISTE *EN*
CATALOGUES

RELATIONS AVEC LE PUBLIC tant à l'achat qu'à la vente. ANGLAIS INDISPENSABLE.

Ecr. No T 97.732 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT GROUPE SOCIETES (8e arrdt) recherche

SPÉCIALISTE JURIDIQUE ET FISCALE
DU DROIT DES STÉS
Minimum 35 ans.
Niveau doctorat en droit ou D.E.C.S.
Anglais lu et parlé.

Adr. C.V. et prét. No 94.852, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

Société importatrice recherche
GESTIONNAIRE D'APPROVISIONNEMENT
ayant relations avec fournisseurs français et étrangers. - *Expérience nécessaire stock* plusieurs milliers d'articles. Connaissance anglais indispensable. Italien apprécié. Ecrire avec C.V. et prétentions, nº 6.388, P. LICHAU, 10, rue Louvois, - 75063 Paris, Cédex 02, qui transmettra.

RECHERCHE **RESPONSABLES** [illegible] **ET ADMINIST.** pour **STATIONS-SERVICE**

pour [illegible] parisienne A OUEST et AUTRES REGIONS.
Ecr. [illegible] M. Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Groupe français vocation export recherche pour filiale engineering Paris JEUNE

CHEF COMPTABLE
Niveau B.P.-D.E.C.S.
Connaissance T.P. souhaitable. *Anglais courant. Poste stable et* évolution assurée si énergique et compétent. Ecrire avec C.V., photo et prétentions nº 6.379, P. Lichau S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris, Cédex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son siège social (Mº Pont de Levallois) :

AGENT TECHNIQUE-ÉLECTRONICIEN
Niveau d'études B.T. ou B.T.S. Ayant au moins 2 ans d'expérience Hardware et mise au *point périphériques mini-calculateurs* et micro-processeurs.

Envoyer C.V. et prétentions à nº 94.546, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Ch. étudiant (e) pour emmener enft à la crèche quart. Alésia. Ts les jrs, 7 h. 15 à 8 h. 15. Tél., après 19 h., Mme Robert : 331-58-41.

LABORATOIRES TECHNIQUES AVANCEES recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Grande Ecole

Culture scientifique étendue.
Très bonne aptitude à rédiger.
Expérience à dominante commerciale.
Expérience technique en : *ELECTRONIQUE* ou INSTRUMENTATION

Adr. cand., lettre manuscrite, C.V. détaillé, prétentions à nº 94.606 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Usine découpage, emboutissage banlieue Nord-Est, 15 km Paris, recherche

CHEF D'ATELIER
position cadre diplômes souhaités. *Gdes connaissances presses* aménage automatique et outils *à suite et de reprise.* Mécanique générale R.M.O. - Serait responsable : ensemble de fabrication, études et réalisations outillage. Homme dynamique, esprit coopératif, âge moyen. Se présenter : Ets E.-D. Vaux, 2, r Général-Leclerc, 93370 Montfermeil. Tél. 936-42-18.

Recherche pour CHATENAY - MALABRY

PROFESSEURS ESPAGNOL
— Enseignant langue maternelle.
— *Diplômé de l'enseignement supérieur.*
— Expér. Audiovisuel appréciée.
Envoyer C.V. détaillé à CETRADEL 26, rue Vignon, Paris-9e.

Recherchons pour Centres :
1. CHATENAY-MALABRY ;
2. OPERA ;
3. MARSEILLE

PROFESSEURS D'ANGLAIS
— Enseignant langue maternelle.
— Diplômés de l'enseignement supérieur.
Envoyer C.V. détaillé à CETRADEL 26, rue Vignon, Paris-9e.

Sté industrielle en expansion, 300 personnes, Mantes-la-Jolie, recherche

CHEF COMPTABLE
rattaché au directeur financier, *resp. du serv. compt.* générale, analytique et trésorerie courante *Env. C.V. détaillé et prétent.,* à R.C.C., 16, av. Matignon, Paris-8e

---

information emploi

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI A PARIS OU DEPTS 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95. Ecr. pour Doc. ENTREPRISES ET MARCHES 23 rue Blanche, PARIS-9e.

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

Le service SUPERSEARCH peut vous aider à trouver votre emploi en France, aux U.S.A., en Grande-Bretagne. Ecrire à SUPERSEARCH, Dept. M.S., B.P 169-07, 75326 PARIS CEDEX 07.

EMPLOIS'77 CADRES
Séminaire de 2 jours spécia. sur les tech. de rech. d'emploi et de négociation. Déjà suivi par plus de 3500 cadres (déterminant pour 87% d'entre eux). Tél. 5387340

POUR TROUVER UNE SITUATION
Il vous est proposé un guide "A L'ASSAUT D'UNE SITUATION" Comment chercher, se présenter aborder l'entretien de sélection et le réussir Franco 40 F chez Garnier 132, rue Gare, 95120 ERMONT

LE CURRICULUM VITAE
— C'est le premier contact avec votre employeur.
— Ne négligez rien.
Tél. 225-93-79 poste 35-62

---

secrétaires

Secrétaires de direction

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE
Division SOLAR
Avenue Mac-Cormick, 91130 RIS-ORANGIS offre poste de

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE
STENO DACTYLO FRANÇAIS-ANGLAIS
Parfaite maîtrise de l'anglais et formation secrétariat exigées.
42 heures par semaine en 5 jours - 13e mois.
Salaire fonction expérience professionnelle.
Téléphonez pour rendez-vous au 906-30-96.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION HAUT NIVEAU
Excellente présentation.
Parfaite TRILINGUE français, allemand, anglais.
Pour proche banlieue Paris.

Adresser C.V., photo et prétentions à nº 94.536 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Secrétaires

IMPT GROUPE COMMERCIAL PONT DE NEUILLY recherche :

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
— Travaillant avec méthode et précision ;
— Sténographie et excellente orthographe indispensables.

40 heures par semaine - Horaire variable - Restaurant d'entreprise ou tickets restaurant - Tous avantages *sociaux.*

Adres. lettre manuscrite, photo d'ident. et C.V. dét. en précisant *impérativement* salaire annuel souhaité à nº 95.019 - Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

STE EXPERTISE COMPTABLE recherche
UNE SECRETAIRE EXPERIMENTEE
UNE STENODACTYLO
connaiss. juridiq. souhait. Ecr. SEGOR, 8 b., r. d'Annam - 20e

---

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS DE LUXE *mondialement connue* PARIS (8e) recherche

EXCELLENTE
SECRÉTAIRE-DACTYLO
FRANÇAIS - ANGLAIS
- maîtrisant parfaitement L'ANGLAIS
- Préférence sera donnée à langue maternelle anglaise.
— Responsabilité d'un secrétariat commercial ;
— Esprit vif et initiative ;
— 30 ans minimum.

Salaire en rapport avec *capacité.*

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à nº 2.630 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire - 75011 Paris.

CHATILLON (92)
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
STENO-DACTYLO
Bilingue Français-Anglais
Disponible de suite.
Env. C.V. manusc. et prét. à nº 94.674 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra - Paris (1er).

Organisation voyages jeunes ch.
SECRÉTAIRE-ASSISTANTE
Apte responsabilités, dactylo, parlant anglais. Ecrire av. C.V., prétentions : B.V.J., 20, rue J.-J. Rousseau - Paris-1er.

ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE recherche
SECRÉTAIRE ANIMATRICE
(des jeunes au 3e âge)
TOUS AVANTAGES SOCIAUX
Ecrire avec C.V. et prétent., à **FMA** 29, rue de la Tombe-Issoire, PARIS 14e

Sténodactylos

Impt groupement professionnel recherche
STÉNODACTYLO
EXPERIMENTEE
Ecr. avec C.V. et prét. annuelles au Chef du Personnel A.G.S.A.A., 118, rue Tocqueville 75850 - Paris - Cedex 17.

SOCIETE RECHERCHE
STÉNODACTYLO
18 ans minimum.
Quartier Réaumur-Sébastopol
Tél. pour rendez-vous : 508-46-13.

Recherchons Sténodactylo cciale. Se présent. aux heures de bur. 31, rue de Buzenval, Paris (20e)

représent. offre

NEGOCIATEUR (TRICE)
Débutant accepté
Fixe élevé + primes + %
RAMES IMMOBILIER
738-49-23, 1, av. du Raincy
93250 VILLEMOMBLE.

Nous offrons situation à
REPRÉSENTANT
H. ou F., minimum 40 ans, bne présent. ayant tél.
Ad. C.V. à G.D. *102, Champs-Elysées* 75008 PARIS

SOCIETE D'ISOLATION
THERMIQ. ET PHONIQ.
cherche
20 REPRÉSENTANTS
sur PARIS et ILE-DE-FRANCE POUR CREATION RESEAU DISTRIBUTION
Env. candidat. à Sté Cofradit *10, r. Pierre-Brossolette* 92500 RUEIL-MALMAISON

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR I.B.M. 3
Niveau Bac - 180 h. de cours
OPERATEUR PUPITREUR D.O.S.
Niveau : 1re ou B.E.P.C. - 140 h. de cours jour ou soir
Ecole privée
6, r. d'Amsterdam - 874-95-69
94, r. St-Lazare - 874-56-60.

Cycle d'information sur gestion, fiscalité, bilan, organisé par le F.F.R.P. et les femmes-patrons, 16 place de la Madeleine, Paris. Pour tous renseignements, Téléphoner à Mme Clément 973-39-96, ou écrire à A. M. SIMON, 11, rue Hébert. - 92140 Clamart.

enseignem.

Apprendre l'américain à l'American Center 261, bd Raspail, Paris (14e). Tél. : 633-67-28. Cours du soir - Conversation. Inscriptions immédiates.

cours et leçons

Donne des leçons de japonais. Téléphone : 579-77-08.

COURBEVOIE. Professeur donne cours : allemand, anglais, 30 F de l'heure. Téléphone : 788-94-22.

Anglais par professeur d'origine, *résult. garant, 433-37-81, matin.*

MATH Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

capitaux ou proposit. com.

AGENCE DE PUBLICITÉ
(PLEINE EXPANSION C.A. 20 MILLIONS)
Très bien structurée, 20 lignes téléphone, Hôtel particulier 800 m2, grand standing, 8e arrond.
Départements importants : CREATION, EDITION, PETITES ANNONCES.
recherche
CONFRERE
(5 à 10 MILLIONS affaire solide et bien gérée).
Disposé à vendre ou mettre en viager.
POSSIBILITE D'ETUDIER TOUTE AUTRE PROPOSITION
Ecrire seulement à nº 40.348 P.A., S.V.P., 37, rue du Gal-Foy 75008 PARIS qui transmettra.
Discrétion totale assurée

Cabinet juridique cède clientèle à développer. Ecr. Ch. Crapez, 21, r. Vauthier, 92100 Boulogne.

A céder directem. pas-de-porte import-export, centre de PARIS. Téléphone : 232-76-48.

Hypothèques PRETS, ts besoins RAPIDES, F.P. 14 %. 770-44-59, C. F. C., 18, Fg-Poissonnière-10e.

OPPORTUNITE A SAISIR dans le cadre d'une implantation nation., fabricant franç. (procédé exclus.) s'adress. à très vaste client., propose CONCESSIONS, exclusiv. par secteur, pr créer commerce spécial. appuyé par organisat. de ventes et pub. (poss. intéress. pour commerç. ch., reconvers.). Néces. dispos. d'envir. 40.000 F. Ecr. à CHATIKO S.A., 38, rue des Martyrs, Paris-9e. - Téléphone : 878-72-99.

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE CHERCHE TRAVAIL : 366-80-72.

occasions

INCROYABLE
Jusqu'au 15 février :
à 50 % de leur valeur robes de chambre, laine des Pyrénées et Courtelle.
B.B. DE FRANCE, 16, rue de la Pépinière (VIIIe).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70.00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

demandes d'emploi demandes d'emploi demandes d'emploi

Dame, 50 ans, B.E. 1944, 23 ans expér. au Service des publicat. d'une impte Sté parisienne de constr. électr. et mécaniq. (trav. d'édition, de classem., de diffusion, etc. des documents techn. Classification : employée princip. de service administr.), ch. place simil. ou aproximat. à Paris ou banl. Paris-Chartres. Possibil. sténo-dactylo ou audio. Notions d'anglais. Ecrire n° 248 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 - Paris (9e).

Jne Fme, 25 ans, bon niveau culture générale, 5 ans d'expér. professionnelle, cherche poste hôtesse stable mais évolutif. Téléph. : 791-12-43.

Hme, 33 ans, cadre biling. angl., 12 ans expér. administr. ventes Import. Export. Achats, rech. poste responsable administration vtes ds P.M.E. ou adjoint dans gde entreprise. Ec. n° 249 « le Monde », 5, r. Italiens, Paris-9e.

Hme, 29 ans, D.E.C.S. comptable 7 ans d'exp. cme chef compt. gde entrepr. et directeur administratif P.M.E. (budget, analyt., bilan consolidé, fusion stés, doss. juridiques), recherche situation préférence départem. 06, 83, 13. Téléph. : 790-48-78.

Jne Hme, 24 ans, dég. O.M. - B.T.S. compt. C.E.J. du D.E.C.S. ch. pl. début. en rap. Préf. cab. expert. M. TERTRE, Résid. du Parc, rue Jupillat - 94 - Thiais Téléph. : 684-55-44.

J. Fme 23 ans, form. éco. bil. anglais. Expér. contacts client., rech. empl. Paris ou étranger. Ecr. n° 241 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens - 75427 Paris (9e).

49 ans, ex-rédacteur en chef de revues (fémin., enfants, commerce, mathémat., humorist.), habitué contacts public, conn. législation sociale, syndic., ch. sit. ds services de direction, du personn., journx d'entreprises, relat. publ., etc. Jacques Veissid 6, r. G.-Couté, 75018. 606-48-35.

J.H. bonne présentation. EXP. classement Alpha numérique, rech. emploi. Ecr. M. Lefebvre, 1, passage Kracher, 75018 Paris.

J.H. fiscaliste, plus. années expér., ch. situat. ds cabinet ou grande entreprise. Ecr. No 230 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur informaticien, 32 ans, 7 ans expérience, recherche poste responsabilités pour développement logiciels avancés mini informatique, gestion, en vue commercialisation. Ecr. No 221 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Employé commercial homme 28 ans, marié. Permis V.L. 7 ans expérience.
— Suivis de commandes.
— Vente et achats téléphoniq.
— Correspond. commerciale.
Cherche emploi stable Paris ou province. Libre de suite. Ecr. n° 6419 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre Technico Commercial 43 ans, 18 ans expér. Formation A.M. dans une importante Sté de jouets, rech. Situation. Ecr. à BLEU n° 1820, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

H. 29 ans, célibataire
- Anglais, allemand courant
- D.E.S. Droit.
- Expér. commerce international, centrale d'achats allemande, grande distribution.
- Dispon. pr voyager à l'ann.

recherche
SITUATION IMPORT EXPORT
M. Jouanin, 47 bis, av. Bosquet Paris-7e. - Tél. 555-67-93

Ch. emploi literie-tapisserie, inst. de rideaux, inst. d'int. de bateaux ou chauffeur-livreur VL sud de la France, DOM-TOM. Libre début juin. Ecr. M. Daudens J.-C., 15, rue Ector-Demazy, 72100 Le Mans.

J. H. 22 ans, libéré O.M. Poète, culture philosophique et littéraire, sachant rédiger, rechercher, classer documents, dactylo, cherche emploi. Ecr. n° T 097906 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Femme 42 ans, recherche poste CONTROLEUR de GESTION niveau ISSEC, D.E.C.S., Libre rapidement. Ecr. n° T 97.879 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Cadre Banque, 34 a., ch. p. client. priv. Paris. 10 a. anc. Ecr. n° T 097845 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

ENSEIGNANT D'ALLEMAND, 38 a. Maîtrise lettres et ling. Lang. matern. allemand, parf. bil., exp. 8 a. ds Etablis. supér., rech. empl. similaire ou form. Ecr. n° T 095029 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

JEUNE FEMME
ATTACHÉE DIRECT
28 ANS CELIBATAIRE
FORMATION SUPERIEURE
EFFICACE, DISCRETE
ET DE CONFIANCE
recherche
SITUATION
Tél. : 306-37-38.

INGÉNIEUR AFFAIRES
20 ans expér. en matér. BATIM. second œuvre et électric. Spécialisé en transp. internat. Séjours en Arabie Saoudite, Afrique noire, Gabon, Côte-d'Ivoire. Cherche poste à resp. Fr. ou Afriq Ecr. n° 8 287 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. ARCHITECTE
diplômée E.S.A.
5 ans exp. ch. collab. ou trav. intéress. chez confrère. Anglais cour. Etud. ttes propositions Ecr. n° 6.420, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e ou tél. à M. EMANOIL 258-27-70.

HOMME 28 ANS
ÉTUD. SUP. DE COMM.
ANGLAIS COURANT
2 ANS EXPER. CCIALE EN AFRIQUE NOIRE
RECHERCHE SITUATION
métropole, outre-mer, étranger
MOBILITE TOTALE
Ecr. n° T 97.852 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE (27 ans) DOCTEUR EN DROIT
HISTORIEN, ANGL. COURANT
Etudierait toutes propositions. EDITION, JOURNALISME, DOCUMENTATION, DE PREF. à CARACTERE HISTORIQUE.
Ecr. n° T 97.739 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

REDACTEUR EN CHEF magazine économique internat. références premier ordre étudierait toutes propositions. Ecr. n° 109 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNALISTE

— 11 ans grand reporter dans quotidien régional.
— 15 ans dans grand hebdomadaire national en tant que grand reporter, correspondant local (Algérie) ou correspondant de guerre (Vietnam, Cambodge).
— Ayant de bonnes connaissances des problèmes de politique étrangère (reportages au Proche-Orient, Afrique, Amérique, Europe, etc.).
— 4 ans chef des informations d'agence de presse (reportage - photos).
— Parlant espagnol, anglais, italien et des bribes d'arabe.
— Solides connaissances d'économie.

cherche à rejoindre un journal, hebdomadaire, magazine ou agence de presse.

Ecr. n° 594M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur-2e.

CADRE DE BANQUE 34 ans
B.P., I.T.B., C.E.S.B.

EXPLOITATION CLIENTÈLE PARTICULIÈRE
FORMATION TECHNICO-COMMERCIALE
ANIMATION DE RÉSEAU
COMMUNICATION AVEC CLIENTÈLES
(en Agence, Dion Groupe et Dion Générale)

ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS de tous organismes bancaires (Province de préférence).

Ecrire n° 258 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DIRIGEANTS DE P.M.E.

La croissance constante des activités de votre entreprise vous conduit à vous adjoindre un

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

dont la mission consistera en particulier, à construire les systèmes d'information qui vous sont nécessaires.

- ORGANISATEUR - INFORMATICIEN 32 ans HOMME DE TERRAIN

— Mon expérience dans ce domaine,
— Mon aptitude aux contacts à tous niveaux,
— Ma volonté constante d'aboutir
peuvent constituer un atout important pour la réalisation de vos objectifs.

REGION INDIFFERENTE - Niv. rémun. 100.000/an.

Ecrire n° 94.445, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL, 46 ANS
recherche

DIRECTION ZONE EXPORT EXTRÊME-ORIENT - AFRIQUE

Grande expérience commercialisation et distribution physique produits français dans ces régions.

Formation Institut Commerce International du C.F.C.E.

Ecrire sous n° 246, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DEVELOPPEZ VOS EXPORTATIONS dans les

PAYS DE L'EST

— Vous fabriquez un produit techniquem. avancé.
— Vous êtes décidés à entreprendre une action de pénétration intense avec résultats à moyen terme.

UN MARCHE POTENTIEL TRES IMPORTANT EST A PRENDRE.

Prêt à étudier toutes propositions de collaboration.

Ecrire sous le numéro 228, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

ACTUEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Société C.A. 160.000 F.F. recherche situation équivalente dans société ou groupe à vocation industrielle.

- Centrale + M.I.T., 46 ans, bilingue anglais ;
- Organisateur et meneur d'hommes ;
- Ayant exercé avec succès responsabilités de direction et de gestion à l'échelon français et international.

Ecrire n° 61.739 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR
41 a., dipl. I.C.G., généraliste direction, spécialiste financier. Vous offre réelles :
- Efficacité, compétence, créativité, adaptabilité.
- Expérience confirm. secrétariat génér. et expert. compt.
- Pratique formateur certifié et conseiller de direction.
- Disponibilité immédiate pour toutes régions France.

Vous propose prise en charge :
- Direction générale ou pilotage fonctionnel.
- Contrôle gestion incitatif.
- Gestion administ. comptable.
- Analyse coûts, rentabilité.
- Organisation générale.
- Fonction audit ou conseil.
- Gestion du personnel.
- Formation profess. interne.

Souhaite seconder dirigeant :
- Avec larges responsabilités.
- Initiatives véritables.

Peut étudier apport de capitaux ou emploi vacataire pour une ou plusieurs P.M.E./M.P.I REMY. Tél. : (78) 85-20-78.

COUPLE MAROQUINIER
qualifié ch. situation étranger. Ecr. n° T 97.780 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRETAIRE, 32 ans parfait. bilingue anglais 4 a. expér. U.S.A., aim. contacts rech. situation plein temps ou partiel. Tél. 524-63-93

J. Fille, licenciée en droit privé cherche premier emploi service contentieux, juridique personnel. Tél. 346-97-57

Secrét. bil. angl., 44 a., niv. bac. dipl. Ch. de Com. Brit. ch. sit. Ecr. n° 252 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ing., 32 a., format. mécanique des fluides, 5 a. d'exp. ds calcul mécanique des solides, vibrations, éch. therm., ch. poste calcul scientifiq. Paris pr. banl. Ecr. n° 255 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H., 28 a., dynam., Chbre com. Paris + 2 a. BTS comm. intern. angl. et esp. 5 a. ds sté améric. rech poste pr vte France et exp. Ecr. n° 8.056, Réf. AM Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Respons. administration export., cadre Fem., expér. ds gest. contrats import exp. et négoce intern. traite ts prob. transp., transit, douane, banques, ch. situation Paris, banlieue ouest. Ecr. n° 250 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGENIEUR GEOMET. E.T.P. 31 ans, expér. 5 ans outre-mer, études géophysiques, positionnement off-shore, rech. poste stable France ou étranger. Ecr. n° 251 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. Fme rech emploi hôtesse accueil (diplômée) connaiss. anglais, italien. Rouxel, 190 bis, av. de Clichy, Paris-17e

J.H., 27 ans, BSEC, prob. DECS + 7 ans expér., actuellement adjoint du chef comptable position cadre rech. situation Paris-Banlieue (Nord, Ouest) libre 2 mois env. après accords.
Ecr. n° T 097.912 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CHEF DE VENTE ou RESPONSABLE SERV. COMMERCIAL 42 ans, habitué responsabilités ch. poste simil. lib. Ecr. n° 34867 Publ. ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, Paris-2e qui transm.

Femme cherche petits travaux laboratoire région Colombes. Ecr. n° 61854 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

H. 32 ans, Sup. de Co, 10 ans d'expérience. Bilingue anglais, bonne connaiss. allemand. Déplacements étranger accepté. Cherche situation prêf. en rapport avec vie musicale (magasin disques HIFI, Editions, etc.). Faire offre à : J.-Claude Langain, 29, r. Desaix 75015 PARIS - Tél. : 577-74-78.

SECRETAIRE DIRECTION et commerciale, sténodact. télex. Possédant voit. Possibilités déplacements PARIS + proche BANLIEUE, ch. poste stable, 17e, 18e, prox. Porte CLICHY. Ecr. Mlle Claude DUBOIS 174, av. de Clichy, 75017 PARIS

Cadre H. 28 ans, expér. 13 ans comptabilité générale + compt. et technique réassurance. Diplômé E.N. Ass. Administration. Termine en 77 diplôme d'études supérieures économiques CNAM. Cherche situation réel avenir ds importante compagnie assurance. Ecr. n° 179, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

F. 32 ans ch. pl. stable. Libre de suite, à mi-temps. Compt. 2e. Ecr. n° 234, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. psychologue clinicienne ayt prat. anim. gr. de form. et gr. BALINT ch. trav. ds form. et clinique. Ecr. BORGEL, 39, r. de Boulainvilliers, 75016 Paris.

Cadre de gestion fin. et compt. 28 ans, exp. France et outre-mer ch. situat. Afrique ou M.-Orient. Ecrire de RIVOYRE, 11, rue des Augustins, 69001 LYON.

J H 28 a., SC. ECO + NIV. DECS expér. comptable et informatiq. ch. emp. rég. Lyon/Sud-Est en
- analyse financière ;
- Contrôle de gestion.

Ecr. P. BIN 28, r. J.-Bourgey 69100 Villeurbanne, (78) 84-89-87.

J. F. 25 ans, licence droit privé + I.A.E Anglais courant, cherche emploi. Région indifférente. Etudierait toutes propositions. Ecr. HAVAS BREST, n° 1.206.

ANIMATEUR législation sociale. Expression écrite, orale. Pour animation entreprise. Tél. : 337-77-15, le matin.

J. H. 24 ans, D.E.S.S. (3e cycle market. + lic. Sc. Eco option gestion ch. emploi Paris-Banl., lib. de suite. T. 805-68-18 ou Ecr. G. HAIUN, 39, rue Servan, 11e.

INGÉNIEUR E.N.S.A.I.S.
30 ans - Spécialiste conditionnement d'air recherche poste sédentaire en Thaïlande Etudierait toutes formes de propositions Ecr. TRIGONE, 24, r. Beaubourg 75003 PARIS, qui transm.

AFRIQUE
VOTRE CHEF DES VENTES
FONTAINE - Tél. 1 092-36-94

Jeune Homme 22 a., dég. O.M., BAC G3, B.T.S. publicité. Etudie ttes propositions. Lib déb. mars Ecr. n° 6.415, « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

EMPLOYE COMMERCIAL (H.) 28 ans, marié, permis VL. 7 ans d'expérience
— Suivis de commandes ;
— Vente et achats téléphoniq. ;
— Correspondance commerciale.
cherche emploi stable Paris ou province. Libre de suite. Ecr. n° 6.419, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. H., 23 ans, marié, dég. O.M. C.C.I.P. + 2 ans expér., rech. poste à responsabilités. CHOURAQUI - 828-96-26 ou 277-81-01 heures de bureau.

Jne Fme, 23 ans, licence Droit intern. all., angl. Libre pr dépl., cherche emploi stable. Ecrire n° T 097829 M à REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur - Paris (2e).

Jne Fme, 18 ans, Dipl. SOMETI Divers stages, ch. emploi début. MECANOGRAP. - COMPTABLE Ecr. : Mlle GAVENCE Corinne, 13, av. du Progrès, 94400 Vitry

Hme jeune. Sér. réf. direction accept. voyages, cherche situat. offre expér. commerce, gest. assurances, immobilier. Ecrire : G 5006 HAVAS BORDEAUX.

Jne Hme, 26 ans, Bac E., licence Sciences Eco., D.O.M., cherche emploi ou stage formateur débouchant sur emploi stable, cause épouse médecin, préfér. province. Ecr. : Chambon, 3, all. J.-Védrines - 93390 Clichy-sous-Bois - Téléphone : 937-54-08.

sports loisirs

Danemark 1977. A louer bord de mer : villas tout confort avec jardin pour vacances familiales Ecrire Touristbureau Asserbo, DK-3300 Frederiksværk.

autos-vente

LANCIA AUTOBIANCHI
GARANTIE 2 ans sur Contrat
11 rue Mirbel PARIS 5e
336.38.35 +

C.A.V. Concess. G.M. OPEL 60 bis, rue de Versailles 78150 LE CHESNAY Tél. : 954-19-65
Vendons
OPEL KADETT G.T.E. 1976
5 vitesses, 10.000 km
Opel Commodore GSE 2800 1973

PEUGEOT 604 SL, brun métallisé, intérieur cuir, 37.000 km., garant. 6 mois. Crédit 24 mois. Ets MICHEL : 922-80-91.

BMW
316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 30.S EXTT fin 76. Prix intéressant Auto-Paris XV. - 533-69-95 63, rue Desnouettes - Paris-15e

A VENDRE
ALFA-ROMEO-ALFETTA an. 73 75.000 km, embrayage, amortisseurs, transmissions neufs 16.500 F.
Tél. 050-28-23 ou 246-72-23 p. 22-1/

autos-achat

VOUS VENDEZ
Téléphonez-nous.
780-54-61/781-39-43

boxes-autos

Vends parking Mo DUPLEIX 986-47-72, matin ou après 20 h.

animaux

CHIENS spécialité miniatures et divers. 184, av. d'Italie - 588-76-99.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

Mo MOTTE-PICQ. - GRENELLE
EXCELLENT PLACEMENT
CONDITIONS EXCEPTIONN.
IMMEUBLE RENOVE
1 PIECE CUISINE - W.-C. POSSIBILITE BAINS
J. et A., 5, r. Alph.-de-Neuville, PARIS (17e) - 766-04-17 P. 255.

ARAGO S/VERDURE - Imm. stand., living. + 2 chbres. 80 m2, tt cft, tél., cave, parking. - MEL : 325-60-80.

FELIX-FAURE 2 Petit pièces, jardin privatif. Prix 108.000 F. J. FEUILLADE - 566-00-75.

CONVENTION Bel immeuble très clair **3 P.** cuis., w.-c., à rénover, 185.000 F - 579-75-80.

7e UNIQUE, au pied de la TOUR EIFFEL Sup. appt **6 P.** + 2 bns + serv. Gd stand. Tél. : 224-48-80.

DUROC CHBRE, agréable, bon état. Idéal placement, 35.000 F - 322-22-47.

SEVRES-BABYLONE
5 P. Sur cour-jardin Imm. ancien, ascens. Parking. Tél. 633-29-17/577-38-38.

RASPAIL/ASSAS
280 m2, récept. + 5/6 chbres. 1er étage, clair et ensoleillé. Profess. libér. Libre juillet 1977. Prix intéressant. FRANK ARTHUR - 766-81-69

Prox. CHAMP-DE-MARS
Imm. p. de taille, Appt 7 PCES 135 m2, profession. 750.000 F. J. FEUILLADE - 566-00-75

CŒUR MARCHÉ BUCI
Pptaire vd sans agence 80 m2, lux. rénovation, calme, ensol., entièrement équipé. Jamais habité. Prix incomparable du fait urgence. - Téléph. : 336-14-84.

INVALIDES, 2 p., 110 m2, r.-de-ch., gd stdg, serv. Prof. libér. 620.000 F. Tél. 224-41-21.

ECOLE MILITAIRE
Dans imm. 1930 rénové, appt 110 m2 au 6e étg. avec terrasse 70 m2, PL. SUD, gd livg, 2 chb., 2 bains, tél., gar. poss. S/place : 13, r. Chevert, lundi mercredi : 14 h. 30 à 18 h. 30, ou 292-28-51.

R. MOUFFETARD, Dans imm. rénové bon standing, studio tt cft. Possib. wc. Px intéressant. Renseignement et visite : BATIMO, 387-59-79.

SUR PLACE SAINT-MEDARD, fantastique réception + 1 chb., 85 m2, belle rénovat. 465.000 F. Vis. 14-18 h., lundi et mardi 25, au 2, rue EDOUARD-QUENU, 2e étage, ou 325-16-74.

ESPLANADE DES INVALIDES Bel appartem. de classe. Salon, salle à manger, 3 chambres, 2 bains, excellent état, très belle situation. EUROPA, 705-24-10.

BIR-HAKEIM
Vue exceptionnelle, dégagée, Belle belle réception + 2 chbr. Récent - Etage élevé, balcon. 633-29-17, 577-38-38.

PORT-ROYAL
Studios, luxueuse rénovation - SORPI - DID. 97-23.

Paris Rive droite

HOTEL DE SENS (Près)
Plein Sud. Entrée, 3 p., cuisine, bains. Tél. 290.000 F - 329-58-54.

Je vends STUDIO : 65.000 F Gd 2 p. à aménager : 105.000 F. Tél. : 828-26-25, ou sur place samedi et dimanche, 14 à 17 h : 18, RUE BECCARIA

Limite MARAIS - Part. de préf. à Part., Appart. de 90 m2, de caractère, parfait état. 450.000. Téléphone : 508-85-35, Mme BACHELU (heures bur.).

MARAIS - BASTILLE
Imm. pierre de taille, 15 Appts du stud. au 3 p. - duplex, terrass. Fin 77, loyer S.A. - T. 277-97-26.

Mo CENSIER - Part. vd tr. beau 5 p. 123 m2, prof. lib. Téléph. Prix : 720.000 F - Tél. 707-17-63.

PEREIRE pierre de taille, beau 7 p tt cft, 2 serv., impeccable, 285 m2. Tél. : 924-86-74.

MARAIS - 4e, à refaire 4 p., 2 entrées 115 m2 environ, 1er ét. 350.000 F. Lundi, mardi, 6, rue de la Bastille, 13 à 18 h.

AVENUE VICTOR-HUGO 75016 près de l'avenue Henri-Martin. Magnifique appart de 200 m2 entièrement remis à neuf, 5e étage exposition sud + chambre serv. + gar. s/sol, ds imm. tr. gd luxe Possible profession libérale. Echelonnement de paiement. 2.100.000.000, S.P.G., 18, rue d'Anjou PARIS : 265-05-49.

VICTOR-HUGO, 2 p. cuis., w.-c., s. bains. TEL., 55 m2 environ. Px . 940.000 F. Tél. : 292-67-81.

19e résidentiel, r. calme, à vendre 2 p. tt cft, ascenseur, libre. Ecrire HAVAS DOLE n° 660008.

41, R. LAMARCK, 3e SUR RUE 2 p. cuis., ent., w.-c., sal. d'eau. Px 148.000. Vis. L., M., 14-16 h.

AV. HENRI-MARTIN Gd stand. b. 5-6 p., tt cft, 2 services, gd jardin privatif, parkg, 924-86-74.

4e Cœur MARAIS - STUDIO cft. Cheminée. Etage élevé. Bel immeuble. Me téléphon. : 531-85-56.

12e - 140 m2 6/7 p., pl. Sud, qq. travx, 480.000 F - 589-20-97, soir.

Région parisienne

LE CHESNAY, PARLY II
Appt type II, 84 m2 + loggia, entrée, livg dble 38 m2, cuisine équ., 2 chambres, wc séparés, dressing, s. de bains. Tél. Cave. Parkg extérieur. Excellent état. Sud-Ouest. CALME. 329.500 F. J.M.B. - 970-79-79

VAUCRESSON - Appt standing, 77 m2 + loggia, sél., 2 ch., cuis. équipée, s. bains, wc sépar. Tél. Calme. Exposition OUEST. Prix 280.000 F - J.M.B. 970-79-79.

FONTENAY-LE-FLEURY
Studio, cuisine, loggia, jardinet. DESESQUELLES, Notaire à Joigny (89).

St-Germain. R.E.R., stdg, 135 m2 + terr. 28 m2, récept., 3 ch., 2 bns, park. s/sol. 730.000. 027-57-40

ALFORT - Vétérinaire (pr. Mo) Prix exceptionnel. Imm. récent, étage élevé, studio tout confort, parking. Lundi, mardi, de 14 h. à 16 h., Mme BERNARD, rue A.-Soladier, n° 23, Alfortville, ou 742-99-09.

BOULOGNE, pr. Porte St-Cloud, 3 VRAIES PCES, récent, asc., balcon. 633-29-17 - 577-38-38.

MAISONS-LAFFITTE - Grand stand., lisière forêt, jardin privatif 450 m2, séjour dble, 3-4 chbres, calme absolu. Prix 570.000 F. - Tél. 963-22-09.

NEUILLY boul. de la Saussaye METRO
Appt de réception, unique en son genre à Neuilly, envir. 280 m2. Pr rens. : Et. Chateau, 747-77-58

PANTIN (EGLISE), près métro, bel imm., studio, salle d'eau, wc, ch. cent. Prix intéressant. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT?
INFORMATION LOGEMENT
525 25 25
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
Un service entièrement gratuit

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25

Centre Nation
45, Cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74

Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

ECOLE MILITAIRE
13, rue Chevert.
PLUSIEURS STUDIOS et 2 P., de différentes surfaces, sur rue et cour-jardin.

Imm. 1930 en cours de restauration, tt cft par imm. Garage possib. Vis. lundi, mercredi, vendredi, 14 h. 30 à 18 h. 30.

211, rue de l'Université, duplex 7 p., 150 m2, étg. el. balc., terrasse, box, chbre de serv. Soleil, calme. Mdi 14 h. 30/18 h.

Près SEINE. Charmant appt. LIV. + chambre - 622-02-17.

25, QUAI VOLTAIRE
Appt 175 m2, vue sur Seine. Face Tuileries. Px 2.100.000 F. Visite tous les après-midi.

ILE-SAINT-LOUIS
Gd studio, cuis. équipée, bains, wc. tel. Belle hauteur sous plafond, 44 m2. Tt confort. 325-76-97.

MAINE/MONTPARNASSE
Bureau + appartem. libre 65 m2 + cave. 310.000 F - Visite 12-17 h. : 1, rue ASSELINE.

6e - 5.800 F le m2, GRAND STUDIO DECORE au rez-de-ch. Téleph. propriétaire : 201-41-61.

Unique studio, tout cft 69.000 F. Location possible + gestion par « FAC », 337-69-59.

RUE TOURNON
2e étg. d'un hôtel XVIIIe siècle, 7 P. (réception en enfilade), parquet versailles, boiseries 250 m2. Parkg. BURON, 742-02-44.

114, RUE VAUGIRARD (6e)
2e, asc., 2 pièces, gd confort. 250.000 F Ce jour, 17-19 heures.

36, r. VARENNE, 2 asc., 5 p., 187 m2, 950.000. Ce jour, 14-16 h.

Raspail-Montparnasse. - 170 m2, terrasse sur jardin, duplex, gd séjour + 3 p., 3 bains, étage élevé asc., luxe. - ODE. 42-70.

14e - RUE BOISSONNADE
Dans imm. réc., très ensoleillé, calme, verdure, étage élevé, gd dble living, 2 chbres, 2 bains, balcon, parkg dble. T. 325-83-87.

13e - RESIDENTIEL
Séjour + 2 chbres, 6e étg., asc. AMENAGEMENT LUXUEUX 350.000 F - EUR. 05-55.

MONTPARNASSE. Pass. privé, gd studio, kitch. équipée, s. de bs, wc, 203.000 F. 307-76-62.

14e - Alésia, ds lux. H.P., magn. 120 m2 + petit jardin privé. Charme exc. 589-20-97 apr. 18 h.

PALAIS LUXEMBG. Bel imm., 5e av. asc. APPT à TERMINER 70 m2 + MEZZANINE 20 m2. PRIX INTERESSANT. 280-39-98

ST-GERMAIN. 2 p., cuis., s. bs. 370.000 F. Mme PEROCHEAU. Tél. 704-78-83.

SAINT-MICHEL-LUXEMBOURG 65 m2 sél. + 2 p. CALME. SOLEIL - ODE. 95-10.

6e Montparnasse. Coquet studio, cft, calme. 125.000 F. 326-08-94.

PASMIN (métro)
5 PIECES Immeuble standing Voie privée - Soleil 130 m2. Prix intéress. 224-79-52.

JASMIN-RANELAGH
LUXUEUX
7 PIECES principales 250 m2 envir., belle réception, 4 chambres, 2 bains + 1 salle d'eau, 2 chbres service. Renseignements et visites : 227-91-45 ou 755-98-57

RANELAGH BEAU 4 PIECES récent, 4e étage, asc 630.000 F - 704-40-27.

AVENUE NIEL
5 Pces Immeuble hors classe 180 m2, décor raffiné. 950.000 F - 224-79-52 / 525-56-84.

16e Imm. gd stand., vue s/Seine 8/9 P., 4 s. bains, 1 dche, dern. ét. 220 m2 + 400 m2 terrasse plain-pied, 2 park. - 204-48-72.

BROCHANT BON IMMEUBLE 4e étage, CLAIR. RAVISSANT STUDIO TT CFT. TEL. Prix 70.000 F. - 526-04-30.

BEL-AIR Imm. pierre de taille séjour double, 4 chbres, cft, 4e ét. sans ascens. Prix 510.000 F. - 307-76-62.

GALLIERA - VUE SUR SEINE
8 P. plein sud et bon plan Possib. professionnel. Tél. 579-15-42 - BALCONS ET TERRASSES DE PARIS

PORTE-MAILLOT Appt de classe
Belle réception + 3-4 chambres. Jean FEUILLADE - 566-00-75

12e - LE MAGELLAN
Immeuble neuf, P. de T., studio 36 m2, 8e étage, 178.000 F + terrasse, 2 Pièces, 48 m2, 268.000 F.
Appt témoin, 16, r. de la Voûte, Paris-12e, 7 j. s/7, 14 à 19 h. 30.

SPIM Promot. - 766-13-14
IMMEUBLE récent. STANDING
GRAND 3 PCES
Tout conf. Etat exceptionnel, av. parkg, 290.000 F av 45.000 F cpt + créd. PPTAIRE. S/place samedi et lundi, 14 h. à 18 h., 28, QUAI DE LA LOIRE Hall 2 - Escalier 2 (3e étage). TELEPH. : 345-86-41

3 P. C. TT CFT - 229.000
DAUMESNIL (près)
Imm. bourgeois, pierre de taille, chauffage central. Etat impecc. Etude LACUEE, 18, rue Lacuée, Paris (12e) - Téléph. : 307-57-15.

NATION - Dans imm. récent, de standing, GRD 4 P. (84 m2) + balc. terrasse (12 m2). Et. exc. Park. TEL. 340.000 F av. 60.000 cpt + créd. Vis. même le sam. TEL. : 345-55-18, POSTE 25.

S/AV. FOCH - Imm. mod. DBLE LIVG 3/4 ch. 2 gar. 622-02-17.

PARTICULIER VEND PORTE-DE-**ST-CLOUD** Imm. 1958
LIV. + 3 CHBRES, TEL., BOX. Visite lundi, mardi, 13-18 h : 14, rue Edouard-Detaille
BOULOGNE

77500 CHELLES
(Résidence Val-Fleuri)
Particulier vend très bel Appartement F-3 (71 m2) + balcon + cave, parking, asc. 5e étage 15 minutes gare et près commerçants et écoles.
Prix : 130.000 F + 30.000 C.F. Ecr. n° 6.431, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

La CELLE-SAINT-CLOUD. Urgt. appt gd standing, dernier étg., 92 m2 habitables + 14 m2 balc., entrée, séj. dégagem., rangem., 2 chbr., cave, parkg, tél., prox. commerces, écoles, vue exceptionnelle, exposit. SUD-OUEST. Px 370.000 F. J.M.B. 970-79-79.

NEUILLY. Imm. en rénovation totale pptaire, vend stud. 2 et 3 p. CH. MAHOUT - 563-11-59.

MONTESSON. P. vd 4 p., tt cft, 88 m2, vue s/parc, école comm., transp., 215.000 F. T. 913-30-25.

NEUILLY. Propriétaire vd, ds bel imm. P. de T. en rénov., asc., plusieurs 3 p., cuis., wc, débarras. - Tél. 757-70-36.

BOULOGNE. 2 p., bon standg, loggia, 5e etg., vue dégagée, soleil, tél., box. Mme Perocheau, tél. : 704-78-83.

AUTEUIL. 3-4 p., bon standing, tt cft, 1 s. bains, 2 cab. toil. + chambre de service, 560.000 F. Mme PEROCHEAU, 704-78-83

LE CHESNAY/PARLY 2 (1971), 2-3 p., type 2 av. jardin, soleil. Impecc., 286.000. 460-14-53.

Province

BORDEAUX (prox.), 325-20-77. Dans parc résidentiel, beau 5 pièces, 123 m2, STANDING.

TOULON (Les Merillons)
F-4 construction récente avec box fermé. Vente ou échange. étudierai toutes propositions. Tél. propriét. 878-00-75, le soir.

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL
Studio, 95.000 avec 19.000 cpt. 2-3 p. Rentabilité assurée. ERIGE : 524-66-87.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

appartem. achat

Rive gauche, rech. 70 à 90 m², préférence avec travaux. 532-29-29, poste 14.

ACH. DIRECT. CPT. URGENT, 2 à 4 pces PARIS, rive gauche, PRES FACULTE, avec ou sans travaux. - Ecrire LAGACHE, 16, avenue de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, 2 à 3 p. Paris, prêt, 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55.

16e, 17e, NEUILLY Importante Sté paie comptant 4-5 pièces - Tél. BAG. 41-21.

Particulier ach. 2 pces, parkg, Tour Front de Seine ou Galaxie. Paie comptant. Décision instantanée si prix raisonnable. - Vaissaire, 63530 Sayat-Volvic. Tél. : (73) 88-81-44, après 20 h.

Rech. PARIS-15e, 7e arrdts, pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet-15e - T. 566-00-75.

appartements occupés

15e - OCCUPÉS
IMM. ENTIEREM. RENOVE
APPTS 1, 2, 3 PCES CALME SOLEIL
Tél. : 766-04-17 .P. 255

12e - VUE SUR SEINE
URGENT - A SAISIR
APPTS 3 PIECES OCCUPEES dans imm. rénové, avec ascens. en cours. DIRECT PROPRIETAIRE - 387-57-84.

hôtels-partic.

14e, Alésia, luxueuse résidence : 8/9 Pièces, 318 m2 (en 2niveaux) + jard. 200 m2 + gar. Prof. lib. possible. Etat exceptionnel. Prix élevé. DAN. 63-98, après 18 h.

L'HAY-LES-ROSES Superbe villa NEUVE, 250 m2 habit. + 250 m2 s.-sol. 522-57-30.

PEREIRE - CHAMPERRET

2 HOTELS PARTICUL.
Jumelés ou séparés - Tél. 10 lign.
R + 3 + GD SS-SOL TRES CLAIR
TOTAL 1.100 m2 - JARD. 300 m2
Commerces - Profession libérale
224-79-82 - 525-56-84

constructions neuves

INVESTISSEZ
CENTRE TOURS IMMEUBLE NEUF
DU STUDIO AU 5 PIECES
PX MOYEN : 3.400 F le m2
PARK., SS-SOL COMPRIS

GARANT. LOCATION
2 ans
PRETS SPECIAUX P.I.C.
GAUTARD IMMOBILIER
82, bd MALESHERBES Paris-8e
292-28-13
DU LUNDI AU VENDREDI

XVe RUE DE L'EGLISE — Studios, 2, 3, 4 et 5 pièces. Habitables fin 1977. Tél. : 225-93-69.

XIIIe - QUARTIER CALME 2 et 3 Pièces, terrasse. Livrables 2e trimestre 1977. Téléphone : 225-93-69.

Ve - LUXEMBOURG Studios et 2 Pièces. Habitables fin 1977. Téléphone : 225-93-69.

9, rue Geoffroy-St-Hilaire - 5e
LE GEOFFROY SAINT-HILAIRE
Imm. de qualité, façade classée. Disponible 12 appts luxueux : de la chambre au 4 pièces
PRIX FERME ET DEFINITIF
Livraison : fin 1er trimestre 1977
Visite sur place tous les jours de 14 à 19 h (sauf mardi)
SAGE - 974-49-32

locaux indust.

MONTREUIL - Près Bagnolet à vendre murs local à usage industriel avec bureaux, le tout loué à bail 150.000 F par an, pour 1.200 m2 environ. - Conseil France-Nade, 110, bd Sébastopol, Paris-3e. - Téléphone : 887-87-34.

REGION NICE. A vendre fabrique de produits alimentaires : 3.000 m2, bureaux, usine, entrepôts, en toute propriété C.A. : 5.00.000 F. Prix élevé compte rendu implantation immobilière. Ecrire à AGENCE HAVAS, 06011 Nice, Cédex, référ. : 0.151.

échanges

RENNES-ASSAS, 5 P., clair, cft. Sans asc. c/4 P. clair, cft. av. asc. 6e arrt. Tél. 548-59-43.

locations non meublées Offre

paris

PARIS (15e), LE VALMONT
57, RUE DU THEATRE
du Studio au 5 Pces Cuis. équipée
Bureau sur place
tous les jours de 10 h. à 19 h., sauf dimanche.
TEL. : 578-83-66.

BD RASPAIL 7 pièces, 165 m2, très ensoleillé, stand., 4.000 F mens. 204-30-52.

OBSERVATOIRE - Beau double living + chbre, cuis., s. d'eau, tél., 1.600 F + ch. - 924-92-45.

Général-Leclerc. Petite maison 5 p., 3 bs, wc. 2 cuis., tt cft, 4.000 mens. « FAC », 337-69-59.

Région parisienne

Part. à Part. Vue unique sur PARC MONTSOURIS-14e. Cède : atelier d'artiste duplex 80 m² caractère. - 5e étage : grand salon, s. à mang., chb. av. toil., cuis. équipée, hall, 2 balcons. 6e étage - mezzanine, chbre + s. de bs, terr., tél., loyer ancien 1.100 F/mois + reprise évent. de tout le mobilier et décoration. Téléph. pour rend.-vs 589-44-14. Possibilité usage professionnel.

APPARTEMENT A LOUER SANS INTERMEDIAIRE MASSY (ESSONNE) 5 pièces 105 m², loyer 1.422 F, charges 332 F. S'adresser au gardien, 1, avenue Nationale, MASSY. Tél. 920-48-91, le matin.

NOISY-LE-ROI, « Les Princes », gd standing, 3 p., cuis. équipée, box, 1.700 F ch. c. - 460-14-53.

BANLIEUE SUD
PRES DE
ÉVRY - CORBEIL
à louer
dans résidence grand standing
APPARTEMENTS NEUFS
— STUDETTES dep. 650 F + ch.
— 3 PIECES dep. 850 F + ch.
— 4 PIECES dep. 1.000 F + ch.
— 5 P. duplex dep. 1.500 F + ch.
— 6 P. duplex dep. 1.400 F + ch.
Visite sur place de 9 h. 30 à 12 h. et 14 à 18 h. (mme dim.). Sauf mardi et mercr., s'adress. TERRASSES DU COUDRAY AV. CHARLES-DE-GAULLE, (91) COUDRAY - MONTCEAUX Téléph. : 498-52-79/496-18-81 LIAISON S.N.C.F. et aut. A 6.

immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 380 F. — 742-78-93.

immeubles

LEVALLOIS-PERRET Propriétaire vend immeuble de rapport. Tél. : 757-70-55.

Mo PLACE CLICHY. — VEND BEL IMMEUBLE RENOVE : 10 STUDIOS, CINQ 2 PIECES. Tout confort. Refait à neuf. Location et gestion garanties. Gros rapport. Tél. : 531-85-56.

locations non meublées Demande

Paris

Part. de préf. à part., appt vide, 3 chbres min. (même av. travaux à faire), 2e, 8e, 9e ou 7e arrondissem. Tél. 508-85-35, Mme BACHELU, heures bur.

URGENT. Rech. Paris atelier d'artiste ou local pouv. convenir. Ecr. à 0.225, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl., loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

Part. rech. appt calme, bien exposé, 3 pces, conft, St-Maur, Vincennes, près RER. Agence s'abstenir. Tél. 328-98-28, heures bureau ou le soir 700-28-40.

locations meublées Offre

Paris

MUETTE Luxueux studio tél., vue imprenable, parking. 2.750 F. - 387-03-30.

Studio 15 m² luxueusement meublé, 6e étage, ascens., tél., 750 F + chb., quartier place Vendôme. Tél. 609-91-10, p. 51-00.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE ch. STUDIOS, APPTS, VILLAS, pour cadres étrangers ou diplomate garantie par sté ou banque, durée 1 à 3 ans - 551-22-66.

CHERCH. APPTS de STANDG pour LOCATIONS 1 à 12 MOIS ou PLUS. SERIEUSES REFERENCES OFFERTES.
PARIS PROMO - 325-28-77

bureaux

8e - SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
dans immeuble grand standing
BUREAUX
Climatisation Parkings - Tél. **293-62-52**

BUREAUX A LOUER
7e 450 m2
8e 280 m2
9e 510 m2
13e 140 m2
13e 260 m2
17e 400 m2
19e 550 m2
INDIMO 359-49-86 359-73-78

1 à 20 BUREAUX. Tous quart. Location sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

8e
près CHAMPS-ELYSEES
BUREAUX 130 m2
MOINS 400 F/M²/AN
3 lignes téléph. - 1 parking
Bail toutes activités
A céder avec reprise
INDIMO 359-49-86 359-73-78

fonds de commerce

A vendre Fonds RESTAURANT DIETETIQ. végétar., 90 couv., bon C.A., cadre anc., pl. centre gde ville Est, 250.000 F à déb. Ecr. no T 097.802 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cause retraite, belle affaire de PRESSING, 11 personnes, matériel impecc. Beau logem., 90 U. Ecr. HAVAS, Limoges, 143.918 M.

BAGNOLET cause retraite, particulier cède boucherie cacher. Bon chiffre d'affaires. — Petit loyer. — Téléphone : 875-50-30.

PARIS-7e

CHAMBRE-DES-DÉPUTÉS
particulier vend
FONDS ET MURS
COIFFEUR depuis 1763
possib. ts commerces, façade 8 mètres 100 m2, av. appt + cave + grenier. 800.000 F Tél. 551-43-15 à partir de 19 h.

Boutiques

11e PLACEMENT Quartier République : 218 m2. BOUTIQUE + BURX + DEP Très bon rapport. T. : 246-78-06.

BD MALESHERBES. Murs boutique, occupé, bail 3/6/9, rentabilité, URGENT. 533-94-25.

locaux commerciaux

A Saint-Maur (94), pour profess. libér., local en R.-de-Ch. donn. sur Marne, 90 m2, 1 gde Pièce, 2 bureaux, couloir, téléph., toilettes, cour 350 m2 envir, clos murs. Prix 250.000 F. Pos. créd. Renseignements : 028-14-96.

A céder directem. pas-de-porte import-export centre Paris. Téléphoner : 233-70-48.

pavillons

Fontenay-s-Bois pav. très belle construction récente 240 m2 + 140 m2 grenier aménageable, s/ 500 m2 terr., dépend., 2 séjours, 3/4 pièces confl., 2 cuis., 2 w.-c., 2entrées. Conviendrait 2 familles Px 520.000 F. Tél. : 365-18-54.

SAINT-DENIS (93) A vendre, 1 km. autoroute, propriété 1974, appt. 200 m2, burx 80 m², s.-sol, garage 220 m² + cour. Quartier pavillonn., 2 lign. téléph. - Téléphone : 243-92-76.

maisons individuelles

GARONS - NIMES
A vendre dans LOTISSEMENT DEUXIEME TRANCHE
PAVILLONS 5 ET 6 PIECES
PRIME P.I.C.
VISITE SUR PLACE
Rue des Alizées de 9 à 12 h. SAMEDI et DIMANCHE de 9 à 12 h. et 14 à 17 h.
Téléphone : 87-96-31

viagers

XXe, SAINT-FARGEAU, P. à P. imm. tr. b. ét., rapp. 78.000 F, compt. 450.000 F, rente 3.500 F maximum, 15 ans, sér. garant. exigées. — Ecrire à G. VIGNE, 6, rue du Midi. - 65-LOURDES.

AV. MARCEAU, 3 P. TT CFT 9e, asc. imm. récent. Terrasses. 350.000 + 1.500. Occupé 74 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Vendez aux meilleures conditions
FONCIAL 36 ans d'expérience Expertise gratuite
19, bd Malesherbes - 266-32-35

terrains

ANTONY 2.460 m2 à bâtir. C.O.S. 0,4. Prix : 800.000 F. PESCHARD 666-00-27.

P. BASQUE. P. vend 2.000 m2 terr. à bât., viab., partiell. boisé situat. exception. Fr. ou Etrang. Ecr. no 209, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

1o) Vends dans charmant village à 12 km. lacs du Verdon : nombreux terrains viabilisés et constructibles, de 10 à 20 F le m2 ;
2o) Var, à vendre magnifique forêt 80 ha, accès très facile, gibier abondant.
Ecr. Havas, Draguignan, no 862.

forêts

A VENDRE TRES BELLE FORET

107 ha excell. sol en Hte-Marne (chêne, hêtre, frêne, divers) Coupe autorisée : 2.500 m3. Tél. : Dijon (80) 32-72-64.

Ecrire H. CALLIER, B.P. 184 21005 DIJON CEDEX.

maisons de campagne

CORSE. Bocognano, 40 km. Ajaccio, vend maison neuve comprenant F 4, tt cft. + r.-de-ch. ind. à finir. Ecr. AGENCE HAVAS 20000 AJACCIO, sous réf. 105.888.

50 km. Paris Sud, lisière forêt Fontainebleau, mais. camp., tr. bon état, 170 m2, habit. de suite + 60 m2 aménag., 1.700 m2 ter. Prix 380.000 F à débattre. Ecr. à CH. FILIOUGINE, 52, RUE GAY-LUSSAC. - 75005 PARIS.

YONNE CONFORT IMPECCABLE
Maison : entrée, séjour 30 m2 + belle s. à manger, cuisine, 1 ch. 1er ét. : 3 ch., s. de bains, jard., garage. Renseig. : (86) 63-23-73.

A vd CALVADOS 7 km Caen, 12 km mer mais habit. 3 pces, 2 jdins, 2 caves. Mo Coquelin Tél. : (16-31) 79-90-01.

Achète 15 km MARINES maximaisons ancienne ou à rénover. mini. 1.000m2 ou terr. mm. surf. Tél. : 449-16-66, après 20 heures.

CALVADOS
A vendre, libre, centre Dives-s-Mer (près Cabourg), maison bourgeoise, r.-de-ch., 3 p., 2 cheminées, cuis., s. bs, wc, étage, 3 grandes chambres, grenier, chauff. cent., cour fermée murs, gar., dépend., téléphone. S'adr. Me MOUSSAY, Mézidon-Canon (14). Tél. (31) 20-04-11.

AGENCE SAN PEYRE
84-Menerbes - Tél. (90) 72-22-81.
LUBERON
MENERBES : Mazet rest., séj., 3 chb., s. de bs + Borie et dépend. à aménag., ttes poss. Terrain 2.000 m². Px 250.000 F. 500 m. village : mas à rest., 250 m² habitable dans 17.000 m² planté d'arbres, bel environn., élect., eau, access. Px 350.000 F.

OPPEDE : Maison ts b. rest., 4 chb., 3 s. de bs, sél., salle à manger, kitchenette, gar., dép., chauff. cent., tél. Ds 5.000 m². Prix : 450.000 F.

villas

A la limite de MARLY-LE-ROI bien implantée dans un grand jardin, villa de plain-pied, en parfait état. Très joli intérieur. Gd séjour, 2 chbres tt confort. Px 680.000 RHODES 958-19-28.

Près ST-GERMAIN, villa neuve pierre, réception, bureau, 4 ch., jardin 750 m2. Px 680.000 TTC. Repr. poss. de v. hab. 027-57-40.

10' GARE MARLY - Résidentiel, magnifique plain-pied. Sél. dble, 2 chbres, gar., jardin paysagé 1.000 m2. Px 680.000 F. — Tél. : 973-25-83.

fermettes

YONNE - 140 km PARIS
FERMETTE aménagée av. ch.cal
Hall, cuis., sél. rustiq., s. eau, w-c, 2 ch. + 2 pces, jardin parc 3.600 m2. Px 280.000 F, crédit 80 %. - Tél. (86) 74-08-12.

propriétés

REGION FONTAINEBLEAU CONFORTABLE VILLA style chalet, environnement boisé et calme. Grand séjour, 3 chbres, cuis., bains, lingerie, garage, tt cft. ETAT IMPECCABLE, 3.680 m2 DE PARC. Px : 280.000 F. Tél. : 424-30-36.

REGION FONTAINEBLEAU moulin restauré dans bel environnement vallonné et boisé. 3 CORPS DE BATIMENT. Maisons principale et d'amis ; gde et belle grange, tout confort ETAT IMPECCABLE 2.600 m2 avec petit rû et vieux lavoir. Px 420.000. T. : 424-30-36.

BRUNOY, Propriété bourgeoise 4 réceptions, 7 chbres, 5 bains, parc 3.500m2. Algrain 285-00-59.

VAUCRESSON, PPTE 1930 200 m2 habitables, séjour, s. à mang., cuis., 4 chbres + chbres serv., 2 bains, 1 douche, environnement exceptionnellement calme. Parc 1.400m2, 1.050.000 F. J.M.B. 970-79-79.

ORÉE FORET DOLE - 1 heure PARIS par autoroute Magnif. maison pierre jointoyée restaurée, caract. rustiq. Vaste salle carrelée, spl. cheminée poutr. chêne, 3 chbres, dont 1 donnant s/gde terrasse, belle cuisine campagnarde équipée, tt confort. S/4.200 m2 prairie pente douce. 250.000 av. poss. crédit. - ACM, 14, pl. Marché, MEAUX. - 434-01-66 même dim.

PROVINS Bel. mais. bourgeoise 9 p. Cuis., bns, 2 w-c, chff. cent., gar. indép. 1.000 m2 env. terrain clos. 425.000, avec 85.000 F. - AVIS, derr. église St-AYOUL, PROVINS. 400-09-89.

LE VESINET Résidentiel 700 m R.E.R.
DEMEURE ILE-DE-FRANCE qualité exceptionnelle, surface habit. 330 m2 = 10 P.. tt. conft, décorat. goût, beau jardin clos. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-98

Proche S.N.C.F. et autor. A4

LAGNY - RECHERCHE
plein centre, résident calme belle mais. pierre vaste hall salon, séjour ensoleil. vitraux cathédr. 3 jolies chb. + terras. bur., cuis. claire, bns, w.-c. chf. cl. s/ss-sol total, caves buand., gar. s/jard. agrémen. clos. Prix 340.000 F av. 68.000. ACC. 56, av. Résistance, Chelles. - 957-28-20

chalets

A UNE 1/2 h. de GRENOBLE proximité parc du Vercors
VENDS CHALET 55 m2
Grand confort, prix : 247.500 F. S.C.I. Moucherolle, 5, square des Maisons-Neuves, 38320 EYBENS. Tél. : (76) 25-45-49.

châteaux

PROPRIÉTAIRE VEND
30 KM SUD-EST DE PARIS Château et pavillons de gardien BON ETAT GENERAL + 4 ha de PARC. Tél. H.B. 260-66-96

villégiatures

A louer; Deux-Alpes, stud. + ch. 7 pers., 20 au 27 févr. 1.650 F. Téléphone : (91) 62-65-58, le soir.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24.01.77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 25.01.77 DÉBUT DE MATINÉE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 24 janvier à 0 heure et le mardi 25 janvier à 24 heures :

La profonde dépression centrée sur l'Atlantique nord s'approchera de l'Europe. Les perturbations qui lui sont associées atteindront notre pays.

Mardi 25 janvier, sur la moitié est de la France, après une matinée fraîche (faibles gelées) et localement brumeuse (quelques brouillards du Lyonnais à l'Alsace), le ciel se couvrira, avec quelques pluies faibles parfois précédées de quelques flocons de neige dans l'Est et le Nord-Est. Les vents, faibles puis modérés, s'orienteront au secteur sud.

Sur la moitié ouest, le temps sera doux, très nuageux et passagèrement pluvieux. Les pluies, d'abord faibles, tendront à s'intensifier par l'ouest l'après-midi, tandis que les vents, de sud à sud-ouest, se renforceront. Ils deviendront forts avec des rafales sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche.

Lundi 24 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,8 millibars, soit 757,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 17 et 7 degrés ; Biarritz, 17 et 9 ; Bordeaux, 14 et 2 ; Brest, 10 et 6 ; Caen, 10 et 2 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 9 et 4 ; Dijon, 12 et 7 ; Grenoble, 13 et 6 ; Lille, 9 et 3 ; Lyon, 12 et 6 ; Marseille, 13 et 11 ; Nancy, 10 et 1 ; Nantes, 13 et 5 ; Nice, 13 et 9 ; Paris-Le Bourget, 11 et 1 ; Pau, 15 et 2 ; Perpignan, 16 et 5 ; Rennes, 11 et 4 ; Strasbourg, 12 et 5 ; Tours, 11 et 2 ; Toulouse, 13 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 11 degrés ; Amsterdam, 8 et 6 ; Athènes, 14 et 13 ; Berlin, 5 et 3 ; Bonn, 10 et 6 ; Bruxelles, 9 et 7 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 3 et 1 ; Genève, 6 et 2 ; Lisbonne, 14 et 8 ; Londres, 9 et 3 ; Madrid, 7 et 2 ; Moscou, —17 et —19 ; New-York, —3 et —4 ; Palma-de-Majorque, 13 et 2 ; Rome, 14 et 8 ; Stockholm, —1 et —5 ; Téhéran, 0 et —9.

Visites et conférences

MARDI 25 JANVIER

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques.

14 h. 30 : 16, rue Vivienne : « Exposition et atelier de tapisseries des Flandres et d'Aubusson » (Paris et son histoire).

15 h. : 17, quai d'Anjou, Mme Allaz : « Hôtel de Lauzun ».

15 h. : 126, rue de l'Université, Mme Lamy-Lassalle : « Le Palais-Bourbon ».

15 h. : entrée principale, rue de Sèvres, Mme Pennec : « Au Bon Marché ».

15 h. : 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h. : 7, place de Fontenoy : « L'UNESCO » (Mme Hager).

CONFERENCES. — 15 h. : Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas : « Cours de littérature ; cours d'histoire » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).

18 h. 30 : Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, M. Adriano Buzzatti : « Le défi de la science à l'homme d'aujourd'hui ».

20 h. 30 : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Le Florence de Jean et de Come de Médicis ».

20 h. 30 : 30, boulevard de Port-Royal, M. Hercenberg : « L'identité juive face à l'écriture ».

21 h. : 128, boulevard Haussmann, M. Fernand Schwarz : « Synthèse, microcosme et macrocosme » (Nouvelle Acropole).

21 h. : 76, rue Bonaparte : « Méditation transcendantale et éveil des potentialités de la conscience ».

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 janvier 1977 :

DES DECRETS

● Relatif à la fixation et à la révision du classement indiciaire de certains grades et emplois de personnels civils de l'Etat ;

● Conférant les rangs, prérogatives et appellation d'amiral, vice-amiral, général de corps d'armée, général de division et général de brigade et portant promotion, nomination, réintégration, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 2. - Autogr. Divers documents historiques et scientifiques.
S. 4. - Dentelles. Objets d'art.
S. 15. - Livres. Armes méd. grav. époque Restauration. Meubles. Tablx.

VENTE

S. 8. - Meubles. Objets d'art 18e.
S. 16. - Affiches de cinéma.

Santé

UNE SÉRIE DE RENCONTRES A PARIS

La Ligue de la santé organise à Paris une série de rencontres, ouvertes à tous :

LUNDI 24 JANVIER : face à face entre le docteur Léon Schwarzenberg, professeur de cancérologie à Paris-Sud, et le docteur André Gernez, qui conteste le traitement des cancéreux pratiqué en France. Puis « table ronde » sur « Santé et Information » avec différentes personnalités.

MARDI 25 JANVIER : suite du débat sur le cancer avec face-à-face entre le professeur Lucien Israël et Christiane de la Bigne, auteur de *La mémoire blessée*.

MARDI 8 FEVRIER : débat sur l'alimentation et la santé, avec le professeur René Truhaut, directeur du Centre de recherches toxicologiques de la faculté de Paris, François Lourbet, qui vient de publier *Bon appétit, messieurs !* des représentants de l'industrie alimentaire, etc.

LUNDI 21 FEVRIER : débat sur la prévention.

MARDI 1er MARS : « L'homme devant sa mort. Y a-t-il une autre manière de la préparer ? » Avec MM. Vladimir Jankélévitch, professeur à la Sorbonne, le professeur Maurice Marois, président de l'Institut de la vie, le docteur Henri Laborit et Vercors.

LUNDI 14 MARS : « La psychiatrie en question. » Le docteur Charles Brisset, président du Syndicat des psychiatres français, et le docteur Pierre Bour, auteur des *Racines de l'homme* face à la contestation...

★ Toutes les réunions auront à 18 h. 30, 35, av. Franklin-D.-Roosevelt (entresol), métro Franklin-Roosevelt. L'inscription préalable étant indispensable, les cartes d'entrée sont à demander par écrit à la Ligue de la santé, 6, rue Jules-Guesde (no 42) 91270 Vigneux-sur-Seine, en joignant une enveloppe timbrée.

Circulation

● *Autoroute A 15 : ouverture retardée.* — Les travaux de l'autoroute A 15 (Paris-Pontoise), qui devait être ouverte entre Gennevilliers et Pontoise courant de janvier 1977, sont terminés sur ce tronçon, mais la date de l'inauguration n'a toujours pas été fixée ; on ne sait pas encore, en effet, si cette autoroute sera ou non à péage.

Jeux

● *Le premier festival de scrabble-duplicate*, organisé par le Club Méditerranée, aura lieu à Djerba (Tunisie), du 3 au 10 février 1977.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 1 668

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II							■		
III		■							
IV					■				
V					■				
VI	■	■		■			■		
VII						■		■	
VIII			■						
IX									■
X			■					■	
XI	■				■				

HORIZONTALEMENT

I. Il a bon dos ; Le type de la bonne réponse. — II. Pour l'apprécier, il faut se lever de bonne heure ! Article. — III. Enjouées. — IV. Tenu à l'œil ; D'une certaine couleur. — V. Berceau du sophisme ; Déplace un bouton. — VI. Durée arbitraire ; Canton de France. — VII. Vernis. — VIII. Un petit tour en Chine ; Ne cachas pas tes impressions. — IX. Ont bien souvent des gens fatigués sur les bras. — X. Préposition ; Point de vue. — XI. Est d'autant plus borné que son infirmité est illimitée ; Se déplace ventre à terre.

VERTICALEMENT

1. Offre souvent au poisson une ultime occasion de nager ; Naît en Bohême. — 2. Lettres d'adieu ; Article étranger ; Limitent singulièrement de libres évolutions. — 3. Engendrée par des coups répétés. — 4. Contient, soutient, retient ; On a renoncé à tirer dessus. — 5. Ville étrangère ; Assistée. — 6. En Belgique ; Portait une écharpe de couleur. — 7. Bronze japonais ; Triste ornement d'un séjour ombreux. — 8. Se donne, à l'occasion ; Bras coupé. — 9. Forment une armée sans cesse renaissante ; On les a toujours dans les jambes.

Solution du problème no 1 667

Horizontalement

I. Agamemnon ; Nérées. — II. Usurières. — III. Pé ; Se ; Amuse. — IV. Appétit ; Fenêtre. — V. Reus ; dérapage. — VI. As ; Oe ; Ue ; Soc. — VII. Modération ; Oh ! — VIII. Ici ; Eternue. — IX. T.E.E. ; Nana ; Etroit. — X. Iota ; Ill ; Assis ! — XI. Tasseau ; Reis. — XII. Usera ; SN ; Aï. — XIII. Eu ; SN ; Noceur. — XIV. Ro ; Sirène ; Ne. — XV. Berceau ; Espèces.

Verticalement

1. Paralytique. — 2. Guêpes ; Eo ; Sûre. — 3. As ; Pu ; Miette ; Or. — 4. Muses ; Oc ; Aar. — 5. Er ; Odin ; Sasse. — 6. Mi ; Idée ; Nia. — 7. Neste ; Reniés ; Ru. — 8. Ore ; Atalante. — 9. NE ; Faute ; Lu ; Né. — 10. Epéire ; Anes. — 11. Ana ; Ontario. — 12. Meg ; Nurse ; Clé. — 13. Routes ; Eosine. — 14. SR ; Oô ; Ils ; Une. — 15. Egée ; Chats ; Arès. III ; cou- ssé(?)

GUY BROUTY.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

Repoussoirs et modèles économiques

(Suite de la première page.)

Autre leçon du « cas anglais » : la versatilité de la politique économique ne peut conduire qu'à des déboires. Nous ne pensons pas seulement au classique *stop and go*, mais au sentiment d'irrésolution que donnent trop souvent les dirigeants britanniques. Un exemple récent ? Le 15 novembre 1976, M. Callaghan disait courageusement, lors d'un banquet organisé par le lord maire : « *Nous devons donner une priorité absolue aux besoins industriels, les faire passer même devant nos objectifs sociaux.* » Compétitivité, productivité, investissements étaient les maîtres mots de son discours. Le 13 janvier 1977, devant le Parlement européen, tout autre son de cloche de M. Crosland, ministre des affaires étrangères : la priorité absolue est la lutte contre le chômage, et c'est par une politique de redécouverte du plein-emploi, plus que par la lutte contre l'inflation, que M. Crosland voit la Communauté retrouver l'espoir d'une union économique.

L'absence d'imagination des gouvernements (2), de continuité (engendrée aussi par changements majeurs de politique d'un gouvernement à l'autre), de vues à moyen terme expliquent plus encore que le comportement du citoyen britannique les difficultés de notre voisine d'outre-Manche.

Outre-Rhin, c'est une autre histoire. On invite nos contemporains à écarquiller les yeux devant les succès allemands et le *nec plus ultra* de la politique économique semble être de tâcher de conduire avec autant de maestria les affaires de la France.

Il est vrai que la sagesse des prix en République fédérale est toujours aussi impressionnante et le gouverneur de la Bundesbank, M. Klasen, estime possible de limiter la hausse à 4 % en 1977 et même un peu en dessous. Sur le front du commerce extérieur, c'est toujours le beau fixe et la croissance — sur laquelle les experts hésitent le plus — devrait atteindre 5,5 % selon les optimistes et 3,5 % selon les pessimistes. Les premiers pourraient avoir raison si le gouvernement lance dès le mois de mars, avec les Laënder et les municipalités, un programme d'investissements de 12 milliards de deutschemarks, comme M. Schmidt vient d'en exprimer l'intention devant le Bundestag.

Flair et courage mais...

Les Allemands ont deux qualités dans la gestion de leurs affaires économiques : le flair et le courage. Dès qu'ils perçoivent les premiers signes d'un dérèglement des équilibres, et il ne leur faut pas longtemps, ils réagissent et parfois brutalement. « *Un mal bien terminé vaut mieux qu'un supplice dormant* », écrivait Paul Valéry. Les atermoiements coûtent toujours cher : on l'a bien vu en France au cours des dernières années.

Le succès de la manœuvre ne doit pas faire oublier, d'une part les dégâts qu'elle implique, d'autre part le risque qu'elle ne puisse se dérouler conformément aux vœux de ceux qui la commandent.

Les dégâts, c'est un fort chômage. Une nouvelle fois, le cap du million de sans-emploi a été dépassé. Comme l'écrit *Die Welt* du 6 janvier : « *Les chômeurs constituent une bombe à retardement pour une société qui, longtemps, pouvait se flatter d'une paix sociale.* » Cette paix sociale est précisément menacée en ce début d'année. Le président du D.G.B. (Confédération des syndicats allemands) perd patience et estime aujourd'hui que si le système dans lequel s'est installé son pays ne peut ramener le plein-emploi, c'est que ce n'est sans doute pas le bon. Les travailleurs sont d'autant plus dépités que la modération qu'ils ont affichée dans les revendications de salaires n'a servi à rien.

Du coup, on reparle d'arrêts de travail. Ainsi, selon le correspondant à Francfort de l'Agefi, une grève dans l'industrie allemande doit être envisagée, si les chefs d'entreprise refusent d'augmenter les salaires de plus de 4,75 %. C'est ce qu'a précisé, en tout cas, le vice-président du syndicat I.G.-Metall. Dans la fonction publique, on présente comme « réaliste » des revendications de l'ordre de 8 %. M. Vetter, président du D.G.B., est tellement persuadé que le gouvernement fait fausse route dans sa politique de lutte contre le chômage, qu'il n'a pas exclu que l'on doive faire appel à la solidarité des travailleurs pour atténuer ses effets en réduisant les horaires de travail *sans compensation financière*, car les salariés licenciés paient, en fait, les améliorations de salaires obtenues par les autres.

Entre la menace et les propositions courageuses, les syndicats allemands réussiront-ils à relancer l' « économie sociale de marché » ? Qu'il s'agisse de la Grande-Bretagne, de la R.F.A. et maintenant de la France, les exhortations à la patience des travailleurs ont des limites. Parce qu'on n'arrivait pas à sortir du plan de stabilisation, lancé par M. Giscard d'Estaing en 1963, la température est montée dans les masses et l'étincelle des étudiants de mai 1968 a conduit à l'explosion.

Plus que jamais, il faut donc regarder avec un certain détachement les expériences étrangères et ne pas confondre continuité dans une voie avec monomanie. Ah ! si le fameux « mal français » pouvait se résorber par décrets ! Croyons plutôt à la sagesse paysanne qui dit : « *Il faut faire du feu avec le bois qu'on a.* »

PIERRE DROUIN.

(2) Lire *Autopsie de la Grande-Bretagne*, par François David. Hachette, 272 pages, 39 francs.

● M. GERALD HEIM DE BALSAC vient d'être nommé président de la Société d'économie politique, en remplacement du professeur Jean Marczewski. Docteur ès sciences économiques, M. Heim de Balsac a été secrétaire du Syndicat des producteurs d'oléagineux d'outre-mer, puis adjoint au directeur général de Latex and Rubber, à Baltimore, et adjoint au président de Soctex et de de Palmer and Parker, à Boston. Economiste à I.T.T., en 1965, il a été adjoint au président d'I.T.T.-France avant de devenir P.-D.G.

LA VIE ÉCONO…

AGRICULTURE

PRESS…

L'ÉVÊQUE DE DIJON FAIT L'ÉLOGE DES VRAIS JOURNALISTES

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

Compte tenu des perspectives alimentaires mondiales

La C.E.E. doit se doter d'une politique d'exportation et de coopération agricoles

propose un rapport au Conseil économique et social

« L'humanité affronte dans les années présentes et affrontera dans l'avenir proche un problème alimentaire de gravité croissante. Aucune nation industrielle, qu'elle dispose ou non d'abondantes ressources agricoles sur son propre sol, ne peut rester insensible aux menaces qui s'accumulent de ce fait sur la paix du monde », remarque M. Alain Bienaymé dans le projet d'avis sur *« les perspectives alimentaires mondiales et la politique agricole européenne »*, qui sera examiné le 4 février par le Conseil économique et social.

Après avoir passé en revue la situation alimentaire des pays en voie de développement et la stratégie agricole des principales puissances, le rapporteur note : *« Il n'est pas exclu que certains pays soient tentés de se servir de l'arme alimentaire pour peser indûment sur l'équilibre international. »* Dans ces conditions, il préconise *« une révision de l'orientation de la politique agricole commune »*, selon trois axes :

1) *L'Europe doit exercer une présence active sur le marché mondial agricole, et plus particulièrement sur celui des céréales.* —Le rapport exclut que l'Europe devienne une vaste zone d'élevage, comme le souhaiteraient les Etats-Unis, ou bien qu'elle limite sa consommation de céréales pour pouvoir en exporter plus dans les pays en voie de développement ;

L'augmentation des parts de marché serait réalisée grâce à *« un développement à prix de revient plus compétitif des rendements céréaliers »*, ainsi qu'à la conclusion de contrats à long terme de livraison avec certains pays, la constitution de stocks garantissant la bonne exécution de ces contrats, l'association des industries d'amont et d'aval à l'effort d'exportation, la possibilité pour les organisations interprofessionnelles de gérer le marché et de mener les opérations avec les pays tiers. *« Le coût de cette politique pourrait fort bien être modeste pour peu que l'on prenne le soin pour tous les stocks de vendre au moment opportun et non pas de brader des excédents dont la composition et la gestion sont un facteur de gaspillage »* note le rapporteur.

» L'Europe doit mener des négociations avec d'éventuels partenaires ou candidats à une association avec le Marché commun dans « l'esprit d'aboutir à un ajustement concerté des productions du bassin méditerranéen, de façon à asurer le maintien d'une activité substantielle dans le Midi ».

3) *L'Europe doit réviser la conception traditionnelle de l'aide qu'elle pratique.* Il s'agirait de passer *« des contrats de génération »* avec certains pays en développement, en élargissant le cadre des accords de Lomé, afin d'atteindre *« un rythme régulier et soutenu dans l'amélioration des régimes alimentaires de ces pays ». « L'acheminement et la répartition de l'aide sont fréquemment sources de gaspillage. Il appartient au premier chef aux autorités souveraines des pays en voie de développement de veiller à l'efficacité de leur administration et d'instaurer un cadre social juste »*, indique en outre le projet d'avis.

En conclusion, M. Bienaymé note que *« l'agriculture européenne est mieux placée qu'il n'y paraît (...). La politique agricole a, dans une large mesure, réussi sa première étape, pour autant que cette réussite dépendait d'abord de l'effort des agriculteurs européens et ensuite des administrations de tutelle. Il faut la compléter maintenant par une politique commune du commerce extérieur et de la coopération : de grands progrès accomplis dans la gestion des marchés pourraient concourir au financement des actions nouvelles qui s'imposent. »*

A L'ÉTRANGER

Le premier ministre québécois va prendre contact à New-York avec les hommes d'affaires américains

M. Lévesque, premier ministre du Québec, quitte Montréal, ce lundi 24 janvier, pour un séjour de trois jours aux Etats-Unis, où il compte rencontrer des représentants des milieux d'affaires. Il doit notamment être reçu par le Club économique de New-York, qui regroupe un millier des plus importants industriels américains. Souhaitant persuader ces hommes d'affaires que sa politique économique est compatible avec ses projets d'indépendance, M. Lévesque a affirmé qu'il n'allait pas à New-York « chapeau bas et en mendiant ».

Selon le Conference Board, le plus important organisme d'analyse économique du Canada, qui regroupe des représentants de l'industrie privée des syndicats et du gouvernement, la croissance réelle de l'économie canadienne pourrait n'être que de 3 % en 1977 (contre 5 % en 1976), à moins que le gouvernement fédéral ne prenne des mesures de relance. Ce ralentissement entraînerait une augmentation quasi générale du chômage. La province la plus touchée serait celle du Québec.

De notre correspondant

Montréal. — Les chroniqueurs économiques des Etats-Unis avaient accueilli les résultats de l'élection du 15 novembre au Québec avec moins de calme que leurs confrères canadiens anglais. Le correspondant à Toronto de l'hebdomadaire *Barron's*, appartenant à la société Dow Jones avait rédigé les commentaires les plus alarmistes. Il comparait M. Lévesque à Fidel Castro et affirmait que le Québec s'engageait *« d'une manière décidée dans une expérience socialiste »*.

Les marchés boursiers de Wall Street, Toronto et Montréal n'ont pas reflété longtemps cette inquiétude. Il s'est produit, aussitôt après l'élection, une légère baisse du dollar canadien, qui n'a pas duré et qui en fait était attendue par les experts depuis six mois. La monnaie canadienne apparaissait légèrement surévaluée, et une dévaluation de 5 % par rapport au dollar américain est généralement considérée comme saine.

Le marché américain est essentiel pour l'économie québécoise. Selon la Morgan Guaranty Trust, les emprunts publics québécois aux Etats-Unis en 1976 ont atteint deux milliards trois cent millions de dollars. Les « subdivisions politiques » — municipalités et autres — ont emprunté à elles seules, pour plus de trois cents millions de dollars. Signe toutefois d'une réserve nouvelle de la part des milieux d'affaires américains, la seconde ville du Québec par la population, Laval, qui jouit d'un bon crédit aux Etats-Unis, n'est pas parvenue à placer dans ce pays, après les élections de novembre, un emprunt de treize millions de dollars.

Le gouvernement québécois, pour sa part, doit trouver rapidement trois cent cinquante millions de dollars pour financer le déficit du budget en cours (l'année fiscale s'achève le 31 mars). Dans les « notes » que donnent les prêteurs américains à leurs clients, le Québec est aujourd'hui encore classé « double A », ce qui est excellent. Les spécialistes font néanmoins remarquer que, dans les faits, il y a un décalage entre les emprunts accordés au Québec et ceux dont bénéficie la province voisine de l'Ontario, qui, avec le même classement, est, en pratique, mieux traitée.

Ces déclarations des milieux d'affaires américains ont été jusqu'à présent prudentes et volontiers rassurantes.

Dans le cas où s'établirait une certaine tension entre le Québec et ses partenaires extérieurs, on assisterait peut-être à l'accélération d'un mouvement déjà ressenti avant les élections : le déplacement hors de la province des sièges sociaux des entreprises. Selon les statistiques fédérales, entre novembre 1975 et novembre 1976, soixante siège sociaux d'entreprises ont été déplacés hors du Québec alors que trente-sept venaient s'y installer. Les personnes privées, quant à elles, ont déplacé des fonds vers l'Ontario ou les Etats-Unis. Il s'agit, semble-t-il, de mouvement minimes. Aucune institution financière n'a déclaré que ses dépôts avaient diminué de façon sensible.

ALAIN-MARIE CARRON.

● *NOUVEAU CONTRAT DE VENTE CHEZ FIAT ET MERCEDES.* — Suivant l'exemple des quatre constructeurs français (*le Monde* des 10 décembre et 6 janvier), la firme italienne appliquera, à compter du 1er février, un nouveau contrat de vente qui garantit le prix de ses modèles pendant les trois mois suivant la commande, ainsi que des délais fermes de livraison avec possibilité d'annulation quinze jours après la mise en demeure si la livraison n'est pas effectuée.

De son côté, Mercedes-Benz-France a également modifié ses contrats de vente. A compter du 24 janvier, l'acheteur bénéficiera d'une garantie de prix ferme pour une période de trois mois à partir de la signature du contrat de vente. Au cas ou le prix de la voiture, dont la livraison a été prévue dans un délai supérieur à quatre-vingt-dix jours, serait supérieur au prix inscrit sur le bon de commande, le client est délié de son obligation d'achat. Il en est de même quand le délai de livraison prévu n'a pu être respecté par le vendeur. Dans ces deux cas, le client reprendra l'acompte versé à la commande.

PRESSE

A la suite d'un référé de la C.G.T.

UN EXPERT EST NOMMÉ A « PARIS-MATCH »

A la suite de la vente du titre *Paris-Match* par le groupe Prouvost au groupe Hachette et de l'accord de location-gérance de ce titre passé entre le groupe Hachette et le groupe Filippachi (dont la filiale Cogedipresse édite *Paris-Match*), le Syndicat national des journalistes C.G.T. avait demandé que l'ensemble des salariés de l'ex-groupe Prouvost voient — au titre de l'article L 122-12 du code du travail — leur contrat reconduit de plein droit de la société UPEM (groupe Prouvost) à la société Cogedipresse (groupe Filippachi).

Mais, selon le syndicat des journalistes C.G.T., au moment du transfert, certains contrats auraient été perdus. Les sections syndicales des journalistes C.G.T. de l'UPEM et de la Cogedipresse ont alors été amenées à charger leur conseil, Me Michel Blum, d'introduire au nom de sept journalistes et cadres, MM. Jean Taousson, Gérard Wurtz, Georges Melet, Bruno Bachelet, Roger Ruotolo, Georges Bosio, Bernard Soultan, un référé afin de faire constater que ces salariés devaient être transférés de plein droit à la Cogedipresse.

Par *ordonnance* du 17 janvier 1977, M. Bedu, *président* du tribunal de *grande instance*, a décidé de commettre M. Jean Marx, en qualité de technicien consultant. Ce dernier devra prendre connaissance des statuts et de l'organisation de la société UPEM au moment de la mise en location-gérance du titre *Paris-Match* (le 30 août 1976) afin de permettre au juge du fond de statuer en toute connaissance de cause.

● *La section S.N.J.-« Dauphiné Savoie »* proteste, dans un communiqué, contre *« l'intervention inopportune, auprès d'un membre de la direction du* Dauphiné libéré, *du préfet de l'Isère (...) qui s'est plaint des compte rendus des débats du conseil général de l'Isère, et l'auteur, M. Simon Ribeaud, journaliste qui en assure la couverture depuis plus de dix ans, a reçu une sévère admonestation. »*

La section syndicale, qui s'élève *« contre une telle ingérence (...) a adressé, à ce sujet, une lettre de protestation, cosignée par le représentant des journalistes C.G.C., au président-directeur général du* Dauphiné libéré, *lettre dont la copie a été envoyée au préfet de l'Isère. »*

L'ÉVÊQUE DE DIJON FAIT L'ÉLOGE DES VRAIS JOURNALISTES

Mgr Decourtray, évêque de Dijon, consacre l'éditorial du dernier « Bulletin diocésain de la Côte-d'Or » au métier de journaliste, à l'occasion de la Journée mondiale des moyens de communication, prévue le 6 février.

Après avoir dénoncé « la presse à sensation et à scandale », Mgr Decourtray écrit : « Les véritables journalistes nous offrent la meilleure arme pour lutter contre cette presse de l'irrespect et du mensonge. » L'évêque, qui témoigne de son « expérience récente » des conférences de presse, évoque « ces inconnus, dont j'ignore la tendance religieuse, idéologique ou politique, qui manifestent à mon égard une même volonté de me comprendre et qui parviennent, avec et... malgré leur talent, à traduire mon propos sans le transformer, à le résumer sans le fausser ».

« Que ce simple témoignage, conclut l'évêque, contribue à aviver le désir et l'espoir de voir grandir (...) la volonté de comprendre et partager, c'est-à-dire finalement l'amour du vrai et l'amour des autres. »

● *L'appel au secours lancé par « Politique-Hebdo » auprès de ses amis et lecteurs lui ayant procuré 1 200 000 F en deux semaines,* les dirigeants de l'hebdomadaire ont décidé de le faire reparaître normalement à partir du numéro de cette semaine.

AFFAIRES

L'OMNIUM DE PROSPECTIVE INDUSTRIELLE A DÉPOSÉ SON BILAN

L'Omnium de prospective industrielle, qui regroupait des sociétés spécialisées dans la recherche industrielle et sa valorisation, a vécu. OPI S.A., la holding du groupe, a déposé son bilan samedi 22 janvier, et le tribunal de commerce de Saint-Quentin l'a mise en règlement judiciaire. Un syndic, M. Dumenil, a été nommé. Au début du mois de janvier (« le Monde » du 13 janvier), deux des principales filiales — OPI-Textiles et OPI-Cryochimie — avaient déjà déposé leur bilan, et le 21 janvier c'était au tour d'une troisième société, OPI-Métriservices. Dans sa quasi-totalité, le personnel de ces filiales — une centaine de personnes, dont des dizaines de chercheurs — a été licencié.

La rapidité de l'effondrement d'OPI et l'ampleur du « trou » financier (on parle de plusieurs dizaine de millions de francs) paraissent difficilement explicables par une simple crise de trésorerie. On est sans nouvelles, depuis une douzaine de jours, du fondateur-animateur et actionnaire majoritaire d'OPI, M. Michel Lefebvre, qui aurait été victime d'un accident cardiaque.

Le groupe OPI pourra-t-il être sauvé ? Cela semble aujourd'hui difficile. Toutefois, certaines de ses filiales pourraient être reprises selon des modalités qui restent à définir. Ainsi, Technigaz (Gazocéan, Gaz de France, Elf) serait intéressé par OPI-Cryochimie. Les deux sociétés avaient déjà réalisé conjointement des installations de traitement de la laine et du coton.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

FAMILLE

CRÉATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION FAMILIALE

Le Comité national des associations populaires familiales syndicales (C.N.A.P.F. syndicales) est né officiellement, les 15 et 16 janvier, au cours d'une assemblée constitutive. Présidée par M. Maurice Charre (Loire), cette nouvelle association familiale regroupe, selon ses dirigeants, le tiers des quelque quarante-cinq mille familles adhérentes à l'ancien C.N.A.P.F. Hostiles à la transformation de la C.N.A.P.F. en Confédération syndicale du cadre de vie, avec adhésion individuelle et non plus par famille, ces familles se sont regroupées afin de poursuivre une action de masse, populaire et socialiste.

★ C.N.A.P.F. syndicales, 97, avenue de Villiers, 75017 Paris.

CONFLITS

La série de grèves dans les services publics commence le 26 janvier à la S.N.C.F.

Pour protester contre le blocage du pouvoir d'achat dans le secteur public et nationalisé, les syndicats ont décidé des grèves de vingt-quatre heures qui se succéderont, à partir de mercredi 26 janvier, pendant huit jours :

● MERCREDI 26 : *S.N.C.F.* — La grève est lancée par la C.G.T., la C.F.D.T., F.O., les cadres autonomes F.M.C., les agents de conduite F.G.A.A.C. Elle commencera le 25 à 20 heures et s'achèvera le 27 à 6 heures.

A la Caisse d'épargne de Paris, les syndicats autonome et C.F.D.T. avaient décidé cette grève lorsqu'ils avaient repris le travail.

● JEUDI 27 : *Fonction publique*, y compris les P.T.T., l'enseignement, les services publics et de santé, les tabacs et allumettes (C.G.T. C.F.D.T., F.O., FEN, C.F.T.C., C.G.C. et autonomes), les *travailleurs de l'Etat* (manufactures et arsenaux) cesseront également le travail, ainsi que les employés C.G.T. des théâtres subventionnés.

A Air France, les personnels navigant et au sol cesseront le travail sur les consignes C.G.T., C.F.D.T., F.O., autonomes S.N.P.L. (pilotes), SNOMAC (mécaniciens) et C.N.P.N.C. (hôtesses et stewards).

● LUNDI 31 : *Charbonnages*. — Toutes les fédérations ont décidé la grève pour ce jour si les négociations prévues le 25 janvier n'aboutissent pas.

● MARDI 1er FEVRIER : *E.G.F.* — Des coupures sont à prévoir surtout de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 16 h. 30, consignes données par la C.G.T., la C.F.D.T et F.O. (des syndicats F.O. de la région parisienne se sont désolidarisés de cette grève).

MERCREDI 2 : *Crédit agricole* (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et autonome).

MONNAIES ET CHANGES

LE BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE FAIT ÉTAT DE LA RESTITUTION DE 10 TONNES D'OR PAR LE F.M.I.

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF	6-1	13-1
1) OR ET CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	92 873	92 930
Fonds de stabilisation des changes	8 941	8 955
Annuités de prêts de la B.I.R.D. et de l'Export Import Bank	43	43
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	18 475	20 978
Monnaies divisionnaires	277	256
Comptes courants post.	203	497
Concours au Trésor public	16 738	18 080
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	69 145	69 488
Effets escomptés	26 176	26 187
Effets achetés sur le marché mon. et obl.	28 443	31 884
Avances sur titres	48	49
Eff. en cours de recouv.	14 479	11 366
4) DIVERS	2 832	2 824
	183 178	185 322
PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION	115 418	114 153
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	7 531	7 702
Comptes des banques, institutions et personnes étrangères	522	693
Compte spéc. du Fonds de stabilis. des changes. Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	2 793	2 793
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	990	523
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANC.	8 390	12 216
Comptes cour. des établ. astreints à la constitution de réserves	6 518	10 325
Autres comptes dispos. et autres engag. à vue	1 871	1 889
5) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	43 997	44 135
6) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	1 368	1 368
7) DIVERS	6 472	5 747
	183 178	185 322

La Banque de France communique :

La situation hebdomadaire arrêtée au 13 janvier fait état de la restitution de 9 982 kilogrammes d'or fin (320 936 onces) à la France par le Fonds monétaire international.

Cet or, rétrocédé à la Banque par le Fonds de stabilisation des changes au prix de 35 D.T.S. l'once appliqué par le Fonds monétaire international — ce qui correspond à 6 460 francs le kilogramme — a été aussitôt réévalué sur la base du cours en vigueur depuis le 31 décembre 1976, soit 20 264 francs le kilogramme.

A la suite de ces opérations, le poste « or » de l'actif s'est accru de 202 millions de francs, cependant qu'au passif la réserve de réévaluation des avoirs publics en or augmentait de 138 millions de francs.

La rubrique « concours au F.M.I. » du poste « avances au Fonds de stabilisation des changes », qui retrace la position de la France auprès de l'organisation internationale, a diminué de 64 millions de francs.

Toutefois, la variation de cette rubrique diffère de ce dernier chiffre en raison de l'incidence des autres opérations de la semaine.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● LE GROUPE AMÉRICAIN CAMPBELL SOUP RENONCE A REPRENDRE LA BISCUITERIE GRINGOIRE-BROSSARD. — Autorisé par les pouvoirs publics, le 30 décembre, à racheter la société Gringoire-Brossard au groupe américain Pillsbury Mills, Campbell Soup a renoncé à cette opération — ses dirigeants se refusent à garantir le maintien de l'emploi des mille cent salariés de Gringoire-Brossard au cours des deux prochaines années ; or le gouvernement français avait subordonné son accord à la ratification de cette clause par Campbell Soup. Les trois usines resteront donc pour le moment sous le contrôle de Pillsbury Mills.

Conflits

● DEUX CENTS MINEURS DE FER du Tucquegnieux (Meurthe-et-Moselle) ont, le 22 janvier, participé à une marche sur la sous-préfecture de Briey. Ils protestaient, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O., contre des compressions d'effectifs (ramenés de deux cent quarante à cent vingt à la mine de Mancieulles) et plusieurs journées de chômage conjoncturel en janvier et février.

Élections professionnelles

● ELECTIONS CHEZ RENAULT : NET PROGRES DE LA C.G.T. aux élections des délégués du personnel, à Boulogne-Billancourt, dans le collège des employés et techniciens : C.G.T., 43,18 % au lieu de 37,17 % il y a un an ; C.G.C., 20,22 % (21,36 % en 1976) ; C. F. D. T., 17,93 % (18,96 %) ; F. O., 15,16 % (17,94 %) ; C.F.T.C., 2,02 % (1,83 %) ; C. F. T., 1,49 % (2,74 %).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A VARSOVIE

Le 18 janvier 1977, M. Maurice Lauré, président de la Société générale, a officiellement inauguré le bureau de représentation que cet établissement a installé récemment à Varsovie.

A cette occasion, M. Lauré a rencontré les principaux responsables de l'économie polonaise, notamment le ministre des finances, le ministre du commerce extérieur, le ministre des machines et le président de la commission de planification. Les entretiens ont porté en particulier sur le développement des relations d'affaires entre la Pologne et la France, auquel le bureau de Varsovie de la Société générale devrait apporter une contribution appréciable.

Par son bureau de Varsovie, la Société générale renforce et complète sa présence dans les pays socialistes européens. Déjà installée à Moscou et à Berlin (R.D.A.), elle envisage de nouvelles implantations, confirmant ainsi l'intérêt qu'elle a toujours porté au développement des échanges Est-Ouest.

En ce qui concerne la Pologne, la Société générale a mis au point dès 1963 le premier protocole bancaire permettant le financement à moyen terme des exportations françaises vers ce pays.

Aujourd'hui, elle participe activement à la réalisation des accords intergouvernementaux de coopération économique en mettant en place les nombreux financements qu'ils impliquent. C'est ainsi qu'elle a pu contribuer de manière intensive, par le biais de divers crédits à l'exportation, à la modernisation et à la restructuration de l'industrie mécanique et de la machine-outil polonaise.

Pour l'avenir, dans ses relations avec la Pologne, la Société générale s'attachera, comme par le passé, à suivre les voies tracées par les accords intergouvernementaux franco-polonais de coopération économique, scientifique et technique signés en 1972 et en 1976 par les deux chefs de gouvernement.

SICAV DU GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

Situation au 31 décembre 1976	C.I.P.	A.G.F.I.M.O.
Nombre d'actions de 100 F	317 960	897 569
Actif net par action	260,31	161,12
Actif net total	82 767 378,75	144 618 658,67
Répartition de l'actif net (en %) :		
— Disponible	8,29	2,09
— Obligations françaises	32,73	30,26
— Obligations étrangères	2,93	—
— Actions françaises	28,39	66,95
— Actions étrangères	27,66	0,70
Rappel : Dividende par action de 100 F nominal :		
— Montant net et avoir fiscal	12,18 + 1,94	10,21 + 0,81
— Date de paiement	14 avril 1976	14 avril 1976

Souscription : Services administratifs, 87, rue de Richelieu, 75002 Paris, ou Banque générale du Phénix, 31, rue Lafayette, 75009 Paris.

GERLAND

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 1976 s'élève à 640 837 488 francs contre 558 024 949 francs en 1975. La progression atteint 14,8 % et 16,6 % si l'on tient compte de la mise en filiale de la branche « Revêtement de cylindres » au 1er avril 1976.

Si l'on constate une reprise marquée des produits tensio-actifs et de la branche Caoutchouc industriel, l'évolution par contre a été mauvaise dans la branche Anticorrosion du fait, notamment, de la récession des investissements de l'industrie chimique, et médiocre dans les produits pétroliers (huiles et graisses) et les matériaux d'étanchéité. La croissance est proche de 30 % dans les deux principaux départements qui représentent près des trois quarts de l'activité globale de la Société, à savoir les Travaux routiers et les Revêtements de sol où le vinyl expansé Gerflor progresse encore de près de 40 % tant en France qu'à l'étranger.

Les résultats satisfaisants du premier semestre et l'évolution de l'activité sur le deuxième semestre permettent de prévoir des résultats convenables pour l'ensemble de l'exercice.

CROUZET

L'exercice 1976 est terminé et, sans attendre les résultats définitifs, il peut être fait le point sur l'activité de la Société et ses perspectives 1977.

Dès juin dernier, le volume des commandes en portefeuille conjugué avec le redressement de l'économie française permettaient d'envisager une augmentation des ventes par rapport à celles de 1975.

Au cours du second semestre, l'activité de « Crouzet » s'est poursuivie : il clôture l'exercice 1976 avec un chiffre d'affaires, hors taxes, de 437 600 000 francs, soit une progression de 22 %. Dans le même temps, avec un chiffre de 128 000 000 de francs, les ventes « exportation » enregistrent une augmentation de 40 %.

Au niveau du Groupe, les ventes consolidées se situent à 630 millions de francs, soit une évolution de 22 %.

Dans ces conditions, les résultats dégagés seront en progrès par rapport à ceux de 1975, et devraient permettre de procéder à une augmentation du volume de distribution des dividendes.

Le carnet de commandes maintient, pour 1977, le plan de charge du secteur « Aéronautique » à la hauteur de celui de 1976. Pour les « Automatismes », l'activité est assurée pour le premier trimestre 1977 et des perspectives satisfaisantes existent pour les trois mois suivants. A noter particulièrement le développement de l' « Electroménager » qui va, dès 1977, assurer 20 % de l'activité du Groupe, grâce à une percée remarquable en Angleterre et à une progression continue sur les autres marchés européens.

En juin et juillet derniers, deux contrats de cession de « know-how » ont été conclus, pour un montant global de 12 600 000 francs, avec une firme polonaise et une société espagnole, qui sont — il faut l'espérer — le prélude à d'autres accords semblables. Ces contrats sont accompagnés de fournitures de matériel.

Bien qu'il soit aujourd'hui difficile d'établir des prévisions à plus long terme, du fait de la mise en place du plan de lutte contre l'inflation et du tassement de la reprise économique française que l'on constate actuellement, « Crouzet » garde confiance en son avenir.

A ce titre, la Société poursuit la réalisation d'un important programme d'investissements, portant sur 120 millions de francs pour les deux années 1976 et 1977, et dont le tiers environ sera affecté au budget de « Recherche-Développement ».

Quant au financement de ce programme, il devrait être assuré, pour la part la plus importante, par autofinancement. Néanmoins, en cas de besoin, « Crouzet », du fait de son niveau d'endettement modéré, ferait appel à l'emprunt s'il le désirait : en effet, ses engagements bancaires à long et moyen terme au 31 décembre 1976 ne représentent que 51 millions pour 125 millions de capitaux propres.

BAIGNOL ET FARJON S.A.

Chiffre d'affaires 1976 (H. T.) : 80 928 000 F contre 72 305 000 F en 1975, soit + 12 %. Deuxième semestre de l'exercice + 25 %. A l'exportation : 22 100 000 francs, égal au chiffre de 1975, soit 27 % du total. Les résultats de l'exercice ne suivront vraisemblablement pas cette évolution satisfaisante par suite du maintien, pendant toute l'année 1976, des prix de vente au même niveau qu'en 1975 en raison de la concurrence d'abord, puis des dispositions réglementaires. Le nouveau produit, le tableau blanc plastique adhésif Velleda, reçoit un accueil prometteur.

LES MARCH[...]

EURO-DEVISES

Succès grandissant des émissions à taux flottants

LOND[...]

BOURSE DE PARIS - 20 [...]

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-DEVISES

Succès grandissant des émissions à taux flottants

(Agefi). — Deux nouvelles émissions à taux flottants viennent, si besoin en était, confirmer l'intérêt persistant pour ce genre de placement, intérêt qu'explique parfaitement l'inquiétude sur l'évolution des taux à court terme au cours des mois à venir.

Tout comme dans le secteur des emprunts classiques, l'intérêt des investisseurs se concentre sur les signatures connues. Dès qu'un débiteur à caractère exotique se présente, le marché fait immédiatement preuve d'une très nette réticence, ainsi que le placement du Banco de Brazil le prouve une fois de plus. Les notes de la banque brésilienne, émises le 21 janvier au pair ainsi qu'il fallait s'y attendre, ne semblent en effet pas avoir réussi à émouvoir les institutionnels et les professionnels, malgré la qualité exceptionnelle de l'emprunteur.

Les 50 millions de dollars U.S. de notes à taux flottants de la S.N.C.F. ont, en revanche, rencontré un accueil extrêmement favorable, puisque finalement émis au pair. Ce qui était un test pour les emprunteurs du secteur non bancaire s'est donc révélé un succès.

Les deux propositions nouvelles annoncées la semaine dernière sont les suivantes :

Crédit lyonnais : 80 millions de dollars U.S. sur six ans, avec un « spread » de 1/4 % au-dessus du Libor à six mois et un taux d'intérêt minimum garanti de 6 %.

C'est la plus grande émission jamais lancée dans ce secteur, facteur qui souligne le développement extraordinaire du marché des notes à taux flottants. L'émission ne comporte pas de syndicat de garantie. En revanche, elle bénéficie d'un impressionnant syndicat bancaire de direction qui ne comprend pas moins de vingt-cinq établissements internationaux.

Le taux d'intérêt minimum garanti reflète d'une manière réaliste la hausse récente des taux sur l'eurodollar à court terme. Ceci, ajouté à la qualité de l'emprunteur, à sa réputation sur l'euro-marché, aux amitiés qu'il a su s'attacher dans la communauté financière internationale, explique aisément l'intérêt immédiat suscité par cette proposition.

The Industrial Bank of Japan Finance Co NV : 40 millions de dollars U.S. sur cinq ans, avec un « spread » de 1/4 % au-dessus du Libor à six mois et un taux d'intérêt garanti minimum garanti de 6 %. L'émission est garantie par la maison mère.

LONDRES

Indécision

Les affaires sont calmes lundi à l'ouverture et les industrielles tendent à s'effriter quelque peu après leur hausse de la semaine passée, de même que les pétroles. Stabilité des fonds d'Etat. Reprise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 132 30 contre 132 20

VALEURS	CLOTURE 21/1	COURS 24/1
War Loan 3 1/2 %	28 7/8	29 ...
Beecham	393	398 ..
British Petroleum	804 ...	800 ..
Shell	484 ...	475 1/2
Vickers	160 ...	157 ...
Imperial Chemical	356 ...	354 1/2
Courtaulds	104 ...	104 ...
De Beers	200 ...	199 1/2
*Western Holdings	12 3/4	13 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	195	195 ...
*West Driefontein	16 1/4	16 1/4

(*) En livres.

B. A. L. O.

Le *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 24 janvier publie, notamment, les insertions suivantes :

Everitube. — Augmentation du capital de 36 680 000 F à 88 032 000 F par émission au pair de 1 027 040 actions de 50 F nominal, jouissance 1er janvier 1977 (sept nouvelles pour cinq anciennes).

Etablissements Alfred Herlicq et Fils. — Attribution gratuite de 127 327 actions, nouvelle jouissance 1er janvier 1976 (une nouvelle pour cinq anciennes). Le capital est porté de 31 831 850 F à 38 198 200 F.

Société de développement régional de Champagne-Ardennese Champex ». — Emission au prix de 105 F de 52 000 actions nouvelles de 100 F (une pour deux), jouissance 1er janvier 1977. Le capital est ainsi porté de 10 400 000 F à 15 600 000 F.

B. A. S. F. Aktiengesellschaft. — Emission au prix de 130 DM de 120 millions de deutschemarks d'actions nouvelles de 50 DM (une pour quinze) jouissance 1er janvier 1977. Le capital est porté de 1 768 millions 470 000 DM à 1 888 470 000 DM.

Schlumberger Ltd (Schlumberger N.V.). — Admission éventuelle à la cote officielle (Bourse de Paris) des 29 541 878 actions nouvelles représentant les augmentations du capital émis : 58 924 945 $ US à 88 millions 466 823 $ US.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CROUZET. — Le chiffre d'affaires consolidé pour 1976 atteint 630 millions de francs (+ 22 %). Dans ces conditions, les résultats seront en progrès et devraient permettre d'augmenter le dividende global (3,225 F en 1975).

HITACHI LTD. — Pour le semestre terminé le 30 septembre dernier, le groupe a réalisé un bénéfice net consolidé de 34,94 milliards de yens contre 16,23 milliards un an plus tôt. Par action, les résultats ressortent à 13,61 yens contre 6,38 yens.

KUBOTA LTD. — Pour le semestre clos le 15 octobre dernier, le groupe a réalisé un bénéfice net de 11,187 milliards de yens contre 9,87 milliards un an précédemment.

B. A. S. F. — Le chiffre d'affaires du groupe pour 1977 devrait marquer une progression de 10 %, nettement moindre que celle enregistrée durant l'exercice écoulé (environ 18 %).

GERLAND. — Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 1976 s'est élevé à 640,83 millions de francs contre 558,02 millions en 1975 (+ 14,8 %). Ces chiffres permettent de prévoir des résultats « convenables ».

DIDOT-BOTTIN. — Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre dernier font ressortir un bénéfice net de 1,02 million de francs contre 14,06 millions un an plus tôt (dont près de 13 millions de plus-value de cession). Le dividende global sera au moins égal au précédent (11,25 F), mais appliqué à un capital augmenté par attribution gratuite d'une action pour sept.

FRANÇAISE DES FERRAILLES. — Bénéfice net provisoire de l'exercice clos le 30 septembre 1976 : 12,28 millions de francs contre 6,69 millions. Marge brute d'autofinancement : 35,47 millions de francs contre 25,47 millions.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/1	24/1
1 dollar (en yens)	290 325	290 23

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 3/4 %

DROITS DE SOUSCRIPTION

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	20 janv.	21 janv.
Valeurs françaises	99,5	98,8
Valeurs étrangères	99,4	98,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	64,5	64

BOURSE DE PARIS - 20 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 % amort. 45-54	41	0 928	GAN (Sté) Centr.)	614	610	Lyon-Alemand	96	95 10	UFIMEG	81 50	81 [illegible]
5 %	53 50	4 863	Préservatrice S.A.	331	344 ..	Paris-Réescompt.	257 ..	257	U.G.I.M.O.	113 30	113 [illegible]
			Protectrice A.I.R.	230	229	Marseil. Crédit	310 10	310 ..	Union Habit.	155 ..	157 [illegible]
							195 ..	195	Un. Imm. France	121 20	121 [illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958		474 10
E.D.F. parts 1959	467	468
Ch. France 3 %	130	130
Abeille I.G.A.R.D.	538	528
Abeille (Vie)	215	228
A.G.F. (Sté Centr.)	397	396
Ass. Gr. Paris Vie	1205	1204
Concorde	255	254
Epargne France	306	306
Fonc. T.I.A.R.D.	81	82 80
France I.A.R.D.	180	180
France (La)	350	358

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
612	4,50 % 1973	611 90	612 ..	612 50	612 ..
1650	C.N.E. 3 %	1656 50	1654 50	1653	1648 ..
490	Afrique Occ.	489	492	492	493
320	Air liquide	323 80	320	319 50	320 50

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 981	4 978	4 95
Canada ($ can. 1)	4 935	4 928	4 91
Allemagne (100 DM)	207 825	207 400	206 50
Autriche (100 sch.)	29 188	29 188	29 25
Belgique (100 F.)	13 483	13 503	13 30
Danemark (100 krd)	84 120	84 120	83 50
Espagne (100 pes.)	7 251	7 240	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 559	8 543	8 57
Italie (1 000 lires)	5 661	5 650	5 375
Norvège (100 K)	93 760	93 620	93 50
Pays-Bas (100 fl.)	197 880	198 150	197 50
Portugal (100 esc.)	15 585	15 545	14 25
Suède (100 krs)	117 270	117 350	116 50
Suisse (100 fr.)	198 925	199 015	198 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/1
Or fin (kilo en barre)	21650 ..	21675 ..
Or fin (kilo en lingot)	21700 ..	21800 ..
Pièce française (20 fr.)	237 ..	235 30
Pièce française (10 fr.)	208 ..	208 .
Pièce suisse (20 fr.)	206 30	206 50
Union latine (20 fr.)	194 70	194 ..
Souverain	215 40	216 ..
Pièce de 20 dollars	1023 20	1030 ..
Pièce de 10 dollars	546 ..	544 80
Pièce de 5 dollars	346 ..	.. ..
Pièce de 50 pesos	880 ..	880 50
Pièce de 10 florins	208 50	208 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23-24 janvier 1977 a été tiré à 567 551 exemplaires.

Trois réélections dans les conseils régionaux

• M. Olivier Guichard dans les Pays de Loire
• M. Jacques Sourdille (R.P.R.) en Champagne-Ardennes
• M. Pierre Mauroy (P.S.) dans le Nord-Pas-de-Calais

De nos correspondants

M. Olivier Guichard, ministre d'État (R.P.R.), garde des sceaux, a été réélu pour la quatrième fois président du conseil régional des Pays de Loire. Il a obtenu 63 voix sur 77 votants, contre 7 voix au candidat socialiste, M. Georges Carpentier, député de Loire-Atlantique. Il y a eu 7 votes blancs.

Le docteur Jacques Sourdille, député R.P.R. des Ardennes, a été réélu, ce lundi matin 24 janvier, président du conseil régional de Champagne-Ardenne par trente voix contre six à M. André Lebon, député et maire socialiste de Charleville-Mézières, une à M. Marius Cartier, maire de Saint-Dizier (P.C.), et quatre bulletins blancs.

Ce lundi 24 janvier, M. Pierre Mauroy (parti socialiste), député, maire de Lille, a été élu pour la quatrième fois consécutive président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. Il a obtenu 93 voix sur 104 votants (6 nuls et une voix à M. Hector Viron P.C., qui n'était pas candidat).

Un accord avait été réalisé pour une répartition proportionnelle entre la gauche et la majorité au bureau de l'Assemblée ; ainsi qu'au bureau de la principale commission, celle de la planification et des finances. Il n'y a donc pas eu de candidat de la majorité contre M. Mauroy.

***

Voila la composition du bureau du conseil régional :

Président : M. Pierre Mauroy ;

Premier vice-président : M. Bernard Chauchoy, président du conseil général du Pas-de-Calais ; deuxième vice-président : M. Raymond Dumont, P.C. ; troisième vice-président : M. Patrick Delnatte, R.P.R., adjoint au maire de Tourcoing ; quatrième vice-président : M. Arthur Notebart, P.S., député, maire de Lomme, président de la communauté urbaine de Lille ; cinquième vice-président : M. Hector Viron, P.C., sénateur du Nord ; sixième vice-président : M. Roger Pondonson, C.D.S., ancien ministre, sénateur du Pas-de-Calais.

Secrétaires : M. André Delelis, P.S., député, maire de Lens ; M. Yvan Renar, P.C. ; M. Pierre Herman, R.P.R., maire de Wasquehal.

Rapporteur : M. Jacques Piette, P.S., maire d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais).

Membres : M. Jacques Bialski, P.S. ; M. Henri Darras, P.S., député, maire de Liévin ; M. Michel Darras, P.S., sénateur du Pas-de-Calais ; M. Albert Denvers, P.S., député, président du conseil général du Nord et de la communauté urbaine de Dunkerque ; M. Bernard Derosier, P.S., conseiller général ; M. Charles Ferrain, socialiste autonome, maire de Douai ; M. Léandre Toquard, P.C., sénateur, maire d'Avion (Pas-de-Calais).

LES EXPORTATIONS D'ARMES SUISSES ONT AUGMENTÉ D'UN TIERS EN 1976

Berne (*A.P.*). — Les exportations d'armes suisses ont enregistré, en 1976, une hausse de 33 % pour atteindre l'équivalent de 491 millions de francs suisses (980 millions de francs français environ) — un record pour une période de paix, — révèlent les statistiques du département militaire fédéral.

Parmi les principaux clients de l'industrie d'armements helvétiques figurent la République fédérale d'Allemagne (avec environ 248 millions de francs français), l'Iran (228 millions de francs français) et l'Espagne (202 millions de francs français).

[Entre 1974 et 1975, les exportations suisses d'armements avaient augmenté de 56 %, atteignant le montant de 369 millions de francs suisses, alors que, dans le même temps, l'ensemble des exportations helvétiques avaient diminué de 5,4 %.]

En marge de l'affaire Charte 77

LA TÉLÉVISION TCHÉCOSLOVAQUE ACCUSE DES DIPLOMATES BRITANNIQUES D'AVOIR MONTÉ UN RÉSEAU D'ESPIONNAGE

Prague (*A.F.P., A.P.*). — La télévision tchécoslovaque a accusé, dimanche soir 23 janvier, plusieurs diplomates britanniques, dont Sir Cecil Parrot, qui fut ambassadeur à Prague de 1960 à 1966, et un journaliste du *Times*, M. Richard Davy, de travailler pour l'Intelligence Service et d'avoir monté un réseau d'espionnage en Tchécoslovaquie. Elle a diffusé un film montrant le directeur d'un théâtre de Prague, M. Otto Ornest, et une personne identifiée comme étant un diplomate occidental se transmettant un sac, lors d'une rencontre. Cela se serait passé il y a près d'un an.

M. Otto Ornest, qui a traduit *My Fair Lady* en tchèque, est l'une des quatre personnes arrêtées la semaine dernière pour « *graves activités criminelles dirigées contre les fondements de la République* ». L'agence C.T.K. les a accusées d'avoir « *entretenu des contacts avec des forces ennemies étrangères et des milieux d'émigrés pendant longtemps et de leur avoir remis du matériel dommageable pour les intérêts de la Tchécoslovaquie* ».

M. Drnest est la seule des quatre personnes arrêtées qui n'ait pas signé Charte 77. Ses co-inculpés n'ont été désignés officiellement, jusqu'à présent, que par les initiales J.L., V.H. et F.P. Il s'agit du journaliste Jiri Lederer, du dramaturge Vaclav Havel et de l'ancien directeur de théâtre Frantisek Pavlicek.

[A Londres, le Foreign Office a démenti les accusations de la télévision tchécoslovaque. « C'est tout à fait faux. Il n'y a aucun fondement à ces allégations », a dit le porte-parole du Foreign Office.]

A BOULOGNE-BILLANCOURT

Le conflit se poursuit dans un atelier de Renault

Le climat social s'est brusquement tendu aux usines Renault de Boulogne-Billancourt, où, à la suite d'un arrêt de travail dans l'atelier de montage 12-74 (tôlerie R 4 et R 6) à l'île Seguin, la direction avait convoqué un comité d'entreprise extraordinaire le 21 janvier pour annoncer qu'elle mettait en chômage technique neuf cents travailleurs, et, selon les syndicats, peut-être plusieurs milliers dans les jours à venir. Deux des trois chaînes de montage de la R 6 sont actuellement immobilisées.

Selon les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., quelque cinq cents travailleurs s'étaient mis en grève pour protester contre l'accroissement des charges individuelles de travail à l'atelier de carrosserie (*le Monde* des 23 et 24 janvier). En raison, semble-t-il, d'une commande urgente — la direction parle, pour sa part, d'une « *réorganisation des tâches* » — un surcroît de besogne avait été demandé à la chaîne de ferrage où les ouvriers devaient visser des équerres sur des fourgonnettes R 4 des P.T.T. Les salariés de ce secteur avaient demandé que la direction embauche du personnel supplémentaire ou de remplacement, ce qui fut refusé. La grève fut alors déclenchée en vue d'obtenir « de meilleures conditions de travail », mais également pour appuyer d'autres revendications : augmentation uniforme des salaires de 300 francs, coefficient hiérarchique unique pour les O.S., accession aux postes de professionnels, etc.

Autre point de friction : les difficultés du département machines-outils, dues, selon les syndicats, au « *plan de liquidation* » dicté par M. Beullac, ministre du travail. Une « occupation » de vingt-quatre heures, mais sans arrêt de travail, avait eu lieu il y a une semaine dans les ateliers de ce secteur.

Ce lundi 24 janvier au matin, à l'entrée des ateliers, des militants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. distribuaient des tracts dénonçant les « *mesures de chantage* » de la direction qui, au lieu de « *négocier un conflit local comme il y en a de nombreux chaque semaine, dans l'usine* », a bloqué « *délibérément toutes possibilités de négociation* ». Selon ces tracts, l'ensemble des élus C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. exigent « *l'ouverture immédiate de discussions sur les problèmes communs à toutes les catégories du personnel* » et demandent que la direction règle immédiatement le conflit du département 12-74 en engageant de véritables discussions avec les grévistes de ce secteur.

EN DÉPIT DES NOUVEAUX ACCORDS INTERVENUS

Les grèves des réalisateurs et des artistes C.G.T. se poursuivent

Le Syndicat français des réalisateurs de télévision (S.F.R.T.-C.G.T.) a appelé ses adhérents à poursuivre la grève jusqu'au lundi 24 janvier, alors que les trois autres syndicats ont décidé de suspendre le mouvement, à la suite des premiers accords établis avec les responsables des sociétés nationales de production et de programmes (*le Monde* du 21 janvier).

Le S.F.R.T., de son côté, dénonce l'attitude de la direction d'Antenne 2, qui refuse d'adopter la même grille des salaires que les autres sociétés, et regrette l'absence des responsables des sociétés privées de télévision à ces négociations. Ces deux dernières revendications ont été satisfaites à l'issue de la réunion du samedi 22 janvier. En effet, une nouvelle discussion — la quatrième de ce genre — doit avoir lieu ce lundi 24 janvier, avec la participation des producteurs privés de télévision.

Les représentants de l'Institut national de l'audiovisuel et de la Société française de production ont exprimé le souhait « *que les points d'accord déjà intervenus et l'esprit constructif qu'elles ont manifesté permettent la reprise du travail, les négociations devant ensuite se poursuivre jusqu'à leur terme* ». Si le problème du volume minimum de création n'a pas été abordé, un accord a été trouvé sur les principes d'un système de rémunération combinant le temps réel de travail, la nature des émissions et le classement des réalisateurs. Ainsi, a été mis au point un système de grille minimum par jour, par semaine ou par mois, tenant compte du coût de la vie.

NOUVELLES BRÈVES

● *La querelle scolaire.* — « *Nous entendons nous défendre, même si je reconnais que tout n'est pas à condamner dans le projet de réforme du parti socialiste* », a déclaré dimanche 23 janvier, à Angers, M. Henri Lefebvre, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL). Le président de l'UNAPEL a d'autre part réaffirmé, en présence de Mgr Orchampt, évêque d'Angers, et de M. Jean Foyer, député (R.P.R.) du Maine-et-Loire, que « *le principe même de la liberté de l'enseignement est remis en cause* » et que les parents d'élèves de l'enseignement libre sont assurés de « *l'appui total de l'épiscopat français dans ce combat* ».

● *Catastrophe aérienne en Union soviétique : au moins quatre-vingt-dix morts.* — Quatre-vingt-dix personnes au moins auraient péri, le juedi 13 janvier, en Union soviétique près l'Alma-Ata, capitale du Kazakhstan, dans l'explosion en vol d'un Tupolev 104 qui s'apprêtait à atterrir, apprend-on à Moscou de sources non officielles. Selon des voyageurs en provenance du Karakhstan, l'avion qui avait un ennui de moteur, aurait explosé à environ 300 mètres d'altitude en manœuvre d'approche d'atterrissage. Il n'y aurait aucun survivant. — (*A.F.P.*)

● *Les rencontres israélo-palestiniennes.* — Paris ne sera sans doute plus choisi comme lieu de rencontres entre des représentants du Conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne et l'O.L.P., à la suite de l'assassinat de Mahmoud Saleh et de l'affaire Abou Daoud, a déclaré le général de réserve Peled, président de ce conseil, dans une interview à l'A.F.P. Il estime qu'il est préférable que ces réunions se déroulent « *dans le plus grand secret, là où personne ne les prévoit* ». Le général Peled n'exclut pas que de nouveaux entretiens aient lieu aux Etats-Unis, où il doit se rendre le 27 janvier pour un séjour de quatre semaines. Il a indiqué à ce propos que de telles rencontres avaient déjà eu lieu dans ce pays. — (*A.F.P.*)

● *Le double crime de Limoges.* — Les personnes inculpées après le meurtre de deux hommes, dont les corps avaient été retrouvés le 31 décembre près de Limoges, (*le Monde* du 11 janvier) ont été transférées de la prison de Limoges à celle de Périgueux. Le dossier a été transmis à M. Alain Bressy, juge d'instruction à Périgueux. Les deux victimes ont en effet été tuées dans un motel de Milhac-de-Montron (Dordogne) exploité par deux des inculpés, M. Jean Balcaen et son épouse.

● *L'Académie des beaux-arts* a décerné, à titre exceptionnel, sa grande médaille d'or au compositeur Nadia Boulanger.

● *Accident du travail dans le Pas-de-Calais.* — M. Jean-Pierre Hennebique, vingt-sept ans, domicilié à Vitry-en-Artois (Pas-de-Calais), père de deux enfants, est mort en procédant au nettoyage d'une trémie de 10 mètres de profondeur dans l'enceinte de l'usine Beghin, à Corbehem (Pas-de-Calais). M. Hennebique travaillait dans une nacelle suspendue quand un éboulement se produisit. Il fut écrasé par plusieurs tonnes de charbon. — (*Corresp.*)

● *Droit de l'information. Droit à l'information.* — L'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence a organisé, le samedi 22 janvier, une journée d'exposés et de débats sur ce thème. Environ cent cinquante personnes — professeurs, étudiants, ainsi que des personnalités locales — y ont assisté ou participé, sous la présidence de M. Cadoux, directeur de l'I.E.P. avec le concours de MM. André Paysant, directeur du Centre d'études de documentation sur l'information, de l'université de Caen ; Paul Chovelon, du *Provençal* et Jean Planchais, du *Monde*.

A B C D E F G